

**Évaluation externe des programmes de l'Institut de  
la Francophonie pour le Développement Durable  
(IFDD)**

« Après Rio+20 quelles perspectives pour l'IFDD? »

23 juin 2014

Cette évaluation a été pilotée par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

- ◆ Direction de la Planification et de l'évaluation ([dps@francophonie.org](mailto:dps@francophonie.org))
- ◆ Institut de la Francophonie pour le Développement Durable ([ifdd@francophonie.org](mailto:ifdd@francophonie.org))

**L'étude a été réalisée entre janvier et juin 2014 par une équipe d'évaluateurs du Groupe-conseil baastel ([www.baastel.com](http://www.baastel.com)) composée de :**

- ◆ **Alain Lafontaine, Chef d'équipe, Président du Groupe-conseil baastel ;**
- ◆ **Nadia Bechraoui, Évaluateur sénior ;**
- ◆ **Gaétan Quesne, Évaluateur intermédiaire.**

Le présent rapport est une présentation synthétique du bilan, des constats relatifs aux effets et actions et des programmes évalués. Il n'engage que ses auteurs.

**Organisation Internationale de la Francophonie**

ISSN : 1728-1598

ISBN : 978-92-9028-

# TABLE DES MATIÈRES

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>	<b>6</b>
<b>SOMMAIRE EXECUTIF.....</b>	<b>9</b>
1. PRESENTATION DE L'IFDD.....	9
2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION .....	9
3. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION .....	10
4. RECOMMANDATIONS .....	13
<b>PARTIE I – PRESENTATION DE L'IFDD.....</b>	<b>16</b>
<b>PARTIE II – OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION.....</b>	<b>20</b>
1.1. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION .....	20
1.2. METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION .....	22
<i>Étape 1 : Phase de structuration et de documentation .....</i>	<i>22</i>
<i>Étape 2 : Mise en œuvre de la démarche d'évaluation – phase de collecte des données .....</i>	<i>23</i>
<i>Étape 3 : Phase d'analyse .....</i>	<i>24</i>
<i>Étape 4 : Phase de rédaction .....</i>	<i>24</i>
1.3 LIMITES DE L'ÉVALUATION.....	24
<b>PARTIE III – CONSTATS .....</b>	<b>26</b>
3.1. PERTINENCE .....	26
3.1.1. Niveau d'alignement avec les grands enjeux et priorités de développement durable.....	26
3.1.2. Niveau d'alignement avec les grands enjeux et priorités environnementaux .....	27
3.1.3. Niveau d'alignement avec les grands enjeux et priorités énergétiques.....	29
3.1.4. Niveau d'alignement avec les statuts de l'IFDD.....	30
3.1.5. Niveau d'alignement avec les besoins et les priorités des parties prenantes francophones en matière de promotion du DD .....	30
3.1.6. Niveau d'alignement avec les types d'appui recherchés par les différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable .....	33
3.2. EFFICACITE .....	34
3.2.1. Niveau d'atteinte des ECT définis pour ses programmes à l'horizon 2013 .....	34
3.2.2. Niveau de contribution à l'atteinte des EMT de la mission D .....	40
3.2.3. Niveau de contribution à l'atteinte des objectifs fixés à la mission D de l'OIF.....	42
3.2.4. Synergies et complémentarité des interventions de l'IFDD avec les interventions de type projets/programme financées par d'autres partenaires internationaux et régionaux.....	42
3.2.5. Effet levier apporté par les interventions de l'IFDD .....	44
3.2.6. Valeur ajoutée et avantages comparatifs de l'IFDD et de ses modes d'intervention .....	45
3.3. EFFICIENCE .....	45
3.3.1. Structure organisationnelle et institutionnelle de l'IFDD.....	45
3.3.2. Moyens mis à disposition.....	49
3.3.3. Système de suivi et de veille opérationnel .....	49
3.3.4. Mécanisme de collecte des bonnes pratiques, expériences et leçons apprises .....	52
3.4. ANALYSE PROSPECTIVE.....	52
3.4.1. Evolution du mandat de l'IFDD à la lumière des résultats et de la dynamique de Rio+20.....	52
3.4.2. Evolution du champ d'intervention de l'IFDD à la lumière des résultats et de la dynamique de Rio+20.....	54
3.4.3. Evolution du positionnement de l'IFDD au sein de l'OIF .....	54

3.4.4.	<i>Articulation et partage des rôles entre l'Institut et les autres directions de programmes de l'OIF .</i>	55
3.4.5.	<i>Evolution du dispositif organisationnel.....</i>	56
3.4.6.	<i>Evolution des moyens et de l'expertise de l'Institut.....</i>	56
<b>PARTIE IV – CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>		<b>58</b>
4.1.	CONCLUSIONS.....	58
4.2.	RECOMMANDATIONS .....	62
<b>ANNEXE I – TERMES DE REFERENCE .....</b>		<b>66</b>
<b>ANNEXE II – MATRICE REFERENTIELLE COMPLETEE .....</b>		<b>82</b>
<b>ANNEXE III – LISTE DES PERSONNES RENCONTREES .....</b>		<b>167</b>
<b>ANNEXE IV – LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES .....</b>		<b>174</b>

## TABLES DES FIGURES

### Schémas

Schéma 1 – Cheminement de l'analyse de l'évaluation.....	24
--	----

### Graphiques

Graphique 1 – Avis des acteurs rencontrés sur le niveau d'alignement avec les priorités des parties prenantes.....	31
Graphique 2 – Avis des acteurs rencontrés sur le niveau d'alignement avec les types d'appui recherchés.....	33

### Tableaux

Tableau 1 - Domaines d'activités mentionnés dans l'Agenda 21.....	26
Tableau 2 – Cibles 7A et 7D de l'OMD7 .....	26
Tableau 3 – Cibles 7B et 7C de l'OMD7 .....	28
Tableau 4 – Exemple d'appuis de l'IFDD correspondants aux besoins et priorités exprimés par les parties prenantes francophones et exemples de besoins divergeant des appuis apportés .....	32
Tableau 5 – Types d'appuis apportés correspondant aux attentes des parties prenantes francophones et types d'appuis non couverts.....	33
Tableau 6 – Suivi des cibles définies pour les appuis aux SNDD.....	34
Tableau 7 – Suivi des cibles définies pour le renforcement des compétences nationales sur les MPCD, les APD et la RSE.....	34
Tableau 8 – Suivi des cibles définies pour le renforcement des compétences techniques pour la gestion des ressources naturelles et de l'environnement .....	37
Tableau 9, 10 et 11 – Suivi des cibles définies pour le programme D1.4.....	38
Tableau 12 - Récapitulatif des formations dispensées dans le cadre du programme D1.4. ....	39
Tableau 13 – Analyse des aspects clés de la structure organisationnelle de l'IFDD .....	45
Tableau 14 - Caractères positifs et points d'amélioration potentiels associés à la structure organisationnelle de l'IFDD .....	46
Tableau 15 – Liste des rapports de suivi élaborés.....	50
Tableau 16 - Analyses et notes de décryptage réalisées sur les thématiques touchant au DD.....	51

### Encadrés

Encadré 1 – Grands enjeux et priorités énergétiques.....	29
Encadré 2 – Exemples de synergies, de complémentarités et d'interventions conjointes.....	43
Encadré 3 – Financements complémentaires mobilisés à travers les interventions appuyées par l'IFDD.....	44

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigle / Abréviation	Définition
2IE	Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFD	Agence Française de Développement
AIE	Agence Internationale de l'Énergie
AIMF	Association Internationale des Maires Francophones
APD	Achats Publics Durables
APDI	Association pour la Promotion du Droit International
APF	Assemblée Parlementaire de la Francophonie
AQPERE	Association Québécoise pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement
BD	Biodiversité
BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
BRAC	Bureau Régional Afrique Centrale
BRAO	Bureau Régional Afrique de l'Ouest
CAD/OCDE	Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique
CBD	Convention des Nations Unies sur la Biodiversité
CC	Changement Climatique
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDD	Commission du Développement Durable des Nations Unies
CDP	Conférences des Parties
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CLUB-ER	Club des agences et structures africaines en charge de l'Electrification Rurale
CME	Conseil Mondial de l'Energie
CNDD	Commissions Nationales du Développement Durable
CO	Conseil d'Orientation
COPIL	Comité de Pilotage
CPF	Conseil Permanent de la Francophonie
CSD	Cadre Stratégique Décennal
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSMT	Cadre Stratégique à Moyen Terme
DCRT	Direction de la Coordination Régionale et de la Transversalité
DD	Développement Durable
DPE	Direction de la Francophonie Economique
DPE	Direction de la Planification et de l'Evaluation
EAMAU	Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme
ECT	Effet à Court Terme
EE	Efficacité Energétique

ER	Energies Renouvelables
EMT	Effets à Moyen Terme
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FME	Forum Mondial sur l'Eau
FPA2	Fondation Prince Albert II de Monaco
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GEF OPS4	4 <sup>ème</sup> Bilan du FEM
GEO4	4 <sup>ème</sup> rapport « L'avenir de l'environnement mondial »
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
H/F	Hommes/Femmes
I-Eau	Initiative Eau
IEPF	Institut de l'Énergie des Pays ayant en commun l'usage du Français Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie
IFDD	Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
INFO/DD	Informations et données sur le DD
LEF	Liaison Énergie Francophonie
MAE	Ministère français des Affaires Étrangères
MDDEP	Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MOGED	Maîtrise des Outils de Gestion de l'Environnement pour le Développement
MPCD	Modes de Production et de Consommation Durables
MRIFCE	Ministère des Relations Internationales, de la Francophonie et du Commerce Extérieur du Québec
MRN	Ministère de l'énergie et des Ressources naturelles du Québec
ODD	Objectifs du Développement Durable
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PED	Pays En voie de Développement
PIE	Pôles Intégrés d'Excellence
PIE-E	Pôle Intégré d'Excellence en Energie
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unie pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unie pour l'Environnement
POLEN	Développer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre des Politiques Energétiques
PRISME	Programme international de soutien à la maîtrise de l'énergie
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RADE	Revue Africaine du Droit de l'Environnement
RIDDAC	Réseau d'Information pour le Développement Durable en Afrique Centrale

RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de DD
SIE	Systèmes d'Information Énergétique
SIFEE	Secrétariat International Francophone pour l'Evaluation Environnementale
SNDD	Stratégies Nationales de Développement Durable
SP	Spécialiste de Programme
TdR	Termes de Référence
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UMCE	Faculté de foresterie de l'Université de Moncton
VEE	Programme Ville, Énergie Environnement

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

## 1. Présentation de l'IFDD

Les Chefs d'état et de gouvernement des pays francophones décident de créer le Réseau de l'énergie des pays de langue française au début des années 80, qui deviendra en 1988, l'Institut de l'Énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF). Ce dernier voit ses missions enrichies des questions environnementales en 1996, et prend par conséquent l'appellation d'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) en 1998, pour finalement prendre le nom d'Institut du développement durable de la Francophonie (IFDD) en 2013.

L'IFDD constitue l'une des sept unités de programme de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) mais, en tant qu'organe subsidiaire chargé de la mise en œuvre d'un programme particulier, il possède une autonomie de gestion et sur le plan financier. Ses actions répondent aux orientations arrêtées par les Chefs d'état et de gouvernement et s'inscrivent dans la programmation quadriennale adoptée par le Conseil permanent de la Francophonie. La gouvernance et la gestion de l'IFDD sont assurées par un Directeur, assisté de deux sous-directeurs, d'un dispositif d'accompagnement et de suivi et d'un Conseil d'orientation (CO).

Les activités de l'IFDD comprennent la mise à disposition d'expertise, l'organisation d'activités de formation, de sensibilisation, de concertation et de plaidoyer, ainsi que la production et la diffusion d'informations et d'outils sur les questions d'énergie et d'environnement pour le DD. L'IFDD met en œuvre des programmes de coopération en partenariat avec différents organismes gouvernementaux, du secteur privé, de la société civile, du secteur de la recherche scientifique et universitaire, les opérateurs de la Francophonie, ainsi que l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) et les organisations régionales ou internationales.

L'action de l'IFDD s'inscrit dans la mission D du Cadre Stratégique Décennal (CSD) 2005-2014 de l'OIF, autour de deux axes qui visent l'un, à développer la coopération au service du DD et de la solidarité afin de contribuer aux efforts de réduction de la pauvreté et l'autre, à appuyer l'intégration des PED/PMA à l'économie mondiale. Afin de contribuer à la réalisation de ces deux axes, la programmation 2010-2013 de l'IFDD a été déclinée en cinq programmes d'action visant chacun un Effet à court terme (ECT) et s'inscrivant dans les deux Effets à moyen terme attendus (EMT D1 et EMT D2). Une initiative hors programmation portant sur l'eau a également été mise en œuvre au cours de cette période 2010-2013.

## 2. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation des programmes de l'IFDD, sur la période 2010-2013, s'inscrit dans une double période charnière, au niveau international, avec le lancement du processus post Rio+20 devant conduire à l'établissement d'Objectifs du Développement Durable (ODD) qui prendront le relais des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) après 2015, et au niveau de l'OIF, avec le passage à un nouveau Cadre stratégique à moyen terme (CSMT) et une nouvelle programmation quadriennale démarrant en 2015 qui appellent une réflexion sur l'évolution de la nature, des missions et du rôle de l'Institut dans les domaines du développement durable (DD), de l'énergie et de l'environnement.

L'évaluation a un caractère rétrospectif et prospectif. L'analyse rétrospective se penche sur la pertinence des activités et programmes de l'IFDD, au cours de sa programmation 2010-2013, au regard des enjeux environnementaux et énergétiques, et des besoins et exigences des parties prenantes francophones. La structure organisationnelle de l'Institut, son positionnement au sein de l'OIF et ses moyens de fonctionnement sont également examinés, afin de mesurer leur adéquation

vis-à-vis des objectifs fixés et des résultats attendus. De même, le niveau de performance de ses interventions, leur valeur ajoutée et avantage comparatif, mais également leur degré de complémentarité avec celles des autres acteurs clés du DD sont également analysés.

L'analyse rétrospective contribue à une réflexion prospective quant à l'évolution de l'Institut vis-à-vis de: (i) son mandat et de ses champs d'intervention dans l'après Rio+20 ; (ii) son positionnement institutionnel au sein de l'OIF et l'articulation et le partage des rôles entre l'Institut et les autres directions de programme de l'OIF ; (iii) son fonctionnement organisationnel ; et (iv) ses stratégies, programmes et modes d'action à privilégier en faveur du DD au sein de l'OIF.

### **3. Principales conclusions de l'évaluation**

#### **Question évaluative 1 : Quelle a été la pertinence des activités et des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 aux regards des enjeux environnementaux et énergétiques, et des besoins et exigences des parties prenantes francophones ?**

**Question évaluative 1.1 : Dans quelle mesure les orientations stratégiques des activités et des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient-elles pertinentes avec d'une part, les grands enjeux environnementaux et énergétiques dans une optique de DD et, d'autre part, le mandat, le rôle et les missions qui lui étaient assignés ?**

Les orientations stratégiques des activités et des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient très bien alignées sur les grands enjeux et priorités environnementaux et énergétiques dans une optique de DD et par conséquent ont été tout à fait pertinentes. Par ailleurs, elles ont été conformes au mandat, au rôle et aux missions assignés à l'Institut et ont même couvert un champ légèrement plus large, ce qui dénote une certaine capacité d'adaptation et de flexibilité qui tient compte à la fois des évolutions du contexte international et des demandes émanant de ses pays membres.

**Question évaluative 1.2 : Dans quelle mesure les activités et les programmes de l'Institut au cours de sa programmation 2010-2013 étaient-ils alignés avec les besoins, les priorités et les exigences en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD ?**

Les activités et les programmes de l'IFDD étaient en général bien alignés avec les besoins, les priorités et les types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones en matière de promotion du DD. Cependant, les demandes d'appuis additionnels qui n'ont pas été, ou ont été insuffisamment satisfaites concernent des projets plus concrets au niveau local et communautaire, une plus grande implication de la société civile, un accompagnement plus soutenu dans le temps pour le développement des capacités et une meilleure valorisation des connaissances acquises. Ces besoins étant nombreux, l'IFDD n'a pu tous les satisfaire, compte tenu de ses moyens limités et du mandat dont il dispose. Ses interventions devraient par ailleurs s'inscrire dans une chaîne logique de résultats, afin d'éviter tout risque de saupoudrage et garantir une mise en œuvre efficace, tout en gardant une certaine flexibilité pour répondre aux priorités émergentes identifiées par les pays durant la programmation quadriennale.

#### **Question évaluative 2 : Quel a été l'apport de l'IFDD à l'atteinte des objectifs fixés, et des résultats attendus par l'OIF, et quels sont la valeur ajoutée et l'avantage comparatif de l'Institut par rapport à d'autres acteurs clés du DD ?**

**Question évaluative 2.1 : Quelle est la contribution de l'Institut et quel est le niveau d'atteinte de ses objectifs et résultats ?**

L'IFDD a contribué à l'atteinte de la majorité des Effets de Court Terme (ECT) sauf partiellement en ce qui concerne le programme D1.1 qui stipulait notamment un appui à la mise en œuvre des SNDD qui ne s'est pas matérialisé, et le programme D1.4 qui, malgré ou en raison de la multitude d'initiatives engagées, n'a pas atteint tous les effets attendus.

L'IFDD a été en mesure d'initier la mise en marche d'actions concrètes dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, grâce à ses appuis qui ont permis de mettre en place les conditions nécessaires préalables à l'adoption de politiques nationales de développement et de politiques de gestion durable des ressources naturelles et énergétique, et in fine, d'apporter une contribution concrète mais qui est restée théorique, à l'émergence du DD. En revanche, l'Institut n'a pas joué un rôle significatif au niveau de la mise en œuvre de ces politiques. Les impacts ont été limités du fait du trop grand nombre d'activités initiées sur l'ensemble de l'espace géographique francophone, de manière ponctuelle le plus souvent, et en raison des moyens financiers limités qui ont empêché un effet d'échelle conséquent pour les projets de démonstration. Cependant, le renforcement des capacités individuelles a été indéniable et l'IFDD a ainsi contribué à l'émergence d'un noyau d'experts africains notamment, mais compte tenu de l'absence d'une masse critique de participants par pays dans les formations organisées surtout quand elles sont régionales, ses répercussions sur le plan institutionnel ont été limitées. Aucun changement particulièrement notable n'a été signalé à l'équipe d'évaluation à ce sujet. Par ailleurs, en ce qui concerne les négociations internationales, en dépit des appuis fournis et de quelques résultats probants récemment atteints, la Francophonie peine encore à être une force de propositions et les impacts restent difficilement mesurables.

**Question évaluative 2.2 : En prenant en considération son évolution et sa programmation 2010-2013, quels sont la spécificité, la valeur ajoutée, l'avantage comparatif et la complémentarité de l'IFDD et de ses interventions en comparaison des autres acteurs clés du DD ?**

L'IFDD dispose d'une spécificité, d'une valeur ajoutée et d'avantages comparatifs certains dans les domaines suivants :

- la capacité à produire et diffuser de l'information de qualité en langue française sur les questions du DD, de l'énergie et de l'environnement ;
- l'appui fourni aux pays francophones dans le cadre des négociations internationales et la mise à disposition de l'information en français sur leur état des lieux, leurs enjeux et défis ;
- l'accompagnement et le renforcement des capacités ainsi que la mobilisation d'une expertise technique de qualité, notamment sur les questions énergétiques.

L'Institut assure une bonne synergie avec les partenaires directement associés à ses actions mais ces dernières souffrent en général d'un déficit de visibilité, notamment auprès des Partenaires techniques et financiers (PTF), qui réduit leur portée réelle et les opportunités de partenariat.

**Question évaluative 3 : La structure organisationnelle de l'IFDD, son positionnement au sein de l'OIF et ses moyens de fonctionnement (financements, budgets programmes et structures administratives) sont-ils efficaces pour s'assurer de la mise en œuvre de ses programmes ?**

**Question évaluative 3.1 : Les moyens de l'IFDD et son dispositif institutionnel et organisationnel ont-ils permis la mise en œuvre efficace de ses programmes ?**

Compte tenu du niveau d'atteinte des ECT et des EMT et des moyens mis à sa disposition, la structure organisationnelle et institutionnelle de l'IFDD lui a permis d'être généralement efficace dans la mise en œuvre de ses programmes. Cependant et bien qu'il y ait aujourd'hui une volonté affirmée par la haute direction de l'OIF d'inscrire le DD comme thématique transversale et que

l'interaction entre les directions de l'OIF et l'IFDD soit renforcée pour contribuer à insuffler une meilleure intégration du DD dans les programmes et les décisions de l'OIF, les modalités de leur mise en application n'ont jusqu'à présent pas été arrêtées.

**Question évaluative 3.2 : L'IFDD est-il doté d'un système de veille et de suivi et d'une flexibilité organisationnelle suffisants pour rester innovant sur les thématiques – en constantes mutations – qui touchent au DD ?**

Le système de suivi est de qualité moyenne et largement perfectible. Le système de veille est quant à lui satisfaisant bien qu'il ne garantisse pas une rétroaction adaptée dans les programmes de l'IFDD au cours de la mise en œuvre de la programmation quadriennale. Cela dit, l'IFDD a su demeurer innovant sur les thématiques qui touchent au DD.

**Question évaluative 4 : Comment l'IFDD doit-il évoluer (mandat, champ d'intervention, positionnement au sein de l'OIF, dispositif organisationnel, moyens, expertise et modes d'action) au regard de l'évolution des enjeux de DD en constante mutation ?**

**Question évaluative 4.1 : À la lumière de la spécificité, de la valeur ajoutée et de l'avantage comparatif identifié pour l'Institut, et de l'évolution des enjeux de DD, quelle pourrait être l'évolution du mandat et du champ d'intervention de l'IFDD dans l'après Rio+20 ?**

Suite à la dynamique de Rio+20 et compte tenu de la spécificité, de la valeur ajoutée et de l'avantage comparatif de l'IFDD, son mandat et son champ d'action pourraient évoluer selon les deux directions suivantes :

- un accompagnement technique et un renforcement des capacités des pays membres en ce qui a trait à l'application transversale des principes du DD, à la transition vers les ODD et l'agenda post-2015, à la transition énergétique et à la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, et
- la facilitation d'une plus grande implication de la société civile, du secteur privé, des universités et instituts de recherche et des groupes marginalisés dans ces démarches de DD, de transition énergétique et de gestion durable de l'environnement.

Par ailleurs, le mandat de l'IFDD pourrait également intégrer une troisième direction, d'animation et de facilitation de l'intégration transversale de l'approche du DD dans la programmation et les interventions de l'OIF, si cette orientation était in fine validée et ce, afin de refléter au mieux la volonté exprimée dans ce sens par la haute direction de l'IFDD d'une part et l'évolution de la dénomination de l'Institut ainsi que la perception positive de cette évolution par la majorité des acteurs d'autre part.

**Question évaluative 4.2 : Quel devrait être le positionnement de l'Institut au sein de l'OIF et quels devraient être l'articulation et le partage des rôles entre l'Institut et les autres directions de programme de l'OIF ?**

Il existe au sein de l'OIF un potentiel inexploité pour une plus grande collaboration, articulation et communication entre les différentes directions et entre ces dernières et l'IFDD, qui passerait par la mise en place au sein de l'OIF de nouveaux mécanismes et moyens institutionnels.

L'Institut dispose d'outils et de l'expertise lui permettant d'assurer une meilleure transversalité du DD au sein de l'ensemble des activités de l'OIF mais son opérationnalisation nécessite la mise en place de nouveaux mécanismes institutionnels et de légers ajustements à la structure organisationnelle de l'IFDD.

**Question évaluative 4.3 : Quelles sont les évolutions à apporter au dispositif organisationnel, aux moyens, à l'expertise et aux modes d'action pour permettre à l'Institut de répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD ?**

Le dispositif organisationnel, les moyens, l'expertise et les modes d'action de l'IFDD pourraient évoluer pour lui permettre de répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD.

#### **4. Recommandations**

*Seule une synthèse des recommandations émises est présentée dans ce qui suit. Les recommandations détaillées se trouvent dans la partie "recommandation" du rapport.*

##### **Recommandations à caractère stratégique**

#### **R1. Adapter le mandat et les missions de l'IFDD (responsable de l'action : IFDD, autres intervenants : CO et OIF)**

Dans le cadre de l'élaboration de la prochaine programmation quadriennale et du processus de révision des statuts de l'IFDD, proposer au CO d'ici sa prochaine réunion puis aux instances de l'OIF :

- d'intégrer dans les statuts révisés, les missions suivantes, qui incluent par ailleurs les missions actuelles de l'IFDD (les " 4C "), à savoir:
  1. La production d'outils et de connaissances concernant les thématiques innovantes émergentes et la veille relative à l'évolution des enjeux et priorités internationaux ;
  2. L'organisation de la concertation au sein et entre les pays membres et la facilitation d'une plus grande implication dans ses interventions de la société civile, du secteur privé, des universités et instituts de recherche, des élus, des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés ;
  3. Le développement de la coopération et l'accompagnement technique ainsi que le renforcement des capacités des pays membres en ce qui a trait à l'intégration transversale des principes du DD, de la transition énergétique, et de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement ;
  4. La facilitation de l'intégration transversale du DD à la fois dans la programmation et les interventions de l'OIF et entre les opérateurs de la Francophonie ;
  5. La communication.
- d'inclure la possibilité pour l'IFDD d'adapter au fur et à mesure sa programmation aux évolutions futures du contexte international.

#### **R2. Définir une programmation qui serait mieux articulée (responsable de l'action : IFDD, avec l'appui de la DPE)**

Dans le cadre de la définition de la prochaine programmation quadriennale :

- considérer l'évolution des grands enjeux et priorités environnementaux et énergétiques dans une optique de DD ;
- développer une programmation quadriennale bâtie autour d'une chaîne logique de résultats ;

- œuvrer pour un ancrage institutionnel et décisionnel de haut niveau au niveau national et un alignement avec les processus institutionnels existants, et développer des interventions en particulier dans les domaines où l'institut dispose d'un avantage comparatif.

### Recommandations à caractères institutionnel et organisationnel

#### R3. Confier à l'IFDD une mission d'intégration transversale du DD au sein des programmes de l'OIF (responsable de l'action : OIF, autre intervenant : IFDD)

Assurer une meilleure collaboration, articulation et communication entre les différentes directions de l'OIF et l'IFDD, pour une meilleure intégration transversale du DD dans les interventions et activités de l'OIF à travers :

- La mise en place de programmes conjoints ;
- La nomination d'un délégué permanent au DD à l'OIF, à Paris ;
- La définition et l'application de lignes directrices du DD ;
- L'animation d'une réflexion entre les différentes directions de l'OIF quant au positionnement institutionnel de l'IFDD au sein de l'OIF ;
- La définition d'une politique de DD spécifique à l'OIF ;
- La mise à disposition d'un siège permanent pour l'IFDD au Comité interne de programmation de l'OIF ;
- L'intégration dans les statuts de l'IFDD d'un rôle catalyseur du DD ;
- L'intégration de la dimension et des concepts du DD dans les outils de suivi et de gestion.

#### R4. Accroître la visibilité des actions de l'IFDD (responsable de l'action : IFDD, autres intervenants : DPE et DCRT)

Dans le cadre des réflexions en cours au sein de l'OIF et de la Direction de la Coordination Régionale et de la Transversalité (DCRT), contribuer à la réflexion pour accroître la visibilité des interventions, des actions et des résultats de l'IFDD, à travers notamment :

- la définition et la mise en œuvre d'un plan/stratégie de communication effective de l'IFDD qui s'insère dans la démarche globale de l'OIF en la matière ;
- dans le court terme, la diffusion d'une lettre d'information trimestrielle sur les réalisations, les principaux événements et/ou initiatives programmés de l'IFDD ;
- la mise en place d'une structure multi-acteurs nationale de la Francophonie dans les pays membres pour coordonner et hiérarchiser les actions de l'IFDD et celles des autres directions de l'OIF ;
- la communication des résultats atteints et des événements prévus de l'IFDD dans les supports d'information existants à l'OIF ;
- la consultation et l'association des PTF principaux de l'IFDD dans le cadre de la définition de sa programmation quadriennale ; et
- la définition d'un ratio minimum de cofinancement dans le cadre des appuis de l'IFDD.

#### R5. Adapter les moyens humains et institutionnels de l'IFDD (responsable de l'action : OIF)

Renforcer les moyens humains de l'IFDD par :

- Le recrutement d'un Coordinateur de la programmation / Directeur adjoint chargé des programmes ;
- Le recrutement d'un Chargé de communication extérieure et d'animation des partenariats ;
- Le recrutement de nouveaux Spécialistes de Programme (SP) ;
- Le recours à davantage de Volontaires de la Francophonie ;

- L'accompagnement continu pour le maintien et le renforcement des compétences des SP de l'IFDD sur les thématiques émergentes ;
- L'allègement des conditions et de la procédure de recrutement du personnel temporaire et des contractuels sur projet ;
- La révision à la hausse des niveaux d'honoraires associés aux contrats d'experts extérieurs afin de les aligner sur les pratiques du marché international.

**R6. Améliorer le suivi et la mesure des actions de l'IFDD via des mécanismes de suivi-évaluation renforcés (responsable de l'action : IFDD, autre intervenant : DPE)**

Assurer, avec l'appui de la DPE :

- la mise en œuvre d'un système de suivi-évaluation complet et axé sur les résultats dans le cadre de la prochaine programmation quadriennale ;
- la mise en place d'un mécanisme de capitalisation des expériences, des bonnes pratiques et des leçons apprises, en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale ; et
- l'organisation et la coordination du système de veille sur les thématiques émergentes.

**R7. Accroître la réactivité de l'IFDD aux besoins de la Francophonie (responsable de l'action : OIF, autre intervenant : IFDD)**

Lancer une réflexion au sein de l'OIF sur la mise en place d'un processus de réception, revue et analyse critique des besoins et types d'appui émanant des pays membres, en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale, et d'une procédure de soumission des requêtes reçues (ne pouvant pas être satisfaites) auprès d'autres PTF.

Réfléchir en parallèle à l'IFDD sur les canaux et systèmes de gestion possibles pour faciliter la mise en place d'un tel processus interne à l'IFDD (critères d'éligibilité des pays, critères d'éligibilité thématiques, types d'innovation, opportunités stratégique et institution).

## PARTIE I – PRÉSENTATION DE L'IFDD

Suite au deuxième choc pétrolier de 1979/1980, et afin de faire face à ses répercussions sur les économies des pays en développement, les Chefs d'état et de gouvernement des pays francophones décident de conduire une action concertée dans le secteur de l'énergie et sélectionnent ce dernier, lors du premier Sommet de la Francophonie qui se tient à Versailles en 1986, comme l'un des cinq secteurs<sup>1</sup> « porteur d'avenir ». Ils constituent à cet effet le Réseau de l'énergie des pays de langue française dont la création est entérinée durant le deuxième Sommet de la Francophonie, à Québec, en 1987. Ce réseau deviendra, en 1988, l'Institut de l'Énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF). Il obtient un statut d'organe subsidiaire et a pour mission de susciter la mise en marche d'actions de coopération concrètes dans le domaine de l'énergie. L'Institut voit ses missions enrichies des questions environnementales en 1996, et prend l'appellation d'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) en 1998. Puis, en réponse à une volonté de la haute direction de l'OIF de voir évoluer l'Institut vers un mandat plus axé sur le « développement durable », l'appellation de l'Institut évolue en 2013 pour devenir l'Institut du développement durable de la Francophonie (IFDD). Cependant, cette évolution ne s'est pas traduite à ce stade, ni au niveau de son mandat et de ses actions ni de ses modes d'intervention.

L'IFDD constitue l'une des sept unités de programme de l'OIF mais, en tant qu'organe subsidiaire chargé de la mise en œuvre d'un programme particulier, il possède une autonomie de gestion et sur le plan financier. Sa vision stratégique découle de celle inscrite dans le Cadre Stratégique Décennal (CSD) de la Francophonie, adopté au Sommet de Ouagadougou, en 2004.

Ses actions répondent aux orientations arrêtées par les Chefs d'état et de gouvernement et s'inscrivent dans la programmation quadriennale adoptée par le Conseil permanent de la Francophonie<sup>2</sup>.

Les statuts adoptés en 1998 et modifiés<sup>3</sup> lors de la 26<sup>ème</sup> session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, tenue à Montreux le 21 octobre 2010, détaillent les missions de l'Institut comme suit :

- Contribuer à la formation et au renforcement des capacités des différentes catégories d'acteurs de développement des pays de l'espace francophone, dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le Développement durable (DD), et
- Contribuer au développement de partenariats dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le DD.

L'IFDD est dirigé par un directeur, assisté de deux sous-directeurs, l'un chargé des Programmes et l'autre de l'Administration. La gouvernance et la gestion de l'IFDD sont également assurées par un CO et un dispositif d'accompagnement et de suivi. Le CO, organe consultatif composé de 9 experts issus des différentes zones géographiques dans lesquelles l'IFDD intervient, est chargé d'une mission d'orientation de la politique d'actions de l'Institut ainsi que de la qualité des actions mises en œuvre. Il revoit également son programme d'activités ainsi que ses prévisions budgétaires. Les fonctions du CO telles que définies dans les statuts de l'IFDD adoptés en 2010 sont les suivantes : i) identifier les enjeux émergents, les tendances et les priorités en fonction de la mission de l'Institut ; ii) examiner les rapports d'activités et dégager des orientations dans le respect des décisions des Sommets et dans les limites des budgets disponibles ; iii) proposer des stratégies et des outils de mise en œuvre de la

<sup>1</sup> Secteurs prioritaires de la Francophonie: l'agriculture, l'énergie, les sciences et le développement technologique, la langue ainsi que la communication et la culture.

<sup>2</sup> Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) est l'instance chargée de la préparation et du suivi du Sommet.

<sup>3</sup> afin de tenir compte de la mutation opérée au sein de l'OIF destinée à en faire un outil mieux adapté à la mondialisation, à une composition élargie en termes de membres et à des attentes multipliées.

programmation ; iv) contribuer au suivi et à l'évaluation de l'exécution des programmes ; v) proposer toutes modifications que peuvent requérir le mandat et la structure de l'Institut.

Les activités de l'IFDD comprennent la mise à disposition d'expertise, l'organisation d'activités de formation, de sensibilisation, de concertation et de plaidoyer, la production et la diffusion d'informations et d'outils sur les questions d'énergie et d'environnement pour le DD afin de contribuer au renforcement des capacités des acteurs des pays en voie de développement (PED)/ pays les moins avancés (PMA).

L'IFDD met en œuvre des programmes de coopération en partenariat avec différents organismes gouvernementaux, du secteur privé, de la société civile, du secteur de la recherche scientifique et universitaire, les opérateurs de la Francophonie<sup>4</sup>, ainsi que l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) et les organisations régionales ou internationales. Ces programmes portent sur des domaines variés tels que l'énergie, le climat, la biodiversité, la désertification, l'eau, les modes de consommation et de production. De manière transversale, l'IFDD doit également intégrer la prise en compte de l'approche genre, notamment dans l'appui à la mise en place de stratégies nationales de DD et des politiques de l'énergie, et faire participer des jeunes aux négociations internationales sur l'environnement et le DD.

L'action de l'IFDD s'inscrit dans la mission D du Cadre Stratégique Décennal (CSD) 2005-2014 de l'OIF, autour de deux axes qui visent l'un à développer la coopération au service du DD et de la solidarité afin de contribuer aux efforts de réduction de la pauvreté et l'autre, à appuyer l'intégration des PED/PMA à l'économie mondiale.

Afin de contribuer à la réalisation de ces deux axes, la programmation 2010-2013 de l'IFDD a été déclinée en cinq programmes d'action visant chacun un Effet à court terme (ECT) et s'inscrivant dans les deux Effets à moyen terme attendus (EMT D1 et EMT D2) :

EMT D1 : les PED ciblés mettent en œuvre des politiques nationales de développement, de gestion durable de l'environnement et des ressources énergétiques ancrées au niveau local et appliquent des outils reconnus en ces domaines :

- ECT D1.1 : accroître les capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre des Stratégies nationales de développement durable (SNDD) ;
- ECT D1.2 : améliorer la diffusion en français des informations et données sur le DD (INFO/DD) ;
- ECT D1.3 : accroître la maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement (MOGED) ; et
- ECT D1.4 : développer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques énergétiques (POLEN).

EMT D2 : les PED francophones se concertent et participent activement, en faisant valoir leur position et leurs intérêts, aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, le commerce et l'économie :

- ECT D2.5 : accroître les capacités des pays francophones en développement à participer aux négociations internationales sur l'environnement et le DD (Négociations Internationales).

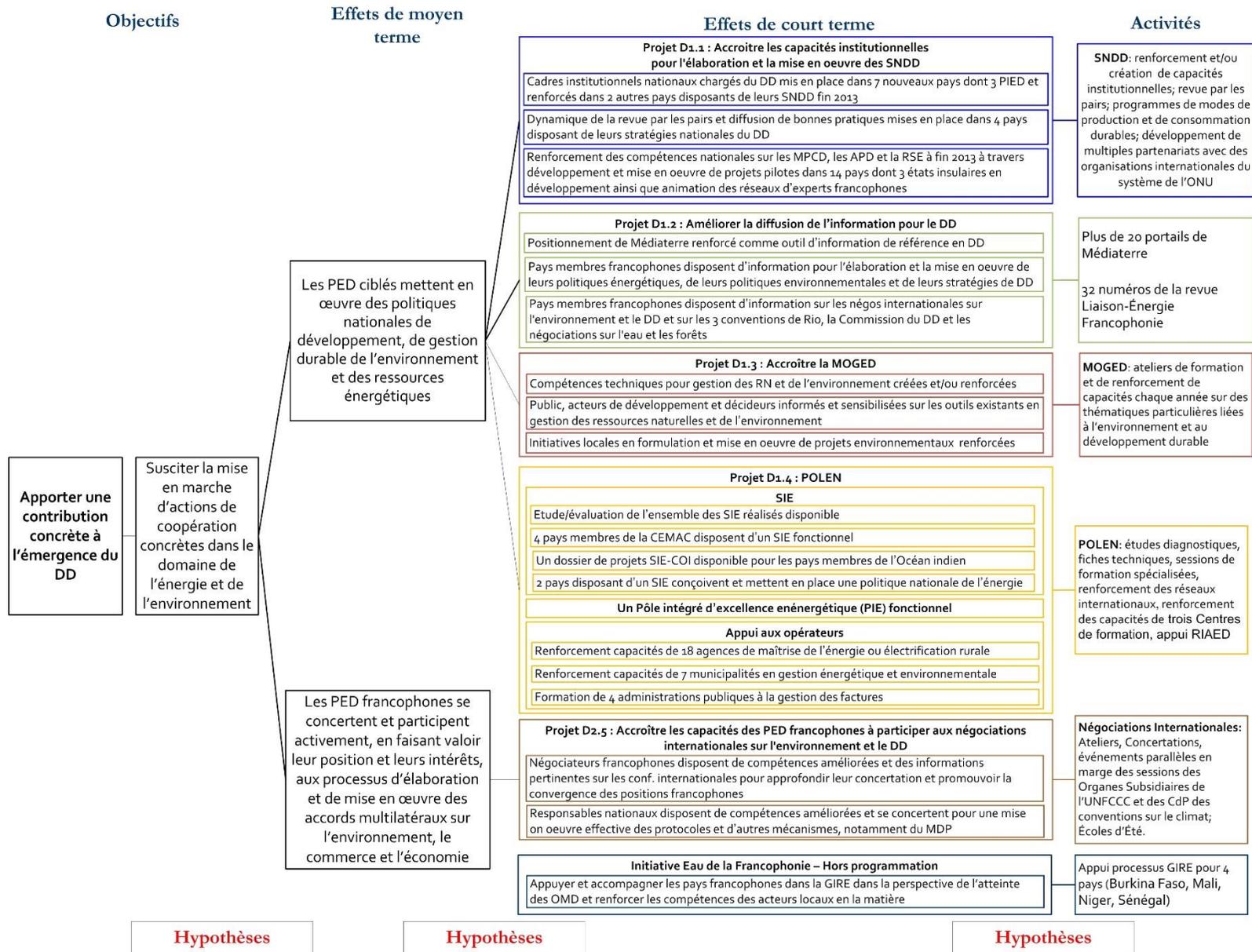
Une initiative hors programmation portant sur l'eau a également été mise en œuvre au cours de cette période 2010-2013 : l'Initiative-Eau de la Francophonie de l'OIF et de la Fondation Prince Albert II de Monaco (FPA2). Son objectif est d'appuyer et d'accompagner les pays francophones dans la gestion

---

<sup>4</sup> AUF, Université Senghor d'Alexandrie, AIMF, TV5 Monde

intégrée des ressources en eau (GIRE) dans la perspective de l'atteinte des OMD, et de renforcer les compétences des acteurs locaux en la matière.

La logique d'intervention de l'Institut, alignée sur le cadre d'intervention de l'IFDD présenté dans les TdR de l'évaluation, et reconstituée par l'équipe d'évaluation est la suivante.



## **PARTIE II – OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION**

### **1.1. Objectifs de l'évaluation**

L'évaluation des programmes de l'IFDD, sur la période 2010-2013, s'inscrit dans une période charnière au niveau international, suite aux jalons identifiés dans le cadre de la Déclaration commune « l'avenir que nous voulons » de la troisième Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable, « Rio+20 », tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012. Cette conférence avait pour objectif de dresser à nouveau le bilan des engagements pris lors du 1<sup>er</sup> Sommet de la Terre en 1992 et surtout d'obtenir un engagement renouvelé des états face aux multiples enjeux et besoins en termes de DD. Un résultat significatif de ce « Sommet de la Terre » est le lancement d'un processus devant conduire à l'établissement d'Objectifs du Développement Durable (ODD) qui prendront le relais des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont l'échéance est fixée pour 2015 et qui viseront à assurer un développement économique et social inclusifs ainsi qu'un environnement durable. A la date de réalisation de cette évaluation, le Groupe de travail ouvert sur les ODD de l'Assemblée générale des Nations Unies avait proposé une première liste de 17 ODD intégrant des aspects sociaux, économiques et environnementaux et reconnaissant leurs interrelations pour l'atteinte d'un DD dans toutes ces dimensions<sup>5</sup>.

Cette évaluation s'inscrit également à une période charnière de la Francophonie et de l'OIF, marquée par le passage à une nouvelle programmation quadriennale et un nouveau Cadre Stratégique à Moyen Terme (CSMT), en 2015, appelant par conséquent une réflexion sur l'évolution de la nature et du rôle de l'Institut ainsi que de ses missions.

L'IFDD représente un outil essentiel de l'OIF dans les domaines du DD, de l'énergie et de l'environnement. Tous deux se trouvent actuellement dans ce pas de temps qui pourrait leur permettre d'insérer leurs futures stratégies d'intervention, leurs initiatives et leurs actions dans cette dynamique et de tirer avantage de ces évolutions. Cette évaluation répond aux attentes et aux enjeux exprimés dans les Termes de référence (TdR) (présentés en Annexe 1) élaborés par l'OIF, ainsi qu'à la compréhension et la lecture qu'en a fait l'équipe lors de la préparation de la note de cadrage et de caractérisation, en tout début de processus et dont les éléments clés sont rappelés ci-dessous.

En effet, cette évaluation doit contribuer à analyser le rôle, le mandat, le positionnement et les missions actuels de l'IFDD vis-à-vis des évolutions récentes au niveau du contexte international mais également au sein de la Francophonie, et à identifier dans quelle mesure ils doivent être revus et redéfinis. Elle doit également contribuer à une réflexion plus globale sur l'évolution de la nature de l'Institut, de ses missions et de son rôle.

L'évaluation a à la fois un caractère rétrospectif et prospectif. L'analyse rétrospective porte une attention particulière à la pertinence des activités et programmes de l'IFDD, au cours de sa programmation 2010-2013, au regard des enjeux environnementaux, et des besoins et exigences des parties prenantes francophones. Sa structure organisationnelle, son positionnement au sein de l'OIF et ses moyens de fonctionnement sont également examinés, afin d'en analyser l'adéquation vis-à-vis des objectifs fixés, et des résultats attendus. Au regard du niveau d'atteinte de ses objectifs et de ses résultats, une analyse du niveau de performance de l'IFDD, de sa valeur ajoutée et de son avantage comparatif, mais également de sa complémentarité, avec les autres acteurs clés du DD est menée.

---

<sup>5</sup> Groupe de travail ouvert sur les ODD de l'Assemblée générale des Nations Unies. Introduction et propositions d'Objectifs et de cibles sur le développement durable pour l'agenda post 2015. 2 Juin 2014

L'analyse rétrospective contribue à une réflexion prospective quant à l'évolution de l'Institut vis-à-vis de : (i) son mandat et de ses champs d'intervention dans l'après Rio+20 ; (ii) son positionnement institutionnel au sein de l'OIF et l'articulation et le partage des rôles entre l'Institut et les autres directions de programme de l'OIF ; (iii) son fonctionnement organisationnel ; et (iv) ses stratégies, programmes et modes d'action à privilégier en faveur du DD au sein de l'OIF.

L'évaluation se penche sur l'ensemble des activités de l'Institut lors de la programmation 2010 – 2013 et sur l'ensemble des pays concernés par le programme, dans une perspective historique. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la place accordée à la jeunesse et la coopération avec la société civile sont par ailleurs abordées dans l'analyse proposée ci-dessous.

L'évaluation a été basée sur les questions évaluatives suivantes validées au préalable par le Comité de Pilotage (COFIL) de cette évaluation. Ces questions évaluatives couvrent les différents critères d'évaluation du Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (CAD/OCDE), à savoir : (i) la pertinence ; (ii) l'efficacité ; (iii) l'efficience ; (iv) les impacts ; et (v) la durabilité.

#### Analyse à dimension rétrospective

#### **Question évaluative 1 : Quelle a été la pertinence des activités et des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 aux regards des enjeux environnementaux et énergétiques, et des besoins et exigences des parties prenantes francophones ? (Pertinence)**

1. Dans quelle mesure les orientations stratégiques des activités et des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient-elles pertinentes avec d'une part les grands enjeux environnementaux et énergétiques dans une optique de DD et, d'autre part, le mandat, le rôle et les missions qui lui étaient assignés ? (*pertinence*)
2. Dans quelle mesure les activités et les programmes de l'Institut au cours de sa programmation 2010-2013 étaient-ils alignés avec les besoins, les priorités et les exigences en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD ? (*pertinence*)

#### **Question évaluative 2 : Quel a été l'apport de l'IFDD à l'atteinte des objectifs fixés, et des résultats attendus par l'OIF, et quels sont la valeur ajoutée et l'avantage comparatif de l'Institut par rapport à d'autres acteurs clés du DD ? (efficacité, impacts et durabilité)**

3. Quelle est la contribution de l'Institut et quel est le niveau d'atteinte de ses objectifs et résultats ? (*efficacité, durabilité, impact*)
4. En prenant en considération son évolution et sa programmation 2010-2013, quels sont la spécificité, la valeur ajoutée, l'avantage comparatif et la complémentarité de l'IFDD et de ses interventions en comparaison de ceux des autres acteurs clés du DD ? (*efficience et efficacité*)

#### **Question évaluative 3 : La structure organisationnelle de l'IFDD, son positionnement au sein de l'OIF et ses moyens de fonctionnement (financements, budgets programmes et structures administratives) sont-ils efficaces pour s'assurer de la mise en œuvre de ses programmes ? (efficience)**

5. Les moyens de l'IFDD et son dispositif institutionnel et organisationnel ont-ils permis la mise en œuvre efficace de ses programmes ? (*efficience*)
6. L'IFDD est-il doté d'un système de veille et de suivi et d'une flexibilité organisationnelle suffisants pour rester innovant sur les thématiques – en constantes mutations – qui touchent au DD ? (*efficience*)

## Analyse à dimension prospective

**Question évaluative 4 : Comment l'IFDD doit-il évoluer (mandat, champ d'intervention, positionnement au sein de l'OIF, dispositif organisationnel, moyens, expertise et modes d'action) au regard de l'évolution des enjeux de DD en constante mutation ? (pertinence, efficacité et efficacie)**

7. À la lumière de la spécificité, de la valeur ajoutée et de l'avantage comparatif identifiés pour l'Institut, et de l'évolution des enjeux de DD, quelle pourrait être l'évolution du mandat et du champ d'intervention de l'IFDD dans l'après Rio+20 ? (*pertinence*)
8. Quel devrait être le positionnement de l'Institut au sein de l'OIF et quels devraient être l'articulation et le partage des rôles entre l'Institut et les autres directions de programme de l'OIF ? (*efficacité*)
9. Quelles sont les évolutions à apporter au dispositif organisationnel, aux moyens, à l'expertise et aux modes d'action pour permettre à l'Institut de répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD ? (*efficacité, efficacité et durabilité*)

## **1.2. Méthodologie de l'évaluation**

Cette évaluation a compris quatre étapes principales.

### Étape 1 : Phase de structuration et de documentation

Une réunion de lancement avec le COPIL a été organisée au démarrage de l'évaluation. Elle a eu pour objectif de consolider la compréhension des attentes spécifiques liées à l'évaluation, et d'en clarifier la portée mais également de présenter les différents interlocuteurs, de s'entendre sur les aspects pratiques et techniques du déroulement du mandat, sur les objectifs de ce dernier, le calendrier préliminaire et les méthodes de communication à privilégier.

Sur la base des données préliminaires, collectées à travers la revue documentaire et des premiers entretiens, l'équipe d'évaluation a élaboré une première version de la note de caractérisation et de cadrage (livrable n°1) qui a inclus une note contextuelle, la méthodologie d'évaluation, la reconstitution de la logique d'intervention de l'IFDD, et une matrice d'évaluation référentielle. Cette matrice a été utilisée en tant qu'outil d'analyse opérationnelle. Elle comprend les questions évaluatives, les sous-questions, les éléments d'appréciation, les indicateurs, les sources d'information et les méthodes de collecte. La matrice a ensuite été complétée lors de l'étape d'analyse des données par les constats, l'analyse, les conclusions ainsi que les propositions de recommandations (la matrice référentielle complétée est présentée en Annexe 2).

La note de caractérisation et de cadrage a inclus également une méthodologie précise d'échantillonnage des pays qui ont fait l'objet de visites de sites et qui ont été choisis selon différents critères de sélection, une liste des personnes et organisations à rencontrer ainsi que des guides d'entretiens. Un calendrier final y était également proposé, ainsi qu'un programme provisoire de mission.

Une seconde réunion avec le COPIL, dite de restitution et de validation de la note de caractérisation et de cadrage, s'est tenue le 3 février 2014, afin de recueillir les avis sur son contenu. Les commentaires reçus ont permis de finaliser le document.

## Étape 2 : Mise en œuvre de la démarche d'évaluation – phase de collecte des données

La seconde étape a eu pour finalité principale de recueillir et de synthétiser l'information nécessaire à l'évaluation. Cette information a été collectée à travers une revue approfondie de la documentation mises à la disposition de l'équipe d'évaluation. Cette documentation a porté sur la gouvernance de l'IFDD, la gestion institutionnelle, la planification stratégique et le suivi-évaluation. Une liste des documents revus est fournie en Annexe 4. Une revue documentaire a également été réalisée pour les trois pays sélectionnés pour les visites pays, à savoir le Burkina Faso, le Gabon et le Togo, informant ainsi les missions de terrain.

Sur la base de la liste de personnes-ressources transmise par l'IFDD et la DPE à l'équipe d'évaluation, une liste définitive des personnes à contacter a été présentée dans la note finale de caractérisation et de cadrage. Les sept catégories d'interlocuteurs comprennent :

- 1) Les cadres et spécialistes de programme de l'OIF et de l'IFDD ;
- 2) Les points focaux et les bénéficiaires directs des interventions appuyées par l'IFDD (Ministères, Commissions Nationales du DD, Agence Energie, etc.) ;
- 3) Les organisations internationales et régionales et partenaires internationaux (Union économique et monétaire Ouest-Africaine [UEMOA], Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale [CEMAC], Banque Ouest-Africaine de développement [BOAD], Fonds pour l'Environnement Mondial [FEM], Agence française de développement [AFD], Ministère des affaires étrangères [MAE], Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [ADEME], etc.) ;
- 4) Les experts et membres du Conseil d'Orientation (CO) ;
- 5) Les organismes de recherche, universités partenaires et opérateurs ;
- 6) La société civile ; et
- 7) Le secteur privé.

Des entretiens individuels ont ensuite été organisés avec le personnel clé de l'IFDD à Québec, et celui des directions de l'OIF, des opérateurs de la Francophonie (Association Internationale des Maires Francophones [AIMF], Université Senghor) et des partenaires français à Paris (Ministère français de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, ADEME, Fonds Français pour l'Environnement Mondial [FFEM]). Les partenaires à Québec (Ministère de l'énergie et des ressources naturelles [MRN], Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs [MDDEP], Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du gouvernement du Québec [MRIFCE]) et à Bruxelles (Institut Fédéral du Développement Durable) ont également été rencontrés.

Des entretiens téléphoniques ont été réalisés avec certains membres du CO de l'IFDD, des PTF (Programme des Nations Unie pour l'Environnement [PNUÉ], Programme des Nations Unie pour le Développement [PNUD], FEM, CEMAC), et autres partenaires de l'IFDD tels que le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale [SIFÉE], l'Université du Québec à Chicoutimi, le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le DD, Énergies 2050, Réseau Action-Climat France, et le Conseil patronal de l'environnement du Québec.

Sur la base d'un échantillonnage suivant des critères précis et présenté dans la note de caractérisation et de cadrage, le Burkina Faso, le Togo et le Gabon ont été sélectionnés au sein des régions sahélienne, Golfe de Guinée et Afrique centrale pour réaliser des visites pays.

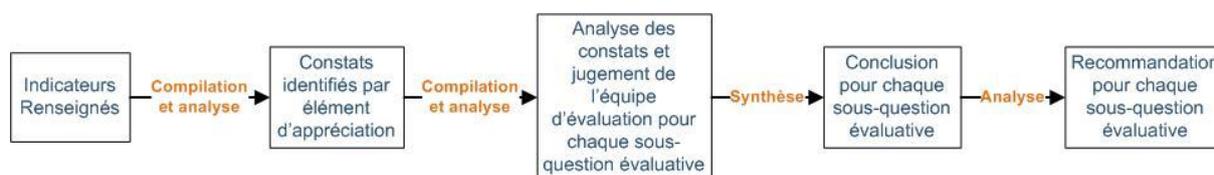
Les missions terrain ont eu lieu du 3 au 7 mars 2014 pour le Togo et le Burkina Faso et durant la semaine du 17 mars pour le Gabon. Dans chaque pays, entre 20 et 25 parties prenantes ont été

rencontrées y compris des représentants du gouvernement, de la société civile, des PTF, du milieu universitaire et de la recherche, et du secteur privé. Des entretiens semi-structurés ont été conduits, sur la base de protocoles d'entretien préalablement définis et validés dans la note de cadrage et de caractérisation. Les questions ont été posées en fonction de la catégorie à laquelle appartenait l'interlocuteur, et selon son degré de familiarité avec les programmes de l'IFDD. Les entretiens ont été, pour la majorité, individuels, et parfois lors de rencontres, à deux voire trois personnes. Au total, l'équipe d'évaluation s'est entretenue dans le cadre de cet exercice, avec 120 personnes. La liste des personnes rencontrées est fournie en Annexe 3.

### Étape 3 : Phase d'analyse

Une analyse approfondie a été effectuée afin de s'assurer que toute l'information nécessaire avait bien été collectée. La matrice référentielle a été complétée grâce aux données provenant de la revue documentaire, des entretiens et des visites pays. Les informations collectées ont permis de renseigner chacun des indicateurs définis, puis d'établir des constats pour les différents éléments d'appréciation également définis, d'effectuer une analyse et de porter un jugement en tant qu'évaluateurs puis de tirer des conclusions pour chacune des sous-questions évaluatives et de proposer un certain nombre de recommandations. Les recommandations retenues ont été co-construites avec l'IFDD, lors d'un atelier participatif organisé le 05 mai 2014, à Québec. La matrice a permis de reconstituer le cheminement suivi par les évaluateurs qui ont donc formulé leurs constats sur la base des indicateurs renseignés, puis leurs conclusions sur la base des constats et enfin les recommandations sur la base des conclusions formulées. Le schéma ci-dessous donne un aperçu de ce cheminement.

**Schéma 1 – Cheminement de l'analyse de l'évaluation**



### Étape 4 : Phase de rédaction

Suite à l'organisation de l'atelier de co-construction des recommandations, l'équipe d'évaluation a préparé un rapport intitulé « Rapport final provisoire ». Les commentaires reçus sur cette version provisoire ont été pris en compte et intégrés dans le rapport final d'évaluation qui sera présenté à un Comité de pilotage élargi dans le cadre d'une réunion de restitution, qui aura lieu début juillet 2014. Une présentation powerpoint sera préparée à cette fin.

## **1.3 Limites de l'évaluation**

Bien qu'ayant eu accès à une documentation riche et variée et rencontré ou s'être entretenue par téléphone avec plus d'une centaine de personnes-ressources, l'équipe d'évaluation souhaiterait faire part des limites rencontrées durant sa mission. En effet, la majorité des rapports mis à sa disposition a plutôt rendu compte des activités mises en œuvre par l'IFDD que des résultats obtenus en termes d'effets voire d'impacts suite à ses interventions (les rapports ne sont pas tous présentés selon une approche de Gestion axée sur les résultats-GAR), rendant ainsi plus difficile la mesure des performances de l'IFDD, selon les critères du CAD/OCDE retenus. L'estimation notamment de l'importance de la contribution pouvant lui être attribuée dans l'atteinte de certains des résultats, sachant que l'Institut intervient souvent en partenariat avec d'autres acteurs du développement, n'a

pas toujours été aisée à définir. Par ailleurs, les contraintes budgétaires ayant limité les visites de terrain à trois pays africains, ont réduit également la possibilité d'obtenir des témoignages plus nombreux et diversifiés d'une part et de vérifier de visu les assertions factuelles figurant dans les rapports préparés dans les autres pays bénéficiaires.

## PARTIE III – CONSTATS

### 3.1. Pertinence

#### 3.1.1. Niveau d'alignement avec les grands enjeux et priorités de développement durable

A la lumière du Chapitre 2 de l'Agenda 21 qui est axé sur la coopération internationale visant à accélérer un DD dans les PED et à élaborer des politiques nationales connexes et des autres domaines d'activités tels que présentés dans le tableau ci-dessous, l'équipe d'évaluation constate que les orientations stratégiques de l'IFDD sont bien alignées avec les enjeux du DD tels qu'ils y sont définis. En effet, un EMT sur deux et quatre programmes sur cinq y répondent directement. En effet, dans l'Agenda 21, il n'est pas fait explicitement mention de la participation/négociation aux Accords multilatéraux sur l'environnement qui est l'objectif de l'EMT D2.

**Tableau 1 - Domaines d'activités mentionnés dans l'Agenda 21**

Domaines d'activités mentionnés dans l'Agenda 21	
3A	Permettre aux pauvres d'avoir des moyens d'existence durables
4B	Elaboration de politiques et stratégies nationales propres à encourager la modification des modes de production et de consommation insoutenables à terme
8A	Intégration de l'environnement et du développement aux niveaux de l'élaboration des politiques, de la planification et de la gestion

En ce qui concerne les cibles 7A et 7D de l'OMD7 telles que présentées dans le tableau ci-dessous, le constat est similaire au précédent, c'est-à-dire qu'un EMT sur deux et les objectifs de quatre programmes sur cinq ainsi que ceux de l'I-Eau s'alignent avec les cibles définies. La participation aux Accords multilatéraux sur l'environnement ne fait pas non plus partie de ces cibles. Par conséquent, l'EMT D2 ne correspond donc pas aux cibles 7A et 7D de l'OMD7.

**Tableau 2 – Cibles 7A et 7D de l'OMD7**

Cibles 7A et 7D de l'OMD7	
7A	Intégrer les principes du DD dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales
7D	Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis

L'EMT D1 et les programmes D1.1, D1.3, D1.4 et les objectifs de l'I-Eau sont alignés avec les 4 enjeux identifiés dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le DD, à savoir (i) l'élimination de la pauvreté, (ii) la modification des modes de consommation et de production non viables, (iii) la protection et gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social, et (iv) la protection et gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social. Le programme D1.2. (INFO/DD), à travers Médiaterre, répond au paragraphe 52 du Plan d'action de Johannesburg qui recommande « d'aider les PED et les pays en transition à réduire le fossé numérique, à créer des possibilités dans le domaine du numérique et à tirer parti des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication pour le

développement »<sup>6</sup>. Par ailleurs, l'EMT D2 et le programme D2.5 sont alignés avec la volonté de promouvoir une bonne gouvernance au niveau national et international. Les orientations stratégiques de l'IFDD sont donc très bien alignés avec les enjeux de DD tels que définis dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le DD tenu à Johannesburg en 2002.

Seules les interventions appuyées dans le cadre des modes de production et de consommation durables, des achats publics durables et de responsabilité sociétale à travers le programme D1.1 correspondent à l'une des priorités thématiques identifiées lors des sessions 18 et 19 de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD) (transport, produits chimiques, gestion des déchets, secteur minier, et modes de consommation et de production durables). Les orientations stratégiques de l'IFDD sont donc faiblement alignées avec les enjeux de DD tels que définis dans les comptes rendu des sessions de la CDD.

La grande majorité des acteurs rencontrés dans le cadre de cette évaluation (plus de 95%) juge que les orientations stratégiques de l'IFDD telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes sont très bien alignées avec les grands enjeux et priorités de DD, tels que mentionnés ci-dessus. Les acteurs rencontrés font notamment référence pour qualifier cet alignement: i) aux appuis à l'intégration de l'environnement et du DD dans les politiques et stratégies nationales ; ii) à la mise à disposition d'information et de connaissances sur le DD en français ; et iii) au renforcement des capacités sur les aspects de droit environnemental, d'évaluation environnementale et d'économie de l'environnement.

Enfin, plusieurs références sont faites à ces enjeux dans le CSD et le document d'Architecture de programmation et de résultats 2010-2013 de l'OIF.

**La majorité (entre 50 et 74%) des orientations stratégiques de l'IFDD sur la période 2010-2013 est donc alignée avec les grands enjeux et priorités de DD.**

### 3.1.2. Niveau d'alignement avec les grands enjeux et priorités environnementaux

La mise en place de politiques nationales de développement, de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement et l'application des outils reconnus en ces domaines (EMT D1) s'alignent bien avec les grands enjeux environnementaux tels que définis dans le 4<sup>ème</sup> rapport « L'avenir de l'environnement mondial » du PNUE (GEO4). A travers le programme D1.1 (SNDD), le programme D1.2 (INFO/DD) et le programme D1.3 (MOGED), les appuis de l'IFDD contribuent à améliorer la gestion durable des ressources naturelles et par conséquent à fournir une réponse à ces enjeux. L'appui à la mise en place de politiques énergétiques (programme D1.4) doit contribuer à l'intégration des aspects atténuation dans les politiques de développement. Les objectifs de l'I-Eau hors programmation sont alignés avec le nécessaire renforcement de la GIRE. Il faut relativiser le fait que le renforcement de la participation aux processus de négociations internationales sur l'environnement ne soit pas l'un des enjeux identifiés dans cette 4<sup>ème</sup> édition, cette dernière se focalisant beaucoup plus sur les ressources naturelles que sur les processus institutionnels. En définitif, l'équipe d'évaluation constate par conséquent que les orientations stratégiques de l'IFDD sont bien alignées avec les enjeux environnementaux tels que définis dans la 4<sup>ème</sup> édition de « L'avenir de l'environnement mondial » du PNUE.

L'I-Eau hors programmation est quant à elle, parfaitement alignée avec la cible 7C de l'OMD7 telle que présentée dans le tableau ci-dessous. Par ailleurs, la protection de la Biodiversité (BD) a été mise

---

<sup>6</sup> ONU. Rapport du Sommet mondial pour le développement durable Johannesburg (Afrique du Sud). 26 août-4 septembre 2002. New York. p. 8

au centre des préoccupations des chefs d'états et de gouvernement lors de la déclaration de Montreux d'octobre 2010. Dans le cadre de cette déclaration, les chefs d'états se sont engagés à mettre en œuvre des instruments relatifs à la conservation et l'utilisation durable de la BD. A travers le programme D1.1. (SNDD) et le programme D1.3. (MOGED), les appuis de l'IFDD contribuent à améliorer la gestion durable des ressources naturelles et par conséquent à réduire la perte de BD. A travers le programme D1.2 (INFO/DD), le site Médiaterre dispose d'un portail sur la BD et d'un portail sur l'eau distillant l'actualité sur ces thématiques. Par ailleurs, l'EMT D2 et le programme D2.5 visent à renforcer les capacités des pays francophones en développement à participer aux négociations internationales sur l'environnement et le DD, y compris la Convention des Nations Unies sur la Biodiversité (CBD). Ils permettent donc de renforcer le positionnement des pays francophones lors des négociations sur la BD et par conséquent d'en renforcer les bénéfices possibles de l'application des décisions issues de la CBD en termes de conservation de la BD. L'équipe d'évaluation constate par conséquent que plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD sont alignées avec les cibles 7B et 7C de l'OMD7.

**Tableau 3 – Cibles 7B et 7C de l'OMD7**

**Cibles 7B et 7C de l'OMD7**

7A Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte

7D Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

Les programmes D1.1 (SNDD), D1.2 (INFO/DD) et D1.3 (MOGED) doivent contribuer à proposer et diffuser de nouvelles réponses innovantes aux fins du DD et à s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la dégradation de l'environnement, enjeux environnementaux identifiés dans le 4<sup>ème</sup> bilan du FEM. La nécessité de nouvelles réponses innovantes pour atteindre les cibles et objectifs aux fins d'un DD passe par une collaboration accrue à l'échelle internationale et par conséquent la facilitation des processus de négociation internationaux. Les objectifs de l'I-Eau hors programmation sont quant à eux alignés avec la nécessité de poursuivre la promotion de la GIRE telle que précisé dans ce 4<sup>ème</sup> bilan du FEM. L'équipe d'évaluation constate par conséquent que les orientations stratégiques de l'IFDD sont très bien alignées avec les enjeux environnementaux tels que définis dans ce 4<sup>ème</sup> bilan du FEM.

La grande majorité des personnes rencontrées estime que les orientations stratégiques de l'IFDD telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes sont très bien alignées avec les grands enjeux et priorités environnementaux. Les acteurs rencontrés font notamment référence pour qualifier cet alignement à : (i) l'appui à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, (ii) au renforcement des connaissances des textes juridiques qui régissent cette gestion durable, (iii) l'intérêt porté par les programmes de l'IFDD sur les thématiques de conservation de la BD, de lutte contre la désertification, de gestion de l'eau, et (iv) l'appui à la mise en place de politique énergétique pour proposer des alternatives à la surexploitation de la biomasse en tant que première source d'énergie.

Enfin, plusieurs références sont faites à ces enjeux environnementaux dans la définition de la programmation de la mission D de l'OIF dans le document d'Architecture de programmation et de résultats 2010-2013 de l'OIF.

**La grande majorité (plus de 75%) des orientations stratégiques des programmes de l'IFDD est donc très bien alignée avec les grands enjeux et priorités environnementaux.**

### 3.1.3. Niveau d'alignement avec les grands enjeux et priorités énergétiques

A travers le programme D1.4 les appuis de l'IFDD visent à développer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques énergétiques à travers notamment la mise en place de Systèmes d'information énergétique (SIE), la mise en place de Pôles intégrés d'excellence énergétique (PIE), et des appuis aux opérateurs. Les orientations stratégiques de ce programme de l'IFDD, telles que définies dans son EMT, sont donc très bien alignées avec la nécessité de rééquilibrer les ambitions sur la base de la mise à disposition d'information énergétique, cette information devant également contribuer à élaborer des cadres politiques et réglementaires souples. La mise en place d'un PIE doit permettre d'encourager les transferts de technologie et de capitaliser sur les leçons de l'expérience acquise en matière de déploiement des Energies renouvelables (ER) et d'efficacité énergétique (EE). Enfin, l'appui aux opérateurs doit contribuer à améliorer les structures de gouvernance et les processus de prise de décision.

Par ailleurs, dans le cadre du programme D1.2 (INFO/DD), les appuis de l'IFDD visent à mettre à disposition de l'information pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques énergétiques, notamment à travers la publication périodique du Bulletin Liaison Énergie Francophonie (LEF) et l'animation du portail énergie du site Médiaterre. Ceci s'aligne avec la nécessité de tirer les leçons du déploiement des ER et d'EE.

Dans le cadre de l'appui à la participation des pays francophones en développement aux négociations internationales sur le climat, les enjeux énergétiques occupent une place prépondérante, notamment en ce qui a trait à l'atténuation des émissions de Gaz à effet de serre (GES). Ces appuis sont donc pertinents avec cet enjeu de réduction des émissions de GES du secteur énergétique.

Enfin, bien que les outils de gestion de l'environnement diffusés à travers le programme D1.3 (MOGED) ne ciblent pas explicitement le secteur de l'énergie, ces outils peuvent être adaptés et utilisés dans le secteur énergétique.

La majorité des acteurs rencontrés estime que l'IFDD est un partenaire stratégique dans le domaine de l'énergie, disposant d'une grande expérience dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, et de l'EE en particulier. Selon certaines personnes rencontrées, les interventions de l'IFDD s'alignent sur les

#### Encadré 1 – Grands enjeux et priorités énergétiques

Selon le Conseil Mondial de l'Énergie (CME), l'Accord de Copenhague (2009) dans le cadre des négociations autour de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a placé la politique de l'énergie au centre des débats sur le DD. Le CME préconise de développer une nouvelle gouvernance autour de politiques énergétiques durables qui assureraient :

- La sécurité d'approvisionnement énergétique : nécessité d'investir dans de nouvelles sources d'énergie et de nouvelles infrastructures ;
- La protection de l'environnement et CC : Secteur énergétique responsable de 60 % des émissions de GES et d'une grande partie de la pollution atmosphérique ; et
- L'équité énergétique, l'énergie étant indissociable du développement.

Selon le CME, la recherche d'un développement énergétique durable doit être au cœur de toute politique de l'énergie. Les décideurs politiques doivent entre autres :

- Rééquilibrer les ambitions stratégiques à la lumière des objectifs de développement énergétique durable, par un examen en toute transparence des compromis à réaliser ;
- Élaborer des cadres politiques suffisamment souples pour répondre aussi bien aux perturbations stratégiques du marché qu'aux évolutions tactiques dans certains secteurs où les choses vont très vite ;
- Encourager les transferts de technologies et les partenariats, en faisant appel aux compétences et aux financements étrangers ;
- Renforcer les cadres réglementaires qui soutiennent le développement de nouvelles infrastructures ;
- Tirer des leçons de l'expérience de plus en plus vaste acquise en matière de déploiement des ER et d'EE ;

lignes directrices de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) et sur des thèmes d'actualité, à la pointe des priorités. La grande majorité de ces acteurs (plus de 75%) estime que les orientations stratégiques de l'IFDD telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes sont bien alignées avec les grands enjeux et priorités énergétiques, dont :

- La mise en place de SIE ;
- La mise à disposition d'information sur l'EE et l'ER en français ;
- Le renforcement des capacités sur les aspects d'EE (formation continue sur l'énergie à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement de Ouagadougou [2IE]) et de transition énergétique (formation transition énergétique pour les professionnels du bâtiment à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme [EAMAU]) ; et
- La mise à disposition d'outil de maîtrise de l'énergie.

Quelques références ont été faites aux enjeux énergétiques dans la définition de la programmation de la mission D de l'OIF dans le document d'Architecture de programmation et de résultats 2010-2013.

**L'ensemble des orientations stratégiques des programmes de l'IFDD était donc aligné avec les grands enjeux et priorités énergétiques.**

#### 3.1.4. Niveau d'alignement avec les statuts de l'IFDD

Les 2 EMT et les 5 ECT correspondants s'alignent bien avec les 2 missions assignées à l'IFDD telles que définies dans les statuts de l'IEPF en 2010 et présentées dans la partie I de ce rapport qui présente l'IFDD. Les orientations stratégiques et les ECT visés par les 5 programmes de l'IFDD doivent concourir à renforcer les capacités des acteurs du développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le DD. Le développement de partenariats est plutôt intégré d'une façon transversale au sein de ces 5 programmes, notamment à travers l'organisation d'ateliers régionaux, le processus de revue par les pairs des SNDD, le portail Méditerranée et la publication du LEF, l'appui aux négociateurs francophones et la préparation des négociations.

Cependant, sous un certain angle, les programmes de l'IFDD ont été au-delà de ce que préconisaient ses statuts, par exemple l'appui aux processus d'élaboration des SNDD dans plusieurs pays, la mise en place des SIE, la réalisation de forages et latrines dans le cadre de l'Eau (bien que cette Initiative ne relève plus de l'Institut depuis 2013), etc.

La majorité des acteurs rencontrés juge que les orientations stratégiques de l'IFDD telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes sont alignées avec les statuts adoptés pour l'IEPF lors de la 26<sup>ème</sup> conférence ministérielle de la Francophonie en octobre 2010. Selon les acteurs rencontrés, les interventions et les appuis correspondent à son statut. L'Institut accompagne les pays, élabore de la documentation et des publications en français, assure une veille et se focalise sur le développement/renforcement des capacités.

**La grande majorité des orientations stratégiques des programmes de l'IFDD est donc alignée avec les statuts de l'IEPF, tout en soulignant que certaines d'entre elles ont couvert un champ légèrement plus large que celui préconisé dans ses statuts.**

#### 3.1.5. Niveau d'alignement avec les besoins et les priorités des parties prenantes francophones en matière de promotion du DD

Tel que présenté dans le graphique 1, environ 70% des personnes rencontrées jugent que les orientations stratégiques des programmes de l'IFDD telles que stipulées dans les EMT de la mission

D et les ECT de ses programmes sont très bien alignées avec les besoins et priorités des parties prenantes francophones, 18% jugent qu'elles sont bien alignées, 10% qu'elles sont moyennement alignées et moins de 2% qu'elles sont faiblement alignées.

Pour la majorité des personnes rencontrées (entre 50 et 75%), les interventions répondent bien aux demandes des pays et

sont assez « *country-driven* ». L'IFDD est perçu comme l'unique portail francophone sur les questions de DD. Ces interventions sont généralement bien alignées avec les besoins et les priorités nationales, que ce soit dans les domaines énergétiques, la gestion durable des ressources naturelles, la promotion du DD et de l'environnement dans les processus stratégiques nationaux, l'évaluation environnementale, le renforcement des capacités institutionnelles et la mise à disposition d'information sur le DD en français. Bien entendu, ce niveau d'alignement varie en fonction des pays, de leur niveau de développement et de la place accordée aux questions de DD, d'environnement et d'énergie dans les stratégies de développement nationales.

Cependant, l'IFDD ne peut répondre à tous les besoins et demandes exprimés par les pays membres, compte tenu des moyens d'action dont il dispose.

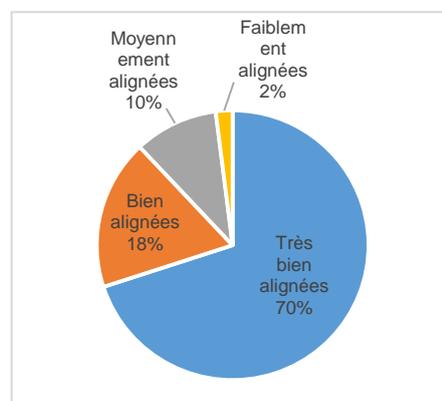
Par ailleurs, une minorité de personnes a mentionné des priorités plus importantes pour les parties prenantes francophones que celles appuyées par l'IFDD (notons ici que ces priorités dépassent généralement les missions assignées à l'IFDD dans le cadre de ces statuts), notamment concernant des appuis plus concrets tels que par exemple, des initiatives de reforestation, ou encore des alternatives à l'utilisation de la biomasse en tant que source d'énergie. Selon ces acteurs, il manque au sein des programmes de l'IFDD des appuis plus concrets au niveau local et communautaire pour donner notamment plus de visibilité à des initiatives locales réussies.

La faible implication de la société civile au sein des interventions et des appuis de l'IFDD est par ailleurs mentionnée par plusieurs acteurs rencontrés. Pour ces acteurs, les orientations stratégiques des programmes de l'IFDD telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes ne prennent pas suffisamment en compte les préoccupations et les considérations de la société civile nationale et locale.

Une minorité d'acteurs rencontrés (entre 25 et 50%) estime également que les orientations stratégiques des programmes de l'IFDD telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes manquent d'accompagnement continu dans le temps. Les interventions ont tendance à être perçues comme ponctuelles. Selon ces derniers, les interventions de l'IFDD sont plutôt basées sur une approche d'offre et de planification interne de l'IFDD sur la base de la programmation validée et adoptée lors des sommets de la Francophonie, et ne répondent pas par exemple au besoin évolutif d'accompagnement des pays en marge de ces Sommets. Selon eux, l'IFDD ne dispose pas d'un mécanisme clair et précis d'identification des besoins en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale.

Par ailleurs, certaines interventions, plus particulièrement celles concernant les appuis aux processus institutionnels, manquent d'un ancrage institutionnel à un niveau décisionnel élevé et ne s'inscrivent donc pas dans les grandes priorités gouvernementales. Ceci est en particulier vrai pour certains

Graphique 1 – Avis des acteurs rencontrés sur le niveau d'alignement avec les priorités des parties prenantes



appuis à des processus d'élaboration des SNDD, qui, bien que des documents stratégiques aient été élaborés et validés lors d'ateliers nationaux, apparaissent comme des documents annexes, peu ou pas alignés avec les stratégies et politiques cadres au niveau national et pas adoptés par les instances décisionnelles de haut niveau (Conseil des Ministres notamment).

Le tableau ci-dessous présente des exemples d'appuis apportés par l'IFDD correspondants aux besoins et priorités exprimés par les parties prenantes francophones, ainsi que des exemples de besoins divergeant des appuis apportés par l'IFDD. Des exemples d'appui de l'IFDD ne correspondant pas aux besoins exprimés n'ont pas été identifiés.

**Tableau 4 – Exemples d'appuis de l'IFDD correspondant aux besoins et priorités exprimés par les parties prenantes francophones et exemples de besoins divergeant des appuis apportés**

Exemples d'appuis correspondant aux besoins exprimés par les parties prenantes francophones	Exemples de besoins divergeant des appuis apportés par l'IFDD
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise à disposition d'informations en français sur les questions d'énergie, d'environnement et de DD, d'une manière centralisée sur un ou plusieurs sites web, ou distribuées, soit en version papier soit en version électronique via des listes de diffusion ;</li> <li>• La mise à disposition des pays d'outils nécessaires pour l'élaboration de leur SNDD d'une part (guide méthodologique, grille d'analyse DD) et pour l'intégration des aspects liés au DD dans les politiques sectorielles ;</li> <li>• La préparation des délégations des pays francophones en vue/en marge des réunions sur les négociations internationales relatives aux conventions environnementales (information sur les enjeux et concertation pour la recherche de positions communes) ;</li> <li>• La planification dans le domaine de l'énergie ; et</li> <li>• Le renforcement des capacités notamment sur les aspects d'évaluation environnementale, d'économie et de politique de gestion des ressources naturelles, de transition énergétique, d'EE, de droit de l'environnement, d'éducation environnementale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnement à travers une vision DD des processus décisionnels de haut niveau de développement et de réduction de la pauvreté (pour certains pays seulement) ;</li> <li>• Des appuis continus dans le temps pour le développement des capacités (à travers par exemple l'identification et l'accompagnement d'un plan de formations ministériel annuel) et l'accompagnement des pays en marge des négociations internationales ;</li> <li>• Le renforcement de la collaboration avec les pays anglophones, la promotion auprès d'eux d'une vision du DD mais sans isoler la Francophonie d'opportunités de collaboration ;</li> <li>• Des appuis plus concrets au niveau local et communautaire, sous la forme de mise en œuvre d'activités concrètes ; et</li> <li>• Le renforcement de l'implication de la société civile nationale et locale dans les processus DD au niveau national et local.</li> </ul>

Selon les interlocuteurs rencontrés, l'IFDD n'a mis en œuvre que peu d'actions concrètes en matière de genre, sa prise en compte se limitant le plus souvent à veiller à ce que les femmes soient représentées ou participent à ses activités (formations notamment). Cependant, des actions conjointes ont existé avec le programme GENRE de l'OIF sur des sujets spécifiques tels que Femmes et Changements climatiques (Projet Négociations internationales), la prise en compte du genre dans l'évaluation environnementale (Projet MOGED) et un portail Genre a été créé dans Méditerranée.

En ce qui concerne les jeunes, les actions les plus citées sont les suivantes:

- Le Forum International Jeunesse et Emplois verts organisé à Niamey par l'OIF, l'association CONFESJES et le gouvernement nigérien, dans le cadre des activités préparatoires à Rio+20 et qui a réuni 100 jeunes internationaux et 250 nigériens. Deux recommandations sur l'eau et l'assainissement ont été portées par le Président du Niger à Rio+20 ;
- L'appui à la conférence nationale de la jeunesse pour l'eau au Togo en août 2013 ;

- L'accompagnement d'associations de jeunes dans la mise en œuvre de 7 micro-projets liés à l'eau et assainissement au Togo, Niger, Ghana, associations identifiées lors de la conférence TUNZAFRICA 2013 en septembre 2013 ;
- Des jeunes participent régulièrement aux Conférences des Parties (CDP) des conventions dans le cadre du programme D2.5.

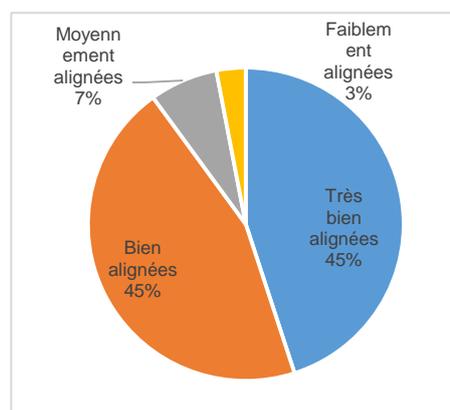
**La majorité des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 est donc bien alignée avec les besoins et les priorités des parties prenantes francophones en matière de promotion du DD, bien que certains bénéficiaires estiment que ces programmes n'ont permis de répondre qu'à certaines des priorités exprimées et que les interventions appuyées par l'IFDD manquent de continuité et dans certains cas d'un ancrage institutionnel à un haut niveau pour répondre pleinement aux besoins des pays membres.**

3.1.6. Niveau d'alignement avec les types d'appui recherchés par les différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable

Tel que présenté dans le graphique 2, 45% des acteurs rencontrés estiment que les orientations stratégiques de l'IFDD telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes sont très bien alignées avec les types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones, alors que 45% estiment qu'elles sont bien alignées, 7% qu'elles sont moyennement alignées et 3% qu'elles sont faiblement alignées.

Cependant, un peu moins de 50% des personnes ayant répondu à cette question estiment que certains types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones ne sont pas couverts. Les types d'appuis apportés et ceux n'ayant pas été couverts en fonction des attentes des parties prenantes francophones sont présentés dans le tableau ci-après.

Graphique 2 – Avis des acteurs rencontrés sur le niveau d'alignement avec les types d'appui recherchés



**Tableau 5 – Types d'appuis apportés correspondant aux attentes des parties prenantes francophones et types d'appuis non couverts**

Types d'appuis apportés correspondant aux attentes des parties prenantes francophones	Types d'appuis recherchés par les parties prenantes francophones non couverts
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mobilisation efficiente d'expertise technique francophone de haut niveau et de pointe sur des thématiques variées ;</li> <li>• La diffusion d'information pertinente, bien que ne touchant pas tous les publics clés, sur des supports papiers ou numériques ;</li> <li>• Le renforcement des capacités, que ce soit à travers des ateliers/formations ponctuelles, à travers des formations continues (Université Senghor, 2IE, EAMAU) ou à travers la mise à disposition de notes de décryptage et de résumé à l'intention des décideurs (dans le cadre des négociations internationales) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des appuis à la mise en œuvre d'actions plus concrètes au niveau local et communautaire, mais également à la mise en œuvre des stratégies et documents dont l'élaboration a été appuyée mais qui sont demeurés sans mise en œuvre concrète faute d'un ancrage institutionnel au plus haut niveau et de manque de moyens financiers ;</li> <li>• Des appuis plus robustes pour le renforcement des capacités tels que des plans de formation en marge des négociations qui soient intégrés dans les programmes des ministères et permettent une mobilisation plus conséquente, ou encore une meilleure valorisation des connaissances acquises lors des formations à travers des appuis plus continus et moins ponctuels en termes de renforcement des</li> </ul>

- La mise à disposition d'outils et de guides méthodologiques ; et
- L'appui à la concertation.
- capacités ;
- Des appuis pour la mise en place de cadre réglementaire approprié pour promouvoir l'EE et les ER ; et
- La mise à disposition de plus d'outils d'aide à la décision dans le domaine du DD et de l'environnement, tels que la grille d'analyse du DD.

**La grande majorité des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 est donc très bien alignée ou bien alignée avec les types d'appui recherchés par les différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD, bien qu'un nombre important d'acteurs rencontrés (un peu moins de 50%) estiment que certains types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones ne sont pas couverts.**

## 3.2. Efficacité

### 3.2.1. Niveau d'atteinte des ECT définis pour ses programmes à l'horizon 2013

#### a) Programme D1.1. : les capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre des Stratégies nationales de développement durable sont accrues

A fin 2013, 9 CNDD ont été renforcées, 6 autres mises en place, 4 SNDD validées et 7 autres en cours de validation, 14 rapports nationaux d'évaluation du cadre stratégique de référence et 7 revues par les pairs organisées, avec l'appui de l'IFDD, contribuant ainsi à l'accroissement des capacités institutionnelles d'une vingtaine de pays membres. Les cibles définies dans le cadre de la programmation quadriennale (2010-2013) étaient respectivement de 2, 5, 7, 4 et 4 tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 6 – Suivi des cibles définies pour les appuis aux SNDD**

	CNDD renforcés	CNDD mis en place	SNDD validées	Rapports nationaux d'évaluation des SNDD	Revue par les pairs
Cibles	2	5	7	4	4
Résultats	9	6	4 et 7 en cours	14	7

Source : suivi GAR/ IFDD

Les compétences des acteurs concernés ont été renforcées grâce à la diffusion, dès 2007, du guide pratique pour l'élaboration d'une SNDD ainsi que du manuel d'orientations pour la mise en œuvre d'une revue par les pairs qui capitalisent notamment les expériences des pays membres et diffusent les bonnes pratiques. Au total 36 cadres nationaux dont 9 responsables de CNDD et 6 formateurs d'écoles nationales d'administration ont été formés sur le DD et la RSE, 3 ateliers de formation sur la méthodologie d'élaboration de plans nationaux MPCD ont bénéficié à 12 pays d'Afrique de l'Ouest et des Caraïbes et ont permis l'élaboration de 9 plans nationaux à ce sujet, et d'un projet régional pour les pays des Caraïbes, avec des composantes nationales. Trois pays se sont dotés de stratégies nationales d'APD (Liban, Maurice, Tunisie), en collaboration avec le PNUE-DTIE et une stratégie régionale APD a été développée et intégrée dans le Programme de Réformes des Marchés Publics de l'UEMOA. Une première formation francophone sur les APD a été organisée en décembre 2009 à Tunis. Le niveau d'atteinte de l'effet engendré par les actions de renforcement des capacités dans ces thématiques est particulièrement difficile à mesurer car un nombre limité de cibles a été préalablement défini d'une part et ces dernières peu explicites ne correspondent pas aux résultats atteints.

**Tableau 7 – Suivi des cibles définies pour le renforcement des compétences nationales sur les MPCD, les APD et la RSE**

	Projets pilotes MPCD	Projets pilotes APD	Projets nationaux déploiement ISO 26000
Cibles	3	3	3
Résultats	9 plans nationaux et 1 projet régional élaborés	3 stratégies nationales + 1 stratégie régionale	1 stratégie + 1 projet pilote déploiement partenaires

Source : suivi GAR/ IFDD

En revanche, l'appui qui devait être fourni à la mise en œuvre des SNDD ne s'est pas matérialisé et n'a pas été constaté ni dans la documentation revue ni sur le terrain, dans les trois pays sélectionnés pour les visites terrain réalisées dans le cadre de cette évaluation. En effet, les SNDD ne sont pas encore opérationnelles en raison d'un blocage institutionnel au Gabon, par manque d'appropriation et de durabilité au Togo et à cause de contraintes budgétaires au Burkina Faso où la SNDD appelée Stratégie de croissance accélérée et de DD (SCADD - 2011-2015) issue d'une adaptation et d'une révision du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP - 2000-2010) inclut la question des MPCD mais, nécessite la mobilisation extérieure d'un peu plus du tiers de ses besoins financiers (une conférence internationale rassemblant de nombreux bailleurs de fonds a été organisée en février 2012 à Paris, par le gouvernement burkinabé pour son financement).

Les différentes publications produites dans le cadre du programme D1.1 incluent :

- Guide pratique d'orientation pour l'élaboration d'une SNDD (*Point de repère n°8, 2007*) ;
- Manuel d'orientation pour la mise en œuvre d'une revue par les pairs (*Point de repère n°9, 2007*) ;
- Responsabilité sociétale, inventaire d'outils, législation, conventions, référentiels, codes de conduite, labels, méthodes et indices boursiers (*Point de repère n°10, 2007*) ;
- Terminologie en français de la responsabilité sociétale pour le DD (*Point de repère n°11, 2007*) ;
- Évaluation participative des cadres institutionnels pour une gouvernance optimale du DD dans l'espace francophone (*Point de repère n°17, 2011*) ;
- Comprendre la RSE et agir sur les bases de la norme ISO 26000 (*Point de repère n°18, 2011*) ;
- Quatre fiches techniques sur la RSE et ISO 26000 (*n° 1 à 4, 2012*) ;
- Argumentaire d'aide à la formulation d'ODD relatifs aux MCPD (*Étude prospective n°6, juillet 2013*) ;

**L'IFDD a donc atteint la grande majorité des ECT tels que définis lors de la programmation pour le programme D1.1. Ce dernier peut être considéré comme ayant eu une bonne efficacité. Il est à signaler cependant, que le programme D1.1 mentionnait également un appui à la mise en œuvre des SNDD qui ne se retrouve pas dans la formulation des ECT et qui n'a pas non plus été constaté ni dans la documentation revue ni sur le terrain.**

*b) Programme D1.2. : la diffusion en français des informations données sur le DD est améliorée*

Le site Médiaterre, la revue Liaison Énergie Francophonie (LEF) publiée trimestriellement depuis 1996, le bulletin Objectif Terre édité 3 ou 4 fois par an depuis fin 1998 et qui traite d'informations en français sur les développements internationaux liés à l'évolution et à la mise en œuvre des 3 conventions de Rio, auxquelles s'ajoutent les questions liées à l'eau, aux forêts et à la gouvernance mondiale du DD constituent les principaux outils de diffusion d'informations proposés par l'IFDD. Ils ont permis la mise à disposition régulière d'informations en français, sur l'énergie et le DD des pays membres francophones.

Le site Médiaterre s'est étoffé au cours du temps et a été renforcé par une série de mesures prises par l'IFDD qui comprennent l'augmentation du nombre de portails thématiques (au nombre de 28 aujourd'hui), les améliorations apportées à la qualité technique du système, la mise en ligne de nouveaux outils et services, le support technique aux animateurs de portail, la recherche de financements pour sa pérennisation. Les enquêtes menées en 2009 ont révélé un taux de satisfaction des visiteurs de 93%, un intérêt croissant du public spécialisé francophone se traduisant par l'augmentation régulière du nombre d'abonnés, leur satisfaction notamment sur la qualité technique des articles traités, confirmés par les visites de terrain.

Neuf numéros de la revue LEF, tirés entre 2.000 et 5.000 exemplaires chacun, ont été publiés et diffusés entre janvier 2010 et décembre 2013. La revue compte environ 4.600 abonnés. Onze numéros du bulletin trimestriel Objectif Terre sont parus et ont été diffusés chacun à plus de 5.300 abonnés sur la même période (versions papier et électronique confondues).

**Le programme D1.2 a été d'une très bonne efficacité, tous ses ECT attendus ayant été atteints. Ces outils ont permis d'assurer la visibilité de l'expertise francophone et celle des thématiques émergentes. Cependant, le niveau d'accès à ces publications gratuites est limité aux personnes inscrites sur les listes de diffusion de l'IFDD ou celles ayant un accès facile à internet. Par ailleurs, il est difficile de mesurer l'impact réel de ces outils en termes d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies et de politiques de DD.**

*c) Programme D1.3 : la maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement est accrue*

Les capacités individuelles des personnes ciblées ont été renforcées grâce aux formations dispensées (sur l'évaluation environnementale, l'économie de l'environnement et le droit de l'environnement) par les partenaires de l'IFDD (notamment le SIFEE et l'Université Senghor) et qui ont été unanimement reconnues comme étant de grande utilité et de qualité par les personnes interviewées. 104 personnes par an, en moyenne, ont bénéficié des formations et colloques sur la période 2010-2012 et 148 élus de pays membres des régions d'Asie Pacifique, Afrique centrale et Océan indien ont été sensibilisés sur les enjeux environnementaux internationaux, les outils d'aide à la décision en matière de gestion environnementale et ont pu échanger leurs expériences de parlementaires. L'IFDD a favorisé ainsi la constitution d'un noyau d'experts africains sur ces différentes thématiques. De plus, une grande partie des cadres des ministères en charge de l'environnement ont suivi ces formations et certains ont même été promus suite aux compétences renforcées.

Cependant, le suivi de la valorisation dans le temps de ces formations n'a pas été suffisamment assuré par l'IFDD en raison de ressources financières limitées et compte tenu du nombre relativement limité de personnes formées, il n'y a aucun élément à ce jour permettant d'affirmer l'existence d'impacts directs engendrés sur la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles dans les pays membres.

En revanche, une telle gestion nécessitant la connaissance et l'application notamment des textes juridiques qui régissent l'environnement et les ressources naturelles, une dynamique a été initiée depuis 2011, en matière de droit de l'environnement en Afrique francophone qui devrait aboutir à sa mise en œuvre effective. La première Revue africaine du droit de l'environnement (RADE) a été lancée en février 2013 suite à l'atelier d'échanges sur la mise en œuvre du droit de l'environnement en Afrique organisé à Ouagadougou en novembre 2011. Le numéro de lancement de la RADE a été présenté au Colloque international organisé sur ce même thème à Abidjan en octobre 2013.

Un Master 2 "Droit et Politiques de l'Environnement" a par ailleurs été créé en 2013, en partenariat avec l'Université Senghor. Enfin, un manuel de l'économie de l'environnement et une étude sur la participation citoyenne en environnement ont été publiés, en complément des 20 fiches thématiques MOGED produites en 2006 et 2007 sur des études de cas dans les domaines de l'évaluation environnementale y compris les études d'impact environnementales et l'économie de l'environnement.

**Tableau 8 – Suivi des cibles définies pour le renforcement des compétences techniques pour la gestion des ressources naturelles et de l'environnement**

	Nb de pers. formées/an sur 2010-2012	Nombre de thématiques abordées*	Nombre de fiches techniques produites	Nb de publications	Nb d'ateliers de sensibilisation des parlementaires
Cibles	120	4	-	2	
Résultats	104	3	20	1 + 1 en cours	4 / 148 élus concernés

Source : suivi GAR/ IFDD

\* Économie de l'environnement, évaluation environnementale, droit de l'environnement

Des initiatives locales en formulation et mise en œuvre de projets environnementaux devaient initialement être soutenues et renforcées mais seul un appui à la mise en œuvre de l'Agenda 21 local de Douala a été fourni, le budget alloué à cette activité ayant été réorienté en 2012 vers une mission exploratoire en Haïti pour l'implantation d'un projet de gestion durable des forêts dans le cadre du mécanisme REDD+ de la CCNUCC et pour le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire relatif à l'évaluation environnementale.

**Le programme D1.3 a donc été d'une bonne efficacité sur le plan qualitatif car il a été en mesure de renforcer les capacités individuelles des personnes ciblées, grâce aux formations dispensées par les partenaires de l'IFDD et qui ont été unanimement reconnues comme étant de grande utilité et de qualité par les personnes interviewées.**

*d) Programme D1.4 : les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques énergétiques sont développées*

Des résultats intermédiaires probants ont été atteints qui ont trait :

- à trois SIE fonctionnels au Cameroun, Congo et en RCA ;
- à la sensibilisation des décideurs du Cameroun et du Togo sur la prise en compte des aspects liés au climat dans leur politique énergétique respective grâce au projet TIPEE ;
- au pôle intégré d'excellence en énergie (PIE-E) conçu et prêt à fonctionner ;
- à des documents techniques de qualité telles les fiches issus du Programme international de soutien à la maîtrise de l'énergie (PRISME) (12 fiches diffusées à 3000 exemplaires) ;
- à des formations utiles et considérées par les interlocuteurs rencontrés comme extrêmement pertinentes, et souvent innovantes (l'IFDD a été le premier à proposer des formations sur la planification et les politiques énergétiques dans la sous-région) ;
- au renforcement des capacités de 30 membres du Club des agences et structures africaines en charge de l'électrification rurale (Club-ER - 18 initialement visés) sur 5 thématiques : (i) électrification rurale et réduction de la pauvreté ; (ii) schémas organisationnels de l'électrification rurale et émergence d'opérateurs privés nationaux ; (iii) outils et technologies au service de l'électrification rurale ; (iv) spécifications techniques allégées et réductions des coûts ; et (v) aspects financiers et régulation de l'électrification rurale : mécanismes de financements nationaux et internationaux, tarification, fiscalité. Ceci a donné lieu à la production de 5 ouvrages de référence et la création d'un réseau africain d'expertise et

d'échange. Il est à signaler que l'appui de l'IFDD au Club-ER a permis la mobilisation de deux financements de la Facilité Énergie de l'Union Européenne (de 1,5 millions chacun) pour appuyer leur renforcement institutionnel.

Cependant, le programme D1.4 comprenait un grand nombre d'activités, peu intégrées les unes avec les autres, et pour la plupart fortement dépendantes de financements externes non encore mobilisés. Ainsi, le projet SIE pour les pays membres de l'océan indien a-t-il été supprimé du fait de restrictions budgétaires, les études préliminaires de faisabilité du PIE-E ainsi que les actions de promotion du concept ont été réalisées mais le projet connaît un retard dans la mise en œuvre en raison de l'absence de financement. Le nombre restreint des bénéficiaires par pays aux formations régionales organisées, en raison de petits budgets, fait que leur impact reste limité en matière d'application des connaissances acquises. D'autres initiatives n'ont pas encore atteint les résultats escomptés ou ont eu des résultats à portée limitée tels que l'initiative de réduction, de suivi et d'optimisation des factures d'énergie de l'État au Togo et au Sénégal qui a permis d'effectuer un diagnostic de la situation et des études préliminaires et l'identification d'un potentiel d'économies équivalant à environ 10% de la facture d'électricité dans chacun des deux pays. Le programme Ville, Énergie Environnement (VEE) dans le cadre duquel 4 villes sur les 6 prévues ont bénéficié de formations et disposent d'un plan d'action concerté en matière de gestion énergétique et environnementale mais dont la mise en œuvre est laissée à leur initiative, a bénéficié d'une évaluation en 2011 qui en a reconnu la pertinence et a proposé d'adopter une approche plus intégrée qui s'est matérialisée par le développement de l'Initiative de la Francophonie pour des Villes durables.

**Tableau 9, 10 et 11 – Suivi des cibles définies pour le programme D1.4.**

	<b>Pays CEMAC avec SIE Fonctionnel</b>	<b>Personnes formées (projet SIE)</b>	<b>Nb politiques issues des SIE</b>	<b>Pays COI* avec SIE fonctionnel</b>	<b>Nb dossiers financés dans les pays COI*</b>
Cibles	2	-	-	2	-
Résultats	3	16 membres équipes projet + 30 sur bilan énergétique + 350 participants aux séminaires nat. de lancement	2 en cours + 8 experts formés 193 participants aux séminaires 7 experts mobilisés dont 2 femmes	-	-

\* projet annulé

	<b>Nb gvt. ayant réduit leur facture énergétique</b>	<b>Nb de membres du Club-ER renforcés</b>	<b>Fonds additionnels mobilisés pour Club-ER</b>	<b>Outils méthodologiques produits (Club-ER)</b>	<b>Nb villes sensibilisées en gestion énergétique et environnementale</b>
Cibles	-	18	-	-	6
Résultats	Potentiel estimé à 10% dans 2 pays	30	3M €	5	4 + 2 en cours

	<b>Nb partenariats formés / PIE-E</b>	<b>Accroissement activités du réseau PIE-E</b>	<b>Nb additionnel produits et services sur réseau RIAED</b>	<b>Marché viable de l'EE</b>
Cibles	-	-	-	3
Résultats	5	0	0	8

Le tableau suivant présente un récapitulatif des formations dispensées dans le cadre du programme D1.4.

**Tableau 12 - récapitulatif des formations dispensées dans le cadre du programme D1.4.**

Intitulé	Nb sessions	Durée (en jours)	Personnes formées dont femmes	Nb pays représentés
Politique de l'énergie	1	14	26/4	8
Régulation secteur électrique	2	14	40/8	16
Énergie	12	9	118/24	22
Gestion énergétique & environnementale pour municipalités	4	7	27/4	-
Rencontres Club-ER	3	4	226/19	37

**Le programme D1.4 a donc été modérément efficace dans la mesure où les ECT attendus n'ont pas été pleinement atteints, en dépit de quelques résultats probants intermédiaires.**

*e) Programme D2.5 : les capacités des pays francophones en développement à participer aux négociations internationales sur l'environnement et le DD sont accrues*

L'effet attendu pour ce programme D2.5 a été atteint d'une manière hautement satisfaisante dans la mesure où les interventions de l'IFDD ont permis, aux dires de l'ensemble des interlocuteurs rencontrés, de mieux préparer les délégations des pays francophones lors des réunions internationales, d'améliorer leur compréhension des enjeux à négocier et d'aider au rapprochement des points de vue afin d'adopter des positions communes sur des questions stratégiques clés telles que la création d'un organisme mondial dédié à l'environnement dans le cadre des négociations post-climat.

Depuis 2010, plus de 25 rencontres internationales francophones, en marge des conventions multilatérales de Rio, dont 6 concertations ministérielles francophones, 6 ateliers préparatoires à la veille de chaque CDP et plus de 13 autres concertations, événements parallèles et kiosques d'information et d'échanges ont été organisés. L'IFDD a également cofinancé la traduction d'informations pertinentes sur les conférences telles le Bulletin des Négociations de la Terre, qui informe quotidiennement les négociateurs de l'état des négociations, le bulletin de « *PointCarbon* » et les contenus des sites web du Secrétariat de la CBD.

Des documents, dont la qualité et l'utilité ont été saluées par l'ensemble des interlocuteurs rencontrés dans le cadre de cette évaluation externe, ont été produits tels le guide des négociations, les résumés à l'intention des décideurs, les notes de décryptage éditées à 1,5 million d'exemplaires et diffusées en 3 langues (français, anglais et arabe) à la demande des négociateurs non francophones, le Bulletin Francophone bimensuel sur le marché du carbone et le Mécanisme de développement propre (MDP), l'Atlas sur « la biodiversité en francophonie : richesses et vulnérabilités » en 2010 et l'Atlas sur « l'empreinte écologique des pays francophones » en 2012 dans sa version préliminaire et en 2013 pour la version définitive.

Les capacités des négociateurs ont également été renforcées via l'organisation de 3 Écoles d'Été sur les techniques de négociation internationale en environnement et DD, ainsi que 2 ateliers organisés pour le renforcement des capacités en terme de montage de projets de lutte contre les CC, à Paris en 2010, pour mettre les porteurs de projets en relation avec les bailleurs potentiels, et en 2011, à Lomé, en coopération avec la BOAD, au profit des acteurs du secteur privé.

**Le programme D2.5 a donc été d'une très bonne efficacité.**

Cependant, bien que la Francophonie ait pu faire valoir la prise en compte de la question des droits de l'homme et de la culture dans le texte final des négociations portant sur la norme ISO 26000 ou

encore la question de l'énergie dans la définition des ODD, et qu'on ait noté une participation plus importante de francophones dans les groupes de travail des conventions (SBSTA, SBI, etc.), il n'en demeure pas moins que davantage d'efforts doivent être fournis afin de faire de la Francophonie une force de propositions suffisamment puissante pour s'imposer.

*f) Initiative Eau (hors programmation) : les pays francophones sont appuyés et accompagnés dans la GIRE, et les compétences des acteurs locaux en la matière sont renforcées*

Les projets d'infrastructures mis en œuvre (16 sur les 17 prévus à ce jour) dans 4 des 5 pays ciblés ont eu un impact positif en termes d'accès à l'eau et à l'assainissement des populations concernées. Les actions d'information et de sensibilisation sur les questions d'hygiène et d'assainissement (200 actions qui ont touché 7000 personnes dont 2000 femmes, réalisation et diffusion de magazines sur les radios communautaires, environ 10 sessions de formation sur l'hygiène et l'assainissement pour 200 personnes et la formation des artisans locaux sur la construction des latrines) ont suscité l'adhésion et l'appropriation des populations (témoignages dans le reportage vidéo, nombre élevé de participants aux activités d'information, de formation et de sensibilisation, nombreux supports).

Le renforcement des capacités des ONG locales a été effectif puisqu'elles ont été en mesure de mettre en œuvre les projets, la diffusion et le partage des expériences vécues et des résultats obtenus lors du Forum Mondial sur l'Eau (FME) notamment, au cours duquel des opportunités de partenariat semblent avoir vu le jour, ont conforté leur crédibilité d'une part leur permettant ainsi d'élargir leur réseau de partenaires (Veolia, Agences de l'eau françaises, etc.), et de mobiliser à leur profit direct des financements additionnels (100 000€ au total) d'autre part (de la Communauté urbaine du Grand Lyon et de la Région du Limousin).

**L'I-Eau a donc fait preuve d'une bonne efficacité dans son dispositif d'accompagnement du processus de la GIRE, au niveau communautaire puisque 5 des 7 objectifs spécifiques ont été atteints.**

Cependant les résultats demeurent modestes, confinés à l'échelle locale (il n'y pas eu à ce stade de duplication ni à l'échelle régionale, ni au sein des pays). On notera le manque d'implication des autorités tant locales (rarement mentionnées, formation dédiée non réalisée) que nationales (constat corroboré par l'exemple du Burkina Faso pour lequel aucune des personnes rencontrées dans la capitale n'avait entendu parler de l'I-Eau bien qu'elle ait été lancée à Ouagadougou sous la présidence du Ministre en charge de l'eau du Burkina et que l'agence d'exécution était l'ancien CREPA basé aussi à Ouagadougou).

### 3.2.2. Niveau de contribution à l'atteinte des EMT de la mission D

*a) Niveau de contribution à l'atteinte de l'EMT1 de la mission D*

La contribution de l'IFDD au premier effet à moyen terme attendu (EMT1) qui consistait à ce que les PED ciblés mettent en œuvre des politiques nationales de développement, de gestion durable de l'environnement et des ressources énergétiques a été évaluée comme étant marginale eu égard l'indicateur retenu qui portait sur la mise en œuvre de ces politiques. Par ailleurs, l'absence d'un véritable suivi axé sur les résultats, a rendu difficile sa mesure.

Cependant, il est nécessaire de distinguer la phase d'élaboration des politiques de celle de l'exécution. En effet, tous les interlocuteurs rencontrés ont salué l'apport positif des interventions de l'IFDD en faveur et dans les pays ciblés et la plupart a souligné le rôle catalyseur qu'il joue dans les processus politiques. Par conséquent, l'IFDD a contribué significativement à l'amont du processus et

aux conditions préalables nécessaires à la mise en œuvre de ces politiques grâce à des actions de plaidoyer, de sensibilisation et de renforcement des capacités. Grâce aux formations dispensées, considérées comme étant de qualité et d'une grande utilité, l'IFDD a contribué à la création d'un réservoir d'expertise en Afrique francophone dans les thématiques du DD (648 experts nationaux formés sur les thèmes émergents et les outils de mise en œuvre du DD depuis 2010 ; la plupart des cadres en charge de l'environnement dans les pays francophones ont bénéficié des formations régionales ou nationales, de courte durée ou continues organisées par l'IFDD avec ses partenaires).

Mais les personnes formées ne constituent pas une masse critique suffisante pour susciter des changements significatifs au niveau d'un pays. Quelques personnes sondées ont mentionné : « ...un programme ambitieux... », « ...un programme trop général, une aire géographique trop grande, un saupoudrage des actions... », « pas de résultat concret sur le terrain que l'on puisse mesurer à ce stade », « ...l'IFDD ne fait que mettre des outils à disposition des pays... », « on ne peut pas parler de "mise en œuvre" qui requiert le long terme et plus de moyens... », « ...Former c'est bien, appliquer et faire appliquer, c'est mieux... ».

Néanmoins, des progrès ont été notés dans les pays francophones pour lesquels la contribution de l'IFDD est indéniable, tels que la nomination dans de nombreux pays d'un point focal DD, de plus en plus la création de ministères en charge du DD, avec implication des ministères du plan et/ou des ministères en charge de l'économie et des finances, de plus en plus un ancrage institutionnel élevé (Primature, Présidence) et de plus en plus d'expériences avec les assemblées nationales.

La contribution de l'IFDD au renforcement institutionnel est bien réelle mais n'apparaît pas au stade opérationnel.

Les facteurs ayant entravé l'atteinte de cet effet résident dans la multitude d'activités menées par l'IFDD (exemple du volet 2 du programme D1.4 qui comprend de nombreux projets ne visant pas le même objectif), des moyens financiers limités (exemple : ressources financières et humaines de Médiaterre insuffisantes pour animer efficacement les 28 portails et l'avenir incertain du principal partenaire) et la nécessité de rechercher des partenariats et des financements externes, en cours de mise en œuvre des projets qui engendrent des retards d'exécution, reports voire annulation d'opérations (exemple des activités de soutien aux initiatives locales qui devaient contribuer aux 3<sup>ème</sup> ECT du programme D1.3) ainsi que la volonté d'être présent sur l'ensemble de l'espace géographique francophone (l'IFDD est actif dans une vingtaine de pays pour le projet SNDD par exemple). D'autres facteurs externes tels la lenteur de réactivité des pays souvent dotés de lourdes procédures administratives, l'ampleur des besoins pour les phases de mise en œuvre aggravent cet état de fait.

#### *b) Niveau de contribution à l'atteinte de l'EMT2 de la mission D*

La contribution de l'IFDD à l'atteinte du second effet à moyen terme (EMT2) qui consistait à ce que les pays en développement francophones se concertent et participent activement, en faisant valoir leurs positions et leurs intérêts, aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, le commerce et l'économie a été significative, bien qu'il soit difficile de mesurer le degré d'amélioration réelle des capacités des négociateurs francophones à faire valoir leurs positions et leurs intérêts, de manière systématique (en dehors de quelques cas notables).

En effet, tous les acteurs rencontrés ou interviewés saluent l'efficacité des interventions de l'IFDD qui ont permis, de l'avis de tous, d'améliorer significativement la compréhension des membres des délégations des pays francophones, sur les enjeux des négociations internationales grâce aux publications en français (guide des négociations, résumés à l'intention des décideurs, notes de décryptage), aux traductions de documents publiés en anglais (Bulletin des négociations de la Terre,

PointCarbon, site web du Secrétariat de la CBD), aux ateliers de préparation et réunions de concertation à la veille des grandes conférences (plus de 25 rencontres internationales francophones depuis 2010). Les réunions de concertation (13) ont permis aux négociateurs africains d'adopter des positions communes et de « parler d'une seule voix » en ce qui concerne par exemple, la création d'une organisation mondiale pour l'environnement pour la période Post-2012. La Francophonie a pu faire valoir ses positions à deux reprises au moins, en faisant prendre en compte le secteur de l'énergie dans les débats sur les ODD et les questions de droits de l'Homme et de culture dans le texte final ISO 26000. Elle a également pu promouvoir sa démarche innovante, basée sur le multi-partenariat, de la GIRE locale (l-Eau) lors du FME en 2012. De même, le guide des négociations et les notes de décryptage ont été traduits dans d'autres langues à la demande des négociateurs non francophones. Certains ont même noté une participation récente plus importante des Francophones dans les groupes de travail créés en marge des CDP tels SBSTA, SBI, etc.

Cependant, de l'avis de certains interlocuteurs, le poids de la Francophonie, certes en évolution, demeure encore trop limité au sein des débats internationaux et la non maîtrise de la langue anglaise leur semble un handicap pour une participation active.

En résumé, les facteurs ayant soutenu l'atteinte de l'EMT 2 incluent la pertinence et la qualité des outils mis à disposition des négociateurs par l'IFDD, en vue de leur préparation, sensibilisation, information et concertation avant chaque conférence internationale. Mais la difficulté de mesurer le degré d'amélioration réel des capacités des négociateurs francophones reste un défi.

### 3.2.3. Niveau de contribution à l'atteinte des objectifs fixés à la mission D de l'OIF

Au cours de la période 2010-2013, la contribution de l'IFDD à l'atteinte des objectifs fixés à la mission D du CSD de l'OIF a été significative dans le sens où l'Institut a été en mesure d'initier des actions concrètes dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, par des appuis à la mise en place des conditions nécessaires préalables (tel un environnement institutionnel approprié, des décideurs sensibilisés, des acteurs informés et formés) et in fine d'apporter une contribution concrète mais théorique, avec d'autres acteurs, à l'émergence du DD.

L'IFDD est souvent présenté comme étant le premier ou le seul intervenant dans l'espace francophone, pour certaines thématiques émergentes liées au DD. Les contraintes budgétaires et la nécessité de nouer des partenariats en cours de route, ont entravé ou retardé la phase de mise en œuvre, qui requiert plus d'appropriation de la part des bénéficiaires, plus de capital et plus de temps. De l'avis de tous les interlocuteurs, le renforcement des capacités via l'information, la sensibilisation et la formation est son point fort, au détriment peut-être des projets plus concrets. La Francophonie s'est « focalisée sur l'aspect théorique du DD mais dans la pratique, n'a pas été en mesure de bien opérationnaliser le DD... », bien que cela ne figurait pas dans ses missions.

### 3.2.4. Synergies et complémentarité des interventions de l'IFDD avec les interventions de type projets/programme financées par d'autres partenaires internationaux et régionaux

Le développement de synergies et de complémentarités s'intègrent dans les objectifs statutaires de l'IFDD à travers la deuxième mission qui lui a été fixée de développer des partenariats dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement ainsi que celui de la responsabilité sociétale pour le DD.

L'avis des acteurs rencontrés est assez mitigé concernant les synergies et la complémentarité des interventions de l'IFDD vis-à-vis de celles financées par d'autres partenaires. En effet, environ 50% des personnes interrogées estiment qu'une majorité des interventions appuyées par l'IFDD présentent des synergies et des complémentarités avec celles financées par d'autres partenaires internationaux.

Un grand nombre des interventions appuyées/financées par l'IFDD impliquent plusieurs partenaires, et démontrent par conséquent une bonne synergie dans ce sens. Ces partenaires incluent notamment le PNUD, le PNUE, la BOAD, l'UEMOA, la CEMAC, le Gouvernement du Québec, l'ADEME, l'APF, l'Université Senghor, ENDA, 2IE, l'EAMAU, et diverses universités.

L'encadré 2 présente une liste d'exemples de synergies, de complémentarités et d'interventions conjointes. Cependant, au-delà de ces quelques partenaires impliqués directement dans les interventions de l'IFDD, ces dernières souffrent d'un manque de visibilité et de lisibilité au niveau national et international par les autres PTF qui en limite la portée et le potentiel de synergie et de complémentarité. Ce manque de visibilité est lié à un défi de communication qui présente plusieurs dimensions.

L'information circule peu au niveau national sur les actions de l'IFDD. L'IFDD ne participe pas aux réunions des Comités sectoriels nationaux concernés et généralement mis en place pour assurer une planification et une coordination sectorielle des appuis des bailleurs de fonds. Les bureaux régionaux communiquent peu auprès des autres PTF sur les activités de l'IFDD. Par ailleurs, les responsables des Commissions Nationales de la Francophonie et/ou les Correspondants Nationaux de la Francophonie ne sont pas systématiquement informés, ni associés, aux interventions/activités de l'OIF et/ou de l'IFDD. Ce constat d'un

#### Encadré 2 – Exemples de synergies, de complémentarités et d'interventions conjointes

- Le partenariat mis en place autour de Médiaterre qui implique : l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne, la Fondation 2IE, le Réseau d'information pour le développement durable en Afrique Centrale (RIDDAC), la Faculté de foresterie de l'Université de Moncton (UMCE), l'Association Québécoise pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement (AQPERE), le Centre International Unisféra, Gaïa Presse, une consultante indépendante, l'Institut de Formation à la Haute Expertise et de Recherche (IFHER/BNEDT), l'Association pour la Promotion du Droit International (APDI), le Groupe Médialternatif, et ENDA Sénégal ;
- Médiaterre apporte une complémentarité des autres réseaux d'info tels que celui de la BM sur l'énergie, le réseau IAIA ;
- La conceptualisation du PIEE en collaboration avec ENDA, 2IE, IFHER/BNEDT, CIRIDD et l'Ecole des mines de saint Etienne, mais pas opérationnalisé faute de financement ;
- La collaboration indirecte avec le PNUD et la CE dans plusieurs pays dans le cadre du processus d'élaboration des SNDD (Comores, Togo, Côte d'Ivoire) ;
- La collaboration avec le PNUD et le Ministère de l'environnement à Haïti pour la préparation de textes législatifs sur l'environnement ;
- La collaboration avec le PNUE pour la traduction du Guide des négociations en anglais ;
- Les partenariats autour de la mise en place des SIE, par exemple avec la CEMAC et la CE en RCA et au Congo Brazzaville ;
- Le travail conjoint avec l'ADEME sur le Plan Climat intégré de la région de Dakar ;
- La future collaboration avec la CEDEAO pour la mise en place d'un programme régional sur l'efficacité énergétique du bâtiment ;
- Le partenariat avec CDKN, la Région Wallonie, l'UE, Helio et Econotec sur le projet TIPEE ;
- La collaboration avec l'UEMOA sur les SIE ;
- L'organisation d'ateliers conjoints avec la BOAD sur l'accès aux financements internationaux ;
- L'atelier régional PNUE-OIF sur MPCD en Afrique de l'Ouest: janvier 2013 ;
- L'organisation de séminaires annuels sur l'environnement avec l'APF à destination des parlementaires (5 séminaires organisés au total, un par région, environ 35 parlementaires par séminaire, 2-3 jours par séminaire) ;
- L'organisation de deux 2 tables rondes préparatoires pour Paris 2015 en mai 2014 avec l'APF ;
- La collaboration avec Commonwealth pour la production de certains numéros de la LEF, tel que le numéro spécial sur Rio + 20 : (Mars 2012) - " Rio, new deal "? (Numéro bilingue) ;
- Le partenariat avec la Fondation Prince Albert II de Monaco, le Ministère des relations internationales du Québec et la Principauté

manque de communication a été fait à différentes reprises par les membres du CO de l'IFDD. Il portait notamment sur la communication et la valorisation insuffisantes des actions réalisées par l'IFDD. Par ailleurs, bien que de nombreuses activités communes soient organisées avec l'Université Senghor, la collaboration et la complémentarité des actions n'est pas optimale entre l'IFDD et les autres opérateurs de la francophonie.

### 3.2.5. Effet levier apporté par les interventions de l'IFDD

Environ 60% des acteurs rencontrés estiment que les interventions financées par l'IFDD ont eu un effet levier important et ont permis de mobiliser des financements complémentaires alors que les 40% restants estiment qu'il est marginal voire inexistant.

L'IFDD est considéré comme le premier organisme au sein de la Francophonie à « lever » des financements complémentaires. Selon les informations fournies à l'équipe d'évaluation, 30 à 35% du budget annuel de l'IFDD, proviendrait de partenariats établis par l'IFDD (sous forme d'apports techniques et/ou financiers versés ou non dans les budgets de l'IFDD). Ces financements mis à disposition de l'IFDD sont généralement de l'ordre de 20 à 150 000 € maximum. L'IFDD est actuellement en cours de négociation d'un cofinancement de l'UEMOA pour un montant de plusieurs millions d'euros destiné à la réalisation de 3 projets : SIE, Étiquetage des appareils électroménagers et EE dans les bâtiments.

Certains acteurs s'accordent pour déclarer que l'IFDD prépare le terrain pour des initiatives de plus grandes ampleurs portées par de plus gros bailleurs tels que la BOAD, l'UEMOA, la CEDEAO, le PNUE, etc. Cependant, il convient de souligner que la mobilisation de financements complémentaires pour assurer la mise en œuvre de produits dont l'élaboration a été appuyée par l'IFDD n'est pas encore systématique.

L'encadré 3 présente une liste de financements complémentaires mobilisés à travers les interventions appuyées par l'IFDD.

#### **Encadré 3 – Financements complémentaires mobilisés à travers les interventions appuyées par l'IFDD**

- SIE Afrique Centrale : financement assuré à hauteur de 65% par la facilité de l'UE, 24% par la CEMAC et 11% par l'IFDD ;
- Soutien financier de Médiaterre du Gouvernement du Québec et du Gouvernement du Nouveau Brunswick ;
- Co-financement de la traduction du Bulletin de négociations de la terre par le Québec, la France et la Wallonie ;
- Co-financement CDKN du projet TIPEE au Togo et au Cameroun ;
- Co-financement de l'I-Eau à hauteur de : 50 000 EUR FPAII ; 23 000 EUR Andorre ; 74 753 EUR MRI ; 55 950.00€ Communauté Urbaine du Grand Lyon ; 45 000€ Région Limousin ; et 371 800 EUR OIF ;
- Mobilisation de deux financements de la Facilité Énergie de l'UE (1,5 M € x2) pour le renforcement institutionnel du Club-ER ;
- Cofinancement du PNUD pour plusieurs processus de développement des SNDD ;
- Cofinancement de la BOAD pour l'organisation de l'atelier sur l'accès aux financements organisé à Cotonou en décembre 2013 ;
- Cofinancement du 1er colloque africain sur le droit de l'environnement par l'UICN et le PNUE ;
- Cofinancement du colloque annuel et école d'été du SIFEE, par exemple en 2013 à hauteur de 80% par la BOAD entre autres ;
- Mobilisation de partenaires additionnels par la Mairie de Ouagadougou suite à l'appui de l'IFDD pour la maîtrise de la consommation énergétique de la ville de Ouagadougou : Gouvernement Canadien pour l'installation de panneaux solaires dans certains bâtiments de la ville ; financement de Taiwan d'une expérience pilote d'éclairage public solaire dans 4 rues de Ouagadougou.
- Co-financement du projet NECTAR par l'AFD (50 000 EUR) ; l'ADEME (55 000 EUR) ; et le SCAC Québec (25 475 EUR) ;
- Financement de 15 000 EUR octroyé par WBI pour l'élaboration d'un atlas sur l'empreinte écologique des  
nou francophonie

### 3.2.6. Valeur ajoutée et avantages comparatifs de l'IFDD et de ses modes d'intervention

Environ 90% des acteurs rencontrés estiment que les initiatives appuyées par l'IFDD ont une valeur ajoutée et un avantage comparatif significatifs. Selon ces acteurs, l'avantage comparatif porte sur (du plus fréquemment cité au moins cité) :

- La capacité à produire et à faire circuler de l'information et des connaissances de qualité en langue française sur des thématiques internationales d'intérêt national ;
- L'appui aux pays francophones dans le cadre des négociations et mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations ;
- L'accompagnement et le renforcement des capacités institutionnelles et la mobilisation d'une expertise technique de qualité ;
- Les aspects énergétiques : SIE, information de qualité en français sur la thématique de l'énergie, maîtrise consommation énergétique ;
- L'unique portail francophone sur le DD, accompagnement des pays francophones dans le changement de paradigme et mise à disposition d'outils ; précurseur dans l'espace francophone sur les thèmes émergents tels les ODD ;
- L'évaluation environnementale à travers le SIFEE notamment ; et
- Le droit de l'environnement.

## 3.3. Efficience

### 3.3.1. Structure organisationnelle et institutionnelle de l'IFDD

Les acteurs rencontrés estiment que la structure institutionnelle et organisationnelle de l'IFDD lui a permis d'être généralement efficace dans la mise en œuvre de ses programmes, bien que des améliorations peuvent être apportées au plan de son positionnement au sein de l'OIF aussi bien sur le plan institutionnel que stratégique de son rôle catalytique sur le DD et au plan des procédures de rapportage technique et de communication extérieure.

#### *a) Structure organisationnelle*

La structure organisationnelle de l'IFDD est jugée généralement bonne, telle que précisée dans l'analyse fournie ci-après pour ses différents aspects clés:

**Tableau 13 – Analyse des aspects clés de la structure organisationnelle de l'IFDD**

<b>Aspects clés de la structure organisationnelle</b>	<b>Analyse</b>
Mécanismes de communication	Les mécanismes de communication entre les différents services de l'IFDD sont jugés comme fonctionnels. L'information circule bien au sein de l'équipe et entre les différents programmes. La taille assez limitée de l'équipe facilite cette circulation de l'information. Des réunions de coordination au niveau de l'équipe de Direction sont par ailleurs organisées sur une base mensuelle. Aucune contrainte de communication majeure interne n'a été identifiée au sein de l'IFDD.
Procédures de gestion et de rapportage technique	Elles sont jugées comme étant partiellement fonctionnelles. Selon les interlocuteurs rencontrés, l'IFDD manque d'un outil spécifique de planification/programmation en son sein. Ce constat peut être associé à celui identifié pour la pertinence des interventions de l'IFDD vis-à-vis des besoins et priorités des parties prenantes francophones selon lequel l'IFDD ne dispose pas d'un mécanisme clair et précis d'identification des besoins évolutifs,

	<p>besoins émergents, en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale. En termes de rapportage, l'IFDD rapporte plus sur des activités mises en œuvre que sur des résultats atteints. L'information est assez dispersée et difficilement compilable. Le système de rapportage en ligne actuel est par ailleurs assez lourd et peu adapté. Les remontées d'information depuis les partenaires nationaux et les bureaux régionaux sont par ailleurs soumises à des délais assez serrés</p>
<p>Procédures de gestion et de rapportage financier</p>	<p>Elles sont jugées comme étant fonctionnelles. Le suivi budgétaire et comptable est jugé comme bon. Le taux d'exécution budgétaire a été de 95% en 2013, de 88% en 2012, et de 92% en 2011 (<i>Source : données IFDD</i>). Cependant, la remontée d'information depuis les partenaires nationaux et les bureaux régionaux pose parfois quelques défis. Le rapportage financier manque quant à lui de détails (<i>source : sur la base des données comptables et financières qui ont été remises à l'équipe d'évaluation</i>)</p>
<p>Perception des acteurs rencontrés</p>	<p>La grande majorité des personnes rencontrées estime que les délais de prise de décision sont adéquats (environ 70 à 75% des personnes rencontrées) voire très rapides (environ 20% des personnes rencontrées). Seuls quelques acteurs rencontrés jugent que les délais de prise de décisions sont lents. Quelques lourdeurs administratives ont été mentionnées, notamment pour la mise à disposition des fonds, mais en règle générale, les relations entre l'IFDD et ses partenaires sont plutôt perçues comme fluides et réactives.</p>

Le tableau ci-dessous synthétise les caractères positifs et les points d'amélioration associés à la structure organisationnelle de l'IFDD.

**Tableau 14 - Caractères positifs et points d'amélioration potentiels associés à la structure organisationnelle de l'IFDD**

Caractère positif	Points d'amélioration potentiels
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamisme et réactivité de l'équipe de l'IFDD ;</li> <li>• Bonne communication interne ; et</li> <li>• Collaboration fluide entre l'IFDD et ses partenaires directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'un outil de planification interne ;</li> <li>• Rapports trop axés sur les activités menées ;</li> <li>• Information dispersée et difficile à agréger pour permettre un suivi et un rapportage axé sur les résultats ;</li> <li>• Système de rapportage en ligne lourd et peu adapté ;</li> <li>• Manque de visibilité des interventions appuyées par l'IFDD auprès des partenaires extérieurs nationaux et internationaux : (i) diffusion de l'information incomplète au niveau national ; (ii) participation inexistante aux Groupes et comités de coordination sectoriels ; (iii) communication insuffisante des bureaux régionaux auprès des autres PTF sur les activités de l'IFDD ; et (iv) implication insuffisante des responsables des Commissions Nationales de la Francophonie et/ou des Correspondants Nationaux de aux interventions/activités de l'OIF et/ou de l'IFDD.</li> </ul>

*b) Positionnement de l'IFDD vis-à-vis des autres directions de programmes de l'OIF*

Les rôles et les missions assignés à l'IFDD tels que définis au sein de ses statuts modifiés lors de la 26<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la Francophonie à Montreux en octobre 2010 et dans la programmation quadriennale de l'OIF, sont clairs vis-à-vis de ceux assignés aux directions de l'OIF.

L'Institut est perçu par les directions de l'OIF comme étant l'organe en charge des aspects du DD au sein de l'OIF et de l'accompagnement des pays membres sur ces thématiques, perception renforcée

suite au changement de dénomination de l'Institut en 2013. Selon les cadres de l'OIF rencontrés, le changement de dénomination tend à faire penser que l'IFDD est aujourd'hui l'Institut du développement durable de l'OIF. Cependant, la connaissance des interventions de l'IFDD par les directions de l'OIF demeure limitée. Les interventions de l'IFDD ne sont pas bien connues au sein de l'OIF, ce qui semble également vrai entre les directions de l'OIF. L'IFDD est perçu comme une entité technique, possédant une expertise reconnue et appréciée dans son domaine mais est également perçu comme une structure isolée au sein de l'OIF.

La majorité des acteurs rencontrés, y compris les cadres et spécialistes de programme de l'OIF et de l'IFDD, les membres du CO et quelques partenaires directs de l'IFDD, juge que le **la pertinence du positionnement actuel de l'IFDD au sein de l'OIF d'un point de vue institutionnel tel que décrit ci-dessous (à savoir notamment faible interaction et collaboration avec les autres Directions, rôle catalytique limité, communication limitée) est moyenne**. Suite à la volonté de la direction de l'OIF de voir l'IFDD évoluer dans le sens d'une plus grande interaction avec les autres directions pour une meilleure intégration du DD, la dénomination de l'Institut a changé en 2013, ainsi que celui de la Direction du Développement durable et de la Solidarité (aujourd'hui devenue Direction de la Francophonie économique [DFE]) contribuant ainsi à renforcer/centrer le positionnement de l'Institut sur la dimension DD. Le positionnement institutionnel de l'IFDD est satisfaisant sur le plan de porter des initiatives et interventions concernant le DD auprès des parties prenantes francophones et des partenaires de l'OIF mais, en revanche, ce changement de dénomination ne s'est pas traduit à ce stade dans des textes spécifiques et les mécanismes institutionnels en place à l'heure actuelle ne permettent pas d'assurer une transversalité du DD au sein des interventions de l'OIF. Bien que l'Institut soit aujourd'hui perçu en interne à l'OIF comme la structure en charge du DD au sein de l'OIF, il est peu en mesure de porter cette thématique, qui se veut transversale, dans les différents programmes de l'OIF. Les programmes des directions de l'OIF sont cloisonnés et souffrent d'un manque de collaboration. Ce manque de collaboration et d'échange se fait également ressentir entre l'IFDD et les autres directions de l'OIF.

L'appréciation de la collaboration avec les unités hors-siège de l'OIF (bureaux régionaux notamment) est mitigée et varie en fonction des unités concernées. A titre d'exemple, la collaboration entre l'IFDD et le BRAO est jugée comme bonne, alors qu'elle semble limitée avec le Bureau Régional Afrique Centrale (BRAC). Les moyens humains du BRAO, plus importants que ceux du BRAC, contribuent probablement à cette bonne collaboration.

Bien que la localisation géographique de l'IFDD au Québec soit perçue par certains acteurs comme une contrainte à cette collaboration et cette transversalité, la majorité des acteurs rencontrés la juge cependant comme étant pertinente du point de vue : (i) de la représentation et de la proximité avec les instances des Nations unies ; (ii) de la collaboration avec le Gouvernement et les différentes organisations implantées au Québec (SIFEE, Universités, Conseil patronal de l'environnement) ; (iii) de l'autonomie de gestion et financière dont jouit l'Institut; et (iv) de l'efficacité dont fait preuve l'Institut dans la gestion de ses programmes.

**D'un point de vue stratégique**, la valeur ajoutée du positionnement actuel de l'IFDD est également moyenne. La perception de l'IFDD en tant qu'Institut doté d'une expertise reconnue sur les différents aspects du DD, de l'environnement et de l'énergie, lui permet d'être positionné sur ces aspects par les spécialistes de programme de l'OIF auprès de leurs partenaires. Cependant, tel que présentée plus haut, la communication sur les interventions de l'IFDD auprès des partenaires de l'OIF ou autres partenaires extérieurs, par les directions de l'OIF ou les unités hors siège, est assez limitée. Bien qu'il y ait une volonté affirmée de la haute direction de l'OIF de renforcer l'interaction entre les différentes

Directions et l'Institut, dans l'optique où la décision était prise que l'IFDD contribue à insuffler une dynamique DD au sein de l'OIF et de ses décisions, une évolution du mandat de l'IFDD dans ce sens nécessiterait de renforcer les mécanismes de collaboration et de coordination entre les différentes directions et l'IFDD, de mettre en place des outils qui permettraient une meilleure prise en considération des recommandations des membres du CO dans les décisions de l'OIF, ainsi que des outils de communication interne qui permettraient de renforcer la connaissance des programmes et interventions de l'IFDD par les autres directions de l'OIF.

**Les mécanismes, outils et capacités actuelles de l'IFDD pour jouer un rôle catalytique quant au concept de DD** au sein des directions et des autres programmes de l'OIF sont limités. Quelques collaborations ponctuelles peuvent être mentionnées telles que les interactions récemment entre l'IFDD et la Direction de la Culture, sur la grille d'analyse du DD et la prise en compte de la culture en tant que vecteur de diffusion du DD, mais ces collaborations sont limitées. Hormis la grille d'analyse du DD, il n'existe pas de mécanisme ou d'outil d'intégration de la transversalité du DD au sein de l'ensemble des interventions de l'OIF. L'IFDD ne dispose pas à ce jour d'un mécanisme et des moyens institutionnels qui lui permettent d'assurer cette transversalité et cet effet catalytique. **Le DD n'est pas considéré au sein de l'OIF comme une priorité transversale** à l'instar de la jeunesse, l'égalité homme/femme et le numérique et le **rôle catalytique de l'IFDD n'est par ailleurs pas inscrit dans ses missions ou son rôle**. Si l'orientation actuellement en discussion sur un éventuel rôle catalytique du DD joué par l'IFDD est validée, il serait nécessaire que ce rôle soit dans un premier temps clairement identifié au sein des statuts de l'IFDD. Les outils de suivi-évaluation n'intègrent par ailleurs pas le DD jusqu'à présent. Des indicateurs de DD pourraient être intégrés dans les mécanismes de GAR de l'OIF pour contribuer à assurer la transversalité recherchée.

### *c) Rôle et objectifs du Conseil d'orientation*

Selon les acteurs rencontrés, les rôles du CO, tels que présentés dans la Partie I de ce rapport de présentation de l'IFDD, sont clairs. Les membres du CO assurent un rôle consultatif, de veille et de conseil technique sur les thématiques couvertes par l'IFDD. Il s'agit notamment d'une fonction d'accompagnement, d'identification et de remontée des besoins des pays pour la programmation future de l'IFDD. Ces acteurs jugent que les fonctions et les objectifs, tels que définis dans les statuts de l'IFDD adoptés en 2010 et présentés dans la Partie I de présentation de l'IFDD, sont clairs. Les membres du CO représentent les différentes régions des pays membres de la Francophonie et contribuent à identifier les enjeux émergents et priorités propres à ces régions. Ils examinent, sur une base annuelle dans le cadre de la session annuelle du CO, les rapports d'activités et proposent des orientations stratégiques et des recommandations à l'IFDD pour renforcer l'effectivité et l'efficacité de ses interventions.

L'ensemble des acteurs rencontrés juge la **pertinence et la valeur ajoutée du CO au plan institutionnel comme significatives**. Les membres du CO contribuent à remonter les besoins, les priorités et les enjeux nationaux jusqu'à l'Institut. Ils contribuent à ce que les interventions de l'IFDD s'alignent au mieux avec les besoins des pays membres tout en s'inscrivant dans ses statuts. Ils assurent par ailleurs une représentation régionale au sein de l'architecture organisationnelle de l'IFDD. Les membres du CO contribuent également à représenter les actions de l'IFDD dans leur région respective, bien que leurs moyens soient limités (bénévoles) et que leur statut vis-à-vis de l'IFDD ne soit pas bien vulgarisé auprès des pays membres. Au plan stratégique, le CO est également pertinent et apporte une bonne valeur ajoutée. Les membres apportent une vision externe et stratégique importante à l'IFDD et à l'OIF. Ils apportent une vision stratégique régionale à la programmation et au fonctionnement de l'IFDD. Cependant, le rôle premier du CO demeure

consultatif et les **avis et recommandations issus de ses membres sont, de l'avis de la grande majorité des acteurs rencontrés, peu valorisés d'un point de vue stratégique au sein de l'OIF.**

### 3.3.2. Moyens mis à disposition

L'IFDD intervient sur 5 programmes différents (6 y compris l'I-Eau gérée par l'IFDD jusqu'à fin 2012) et est actif sur plus d'une vingtaine de pays avec un budget moyen de 2 MEUR en 2012 et 2013. L'ensemble des acteurs rencontrés estiment que les moyens alloués à l'IFDD sont limités au regard des EMT fixés pour la mission D et des ECT fixés pour ces programmes. A la lumière du niveau d'atteinte des ECT et des EMT et des moyens limités mis à disposition (baisse de 24% des budgets annuels des programmes de l'IFDD entre 2011 et 2012, des budgets 2012 et 2013 de l'ordre de 1,6M € et un budget annuel 2014 remonté à 3M € ; des moyens humains stables sur la période 2010-2013, vacance du poste de Directeur Adjoint à la Programmation, ouverture en instance du poste de Chargé de communication externe, l'IFDD n'ayant toujours pas reçu de suite favorable sur l'ouverture de ce dernier), la majorité des acteurs rencontrés estiment que l'IFDD a été relativement efficient dans la mise en œuvre de ces cinq programmes ainsi que l'I-eau.

Le nombre de contrats d'experts mis en place est jugé comme satisfaisant par l'ensemble des acteurs rencontrés. Le seul bémol concerne le processus de contractualisation et les modalités de préparation de ces contrats qui sont jugés comme contraignants dans certains cas.

La capacité de l'IFDD à mobiliser une expertise technique extérieure de qualité a été saluée par une grande majorité des acteurs rencontrés. Ce réseau d'experts mobilisable par l'IFDD correspond à l'un de ses avantages comparatifs. La qualité de l'expertise fournie est jugée comme étant de bonne à très bonne par les acteurs rencontrés. Les experts sont de haut niveau et dans la majorité des cas reconnus sur la scène internationale dans leur domaine d'expertise. Cependant, les moyens alloués à ces contrats sont limités, les honoraires étant plafonnés à 350EUR/jour pour les formations et 630EUR/jour pour les autres prestations de services d'experts, ce qui est en dessous des taux pratiqués à l'international pour les formations sur les mêmes thématiques que celles couvertes par l'IFDD.

### 3.3.3. Système de suivi et de veille opérationnel

Le **suivi opérationnel** effectué par l'IFDD est d'un niveau moyen. Il reste plutôt traditionnel, basé sur les relations humaines et sur la production de nombreux rapports qui rendent compte essentiellement des activités réalisées. Les rapports se limitent souvent à un listing de réalisations et sont peu axés sur les effets/impacts en dépit de la mise en place d'une programmation axée sur les résultats entre 2006 et 2009. Les principes de la GAR ne semblent pas encore bien maîtrisés ni appliqués de manière adéquate et systématique.

C'est le système de suivi en ligne de l'OIF qui est utilisé mais il est d'une manipulation peu aisée et incomplet aux dires de certains usagers. Les Spécialistes de programme saisissent directement les informations qui servent à préparer les rapports annuels d'exécution. Le suivi et le renseignement des indicateurs sont de qualité inégale dans le temps et selon les programmes. Les données désagrégées qui permettraient d'informer des indicateurs d'effet/impact ne sont pas disponibles, à l'exception de celles relatives à la participation H/F et celle des jeunes.

Les procédures de gestion des programmes sont en général peu lourdes et le niveau d'exigence du rapportage technique peu élevé, ce qui satisfait les bénéficiaires. L'impact des différentes formations dispensées (qui représentent une grande part des activités de l'IFDD) n'est pas mesuré. Le niveau de rétention et de mise en pratique des connaissances acquises n'est pas connu. Les indicateurs utilisés

se limitent au taux de participation, au niveau de satisfaction des bénéficiaires et à la qualité des prestations des formateurs.

Le cadre de planification et de suivi des résultats (2010-2013) de l'OIF, élaboré en 2010 sert de référentiel. Il comprend un cadre logique et un cadre de suivi des résultats pour chacun des programmes de chaque mission.

Toute une batterie de rapports est élaborée tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 15 – Liste des rapports de suivi élaborés**

Titre du rapport	Format et contenu
Compte-rendu de l'exécution de la programmation quadriennale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier de l'année n au 31 décembre de l'année n+3</li> <li>• comprend pour chaque projet sous chaque mission, des tableaux contenant l'évolution des données budgétaires et financières dont le taux d'exécution, un résumé narratif du projet, les principaux résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les inflexions prévues</li> </ul>
Comptes-rendus annuels de la revue des programmes	Se présentent sous forme de tableaux résumant de manière agrégée (il n'y a pas de rapport par pays) les résultats significatifs atteints, les principaux enseignements en terme de gestion, les recommandations et les décisions pour l'année suivante
Analyse de la programmation par la DPE pour chaque Direction y compris l'IFDD	Présente une analyse détaillée par ECT, sur la base d'une grille d'appréciation, en fonction de 5 critères (ciblage, cohérence, orientation résultat, utilisation des ressources, transversalité)
Bilan et analyses de l'IFDD par la Direction	Réalisé sur la base d'un questionnaire
Rapports de mission de la Direction et des SP	Sans format particulier
Comptes-rendus des sessions du CO	Comprennent le suivi des activités dans les régions et les recommandations émises par les membres du CO
Rapports des ateliers et écoles d'été organisés	Sans format particulier
Enquêtes effectuées en ligne	<u>Enquêtes effectuées</u> auprès des lecteurs des publications LEF et OB et usagers de Médiaterre
Evaluations externes de programmes	Sans format particulier

Sur le **plan de la gestion des programmes avec les bénéficiaires**, un suivi continu et direct est assuré par les SP et leurs vis-à-vis nationaux. Les Correspondants nationaux de l'OIF ne sont, en général, pas utilisés comme relais en dehors de questions logistiques et de prises de contact lors de missions des décideurs de l'OIF dans le pays.

Sur le **plan comptable et financier**, le suivi est assuré par deux personnes, de manière très rapprochée avec les SP. Les informations financières ne semblent pas être partagées de manière systématique, bien que les données financières de base figurent dans les rapports techniques (budgets alloués, taux d'exécution, etc.).

La DPE est chargée de la prospective, de la veille stratégique et de l'évaluation. Elle reçoit les rapports annuels d'exécution de toutes les directions de l'OIF.

L'IFDD assure **un très bon suivi et une bonne prise en compte de l'évolution du contexte international sur le DD** et les résultats et décisions prises lors des différents sommets et négociations (cf. la partie sur l'alignement). En effet, ce type de suivi est inhérent à sa mission. L'Institut est systématiquement présent à toutes les rencontres internationales à ce sujet, et veille au fur et à mesure à accompagner, en fonction de ses moyens, les pays francophones sur les thèmes émergents. C'est également le cas de Médiaterre dont l'élargissement thématique et géographique s'est fait en fonction de l'actualité du DD.

Le tableau ci-dessous présente les analyses et les notes de décryptage réalisées sur les thématiques touchant au DD.

**Tableau 16 - Analyses et notes de décryptage réalisées sur les thématiques touchant au DD**

Titre	Langues de diffusion
Note de décryptage sur les Négociations climat (CdP 16 - CRP6, Cancun décembre 2010)	Français, anglais, espagnol
Note de décryptage sur les négociations climat, (CdP17 - CRP7, Durban, nov-déc 2011)	Français, arabe
Note de décryptage (CdP18-CRP8, Doha, nov-déc 2012)	Français, anglais
Note de décryptage sur les enjeux de la conférence Rio+20	Français
Note de décryptage sur Post-Durban	Français
Note de décryptage sur le CRIC 11 Convention de lutte contre la désertification (avril 2013)	Français
Note de décryptage sur le bilan de la CdP- 18	
Note de décryptage (CdP19-CRP9, Varsovie, novembre 2013)	Français, anglais

Source: site web IFDD

La veille sur les thématiques émergentes liées aux grands enjeux internationaux dans le domaine du DD est assurée mais par tout un chacun, en fonction de son champ d'activité et de ses responsabilités.

Le niveau de suivi et de prise en compte de **l'évolution des contextes et des besoins nationaux est moyen**. L'IFDD n'a pas de mécanisme formel d'identification des besoins ni de traitement des demandes émanant des pays membres. Les demandes des pays sont envoyées directement à sa direction ou remises au Correspondant national de l'OIF sur place qui fait suivre. L'IFDD réagit à ces demandes dans la mesure de ses possibilités. Il fait souvent preuve de flexibilité pour s'adapter et répondre favorablement, ce qui est apprécié par les bénéficiaires concernés, mais suscite parfois des incompréhensions pour les demandeurs non satisfaits qui reprochent ne pas toujours comprendre le mode de sélection des demandes approuvées. Les besoins sont également remontés sur une base annuelle et régionale par les membres du CO. Par ailleurs, les interventions ont souvent la forme d'actions ponctuelles à petit budget qui ne peuvent pas prendre en compte l'évolution des besoins.

Le **niveau de rétroaction** des analyses faites par les experts de l'IFDD semble assez marginal. L'équipe d'évaluation cependant ne dispose pas suffisamment d'éléments à ce sujet pour étayer son constat. La majorité des interlocuteurs rencontrés ou interviewés n'ont pas été en mesure de proposer de réponse. Seule une personne interviewée a précisé que la programmation de l'IFDD émanait des

instances et que ce dernier n'avait pas trop de marge de manœuvre sur ce plan, sous-entendant ainsi que la rétroaction était marginale, en cours de mise en œuvre du programme. Rio+ 20 semble avoir été une exception.

#### 3.3.4. Mécanisme de collecte des bonnes pratiques, expériences et leçons apprises

L'IFDD ne dispose pas d'un mécanisme spécifique de **capitalisation des expériences, des bonnes pratiques et des leçons apprises** qui permettrait une rétroaction et prise en compte immédiate dans ses programmes. En revanche, il publie et diffuse régulièrement les bonnes pratiques et expériences identifiées à travers ses programmes (et donc ses spécialistes de programme) au cours des rencontres internationales auxquelles il participe et lors des ateliers/rencontres avec les pays au cours desquels il encourage les échanges d'expériences. Elles sont cependant intégrées partiellement lors de l'exercice d'élaboration de la nouvelle programmation quadriennale. Rio+20 a constitué une exception.

### 3.4. Analyse prospective

#### 3.4.1. Evolution du mandat de l'IFDD à la lumière des résultats et de la dynamique de Rio+20

A titre de rappel, les deux missions de l'IFDD sur la période 2010-2013 étaient les suivantes :

- 1) la formation et le renforcement des capacités des acteurs du développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le DD, et
- 2) le développement de partenariats dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement ainsi que celui de la responsabilité sociétale pour le DD.

Telle que déjà présentée précédemment, la valeur ajoutée de l'IFDD porte sur les 4 aspects suivants :

- i. la capacité à produire et à diffuser de l'information de qualité en langue française sur les aspects DD, environnement et énergie ;
- ii. l'appui aux pays francophones dans le cadre des négociations et la mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations ;
- iii. l'accompagnement et le renforcement des capacités individuelles, et dans une moindre mesure institutionnelles, et la mobilisation d'une expertise technique de qualité ; et
- iv. l'accompagnement des pays francophones sur la thématique énergétique : SIE, transition énergétique, maîtrise consommation énergétique.

A la lumière de cette valeur ajoutée, la majorité des personnes rencontrées, que ce soit au sein des bénéficiaires directs des interventions appuyées, des cadres et des spécialistes de programme de l'OIF et de l'IFDD, des membres du CO et des partenaires de la société civile et du secteur privé, estime que **la nouvelle dénomination de l'Institut implique une redéfinition, voir un élargissement, de son mandat en fonction des résultats et conclusions de Rio+20, de l'évolution vers les ODD et de la transversalité propre au DD**. Par ailleurs, les personnes rencontrées estiment que le mandat de l'IFDD doit continuer à englober l'appui technique, le renforcement des capacités et la mise à disposition d'information en français aux États et aux Gouvernements tout en facilitant l'implication dans son champ d'intervention des autres parties prenantes, à savoir entre autres, la société civile, le secteur privé, les universités et les instituts de recherche ainsi que les groupes marginalisés.

Selon les bénéficiaires directs, les membres du CO, les partenaires de la société civile et du secteur privé, ainsi que certains PTF, **l'IFDD doit continuer à se positionner par rapport au processus de**

**transition vers les ODD.** Selon ces acteurs, ce positionnement doit porter sur l'accompagnement de la préparation et de la concertation des membres de la Francophonie au cours du cycle des négociations relatifs à ces ODD, leur adoption au niveau national et leur intégration dans les mécanismes de développement national de haut niveau à partir de 2015. Toujours selon ces mêmes interlocuteurs, l'IFDD est en mesure de porter une vision DD de la Francophonie dans le cadre de ces négociations sur les ODD et de contribuer à porter les besoins et les priorités des états et gouvernements membres de la Francophonie au sein de ces débats et négociations.

Dans la lignée de son avantage comparatif sur l'appui aux pays francophones dans le cadre des négociations internationales et la mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations, la grande majorité des acteurs rencontrés estime que l'IFDD **devrait dans le cadre des 3 conventions de Rio :**

- poursuivre l'appui aux délégations de négociateurs des états et gouvernements membres pour la préparation des réunions des COP aux 3 Conventions de Rio ;
- fournir un accompagnement plus continu dans le temps sur ces processus de négociation mais également de mise en application de ces 3 Conventions à travers un programme continu en développement des capacités qui pourrait viser différents ministères sectoriels ainsi que les autres parties prenantes et catégories d'acteurs impliqués dans ces négociations ;
- mettre à disposition une information continue sur les enjeux liés aux 3 Conventions de Rio ;
- faciliter des échanges et des interactions entre ces 3 conventions de Rio ; et
- appuyer les réseaux francophones d'information et de partage des savoirs pour l'internalisation des conventions dans les pays.

**Dans le domaine énergétique,** les interlocuteurs rencontrés, que ce soit des bénéficiaires directs des interventions de l'IFDD dans le secteur énergétique, que des partenaires de la société civile, certains membres du CO et certains PTF, estiment que l'IFDD devraient poursuivre **ces interventions actuelles dans ce domaine en mettant l'emphase sur :**

- la transition énergétique, la valorisation et la capitalisation des expériences sur le déploiement des ER et d'EE, et
- l'accompagnement de la mise en place de cadres réglementaires sur l'EE et les ER.

Enfin, selon les bénéficiaires rencontrés, les évolutions à **apporter au mandat de l'IFDD au regard de leurs priorités et leurs besoins d'appui portent sur :**

- l'accompagnement des pays membres dans la transition des OMD vers les ODD et l'appui à une meilleure compréhension et à la mise en œuvre de l'Agenda post-2015 des Nations Unies ;
- la provision d'appuis aux pays francophones pour les aider à faire le lien, à articuler leurs besoins, et à accéder plus facilement aux autres sources de financement internationales pour lesquelles l'absence ou le pauvre usage de l'anglais constitue pour le moment une barrière qui handicape fortement la Francophonie dans la poursuite de ses ambitions de DD ;
- la veille stratégique et le plaidoyer pour le compte et auprès des pays membres ; et
- la mise à disposition d'outils nécessaires pour permettre l'intégration et la transversalité du DD, mais également le développement énergétique et la gestion de l'environnement.

La grande majorité des interlocuteurs rencontrés estime donc que le mandat de l'IFDD **devrait évoluer à la lumière de son avantage comparatif et des résultats et de la dynamique de Rio+20** pour accompagner techniquement, renforcer les capacités et mettre à disposition une information continue aux états et aux gouvernements membres de la Francophonie en ce qui a trait à l'application transversale des principes du DD, à la transition vers les ODD, aux processus de négociations

internationaux et en marge de ces processus, à la transition énergétique et à la gestion durable de l'environnement.

Selon ces acteurs, cet accompagnement doit par ailleurs faciliter l'implication de la société civile, du secteur privé, de l'académique et des groupes marginalisés dans ces démarches de DD, de transition énergétiques et de gestion durable de l'environnement. Par ailleurs, selon les acteurs rencontrés, l'IFDD est en mesure de porter une vision DD de la francophonie.

#### 3.4.2. Evolution du champ d'intervention de l'IFDD à la lumière des résultats et de la dynamique de Rio+20

A la lumière de la valeur ajoutée de l'Institut et des résultats de Rio+20, les acteurs rencontrés, y compris les bénéficiaires directs des interventions, les partenaires académiques et de la société civile, les membres du CO, les spécialistes de programme de l'OIF et certains PTF, estiment que **le champ d'intervention de l'IFDD devrait évoluer pour englober** :

- des interventions centrées sur les questions liées à la gouvernance du DD ;
- la production et la diffusion de l'information de qualité en langue française sur les négociations en cours sur les ODD, sur les enjeux de la transition des OMD vers les ODD et sur la future application de l'agenda post-2015 ;
- l'accompagnement des pays francophones dans le cadre des négociations sur les ODD et la mise en avant d'une vision DD de la Francophonie dans le cadre de ces négociations ;
- l'accompagnement et le renforcement des capacités sur la compréhension de cette transition vers les ODD et de leur intégration dans les stratégies et politiques nationales et pour l'application de l'agenda post-2015 ; et
- l'orientation vers les 4 axes de la vision de la Francophonie en matière d'ODD : Culture et DD, Jeunesse et Femmes, MPCD, Énergie et transition énergétique.

Les bénéficiaires directs des interventions de l'IFDD, les partenaires académiques et de la société civile et les membres du CO estiment que l'IFDD au sein des processus de négociations internationales dans le cadre des conventions de Rio, au sein des processus de mise en place des ODD, et dans le cadre des priorités de l'après Rio+20, devrait :

- poursuivre son rôle de facilitateur lors des négociations dans le cadre des Conventions de Rio ;
- développer ses actions de concertation tant à l'international qu'au sein des pays membres ; et
- produire davantage des notes de décryptage sur la CBD et la CLD.

A la suite de la dynamique de Rio+20, **le champ d'intervention de l'IFDD doit donc évoluer** selon les acteurs rencontrés pour couvrir l'accompagnement et l'information des états et gouvernements des pays membres de la Francophonie, ainsi que des autres acteurs parties prenantes, sur la gouvernance du DD, les négociations relatives à la transition vers les ODD, mais également les négociations relatives aux 3 Conventions de Rio, l'application de l'agenda post-2015, et l'intégration des ODD dans les stratégies et politiques nationales.

#### 3.4.3. Evolution du positionnement de l'IFDD au sein de l'OIF

De l'avis de l'ensemble des acteurs rencontrés, l'IFDD doit demeurer au Québec afin de conserver sa liaison avec les organismes des Nations Unies, l'influence nord-américaine dans la gestion et la mise en œuvre de ses programmes et son autonomie de gestion et financière.

Selon une grande majorité des acteurs rencontrés, y compris une majorité des bénéficiaires directs des interventions de l'IFDD, les cadres de l'OIF et de l'IFDD, les membres du CO et certains PTF, la nouvelle dénomination de l'Institut et les outils dont il dispose impliquent un **élargissement de son champ d'actions au sein même de l'OIF**. Selon ces acteurs, cet élargissement englobe la facilitation de l'intégration du DD dans les programmes et les activités de l'OIF. Cependant, bien que la structure organisationnelle et institutionnelle de l'IFDD lui a permis d'être généralement efficace dans la mise en œuvre de ses programmes, les constats et conclusions des questions rétrospectives ont montré que **des améliorations peuvent être apportées au plan du positionnement institutionnel et stratégique de l'IFDD au sein de l'OIF** et de son rôle catalytique sur le DD. Son effet catalytique quant au concept du DD est jugé comme limité par la grande majorité des acteurs concernés.

Selon ces acteurs, les mécanismes et les moyens institutionnels actuels sont insuffisants au sein de l'OIF et de l'IFDD pour garantir l'évolution de ce positionnement. Des moyens et mécanismes renforcés potentiels pourraient notamment comprendre :

- i. un message politique, stratégique et institutionnel sur la transversalité du DD fort de la haute direction de l'OIF. Cette transversalité devrait être portée au plus haut niveau, jusqu'à une intégration dans les objectifs stratégiques de la Francophonie. Les concepts associés au DD devraient être intégrés et mentionnés dans l'ensemble des missions qui seront définies et approuvées pour le futur CSMT de la Francophonie et dans la programmation quadriennale de l'OIF qui en découlera ;
- ii. l'intégration dans les statuts de l'IFDD d'un rôle catalyseur du DD au sein de l'ensemble des interventions de l'OIF ;
- iii. la définition d'une politique DD spécifique à l'OIF et la définition claire du rôle que devrait jouer les Directions de l'OIF et l'IFDD, dans la mise en œuvre de cette politique ; et
- iv. la mise à disposition d'un siège permanent pour l'IFDD au Comité interne de programmation de l'OIF.

Selon les avis des différents acteurs rencontrés et à la lumière des constats émis pour les questions rétrospectives, la structure organisationnelle de l'IFDD devrait évoluer selon les directions suivantes :

- i. la participation permanente au Comité interne de programmation de l'OIF ;
- ii. le renforcement de la présence de l'Institut à Paris ;
- iii. le renforcement de la prise en compte des avis et des recommandations des membres du CO ;
- iv. le renforcement de l'équipe de communication de l'IFDD ; et
- v. le renforcement du mécanisme d'identification des besoins et des priorités qui émanent des Etats et des parties prenantes francophones en cours de mise en œuvre du programme quadriennal.

#### 3.4.4. Articulation et partage des rôles entre l'Institut et les autres directions de programmes de l'OIF

L'ensemble des acteurs rencontrés estiment qu'il existe un fort potentiel inexploité au sein de l'OIF pour une plus grande collaboration, articulation et communication entre les différentes directions et entre les directions et l'IFDD.

Selon les acteurs rencontrés, ce potentiel pourrait être mieux valorisé à travers notamment :

- une meilleure connaissance interne à l'OIF des interventions et des services proposés par l'IFDD ;

- la définition claire du rôle de l'IFDD et de celui des autres directions dans la mise en œuvre d'une stratégie ou politique de DD de l'OIF ;
- l'intégration de la dimension et des concepts du DD dans les outils de suivi et de gestion afin de renforcer la sensibilisation des directeurs de l'OIF sur ces questions ;
- la mise en place de programmes conjoints entre les différentes directions de l'OIF et l'IFDD afin de décloisonner leur travail ; et
- le renforcement des capacités des spécialistes de programmes de l'OIF sur le DD pour une animation transversale effective qui assurerait la mise en œuvre cohérente des programmes stratégiques de l'organisation.

#### 3.4.5. Evolution du dispositif organisationnel

Les acteurs rencontrés estiment que les évolutions suivantes pourraient être apportées au dispositif organisationnel de l'IFDD :

- les appuis de l'IFDD devraient tout d'abord s'intégrer dans les processus de développement de haut niveau et être ancrés à un niveau décisionnel qui permettrait d'en garantir le succès, tel que l'ont démontré les initiatives SNDD au Burkina Faso ou aux Comores ;
- l'implication de la société civile doit être renforcée dans les interventions appuyées, et le réseau d'associations et d'ONG partenaires de l'IFDD doit être élargi ;
- un accompagnement continu doit être apporté pour le renforcement des capacités ;
- la visibilité des actions sur le terrain doit être renforcée à travers plus d'actions de communications, une participation plus importante aux Groupes techniques ou Comités de coordination nationaux, une meilleure association des CNDD ou Correspondant national DD, un relais plus important des Unités hors siège de l'OIF et une plus grande implication des membres du CO dans la communication des interventions de l'IFDD. Cette visibilité permettra de renforcer les partenariats avec d'autres PTF, mais également les opportunités de collaboration au niveau national ; et
- le renforcement du mécanisme d'identification et de remontée des besoins et des priorités des parties prenantes francophones en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale.

La grande majorité des acteurs rencontrés estime donc que le dispositif organisationnel de l'Institut doit évoluer pour répondre plus efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD. Bien que la majorité des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 a été bien alignée avec les besoins et les priorités et bien alignée avec les types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones en matière de promotion du DD, ces programmes n'ont permis de répondre qu'à certaines des priorités exprimées, certains types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones ne sont pas couverts et les interventions appuyées par l'IFDD manque de continuité et dans certains cas d'un ancrage institutionnel à un haut niveau pour répondre pleinement aux besoins des pays membres.

#### 3.4.6. Evolution des moyens et de l'expertise de l'Institut

Selon l'ensemble des personnes rencontrées, les moyens et l'expertise de l'IFDD doivent être renforcées pour lui permettre de jouer pleinement son rôle et d'atteindre les résultats qui lui sont assignés. Dans le cas contraire, selon une majorité des personnes rencontrées, les ambitions et les missions/rôle assignés à l'IFDD doivent être revus à la baisse. Toujours selon ces interlocuteurs, le

renforcement doit passer par une augmentation des ressources financières disponibles, une augmentation du personnel et une révision à la hausse du niveau des honoraires des experts extérieurs mobilisés pour les formations.

Bien que l'IFDD ait été relativement efficace dans la mise en œuvre de ces programmes, les moyens mis à disposition de l'IFDD ont été limités. Selon les acteurs rencontrés, les moyens humains et financiers de l'IFDD doivent être réévalués à la hausse pour lui permettre de répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD ou les ambitions doivent être revues à la baisse en ciblant mieux les actions.

## **PARTIE IV – CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

### **4.1. Conclusions**

Les conclusions sont présentées ci-dessous pour les quatre grandes questions évaluatives et les sous-questions évaluatives identifiées lors de la phase de cadrage et de caractérisation de l'évaluation. Ces conclusions ont été formulées sur la base de l'analyse et du jugement de l'équipe d'évaluation des constats identifiés pour chacun des éléments d'appréciation définis dans la matrice référentielle. Ces derniers ont été renseignés à travers l'analyse de l'information collectée pour chacun des indicateurs définis dans la matrice référentielle.

**Question évaluative 1 : Quelle a été la pertinence des activités et des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 aux regards des enjeux environnementaux et énergétiques, et des besoins et exigences des parties prenantes francophones ?**

**Question évaluative 1.1 : Dans quelle mesure les orientations stratégiques des activités et des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient-elles pertinentes avec d'une part les grands enjeux environnementaux et énergétiques dans une optique de DD et, d'autre part, le mandat, le rôle et les missions qui lui étaient assignés ?**

Les orientations stratégiques des activités et des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 sont très bien alignées et sont par conséquent pertinentes avec les grands enjeux et priorités environnementaux et énergétiques dans une optique de DD.

Par ailleurs, ses orientations stratégiques sont conformes au mandat, au rôle et aux missions qui lui ont été assignés à travers ses statuts modifiés en 2010 et ont même couvert un champ légèrement plus large (appui à des processus d'élaboration des SNDD dans plusieurs pays, mise en place des SIE, réalisation de forages et latrines dans le cadre de l'I-Eau, etc. alors que ses missions se limitaient à la formation et au renforcement des capacités, et au développement de partenariats), ce qui dénote une certaine capacité d'adaptation et de flexibilité qui tient compte à la fois des évolutions du contexte international et des demandes émanant de ses pays membres.

**Question évaluative 1.2 : Dans quelle mesure les activités et les programmes de l'Institut au cours de sa programmation 2010-2013 étaient-ils alignés avec les besoins, les priorités et les exigences en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD ?**

Les activités et les programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 ont été en général bien alignés avec les besoins, les priorités et les types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones en matière de promotion du DD. Les demandes d'appuis additionnels qui n'ont pas été ou ont été insuffisamment satisfaites concernent notamment des projets plus concrets au niveau local et communautaire, une plus grande implication de la société civile, un accompagnement continu dans le temps pour le développement des capacités et une meilleure valorisation des connaissances acquises.

Ces besoins sont cependant nombreux, et l'IFDD ne peut les satisfaire tous, compte tenu de ses moyens limités et du mandat dont il dispose. Les futures interventions de l'Institut doivent s'inscrire dans une chaîne logique de résultats, afin d'éviter tout risque de saupoudrage et garantir l'efficacité dans la mise en œuvre, tout en maintenant une certaine flexibilité pour répondre à de nouvelles priorités identifiées par les pays en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale.

**Question évaluative 2 : Quel a été l'apport de l'IFDD à l'atteinte des objectifs fixés, et des résultats attendus par l'OIF, et quelle est la valeur ajoutée et l'avantage comparatif de l'Institut par rapport à d'autres acteurs clés du DD ?**

**Question évaluative 2.1 : Quelle est la contribution de l'Institut et quel est le niveau d'atteinte de ses objectifs et résultats ?**

L'IFDD a contribué à l'atteinte de la majorité des ECT tels que formulés dans son document de programmation sur la période (2010-2013) sauf partiellement en ce qui concerne le programme D1.1 qui stipulait notamment un appui à la mise en œuvre des SNDD qui ne s'est pas matérialisé et le programme D1.4 qui malgré ou en raison de la multitude d'initiatives engagées n'a pas atteint tous les résultats attendus.

L'IFDD a contribué notamment, sur la période considérée, à :

- accroître les capacités institutionnelles d'une vingtaine de pays pour l'élaboration des SNDD ;
- diffuser des informations techniques de qualité en français dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et du DD, notamment sur des thématiques émergentes ;
- renforcer les capacités individuelles des personnes ciblées sur les outils de gestion de l'énergie et de l'environnement ;
- accroître les capacités des délégations des pays francophones à mieux comprendre les enjeux des négociations internationales, à davantage participer aux réunions et à parler d'une seule voix ; et
- renforcer les capacités d'acteurs locaux dans le cadre de projets concrets (liés à l'eau, l'assainissement, la maîtrise des consommations énergétiques).

L'Institut a été en mesure d'initier la mise en marche d'actions concrètes dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, par des appuis à la mise en place des conditions nécessaires préalables et in fine d'apporter une contribution concrète mais théorique, avec d'autres acteurs, à l'émergence du DD.

Cependant les impacts ont été limités en raison du trop grand nombre d'activités mises en œuvre avec la volonté louable d'être présent sur l'ensemble de l'espace géographique francophone, de manière ponctuelle le plus souvent, des moyens financiers limités qui empêchent un effet d'échelle conséquent pour les projets de démonstration et qui impliquent de rechercher des partenariats et des financements externes en cours de mise en œuvre des projets engendrant ainsi des retards d'exécution, des reports voire des annulations d'opérations.

L'IFDD a surtout contribué à l'amont du processus et aux conditions préalables nécessaires (plaidoyer, sensibilisation, renforcement des capacités) à la mise en place de politiques nationales de développement, de gestion durable des ressources naturelles et des ressources énergétique mais il n'a pas été en mesure de jouer un rôle significatif au niveau de la mise en œuvre de ces politiques. Le renforcement des capacités individuelles est indéniable mais du fait de l'absence d'une masse critique de participants dans le cadre des formations régionales organisées, ses répercussions sur le plan institutionnel ont été limitées. Par ailleurs, les impacts en terme de capacité de la Francophonie à être une force de propositions lors des négociations internationales restent encore limités et difficilement mesurables.

**Question évaluative 2.2 : En prenant en considération son évolution et sa programmation 2010-2013, quels sont la spécificité, la valeur ajoutée, l'avantage comparatif et la complémentarité de l'IFDD et de ses interventions en comparaison des autres acteurs clés du DD ?**

L'IFDD dispose d'une spécificité, d'une valeur ajoutée et d'avantages comparatifs certains dans :

- i. la capacité à produire et diffuser de l'information de qualité en langue française sur les questions du DD, de l'énergie et de l'environnement ;
- ii. l'appui fourni aux pays francophones dans le cadre des négociations internationales et la mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations ;
- iii. l'accompagnement et le renforcement des capacités et la mobilisation d'une expertise technique de qualité ; et
- iv. l'accompagnement des pays francophones sur les questions énergétiques.

L'Institut assure une bonne synergie avec les interventions des partenaires directement associés à ces actions mais ses interventions souffrent d'un déficit de visibilité auprès des autres PTF qui en limite la portée et les opportunités de partenariat et de synergie.

### **Question évaluative 3: La structure organisationnelle de l'IFDD, son positionnement au sein de l'OIF et ses moyens de fonctionnement (financements, budgets programmes et structures administratives) sont-ils efficaces pour s'assurer de la mise en œuvre des programmes de l'IFDD ?**

#### **Question évaluative 3.1 : Les moyens de l'IFDD et son dispositif institutionnel et organisationnel ont-ils permis la mise en œuvre efficace de ses programmes ?**

A la lumière du niveau d'atteinte des ECT et des EMT et des moyens mis à sa disposition (que ce soit en termes de ressources financières que de ressources humaines), la structure organisationnelle et institutionnelle de l'IFDD lui a permis d'être généralement efficace dans la mise en œuvre de ses programmes.

Bien qu'il y ait aujourd'hui une volonté affirmée par la haute direction de l'OIF d'inscrire le DD comme thématique transversale et que l'interaction entre les directions de l'OIF et l'IFDD soit renforcée pour contribuer à insuffler une meilleure intégration du DD dans les programmes et les décisions de l'OIF, les modalités de leur mise en application n'ont jusqu'à présent pas été arrêtées. Une évolution du mandat de l'IFDD dans ce sens nécessiterait entre autres de renforcer les mécanismes de collaboration et de coordination entre les différentes directions et l'IFDD, d'inscrire cette évolution dans les statuts de l'IFDD, de mettre en place des outils qui permettraient une meilleure valorisation des recommandations des membres du CO dans les décisions de l'OIF, ainsi que des outils de communication interne qui permettraient de renforcer la connaissance des programmes et interventions de l'IFDD par les autres directions de l'OIF, de renforcer les capacités et moyens humains de l'IFDD, et d'apporter des améliorations au plan des procédures de rapportage technique et de communication extérieure.

#### **Question évaluative 3.2 : L'IFDD est-il doté d'un système de veille et de suivi et d'une flexibilité organisationnelle suffisants pour rester innovant sur les thématiques – en constantes mutations – qui touchent au DD ?**

Le système de suivi est de qualité moyenne, rendant compte essentiellement des activités réalisées et largement perfectible. Le système de veille est quant à lui satisfaisant bien qu'il ne garantisse pas une rétroaction adaptée dans les programmes de l'IFDD au cours de la mise en œuvre de la programmation quadriennale. Cela dit, l'IFDD a su demeurer innovant sur les thématiques qui touchent au DD.

**Question évaluative 4: Comment l'IFDD doit-il évoluer (mandat, champ d'intervention, positionnement au sein de l'OIF, dispositif organisationnel, moyens, expertise et modes d'action) au regard de l'évolution des enjeux de DD en constante mutation ?**

**Question évaluative 4.1 : À la lumière de la spécificité, de la valeur ajoutée et de l'avantage comparatif identifié pour l'Institut, et de l'évolution des enjeux de DD, quelle pourrait être l'évolution du mandat et du champ d'intervention de l'IFDD dans l'après Rio+20 ?**

Suite à la dynamique de Rio+20 et à la lumière de la spécificité, de la valeur ajoutée et de l'avantage comparatif de l'IFDD, son mandat et son champ d'action pourraient évoluer selon les deux directions suivantes :

- i. l'accompagnement technique et le renforcement des capacités des pays membres en ce qui a trait à l'application transversale des principes du DD, à la transition vers les ODD et l'agenda post-2015, à la transition énergétique et à la gestion durable de l'environnement ;
- ii. la facilitation d'une plus grande implication de la société civile, du secteur privé, des universités et instituts de recherche et des groupes marginalisés dans ces démarches de DD, de transition énergétique et de gestion durable de l'environnement.

Par ailleurs, à la lumière de la volonté de la haute direction de l'IFDD d'inscrire le DD comme thématique transversale et que l'interaction entre les directions de l'OIF et l'IFDD soit renforcée pour contribuer à insuffler une meilleure intégration du DD dans les programmes et les décisions de l'OIF, de l'évolution subséquente de la dénomination de l'Institut et de la perception positive de cette évolution par la majorité des acteurs, le mandat de l'Institut pourrait également intégrer une troisième direction, d'animation et de facilitation de l'intégration transversale de l'approche DD dans la programmation et les interventions de l'OIF si cette orientation est in fine validée.

**Question évaluative 4.2 : Quel devrait être le positionnement de l'Institut au sein de l'OIF et quels devraient être l'articulation et le partage des rôles entre l'Institut et les autres directions de programme de l'OIF ?**

Il existe un potentiel inexploité au sein de l'OIF pour une plus grande collaboration, articulation et communication entre les différentes directions de l'OIF et entre les différentes directions et l'IFDD. Ces meilleures collaborations, articulation et communication passeraient par la mise en place au sein de l'OIF de nouveaux mécanismes et moyens institutionnels.

L'Institut dispose d'outils et de l'expertise lui permettant d'assurer une meilleure transversalité du DD au sein de l'ensemble des activités de l'OIF mais l'opérationnalisation de cette transversalité nécessitera la mise en place de nouveaux mécanismes institutionnels au sein de l'OIF et de légers ajustements à la structure organisationnelle de l'IFDD.

**Question évaluative 4.3 : Quelles sont les évolutions à apporter au dispositif organisationnel, aux moyens, à l'expertise et aux modes d'action pour permettre à l'Institut de répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD ?**

Le dispositif organisationnel, les moyens, l'expertise et les modes d'action de l'IFDD pourraient évoluer pour lui permettre de répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD, et ce notamment à travers les pistes et orientations suivantes :

- un ancrage institutionnel et décisionnel à un plus haut niveau dans le cadre des appuis aux processus institutionnels ;

- une plus forte implication de la société civile locale et nationale ;
- un accompagnement plus continu dans le temps pour le développement des capacités ;
- une meilleure visibilité des interventions de l'IFDD sur le terrain ;
- l'identification de nouveaux partenariats et la création de nouvelles synergies ; et
- l'identification et la remontée plus effective des besoins et des priorités des parties prenantes francophones en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale.

Les missions assignées à l'IFDD, le rôle catalyseur qu'il est appelé à jouer au sein de l'OIF et l'étendue de ses actions actuelles nécessitent une réévaluation à la hausse de ses moyens humains et financiers ou à la baisse de ses ambitions avec un meilleur ciblage de ses actions. Dans le cas contraire, un risque de saupoudrage et de dispersion peut se poser, ainsi qu'une surcharge de travail pour l'équipe de l'IFDD.

## 4.2. Recommandations

Les recommandations présentées ci-dessous font suite à l'atelier de co-construction organisé avec le personnel de l'IFDD et la DPE le 5 mai 2014. Elles sont le résultat de cet atelier et du regroupement et recouplement des propositions de recommandation proposées selon le format de la matrice référentielle et suivant les 9 sous-questions évaluatives. Elles sont présentées par ordre de priorité et regroupées selon qu'elles touchent aux aspects stratégiques ou aux aspects institutionnels et organisationnels. Les acteurs concernés par ces recommandations sont mentionnés en préambule de chaque recommandation.

### Recommandations à caractère stratégique

#### R1. Adapter le mandat et les missions de l'IFDD (responsable de l'action : IFDD, autres intervenants : CO et OIF)

Dans le cadre de l'élaboration de la future programmation quadriennale et du processus de révision des statuts, actuellement en cours, proposer au CO d'ici sa prochaine réunion (fin juin 2014) puis aux instances de l'OIF :

- D'intégrer dans les statuts révisés de l'IFDD les missions suivantes, qui incluent par ailleurs les missions actuelles de l'IFDD (les " 4C "), à savoir :
  1. La production d'outils et de connaissances relatives aux thématiques innovantes émergentes et la veille relative à l'évolution des enjeux et priorités internationaux ;
  2. L'organisation de la concertation au sein et entre les pays membres et la facilitation d'une plus grande implication de la société civile, du secteur privé, des universités et instituts de recherche, des élus, des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés ;
  3. Le développement de la coopération et l'accompagnement technique et le renforcement des capacités des pays membres en ce qui a trait à l'intégration transversale des principes du DD, de la transition énergétique, et de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement ;
  4. La facilitation de l'intégration transversale du DD à la fois dans la programmation et les interventions de l'OIF et entre les opérateurs de la Francophonie ; et
  5. La communication.
- D'inclure la possibilité pour l'IFDD d'adapter au fur et à mesure sa programmation aux évolutions futures du contexte international.

## **R2. Définir une programmation mieux articulée (responsable de l'action : IFDD en collaboration avec la DPE)**

Dans le cadre de la définition de la prochaine programmation quadriennale :

- considérer l'évolution des grands enjeux et priorités environnementaux et énergétiques dans une optique de DD (**Agenda post 2015 ; transition vers les ODD portant sur le développement économique et social inclusifs et l'environnement durable** ; intégration transversale des principes du DD, de la transition énergétique, et de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement tant au niveau des pays membres que de la Francophonie) ;
- développer une programmation quadriennale bâtie autour d'une chaîne logique de résultats, avec des interventions centrées sur un objectif commun, tout en formulant des objectifs spécifiques moins ambitieux et plus en rapport avec ses moyens afin d'éviter le risque de dispersion et de saupoudrage ;
- œuvrer pour un ancrage institutionnel et décisionnel de haut niveau au niveau national dans le cadre des appuis apportés aux pays dans les processus institutionnels et un alignement avec les processus institutionnels existants, et développer des interventions pour la promotion du DD dans les domaines où l'institut dispose d'un avantage comparatif, notamment :
  1. la capacité à produire et diffuser de l'information de qualité en langue française sur les questions du DD, de l'énergie et de l'environnement ;
  2. l'appui fourni aux pays francophones dans le cadre des négociations internationales et la mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations ; et
  3. l'accompagnement et le renforcement des capacités et la mobilisation d'une expertise technique de qualité dans les domaines du DD, de l'énergie, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

### **Recommandations à caractère institutionnel et organisationnel**

## **R3. Confier à l'IFDD une mission d'intégration transversale du DD au sein des programmes de l'OIF (responsable de l'action : OIF, autre intervenant : IFDD)**

Assurer une meilleure collaboration, articulation et communication entre les différentes directions de l'OIF et l'IFDD, pour une meilleure intégration transversale du DD dans les interventions et activités de l'OIF à travers :

- La mise en place de programmes conjoints avec un chef de file pour chacun d'eux, une imputation budgétaire et des rôles et responsabilités bien définis dès la mise en place desdits programmes ;
- La nomination d'un Délégué permanent au DD à l'OIF à Paris ;
- Dans un premier temps et à court terme, la définition et l'application de lignes directrices du DD, à travers la coordination de la DPE et en collaboration avec la DCRT, pour s'assurer de la prise en compte et de l'intégration de la dimension DD dans le CSMT et la prochaine programmation quadriennale ;
- L'animation d'une réflexion entre les différentes directions de l'OIF quant au positionnement institutionnel de l'IFDD au sein de l'OIF, le rôle catalytique qu'il doit avoir sur le DD et les mécanismes institutionnels à mettre en place pour garantir ce rôle ;

- La définition d'une politique DD spécifique à l'OIF et la définition claire du rôle de l'IFDD et des autres directions de l'OIF dans la mise en œuvre de cette politique ;
- La mise à disposition d'un siège permanent pour l'IFDD au Comité interne de programmation de l'OIF ;
- L'intégration dans les statuts de l'IFDD d'un rôle catalyseur du DD au sein de l'ensemble des interventions de l'OIF ;
- L'intégration de la dimension et des concepts du DD dans les outils de suivi et de gestion, à travers notamment : (i) l'intégration d'indicateurs DD dans l'ensemble du système de suivi-évaluation de l'OIF et dans les indicateurs de suivi de chacun des programmes ; (ii) la mise en place d'un système de formations permanentes sur le DD pour les SP de l'OIF ; (iii) l'élaboration d'un rapport bisannuel de l'OIF sur le DD ; et (iv) l'adaptation de la grille DD élaborée par l'IFDD à une utilisation interne de l'OIF.

#### **R4. Accroître la visibilité des actions de l'IFDD (responsable de l'action : IFDD, autres intervenants : DPE et DCRT)**

Dans le cadre des réflexions en cours au sein de l'OIF et de la DCRT, contribuer à la réflexion pour accroître la visibilité des interventions, des actions et des résultats de l'IFDD, à travers notamment :

- la définition et la mise en œuvre d'un plan/stratégie de communication effective de l'IFDD auprès des pays membres, des bénéficiaires, de la société civile et des PTF (identification des cibles de communication, définition des outils et des canaux de communication à mettre en place et identification des moyens à mobiliser) qui s'insère dans la démarche globale de l'OIF en terme de communication ;
- dans le court terme, la diffusion d'une lettre d'information trimestrielle sur les réalisations, les principaux événements et/ou initiatives programmés de l'IFDD auprès de tous les partenaires dans les pays membres y compris les PTF et au sein de l'OIF ;
- la mise en place d'une structure multi-acteurs nationale de la Francophonie dans les pays membres pour coordonner et hiérarchiser les actions de l'IFDD et autres direction de l'OIF en ce qui a trait au soutien aux futurs ODD et au DD (Commission ou Comité), présidé par le correspondant national, et au sein de laquelle le rôle des correspondants nationaux serait donc repensé notamment en ce qui a trait à la représentation de l'IFDD et la participation aux groupes sectoriels nationaux ;
- la communication des résultats atteints et des événements prévus de l'IFDD dans les supports d'information existants à l'OIF tels que les brèves de la Francophonie ou encore la revue de presse de l'OIF ;
- la consultation et l'association des PTF principaux de l'IFDD dans le cadre de la définition de la programmation quadriennale afin de développer davantage de partenariats institutionnels et contribuer à renforcer l'effet d'échelle (obtention de cofinancements) d'une part, et maximiser le potentiel de complémentarité et de synergie des interventions de l'Institut d'autre part ; et
- la définition d'un ratio minimum de cofinancement pour un appui de l'IFDD afin de faciliter les synergies et la mise en place de nouveaux partenariats.

#### **R5. Adapter les moyens humains et institutionnels de l'IFDD (responsable de l'action : OIF)**

Renforcer les moyens humains de l'IFDD à travers :

- Le recrutement d'un coordinateur de la programmation / Directeur Adjoint chargé des programmes ;
- Le recrutement d'un chargé de communication extérieure et d'animation des partenariats ;

- Le recrutement de nouveaux SP en fonction des besoins à couvrir et dont le profil dépendra des besoins identifiés dans le cadre de l'évolution du contexte international et notamment des ODD et de l'Agenda post-2015 ;
- Le recours à davantage de volontaires de la Francophonie ;
- L'accompagnement continu pour le maintien et le renforcement des compétences des SP de l'IFDD sur les thématiques émergentes ;
- L'allègement des conditions et de la procédure de recrutement de personnels temporaires et de contractuels sur projet pour permettre de mobiliser des équipes dans le cadre de projets multi-années afin de s'adapter aux demandes de programmation additionnelle qui pourraient émerger en lien avec le mandat de l'IFDD ;
- La révision à la hausse au sein de l'OIF des niveaux d'honoraires associés aux contrats d'experts extérieurs pour les aligner sur les pratiques internationales en la matière.

**R6. Améliorer le suivi et la mesure des actions de l'IFDD via des mécanismes de suivi-évaluation renforcés (responsable de l'action : IFDD, autre intervenant : DPE)**

Assurer, avec l'appui de la DPE :

- la mise en œuvre d'un système de suivi-évaluation complet et axé sur les résultats dans le cadre de la future programmation quadriennale, qui comprenne notamment : (i) une chaîne de résultats logique ; (ii) un cadre logique assorti d'indicateurs SMART ; (iii) un cadre de mesure du rendement assorti de cibles pour chaque indicateur, ainsi que des moyens de collecte des données, de sources d'information et de responsabilités déterminées pour la collecte des infos ; et (iv) des outils standardisés de rapportage, et
- la mise en place d'un mécanisme de capitalisation des expériences, bonnes pratiques et leçons apprises en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale et l'organisation et la coordination du système de veille sur les thématiques émergentes.

**R7. Accroître la réactivité de l'IFDD aux besoins de la Francophonie (responsable de l'action : OIF, autre intervenant : IFDD)**

Lancer une réflexion au sein de l'OIF sur la mise en place d'un processus de réception, de revue et d'analyse critique des besoins et types d'appui émanant des pays membres en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale et une procédure de soumission des requêtes reçues (ne pouvant pas être satisfaites) auprès d'autres PTF, et réfléchir en parallèle à l'IFDD sur les canaux et systèmes de gestion possibles pour faciliter la mise en place d'un tel processus interne à l'IFDD (critères d'éligibilité des pays, critères d'éligibilité thématiques, types d'innovation, opportunités stratégique et institutionnel, valeur ajoutée).

## ANNEXE I – TERMES DE RÉFÉRENCE

---

Direction de l'Administration et des Finances

Sous-Direction des Achats

Appel d'offres N°05/2013

Évaluation externe des programmes  
de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD)  
Après Rio+20 quelles perspectives pour l'IFDD?

Date de limite de dépôt de candidature : 11 octobre 2013

Paris, le 26 août 2013

**Consultation** : <http://www.francophonie.org/-Marches-publics-.html>

**Contact**: [aof-05-2013@diffusion.francophonie.org](mailto:aof-05-2013@diffusion.francophonie.org)

## *Cahier des charges*

---

### **PRESENTATION DE L'IFDD**

#### **Contexte**

L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) a été rebaptisé Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) le 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'Institut basé à Québec est un organe subsidiaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Il est né en 1988 de la volonté des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones de conduire une action concertée visant le développement du secteur de l'énergie dans les pays membres. En 1996 cette action a été élargie à l'environnement.

Les statuts adoptés en 1999 et modifiés lors de la 26e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, tenue à Montreux le 21 octobre 2010, détaille les missions de l'Institut comme suit:

- *contribuer à la formation et au renforcement des capacités des différentes catégories d'acteurs de développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable;*
- *contribuer au développement de partenariats dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable.*

Dans le cadre de sa programmation 2010-2013, mise en œuvre en synergie avec les autres programmes de l'Organisation internationale de la Francophonie et notamment ceux issus de la mission D du Cadre stratégique décennal de la Francophonie : « *Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité* », l'IFDD :

- Contribue à l'élaboration de politiques et stratégies nationales de développement durable et à leur mise en œuvre dans les domaines de l'énergie et de l'environnement; forme et renforce les capacités des cadres et des professionnels à l'utilisation et à la maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement durable.
- Soutient la participation des pays aux négociations internationales sur l'environnement et le développement durable ainsi que la mise en œuvre des conventions, par des concertations, des appuis techniques et la mobilisation d'experts.
- Développe des partenariats, publie des guides, des revues spécialisées et des ouvrages scientifiques et techniques en français dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.
- Anime des réseaux d'information et d'expertise pour le développement durable.
- Exerce toute autre fonction que lui confieraient les instances compétentes de l'OIF.

Le changement de nom de l'Institut n'implique pas à ce stade une modification de son mandat mais appellera à terme une redéfinition de son rôle et de ses missions tant au sein de l'OIF qu'auprès des différents acteurs francophones et internationaux concernés.

## RECONSTITUTION SYNTHETIQUE DU CADRE D'INTERVENTION

<b>Statuts</b>		
<b>Dans le but de ...</b>	apporter une contribution concrète à l'émergence du développement durable	susciter la mise en marche d'actions de coopération concrètes dans le domaine de l'énergie et de l'environnement
<b>...l'Institut de la francophonie pour le développement durable poursuit les missions suivantes :</b>	la formation et le renforcement des capacités des acteurs du développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable	le développement de partenariats dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement ainsi que celui de la responsabilité sociétale pour le développement durable

### **Mission D de la Programmation de l'OIF (2010-2013) :**

#### **Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité**

<b>Effets à moyen terme de l'OIF</b>	<b>D1. Les PED ciblés mettent en œuvre des politiques nationales de développement, de gestion durable de l'environnement et des ressources énergétiques ancrées au niveau local et appliquent des outils reconnus en ces domaines</b>	
	Projet D1.1 : Accroître les capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable (SNDD) Projet D1.2 : Améliorer la diffusion de l'information pour le développement durable Projet D1.3 : Accroître la maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement (MOGED) Projet D1.4 : Développer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques énergétiques	
<b>Effets à moyen terme de l'OIF</b>	<b>D2. Les PED francophones se concertent et participent activement, en faisant valoir leur position et leurs intérêts, aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, le commerce et l'économie</b>	
	Projet D2.5 : Accroître les capacités des pays à participer aux négociations internationales sur l'environnement et le développement durable	
<b>Modes d'intervention</b>	Mise à disposition d'expertise; Organisation d'activités de formation; Organisation d'activités de sensibilisation, de concertation et de plaidoyer; Production, partage et diffusion d'informations; Développement et diffusion d'outils; Aide à la représentation nationale; Aide à l'accès au financement	
<b>Clientèles-cible</b>	Tous les acteurs du développement durable de l'espace francophone : les acteurs des secteurs de l'énergie et de l'environnement des milieux gouvernementaux, scientifiques, industriels, privés ou de la société civile ; les délégués et décideurs nationaux engagés dans les négociations internationales sur l'environnement et le développement durable ; cadres et élus locaux d'une sélection de municipalités ; les organisations de la société civile, les centres de recherche et le milieu universitaire ; bureaux d'études et réseaux d'experts	
<b>Zone géographique</b>	Tous les membres de l'OIF en particulier les PED et PMA francophones ; CRESA de Yaoundé ; Organisation internationale régionales (UEMOA, CEMAC, CARICOM, COI) ; Réseaux spécialisés de l'espace francophone (RSDD, RFEDD, RNF, RFAPD, RMPCD) ; Municipalités francophones sélectionnées	
<b>Ressources</b>	8 000 000 euros pour le Quadriennum (2010-2013) ; 6 responsables de projets ; 3 secrétaires	

### **Autre intervention en cours hors programmation**

<b>Projet</b>	Initiative-Eau de la Francophonie de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de la Fondation Prince Albert II de Monaco (FPA2)
<b>Objectif général</b>	Appuyer et accompagner les pays francophones dans la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et renforcer les compétences des acteurs locaux en la matière. Sur la base d'une approche « Apprendre par la pratique » l'Initiative-Eau finance des projets dédiés à la gestion durable et intégrée des ressources en eau et de lutte contre la désertification dans quatre pays d'Afrique subsaharienne
<b>Modes d'intervention</b>	Mise à disposition d'équipements; Organisation d'activités de formation; Organisation d'activités de sensibilisation, de concertation et de plaidoyer; Coordination multi-acteurs
<b>Clientèles-cible</b>	Population marginalisée en milieu rural
<b>Zone géographique</b>	Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal
<b>Ressources</b>	1 responsable projet ; 1 secrétaire (partagée avec projet D2.5)

## ORGANISATION DE L'INSTITUT

### Gouvernance, pilotage et modalités de mise en œuvre

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable est un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie. À ce titre, il est chargé de la mise en œuvre de programmes particuliers et dispose d'une autonomie de gestion et financière.

Les actions de l'Institut répondent aux orientations arrêtées par les chefs d'État et de gouvernement et s'inscrivent dans la programmation quadriennale de la Francophonie.

Les organes de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable sont les suivants :

**1. Le Conseil d'orientation** est un organe consultatif chargé d'une mission d'orientation de la politique d'actions de l'Institut. Il est le garant de la qualité des actions mises en œuvre. Le Conseil d'orientation se réunit au moins une fois par an. Il est composé de 9 experts issus des zones géographiques suivantes : Afrique du Nord et Moyen Orient, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Amérique, Europe de l'Ouest, Europe de l'Est, Océan Indien, Asie et Caraïbe.

Les fonctions du Conseil d'orientation de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable sont notamment les suivantes :

- identifier les enjeux émergents, les tendances et les priorités en fonction de la mission de l'Institut ;
- examiner les rapports d'activités et dégager des orientations dans le respect des décisions des Sommets et dans les limites des budgets disponibles ;
- proposer des stratégies et des outils de mise en œuvre de la programmation ;
- contribuer au suivi et à l'évaluation de l'exécution des programmes ;
- proposer toutes modifications que peuvent requérir le mandat et la structure de l'Institut.

**2. La Direction** de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable est assurée par un Directeur. Il est assisté d'un Sous-directeur chargé des programmes et d'un Sous-directeur chargé de l'administration fonctionnaire mis à disposition par le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (MRIFCE) du Québec.

- La/Le Directrice/Directeur de l'Institut met en œuvre l'ensemble des orientations, des programmes et des contrats confiés à l'Institut, tels qu'approuvés par les instances concernées de l'Organisation internationale de la Francophonie ;
- Elle/Il dirige et gère les membres du personnel affectés à l'Institut dans le respect du Statut du personnel et de ses directives d'application ;
- Elle/Il est l'ordonnateur délégué des recettes et des dépenses pour lesquelles elle/il reçoit une délégation de l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie. À ce titre, elle/il dispose d'une autonomie pour la gestion des finances et des ressources humaines de l'Institut. Elle/Il présente chaque année un rapport annuel d'activités ;
- Elle/Il présente au Conseil d'orientation le programme d'activités ainsi que les prévisions budgétaires et les modalités propres à sa réalisation ;
- Elle/Il est chargé(e) de mettre en œuvre et faire respecter la réglementation en vigueur.

### **Dispositif d'accompagnement et de suivi**

- Mise à disposition d'expertise francophone pertinente aux États et parties prenantes ;
- Élaboration et mise à disposition d'outils d'accompagnement des États en matière de politiques et stratégies nationales pour le développement durable;
- Élaboration de programmes de formation et montage de sessions de renforcement de capacités en fonction des besoins exprimés par les pays francophones ;
- Évaluation de la pertinence et de l'impact de ces formations à travers des fiches d'évaluations renseignées par les participants à la fin de chaque session de formation;
- Élaboration de bilans internes trimestriels et annuels à partir de l'analyse des objectifs fixés et des résultats obtenus par chaque programme ;
- Élaboration de guides pour valoriser les bonnes pratiques ;
- Suivi des activités par un travail de veille assuré par des comités de pilotage ou des réseaux d'experts ;
- Évaluation de la qualité des contenus des documents publiés ou diffusés par des enquêtes auprès des lecteurs ou des utilisateurs des outils d'information; suivi du lectorat par des outils de mesure sur Internet.

### **Partenariat**

Des partenariats techniques et/ou financiers sont développés avec :

- différents organismes ou structures gouvernementales, du secteur privé, de la société civile, des ONG, du monde de la recherche scientifique et universitaire ;
- les opérateurs de la Francophonie (Agence universitaire de la Francophonie, Université Senghor d'Alexandrie, Association internationale des maires francophones, TV5Monde), ainsi qu'avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;
- les organisations régionales ou internationales pour l'appui aux actions de renforcement des capacités (PNUE, Banque Mondiale, ADEME, BOAD, UEMOA, CEMAC, Union européenne, etc.).

### **Rôle des parties prenantes**

Les parties prenantes aux activités de l'IFDD se composent des États membres et de 9 catégories d'acteurs de développement (public, privé, ONG, société civile, Élus locaux, parlementaires, scientifiques, femmes, jeunes). En fonction des actions identifiées par l'Institut, chaque catégorie d'acteur intervient selon sa vocation, ses moyens et disponibilités. À noter que les actions de l'IFDD sont menées généralement en collaboration avec les bénéficiaires.

La rédaction de la revue Liaison Énergie-Francophonie repose sur les contributions d'experts des ministères de l'énergie, des ministères du plan et/ou de l'économie et des finances, des ministères de l'environnement de l'espace francophone; de cadres des conseils ou commissions nationales de développement durable (CNDD); de membres de la société civile; de membres de la communauté scientifique; d'élus; de représentants du secteur privé; d'experts d'organisations internationales, etc.

Les membres de Médiaterre animent le portail ou contribuent à la diffusion d'informations sur le site.

Les différentes parties prenantes sont également sollicitées dans le cadre d'enquêtes auprès des lecteurs / utilisateurs des outils d'information de l'IFDD. De telles enquêtes sont également menées pour sonder les bénéficiaires des programmes de formation et de renforcement de capacités.

## ACTIVITES ET MOYENS DE L'INSTITUT

### Activités et réalisations :

#### ➤ Programme SNDD

- Les activités d'élaboration et de mise en œuvre de SNDD concernent une quinzaine de pays (Burkina, Bénin, Congo, Comores, Côte d'Ivoire, RDC, RCA, Togo, Sénégal, Sainte Lucie, Haïti, Dominique, Liban, Tunisie, Niger, Guinée) dans lesquels le processus est en cours. Elles se déroulent soit par le renforcement et/ou la création de capacités institutionnelles, soit par la revue par les pairs des exercices existant, soit par la mise en place de programmes de modes de production et de consommation durables. L'accompagnement est assuré par l'IFDD avec la mise à disposition d'experts pour assurer la maîtrise de la démarche méthodologique relative au développement durable (production de guides méthodologiques);
- Le suivi du processus des négociations et d'adoption de la norme RSO/ISO26000 lignes directrices pour le développement durable par l'IFDD a permis la présence effective et régulière d'une trentaine de négociateurs francophones et a abouti à l'élaboration d'une stratégie de diffusion et déploiement de la norme dans l'espace francophone. Les activités sont en cours aussi bien au niveau diplomatique, privé que public;
- La préparation active de la conférence de RIO+20 a produit une contribution francophone significative (Appel de Lyon, Forêts et Humains/économie verte comme outil de lutte contre la pauvreté, Gouvernance du développement durable dans l'espace francophone, contribution du FIJEV, une dizaine d'évènements parallèles, 2 concertations ministérielles dont 1 en partenariat avec les ACP);
- La publication de 2 notes de décryptages et l'organisation de 3 activités d'information et de sensibilisation sur les enjeux des négociations l'occasion de chaque session de la Commission Développement Durable des Nations Unies (CDD 16, 17 et 18) ainsi que l'organisation des sessions de formation ou évènements parallèles à l'attention des catégories d'acteurs ;
- Le suivi de la Déclaration de RIO+20 avec le déroulement de l'initiative ODD de la Francophonie/contribution de la Francophonie dans l'élaboration des ODD et la préparation de l'Après-2015 avec l'évaluation des OMD ;
- Le développement de multiples partenariats avec des organisations internationales du système des Nations Unies (PNUE, PNUD), des Ministères chargés de la coopération (ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD), ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec (MRIFCE)) et des agences de développement (ADEME, AFD, FFEM, WBI), des organisations régionales d'intégration (UEMOA), des Universités (Université du Québec à Chicoutimi...) ou des réseaux et ONG spécialisées sur certaines thématiques émergentes (RNF, 4D, RSE-Sénégal, CANARI,...) a permis une mobilisation conséquente d'apports financiers complémentaires au programme.

#### ➤ Programme Information pour le développement durable

- Plus de 20 portails de Médiaterre (géographiques, thématiques et d'acteurs) créés et animés de 2005 à 2012 : de 20 en 2005 à 28 en 2012 ; environ 30 000 dépêches rédigées et diffusées sur Médiaterre de 2005 à 2012.
- 32 numéros de la revue Liaison-Énergie Francophonie publiés depuis 2005.
- 32 numéros du bulletin Objectif Terre publiés depuis 2005.

### ➤ **Programme MOGED**

Des ateliers de formation et de renforcement de capacités sont régulièrement tenus chaque année sur les thématiques suivantes :

- l'économie de l'environnement avec l'université Senghor d'Alexandrie pour une moyenne de 30 participants par formation soit environ 240 formés depuis 2005 ;
- l'évaluation environnementale avec le Secrétariat Internationale Francophone de l'Évaluation Environnementale (SIFÉE) pour une moyenne de 40 participants par formation soit environ 320 depuis 2005. Il faut noter la démultiplication de ces formations au niveau national souvent appuyée par l'institut ;
- le droit de l'environnement en partenariat avec l'UICN qui vient de débiter en 2011 par l'élaboration de manière participative d'un plan d'action pour le renforcement de l'effectivité du droit de l'environnement en Afrique francophone ;
- La participation citoyenne en évaluation environnementale avec par exemple la promotion de jumelage entre des structures institutionnelles du Nord et du Sud ;

Des colloques et fora ont aussi été organisés autour de ces thématiques et ont regroupé 150 à 200 participants dans un but de favoriser l'apprentissage, le réseautage, le partage d'expériences dans l'espace francophone. Des publications de guides et manuels scientifiques sur l'économie de l'environnement, l'analyse stratégique environnementale/participation citoyenne, et le droit de l'environnement sont produits et diffusés.

Un programme particulier de renforcement des capacités en évaluation environnementale pour Haïti a démarré en 2012 avec le partenariat du PNUD-Haïti à la demande du ministère de l'environnement. Une mise à disposition d'experts par l'IFDD permet à ce pays prioritaire de la coopération francophone de disposer d'un cadre juridique et institutionnel en matière d'évaluation environnementale et d'une expertise nationale qualifiée dans ce domaine.

Des actions de sensibilisation sur l'environnement sont organisées en direction des décideurs, particulièrement les parlementaires et élus locaux. Ces actions, organisées avec la collaboration de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, mettent l'accent sur le rôle de ces acteurs dans la protection de l'environnement et le développement durable, notamment par l'adoption de textes législatifs, la promotion de programmes de développement durable dans leurs régions et la représentation de leurs pays dans les conférences internationales sur l'environnement.

### ➤ **Programme Développer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques énergétiques**

Les objectifs du programme de l'IFDD dans le secteur de l'énergie se confondent avec ceux définis dans le cadre de l'initiative « Énergie durable pour tous » des Nations Unies à savoir : le développement des énergies renouvelables, l'expansion de l'accès à l'énergie et la promotion de l'efficacité énergétique.

Le renforcement des capacités dans le secteur de l'énergie s'est fait par les voies suivantes : 1) la formation, 2) l'offre d'expertise, la concertation et le soutien aux initiatives locales, 3) la valorisation et le partage des bonnes pratiques, la diffusion des savoirs, 4) les publications variées et 5) les colloques, séminaires d'échanges.

Les résultats suivants ont été enregistrés entre 2010 et 2012 :

- Une étude diagnostique et l'évaluation de l'ensemble des Systèmes d'information énergétique (SIE) au Bénin, Niger, Sénégal, Togo et Cameroun, mis en place par l'Institut ont été faites.

- Deux pays membres disposant d'un SIE (Togo et Cameroun) ont reçu les outils pour concevoir et élaborer une politique nationale de l'énergie prenant en compte les changements climatiques (Projet TIPEE)
- Deux pays de l'Afrique Centrale disposent d'un SIE fonctionnel (Cameroun et RDC) et une consolidation du SIE est en cours dans deux autres pays (Congo et RCA);
- L'édition de 12 fiches techniques (4 fiches pour chacune des années 2010, 2011 et 2012) portant sur les utilisations durables de l'énergie ;
- L'organisation de 8 sessions de formation spécialisées sur l'énergie : efficacité énergétique, énergies renouvelables, électrification rurale. Ces formations ont concerné environ 160 personnes (soit une moyenne de 20 personnes par session)
- L'organisation de 3 sessions de formation spécialisées : 2 en réglementation économique et financière des industries électriques (40 personnes formées) et 1 session en politique et économie de l'énergie (20 personnes formées).
- Le renforcement et la pérennisation du réseau international pour l'accès aux énergies durables (RIAED)
- Les études pour la mise en place d'un pôle intégré d'excellence en énergie ont été finalisées (actuellement nous sommes en phase de recherche de financement) ;
- Le renforcement des capacités de 18 agences de maîtrise de l'énergie ou d'électrification rurale est en cours
- Le renforcement des capacités de quatre municipalités en matière de gestion énergétique et environnementale via le Programme est également en cours.
- La formation de quatre administrations publiques à la gestion des factures est également en cours.

➤ **Programme Négociations Internationales sur l'Environnement et le Développement Durable :**

Les actions de ce Programme se déclinent comme suit :

1. les publications spécialisées produites (Guides des négociations, Résumés à l'intention des décideurs, Notes de Décryptage, cofinancement de la traduction du Bulletin des Négociations de la Terre en français, Bulletin bimensuel Francophone du Marché du Carbone et du MDP, études sectorielles et autres études techniques...);
2. les sessions de formation (Écoles d'été de formation sur les négociations internationales en relation avec les 3 conventions de Rio (changements climatiques, diversité biologique et lutte contre la désertification), ateliers préparatoires aux conférences des Parties, événements parallèles en marge des grandes sessions internationales de négociations, Ateliers techniques en dehors des sessions de négociations...);
3. les concertations francophones (Concertations entre les délégations et concertations ministérielles francophones en marge des conférences des Parties...).

Les résultats suivants ont été enregistrés entre 2010 et 2012 :

- environ 21 manifestations francophones ont été organisées (Ateliers francophones préparatoires, Concertations francophones, événements parallèles.....) en marge des sessions des Organes Subsidiaires de l'UNFCCC et des CdP des conventions sur le climat, la biodiversité et la désertification, ainsi que 6 Concertations Ministérielles Francophones en marge des segments de haut niveau des CdP.

- 3 Écoles d'Été de formation sur les négociations ont été également organisées.
- 6 Guides des Négociations, 6 Guides Résumés à l'intention des décideurs, 6 Notes de Décryptage des négociations sur le climat (2 par an), et 2 Notes de Décryptage des négociations sur la lutte contre la désertification, ainsi que 60 Bulletins Francophones sur le MDP ont été publiés

## OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Au travers de ses outils et de ses actions, l'ex-Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) a été un élément essentiel de l'action de l'OIF dans les domaines de l'énergie et de l'environnement et plus largement en faveur du développement durable.

Suite à l'Appel des participants au Forum de Lyon (Forum francophone préparatoire à Rio+20), dans le prolongement de la conférence de Rio+20, et dans la perspective des futurs Objectifs de Développement Durable qui prendront le relais des Objectifs du Millénaire pour le développement, le passage de l'OIF à une nouvelle programmation quadriennale en 2015 appelle une réflexion sur l'évolution de la nature, des missions et du rôle de l'Institut.

Dans le cadre de la refonte de son organigramme, l'OIF a d'ores et déjà décidé de rebaptiser l'IEPF en Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD). Le développement durable est cependant appelé à rester une démarche transversale commune à toute l'Organisation.

Dans ce contexte, l'évaluation devra répondre aux questions suivantes :

- Tirant les leçons de l'adéquation entre les champs d'action investis par l'IEPF, les attentes des États membres, et les enjeux internationaux en termes d'énergie et d'environnement, quelle pourrait être l'évolution du mandat et des champs d'intervention de l'IFDD dans l'après Rio +20 ?
- Sur la base des enseignements tirés de la relation entre l'IEPF et le reste de l'OIF, et considérant la place croissante que le « développement durable » est appelé à prendre en tant que thématique transversale, quelle devrait être l'articulation et le partage des rôles entre l'IFDD et les autres directions de programme de l'OIF ?
- Afin de porter une contribution originale de la Francophonie en matière de développement durable, quels résultats significatifs de l'IEPF et quelles complémentarités avec les autres acteurs du développement durable, devrait guider l'IFDD dans le développement de sa prochaine programmation ?

Pour répondre à ces questions, l'évaluation utilisera les critères d'évaluation du CAD : pertinence, efficacité, efficience, pérennité et impact.

Elle vérifiera notamment que les orientations stratégiques des activités et programmes de l'IEPF/IFDD répondent aux grands enjeux environnementaux, énergétiques et plus largement de modes de production et de consommation durables et de développement durable et aux besoins qui en découlent au niveau national et international.

Elle caractérisera l'adéquation entre l'expertise et les moyens de l'IEPF/IFDD, ses objectifs et les résultats recherchés et/ou obtenus.

Elle s'attachera à distinguer les domaines d'excellence de l'Institut, sa spécificité, sa valeur ajoutée, son avantage comparatif.

Elle proposera les actions que l'IFDD devrait privilégier en faveur du développement durable au sein de l'OIF et elle recommandera des ajustements institutionnels et organisationnels, ainsi que des

inflexions à opérer dans les stratégies, les programmes et les modes d'action de l'IFDD dans le contexte mondial actuel pour répondre aux exigences d'appui aux différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable.

## **CHAMPS DE L'EVALUATION**

### **Partie des programmes de l'IFDD concernée**

L'évaluation s'intéressera à l'ensemble des activités de l'IEPF /IFDD. Une attention particulière sera donnée à la place accordée à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, à la place accordée à la jeunesse et à la coopération avec la société civile.

### **Période concernée**

La période concernée par l'évaluation est celle de la programmation 2010-2013. Cependant, l'étude retracera également l'évolution des actions de l'IEPF/IFDD depuis sa création au regard de l'évolution des problématiques concernant l'énergie, l'environnement et le développement durable sur la scène internationale. Cette mise en perspective sera effectuée pour permettre une meilleure compréhension de la logique d'intervention de l'IFDD.

### **Zone géographique**

L'évaluation couvrira l'ensemble des pays concernés par le programme. Des visites terrain seront conduites dans au moins trois pays au sein desquels les actions de l'IEPF ont été mises en œuvre. A priori, il s'agira d'un pays sahélien, un pays du Golfe de Guinée et un pays d'Afrique centrale.

### **Parties prenantes**

Le prestataire devra s'intéresser, sans pour autant avoir à les rencontrer tous, aux différents acteurs ou groupes d'acteurs, institutionnels et non institutionnels, associés à la conception, au financement, à la mise en œuvre et la supervision des actions de l'IFDD.

Le prestataire devra ainsi travailler en lien avec les membres du conseil d'orientation, la Directrice et les Spécialistes de programme de l'IFDD. Il devra également associer la Direction de la Francophonie économique de l'OIF dont les projets concourent aux mêmes résultats que l'IFDD dans la programmation de l'Organisation.

Le prestataire travaillera également en lien avec la Direction de la Planification et de l'Évaluation (DPE), chargée de la programmation, du suivi et de l'évaluation.

Seront également associés :

Les soutiens de l'OIF :

- les principaux bailleurs des programmes
- les partenaires externes de l'IFDD
- l'expertise externe sollicitée

Les bénéficiaires des programmes de l'IEPF/IFDD :

- les institutions et organisations appuyées et/ou formées
- les autres publics cibles (experts, élus, ONG, acteurs du secteur privé, femmes, jeunes, etc.)

Cette liste, indicative, a vocation à être complétée.

## PHASES DE L'ÉVALUATION, LIVRABLES ATTENDUS ET CALENDRIER DE RÉALISATION

### Phase de structuration et de documentation

Une première réunion sera organisée pour lancer la mission d'évaluation. Elle réunira l'équipe de consultants retenus et les membres du comité de pilotage de l'évaluation, ainsi que toute personne dont la présence serait jugée utile par l'OIF.

Elle offrira l'occasion de :

- présenter les programmes de l'IFDD : conception et contexte
- rappeler les attentes du commanditaire et préciser le périmètre de l'étude ;
- souligner les problématiques sur lesquelles une attention particulière doit être portée ;
- discuter le référentiel d'évaluation et les outils d'analyse proposés;
- confirmer le planning de travail et de réalisation de la mission (livrables attendus);
- transmettre la documentation relative aux activités de l'IFDD ;
- établir la liste des personnes-ressources (internes et externes) à rencontrer lors des entretiens à conduire dès la première phase de structuration de l'étude.
- Identifier les pays potentiels où des visites de terrain pourront être effectuées. Une liste détaillée qui servira de support au choix de ces pays sera fournie par l'IFDD.

Suivra la première phase de l'évaluation au cours de laquelle, l'étude documentaire et quelques entretiens exploratoires devraient permettre aux évaluateurs de :

- caractériser l'objet évalué dans toute sa complexité
- développer une méthodologie et un référentiel d'évaluation
- proposer les pays dans lesquels les visites de terrain. Le choix final sera arrêté en accord avec la DPE et l'IFDD.

### **Livrable attendu n°1**

Une note de caractérisation et de cadrage qui restituera de manière définitive :

- les concepts et le contexte du développement durable tout en situant l'IFDD dans ce panorama. La terminologie, les débats, les enjeux notamment après Rio+20 ainsi que le positionnement stratégique de l'IFDD seront explicités
- la logique d'intervention de l'IFDD avec ses missions et son programme et prenant en compte les évolutions et éventuelles réorientations. À cette fin des outils de gestion axée sur les résultats seront utilisés (notamment arbre à problème, arbre à résultats, chaîne de résultats, cadre logique, etc.) ;
- l'identification des enjeux de l'évaluation et un premier état des lieux
- les sous-questions d'évaluation ainsi que les critères d'appréciation et les indicateurs retenus pour chacune d'entre elles.
- les sources de données qui seront privilégiées
- les méthodes et outils de collecte et d'analyse qui seront utilisés pour répondre à chacune des questions
- le programme des travaux phase par phase (missions sur le terrain, collecte de données, analyse et rédaction du rapport) et l'organisation de la mission (répartition des tâches, nombre de jours, calendrier, etc.).

Cette note constituera le référentiel de l'évaluation. Une matrice sera développée pour synthétiser ce référentiel qui sera utilisé tout au long de l'étude (voir annexe 3). La phase de consolidation ne pourra commencer qu'une fois ce premier rapport validé.

20 pages maximum hors annexes

### **Phase « terrain » de collecte des données**

Durant cette phase, sur la base des indicateurs formalisés et du référentiel de l'évaluation, l'équipe de consultants complètera la revue documentaire et conduira ses enquêtes au sein de l'IFDD (Québec), au siège de l'OIF (Paris), auprès d'autres acteurs internationaux du développement durable (ONU, ONG, etc.), auprès des partenaires et des bénéficiaires (Commissions Nationales Développement durables, Ministères de l'environnement, Ministères de l'énergie, Points focaux des conventions internationales, Réseaux d'experts, PNUE, PNUD, AFD, FEM, CEMAC, UEMOA, Union européenne, ADEME, AFD, MAECD, Coopération WBI, MRIFCE, Monaco, France, etc.). La collecte de données nécessitera des déplacements à l'IFDD, au siège de l'OIF et sur le terrain, sur trois sites différents.

### **Livrable attendu n°2**

La phase de collecte de données, donnera lieu à une note compilant

- une synthèse sur la collecte de donnée : avec un compte rendu du déroulement des différents exercices de collecte, les difficultés et les limites rencontrés.
- la matrice référentielle d'évaluation sera complétée pour indiquer, en regard des différents indicateurs retenus, les informations collectées, leurs sources et les méthodes de collecte utilisées. Sur la base des informations collectées des constats seront formulés ainsi que des premiers éléments de jugement.

20 pages maximum hors annexes

### **Phase d'analyse**

Durant cette phase, il s'agira de croiser les données recueillies de manière à dégager les conclusions évaluatives.

### **Livrable attendu n°3**

**Les conclusions seront présentées en regard des constats dans la matrice référentielle d'évaluation.** Une analyse permettra d'identifier les données et les outils d'analyse qui mènent aux différentes conclusions. Le nombre de conclusions devra être limité à une dizaine.

20 pages maximum hors annexes

Un atelier de construction des recommandations sera tenu avec les parties prenantes afin de valider les conclusions et de dégager des recommandations.

### **Livrable attendu n° 4**

**Les recommandations seront présentées en regard des constats et conclusions dans la matrice référentielle d'évaluation.** À chaque conclusion correspondra une recommandation qui précisera des modalités d'opérationnalisation. Le nombre de conclusions/recommandations devra être limité à une dizaine.

20 pages maximum hors annexes

## **Phase de rédaction**

Il s'agira de :

- Tirer les enseignements de l'étude (notamment ses limites)
- Compléter la modélisation des programmes (logique d'intervention)
- Rédiger
- Sélectionner les illustrations pertinentes
- Mettre en forme et en page

### **Livrable attendu n° 5**

Le rapport final répondra à chaque question d'évaluation validée dans le référentiel d'évaluation, tout en intégrant un jugement de valeur sur les actions engagées par l'IEPF/IFDD. Il devra :

- être rédigé en français,
- se conformer au cadre de référence (annexe 2)
- le rapport devra inclure un sommaire exécutif (2-3 pages maxi) et des annexes (TDR, documents d'étape et d'analyse, etc.) ;
- Tableaux, figures, schémas, etc. seront demandés pour illustrer les propos

La partie de l'évaluation consacrée à la présentation des conclusions et des recommandations respectera les indications suivantes :

- Les conclusions et recommandations seront limitées à une dizaine et devront apporter des réponses aux questions d'évaluations
- Chaque conclusion devra être introduite par une courte synthèse rappelant les points analysés (problèmes repérés par l'évaluation, points forts et points faibles). Les enjeux associés seront décrits (conséquences des problèmes sur les programmes évalués, facteurs de succès et d'échecs, et raisons pour lesquelles il y a lieu d'intervenir),
- Les recommandations qui en découlent seront articulées explicitement en présentant les inflexions possibles à même de renforcer les points forts et de pallier aux points faibles, des pistes d'amélioration des programmes de l'IFDD, voire de réorientation du mandat de l'Institut. Des modalités d'opérationnalisation seront systématiquement proposées. Une recommandation qui ne serait articulée à aucune conclusion ou une conclusion qui ne serait associée à aucune recommandation ne serait pas recevable.

60 pages hors annexes

La version finale du rapport fera l'objet d'une présentation à un comité de pilotage d'évaluation élargi.

N.B.1 : Tout rapport rendu au cours de l'étude, y compris le rapport final devra être formulé de manière claire pour les décideurs et non spécialistes.

N.B.2 : L'équipe d'évaluation devra obligatoirement transmettre au comité de pilotage de l'évaluation la totalité des informations brutes obtenues (compte-rendu des entretiens, études quantitatives...) au cours de l'exercice.

N.B.3 : L'équipe d'évaluation devra prendre en compte les commentaires formulés par le comité de pilotage pour chacun des livrables qui lui seront soumis, jusqu'à validation du livrable.

N.B. 4 : les faits devront être clairement distingués des opinions

## **Calendrier**

La durée des travaux d'évaluation doit s'échelonner sur une période n'excédant pas 6 mois suivant la signature du contrat avec le prestataire.

Phases	Étapes	Livrables attendus	Date de remise des livrables	Dates des comités de pilotage
Phase de structuration et de documentation	Réunion de travail initiale			25/11/2013
	Étude documentaire et entretiens exploratoires		Du 26/11/2013 au 5/01/2014	
	Rédaction	1. Note de caractérisation et de cadrage	6/01/2014	
	Réunion de restitution			13/01/2014
Phase de terrain	Collecte des données		Du 14/01/2014 au 16/02/2014	
	Rédaction	2. Note de synthèse et matrice référentielle complétée	17/02/2014	
	Réunion de restitution			26/02/2014
Phase finale d'analyse	Analyse		Du 27/02/2014 au 9/03/2014	
	Rédaction des conclusions et de pistes de recommandations	3. Matrice référentielle complétée des conclusions	10/03/2014	
	Atelier de co-construction des recommandations			17/03/2014
		4. Matrice référentielle complétée des recommandations	24/03/2014	
Phase de rédaction	Rédaction		Du 25/03/2014 au 9/04/2014	
		Rapport final version préliminaire	2/04/2014	
		5. Rapport final version définitive et PowerPoint de présentation	10/04/2014	
	Réunion de restitution			14/04/2014

## **MODES OPERATOIRES ET PROCEDURES DE SOUMMISSION**

Les rôles et responsabilités du commanditaire et du prestataire se répartissent comme indiqué ci-dessous.

### **Rôle de l'Organisation Internationale de la Francophonie**

#### **Le commanditaire**

L'Organisation Internationale de la Francophonie est le commanditaire de l'évaluation externe des programmes de l'IFDD. En tant que maître d'ouvrage de cette évaluation, l'OIF constituera et présidera un Comité de pilotage de l'évaluation afin de s'assurer, tout au long du processus, de la cohérence entre les dispositions et objectifs définis dans le présent cahier des charges et les travaux de l'équipe sélectionnée.

#### **Le comité de pilotage de l'évaluation**

Il est composé à minima :

- d'un représentant de l'IFDD
- d'un représentant de la Direction de la Planification et de l'Évaluation de l'OIF
- d'un expert indépendant sur les questions de développement durable

Au-delà de son rôle de suivi, le Comité de pilotage de l'évaluation devra :

- préciser des éléments du présent cahier des charges rédigé avec l'équipe d'évaluation retenue, notamment sur la validation des questions évaluatives et sur la pertinence des critères de jugement ;
- mettre à disposition toute l'information disponible concernant l'IEPF/IFDD ;
- faciliter le travail des évaluateurs lors de la phase terrain ;
- lire et commenter les documents à produire par l'équipe d'évaluation, ainsi que les rapports à rendre ;
- transmettre aux évaluateurs les commentaires et suggestions portant sur la version préliminaire du rapport final;
- discuter, avec l'équipe d'évaluation, des recommandations découlant du travail d'évaluation, et se prononcer sur la qualité du rapport final ;
- organiser une réunion ad hoc pour la présentation des résultats de l'évaluation
- partager et diffuser les conclusions et recommandations de l'équipe d'évaluation.

Le comité de pilotage se réunira au siège de l'OIF à Paris et/ou au siège de l'IFDD à Québec et/ou par visio-conférence.

#### **Rôle du prestataire**

Le bureau d'études ou l'équipe de consultants en charge de l'évaluation devra accomplir les tâches décrites ci-dessus par phase telles que précisées dans la proposition retenue et ajustée.

## ANNEXE II – MATRICE RÉFÉRENTIELLE COMPLÉTÉE

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
<p><b>Question évaluative 1: Quelle a été la pertinence des activités et des programmes de l'IEPF/IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 aux regards des enjeux environnementaux et énergétiques, et des besoins et exigences des parties prenantes francophones ? (Pertinence)</b></p>				
<p>1.1 Dans quelle mesure les orientations stratégiques des activités et des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient-elles pertinentes avec d'une part les grands enjeux environnementaux et énergétiques dans une optique de développement durable et, d'autre part, le mandat, le rôle et les missions qui lui étaient assignés ? (Pertinence)</p>	<p>La grande majorité (+ de 75%) des orientations stratégiques des programmes de l'IFDD sont alignées avec les grands enjeux et priorités de développement durable, tels que définis dans l'Agenda 21, dans les cibles 7A et 7D de l'OMD7, le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002 et les résultats des sessions 18, 19, 20 et 21 de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD)</p>	<p>Pour rappel, la programmation de l'IFDD au cours de la période 2010-2013 visait :</p> <p><b>EMT D1:</b> les PED ciblés mettent en œuvre des politiques nationales de développement, de gestion durable de l'environnement et des ressources énergétiques ancrées au niveau local et appliquent des outils reconnus en ces domaines</p> <p><b>ECT D1.1:</b> accroître les capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre des Stratégies nationales de développement durable (SNDD)</p> <p><b>ECT D1.2:</b> améliorer la diffusion en français des informations données sur le développement durable (INFO/DD)</p> <p><b>ECT D1.3:</b> accroître la maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement (MOGED)</p> <p><b>ECT D1.4:</b> développer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques énergétiques (POLEN)</p> <p><b>EMT D2:</b> les PED francophones se concertent et participent activement, en faisant valoir leur position et leurs intérêts, aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, le commerce et l'économie</p> <p><b>ECT D2.5:</b> accroître les capacités des pays francophones en développement à participer aux négociations internationales sur l'environnement et le DD</p> <p><b>Initiative eau hors programmation :</b> appuyer et accompagner les pays francophones dans la GIRE, et renforcer les compétences des acteurs locaux en la matière</p>	<p>Chapitre 2 de l'Agenda 21 : la Coopération internationale visant à accélérer un DD dans les pays en développement et politiques nationales connexes. L'économie internationale doit créer un climat international propice à la réalisation des objectifs en matière d'environnement et de développement notamment par des apports financiers adéquats aux pays en développement; et en encourageant la mise en œuvre de politiques macro-économiques favorables à l'environnement comme au développement.</p> <p><b>Autres domaines d'activités Agenda 21 :</b></p> <p>3A. Permettre aux pauvres d'avoir des moyens d'existence durables</p> <p>4B. Élaboration de politiques et stratégies nationales propres à encourager la modification des modes de production et de consommation insoutenables à terme</p> <p>8A. Intégration de l'environnement et du</p>	<p><b>La majorité (entre 50 et 74%) des orientations stratégiques de l'IFDD sur la période 2010-2013 étaient alignées avec les grands enjeux et priorités de DD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La grande majorité des personnes rencontrées jugent que ces orientations étaient <u>très bien alignées</u> avec les grands enjeux DD</li> <li>• Ces orientations étaient <u>bien alignées</u> avec les enjeux de DD tels que définis dans l'Agenda 21</li> <li>• Elles étaient <u>bien alignées</u> avec les enjeux de DD tels que définis pour les cibles 7A et 7D de l'OMD7</li> </ul>
		<p>Niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les enjeux de développement durable tels que définis dans l'Agenda 21</p>	<p><u>Très bon alignement :</u> Plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux enjeux de l'Agenda 21</p> <p><u>Bon alignement :</u> entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux enjeux de l'Agenda 21</p> <p><u>Alignement moyen :</u> entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <p><u>Faible alignement :</u> Moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>développement aux niveaux de l'élaboration des politiques, de la planification et de la gestion</p> <p>Par ailleurs, l'un des objectifs cités dans l'Agenda 21 pour permettre un transfert de technologie (Chapitre 24) est de faciliter l'accès, en particulier des pays en développement, aux informations scientifiques et techniques.</p> <p>A la lumière du Chapitre 2 de l'Agenda 21 et des autres domaines d'activités présentés, l'EMT D1 et les programmes correspondants, sont alignés avec les enjeux et objectifs définis pour l'Agenda 21. Il n'est pas fait explicitement mention dans l'Agenda 21 de la participation/ négociation aux Accords multilatéraux sur l'environnement. L'EMT D2 ne correspond donc pas à un des objectifs principaux de l'Agenda 21. Un des deux EMT et quatre programmes sur cinq correspondent donc aux enjeux de l'agenda 21.</p> <p>Les orientations stratégiques de l'IFDD sont donc <u>bien alignées</u> avec les enjeux de développement durable tels que définis dans l'Agenda 21.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elles étaient <u>très bien alignés</u> avec les enjeux de DD tels que définis dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002</li> <li>En revanche, elles étaient <u>faiblement alignées</u> avec les enjeux de DD tels que définis dans les comptes rendu des sessions de la CDD</li> <li>Plusieurs références faites à ces enjeux dans le CSD et le document d' « Architecture de programmation et de résultats 2010-2013 de l'OIF »</li> </ul>
	Niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les enjeux de développement durable tels que définis pour les cibles 7A et 7D de l'OMD7	<p><u>Très bon alignement</u> : Plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux enjeux définis pour les cibles 7A et 7D de l'OMD7</p> <p><u>Bon alignement</u> : entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux enjeux définis pour les cibles 7A et 7D de l'OMD7</p> <p><u>Alignement moyen</u> : entre 25</p>	<p>OMD 7 : Préserver l'Environnement</p> <p>Cible 7A : Intégrer les principes du DD dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales</p> <p>Cible 7D : Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis</p> <p>L'EMT D1 et les programmes correspondant, ainsi que les objectifs de l'Initiative Eau, correspondent aux cibles 7A et 7D de l'OMD7. En revanche, la participation aux Accords multilatéraux sur l'environnement n'est pas intégrée dans ces cibles. L'EMT D2 ne correspond donc pas aux cibles 7A et</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
		et 49% des orientations stratégiques correspondent	7D de l'OMD7. Un des deux EMT et quatre programmes sur cinq correspondent donc à ces cibles.	
		<u>Faible alignement</u> : Moins de 25% des orientations stratégiques correspondent	Les orientations stratégiques de l'IFDD sont donc <u>bien alignées</u> avec les enjeux de DD tels que définis pour les cibles 7A et 7D de l'OMD7.	
	Niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les enjeux de développement durable tels que définis dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002	<u>Très bon alignement</u> : Plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux enjeux tels que définis dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002	Enjeux traités dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le DD : a) Élimination de la pauvreté; b) Modification des modes de consommation et de production non viables; c) Protection et gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social; d) Initiatives en faveur du développement durable de l'Afrique.  Par ailleurs, le plan d'action promeut une bonne gouvernance aux niveaux national et international comme un élément capital du DD.	
		<u>Bon alignement</u> : entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux enjeux tels que définis dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002	L'EMT D1 et les programmes D1.1, D1.3, D1.4 et les objectifs de l'initiative eau sont alignés avec les 4 enjeux identifiés dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le DD. Le programme D1.2. (INFO/DD), à travers Médiaterre, s'aligne avec l'application du paragraphe 52 du Plan d'action de Johannesburg qui recommande « d'aider les pays en développement et les pays en transition à réduire le fossé numérique, à créer des possibilités dans le domaine du numérique et à tirer parti des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication pour le développement ». Par ailleurs, l'EMT D2 et le programme D2.5 sont alignés avec la volonté de promouvoir une bonne gouvernance au niveau national et international.	
		<u>Alignement moyen</u> : entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent		
		<u>Faible alignement</u> : Moins de 25% des orientations stratégiques correspondent	Les orientations stratégiques de l'IFDD sont donc <u>très bien alignés</u> avec les enjeux de DD tels que définis dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable tenu à	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			Johannesburg en 2002	
	Niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les enjeux de développement durable tels que définis dans les comptes rendu des sessions 18, 19, 20 et 21 de la CDD	<p><u>Très bon alignement</u> : Plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux enjeux tels que définis dans les comptes rendu des sessions 18, 19, 20 et 21 de la CDD</p> <p><u>Bon alignement</u> : entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux enjeux tels que définis dans les comptes rendu des sessions 18, 19, 20 et 21 de la CDD</p> <p><u>Alignement moyen</u> : entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <p><u>Faible alignement</u> : Moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	<p>Les priorités thématiques identifiées lors des sessions 18 et 19 de la CDD (pas de rapport disponible de la session 20 et la session 21 n'a pas eu lieu) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Transport</li> <li>b) Produits chimiques</li> <li>c) Gestion des déchets</li> <li>d) Secteur minier</li> <li>e) Modes de consommation et de production durables</li> </ul> <p>Seules les interventions appuyées dans le cadre des Modes de production et de consommation durables, des achats publics durables et de responsabilité sociétale à travers le programme D1.1 correspondent à l'une des priorités thématiques identifiées lors des sessions 18 et 19 du CDD/</p> <p>Les orientations stratégiques de l'IFDD sont donc <u>faiblement alignées</u> avec les enjeux de DD tels que définis dans les comptes rendu des sessions de la CDD</p>	
	Perception motivée des gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, des partenaires internationaux et des membres du Conseil d'Orientation, sur le niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les grands enjeux et priorités de	<p><u>Très bon alignement</u> : Évidences que plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux grands enjeux et priorités de développement durable, tels que définis dans l'Agenda 21, dans les cibles 7A et 7D de l'OMD7, le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002 et les</p>	<p>Plus de 95% des personnes rencontrées estiment que les orientations stratégiques de l'IFDD sont <u>très bien alignées</u> avec les grands enjeux, défis et priorités du DD correspondant à l'Agenda 21 et les cibles 7A et 7D de l'OMD7.</p> <p>Ceci inclue : i) les appuis à l'intégration de l'environnement et du DD dans les politiques et stratégies nationales; ii) la mise à disposition d'information et de connaissance sur le DD en français; et iii) le renforcement des capacités sur les aspects de droit environnemental, d'évaluation</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	développement durable, tels que définis dans l'Agenda 21, dans les cibles 7A et 7D de l'OMD7, le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002 et les résultats des sessions 18, 19, 20 et 21 de la CDD	<p>résultats des sessions 18, 19, 20 et 21 de la CDD</p> <hr/> <p><u>Bon alignement</u> : Évidences qu'entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux grands enjeux</p> <hr/> <p><u>Alignement moyen</u> : Évidences qu'entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <hr/> <p><u>Faible alignement</u> : Évidences que moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	<p>environnementale et d'économie de l'environnement.</p> <p>Par conséquent, la grande majorité des acteurs rencontrés juge que les orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 étaient <u>très bien alignées</u> avec les grands enjeux et priorités de DD, tels que définis dans l'Agenda 21, dans les cibles 7A et 7D de l'OMD7, le Plan d'application du Sommet mondial pour le DD tenu à Johannesburg en 2002 et les résultats des sessions de la CDD</p>	
	Références explicites dans la programmation 2010-2013 de l'IFDD aux grands enjeux et priorités de développement durable, tels que définis dans l'Agenda 21, dans les cibles 7A et 7D de l'OMD7, le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002 et les résultats des sessions 18, 19, 20 et 21 de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD)	<u>N/A</u>	<p>CSD p.2 : « le Cadre stratégique, conformément aux Objectifs du Millénaire et à ceux du plan d'action du Sommet de Johannesburg, s'insère pleinement dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et pour le développement durable »</p> <p>CSD p.4 : « La Francophonie inscrit naturellement son action dans les objectifs définis par les grands forums internationaux tels que la <u>Déclaration du Millénaire, la Déclaration et le Plan d'action du Sommet mondial pour le DD</u> ou le Plan d'action du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ».</p> <p>Plusieurs références faites à ces enjeux dans la description de la programmation de la mission D de l'OIF dans le document d'« Architecture de programmation et de résultats 2010-2013 de l'OIF » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « [réponse] à la non-prise en compte de ces questions dans les politiques sectorielles de développement durable (DD) »</li> <li>• « L'éducation pour l'environnement et le DD</li> </ul>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
			<p>et l'élaboration des SNDD constituent des outils fondamentaux de base pour introduire le nouveau paradigme relatif aux changements de modes de et de consommation non viables. »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Les activités de lutte contre les détériorations des ressources de l'environnement et celles de gestion écologiquement rationnelle pour atteindre les objectifs d'amélioration des conditions de vie des populations et par-delà de lutte contre la pauvreté doivent être déterminées par cette philosophie de changement et d'abandon des approches de développement obsolètes »</li> <li>• « L'adoption des stratégies nationales de DD notamment dans le domaine de la protection de l'environnement et de la réduction de la pauvreté ; d'une part, et d'autre part dans la valorisation, en favorisant des rapprochements au niveau régional, des meilleures pratiques y relatives ; restent encore, malgré des efforts consentis par les PED francophones, un défi à relever »</li> <li>• « L'OIF devra, dans sa programmation 2010-2013, intégrer dans son offre de coopération, des actions visant à accompagner les PED francophones vers l'émergence d'initiatives visant une croissance économique écologiquement viable et socialement équitable et productive ; d'une part ; et d'autre part, vers l'adoption et la mise en œuvre des stratégies de développement durable »</li> </ul>		
	<p><b>La grande majorité (+ de 75%) des orientations stratégiques des programmes de l'IFDD sont alignées avec les</b></p>	<p>Niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les enjeux</p>	<p><u>Très bon alignement</u> : Plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses</p>	<p>OMD 7 : Préserver l'Environnement Cible 7B : Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte</p>	<p><b>La grande majorité (plus de 75%) des orientations stratégiques des programmes de l'IFDD étaient très bien alignés avec les grands enjeux</b></p>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	<p><b>grands enjeux et priorités environnementales tels que définis dans le cadre des cibles 7B et 7C l'OMD 7, de UNEP GEO4 et GEO5, et du GEF OPS4</b></p>	<p>environnementaux tels que définis pour les cibles 7B et 7C de l'OMD7</p> <p>programmes, correspondent aux enjeux définis pour les cibles 7B et 7C de l'OMD7</p> <hr/> <p><u>Bon alignement</u> : entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux enjeux définis pour les cibles 7B et 7C de l'OMD7</p> <hr/> <p><u>Alignement moyen</u> : entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <hr/> <p><u>Faible alignement</u> : Moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	<p>Cible 7C : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base</p> <p>L'initiative eau hors programmation est parfaitement alignée avec la cible 7C de l'OMD7. Par ailleurs, la protection de la BD a été mise au centre des préoccupations des chefs d'états et de gouvernement lors de la déclaration de Montreux d'octobre 2010. Dans le cadre de cette déclaration, les chefs d'états se sont engagés à mettre en œuvre des instruments relatifs à la conservation et l'utilisation durable de la BD. A travers le programme D1.1. (SNDD) et le programme D1.3. (MOGED), les appuis de l'IFDD doivent contribuer à améliorer la gestion durable des ressources naturelles et par conséquent doivent contribuer à réduire la perte de biodiversité. A travers le programme D1.2 (INFO/DD), le site Méditerranée dispose d'un portail sur la biodiversité et d'un portail sur l'eau distillant l'actualité sur ces thématiques. Par ailleurs, l'EMT D2 et le programme D2.5 visent à renforcer les capacités des pays francophones en développement à participer aux négociations internationales sur l'environnement et le DD, y compris la Convention des Nations Unies sur la Biodiversité (CBD). Ils doivent donc permettre de renforcer le positionnement des pays francophones lors des négociations sur la BD et par conséquent d'en renforcer les bénéfices possibles de l'application des décisions issues de la CBD en termes de conservation de la biodiversité.</p> <p>L'équipe d'évaluation conclut par conséquent que <u>plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD sont alignées</u> avec les cibles 7B et 7C de l'OMD7.</p>	<p><b>et priorités environnementales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La grande majorité des personnes rencontrées estiment que ces orientations stratégiques étaient <u>très bien alignées</u> avec les grands enjeux et priorités environnementaux;</li> <li>• Plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD <u>étaient alignées</u> avec les cibles 7B et 7C de l'OMD7</li> <li>• Les orientations stratégiques de l'IFDD <u>étaient bien alignées</u> avec les enjeux environnementaux tels que définis dans UNEP GEO4</li> <li>• Ces orientations stratégiques de l'IFDD étaient <u>très bien alignées</u> avec les enjeux environnementaux tels que définis dans GEF OPS4.</li> <li>• Quelques références faites à ces enjeux dans le document d'« Architecture de programmation et de résultats 2010-2013 de l'OIF »</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	<p>Niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les enjeux environnementaux tels que définis dans UNEP GEO4 et UNEP GEO5</p>	<p><u>Très bon alignement</u> : Plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux enjeux définis dans UNEP GEO4 et UNEP GEO5</p> <hr/> <p><u>Bon alignement</u> : entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux enjeux définis dans UNEP GEO4 et UNEP GEO5</p> <hr/> <p><u>Alignement moyen</u> : entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <hr/> <p><u>Faible alignement</u> : moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	<p>Les grands enjeux environnementaux tels que définis dans UNEP GEO4 sont regroupés selon les 4 thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Atmosphère</u> : s'adapter au CC et renforcer les capacités et les moyens d'adaptation des PED; intégrer l'atténuation et l'adaptation dans les politiques de développement; poursuivre le recours à de nouveaux instruments de politique économique et aux investissements des secteurs publics et privés dans les nouvelles technologies, les énergies propres et renouvelables, l'énergie nucléaire et le piégeage du carbone.</li> <li>• <u>Sol</u> : effets cumulés de l'utilisation non durable de l'eau et des terres et de l'impact du CC (érosion des sols, perte de fertilité); impact sur les écosystèmes terrestres et aquatiques de la libération de polluants nocifs et persistants; risques d'inondations augmentés à travers la perte d'écosystèmes essentiels et l'augmentation du niveau de la mer.</li> <li>• <u>Eau</u> : contamination et prélèvements excessifs des eaux de surface et souterraines; renforcer la GIRE; impact du CC sur le cycle de l'eau (précipitations), les côtes et les petits états insulaires en développement; détérioration des eaux intérieures et côtière par les polluants; surpêche et dégradation des habitats.</li> <li>• <u>Biodiversité</u> : déclin et perte des services fournis par les écosystèmes; modification très rapide de l'importance, de l'étendue et de la composition des écosystèmes terrestres et aquatiques; réduction de la BD à l'échelle globale.</li> </ul> <p>La mise en place de politiques nationales de développement, de et gestion durable de l'environnement et l'application des outils</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			reconnus en ces domaines (EMT D1) s'alignent bien avec ces enjeux. A travers le programme D1.1. (SNDD), le programme D1.2 (INFO/DD) et le programme D1.3. (MOGED), les appuis de l'IFDD doivent contribuer à améliorer la gestion durable des ressources naturelles et par conséquent à fournir une réponse aux enjeux identifiés ci-dessus. L'appui à la mise en place de politiques énergétiques (programme D1.4) doit contribuer à l'intégration des aspects atténuation dans les politiques de développement. Les objectifs de l'initiative eau hors programmation sont alignés avec le nécessaire renforcement de la GIRE. Il faut relativiser le fait que le renforcement de la participation aux processus de négociations internationales sur l'environnement ne soit pas l'un des enjeux identifiés dans UNEP GEO4, ce dernier se focalisant beaucoup plus sur les ressources naturelles que sur les processus institutionnels. L'équipe d'évaluation conclut par conséquent que les <u>orientations stratégiques de l'IFDD sont bien alignées</u> avec les enjeux environnementaux tels que définis dans UNEP GEO4.	
	Niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les enjeux environnementaux tels que définis dans GEF OPS4	<p><u>Très bon alignement</u> : Plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux enjeux définis dans GEF OPS4</p> <p><u>Bon alignement</u> : entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux enjeux définis dans GEF OPS4</p>	<p>Les enjeux environnementaux identifiés dans le 4<sup>ème</sup> bilan du FEM (GEF OPS4) intègrent entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité de progresser dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux sur le CC;</li> <li>• La nécessité d'instituer des systèmes de gestion plus durable des terres telles des politiques foncières comprenant le paiement pour les services éco systémiques et la gestion intégrée localisée;</li> <li>• Continuer à promouvoir la GIRE et améliorer</li> </ul>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
		<p><u>Alignement moyen</u> : entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <p><u>Faible alignement</u> : moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	<p>la collecte des données, la surveillance et l'évaluation de l'hydrologie, des disponibilités en eau et de la qualité de celle-ci;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité d'une gestion durable des zones côtières et des ressources marines;</li> <li>• La nécessité de faire prendre mieux conscience aux décideurs de la contribution de la biodiversité et des services éco systémiques au bien-être humain ainsi que d'intégrer plus avant les politiques et les réponses institutionnelles;</li> <li>• La mise en œuvre de politiques de gestion des déchets;</li> <li>• La nécessité de s'attaquer aux facteurs sous-jacents plutôt qu'aux impacts de la dégradation de l'environnement, de développer des politiques réglementaires fondées sur le marché et l'information qui modifient effectivement le comportement des individus et des entreprises;</li> <li>• La nécessité de nouvelles réponses innovantes pour atteindre les cibles et objectifs aux fins d'un DD.</li> </ul> <p>Les programmes D1.1 (SNDD), D1.2 (INFO/DD) et D1.3 (MOGED) doivent contribuer à proposer et diffuser de nouvelles réponses innovantes aux fins du DD et à s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la dégradation de l'environnement. La nécessité de nouvelles réponses innovantes pour atteindre les cibles et objectifs aux fins d'un DD passe par une collaboration accrue à l'échelle internationale et par conséquent la facilitation des processus de négociation internationaux. Les objectifs de l'initiative eau hors programmation sont quant à eux alignés avec la nécessité de poursuivre la promotion de la GIRE. L'équipe d'évaluation conclut par conséquent que les <u>orientations stratégiques de l'IFDD sont très bien alignées</u> avec</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
				les enjeux environnementaux tels que définis dans GEF OPS4.
	Perception motivée des gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, des partenaires internationaux et des membres du Conseil d'Orientations, sur le niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les grands enjeux et priorités environnementales tels que définis dans le cadre des cibles 7B et 7C l'OMD 7, de UNEP GEO4 et GEO5, et du GEF OPS4	<p><u>Très bon alignement</u> : Évidences que plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux grands enjeux et priorités environnementales tels que définis dans le cadre des cibles 7B et 7C l'OMD 7, de UNEP GEO4 et GEO5, et du GEF OPS4</p> <p><u>Bon alignement</u> : Évidences qu'entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux grands enjeux environnementaux</p> <p><u>Alignement moyen</u> : Évidences qu'entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <p><u>Faible alignement</u> : Évidences que moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	<p>La grande majorité des personnes rencontrées estiment que les orientations stratégiques de l'IFDD sur la période 2010-2013 étaient <u>très bien alignées</u> avec les grands enjeux et priorités environnementales, dont celles définies dans le cadre des cibles 7B et 7C de l'OMD 7, de UNEP GEO4 et GEO5, et du GEF OPS4. On retiendra notamment de l'appréciation positive de l'alignement des programmes de l'IFDD avec la :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'appui à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles;</li> <li>• Le renforcement des connaissances des textes juridiques qui régissent cette gestion durable;</li> <li>• L'intérêt porté par les programmes de l'IFDD sur les thématiques de conservation de la BD, de lutte contre la désertification, de gestion de l'eau;</li> <li>• L'appui à la mise en place de politique énergétique pour proposer des alternatives à la surexploitation de la biomasse en tant que 1<sup>ère</sup> source d'énergie.</li> </ul>	
	Références explicites dans la programmation 2010-2013 de l'IFDD aux grands enjeux et priorités environnementales tels que définis dans le cadre des cibles 7B et 7C l'OMD 7, de UNEP GEO4 et GEO5, et du GEF OPS4	<u>N/A</u>	<p>Références dans la définition de la programmation de la mission D de l'OIF dans le document d'« Architecture de programmation et de résultats 2010-2013 de l'OIF » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Activités de lutte contre les détériorations des ressources de l'environnement et celles de gestion écologiquement rationnelle »</li> <li>• « Des défis similaires apparaissent tout aussi, au niveau du renforcement des capacités dans le domaine de la formulation des politiques</li> </ul>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			nationales de gestion durable des écosystèmes et des ressources naturelles dont notamment l'eau et l'énergie »	
<b>La grande majorité (+ de 75%) des orientations stratégiques des programmes de l'IFDD sont alignées avec les grands enjeux et priorités énergétiques tels que définis dans les évaluations 2010, 2011 et 2012 des politiques énergétiques et climatiques nationales du Conseil Mondial de l'Énergie</b>	Niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les enjeux et priorités énergétiques tels que définis dans les évaluations 2010, 2011 et 2012 des politiques énergétiques et climatiques nationales du Conseil Mondial de l'Énergie	<p><u>Très bon alignement</u> : Plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux enjeux et priorités énergétiques tels que définis dans les évaluations 2010, 2011 et 2012 des politiques énergétiques et climatiques nationales du Conseil Mondial de l'Énergie</p> <p><u>Bon alignement</u> : entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux enjeux et priorités énergétiques tels que définis dans les évaluations 2010, 2011 et 2012 des politiques énergétiques et climatiques nationales du Conseil Mondial de l'Énergie</p> <p><u>Alignement moyen</u> : entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <p><u>Faible alignement</u> : moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	<p>Selon le CME, l'Accord de Copenhague (2009) a placé la politique de l'énergie au centre des débats sur le DD. Le CME préconise de développer une nouvelle gouvernance autour de politiques énergétiques durables qui assureraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La sécurité d'approvisionnement énergétique : nécessité d'investir dans de nouvelles sources d'énergie et de nouvelles infrastructures;</li> <li>• La protection de l'environnement et changements climatiques : Secteur énergétique responsable de 60 % des émissions de gaz à effet de serre et d'une grande partie de la pollution atmosphérique; et</li> <li>• L'équité énergétique, l'énergie étant indissociable du développement.</li> </ul> <p>Selon le CME la recherche d'un développement énergétique durable doit être au cœur de toute politique de l'énergie. Les décideurs politiques doivent entre autres :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rééquilibrer les ambitions stratégiques à la lumière des objectifs de développement énergétique durable, par un examen en toute transparence des compromis à réaliser;</li> <li>2. Élaborer des cadres politiques suffisamment souples pour répondre aussi bien aux perturbations stratégiques du marché qu'aux évolutions tactiques dans certains secteurs où les choses vont très vite;</li> <li>3. Encourager les transferts de technologies et les partenariats, en faisant appel aux compétences et aux financements étrangers;</li> <li>4. Renforcer les cadres réglementaires qui soutiennent le développement de nouvelles</li> </ol>	<p><b>L'ensemble des orientations stratégiques des programmes de l'IFDD sont alignées avec les grands enjeux et priorités énergétiques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces orientations stratégiques sont très <u>bien alignées</u> avec les enjeux et les objectifs identifiés par le CME, dont la nécessité de rééquilibrer la mise à disposition d'information énergétique qui doit permettre de contribuer à l'élaboration de cadres politiques et réglementaires souples; la mise à disposition d'information et la capitalisation des expériences sur le déploiement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique afin de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques énergétiques durables; le renforcement des structures de gouvernance et des processus de décisions.</li> <li>• La grande majorité des acteurs (plus de 75%) estiment que les orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 étaient <u>bien alignées</u> avec les grands enjeux et priorités énergétiques</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>infrastructures;</p> <p>5. Tirer des leçons de l'expérience de plus en plus vaste acquise en matière de déploiement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique;</p> <p>6. Revoir les structures de gouvernance et les processus de prise de décisions.</p> <p>A travers le programme D1.4. les appuis de l'IFDD visent à développer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques énergétiques à travers notamment la mise en place de Système d'Information Énergétique, la mise en place de pôles intégrés d'excellence énergétique (PIE), et des appuis aux opérateurs. Les orientations stratégiques de ce programme de l'IFDD sont donc très <u>bien alignées</u> avec la nécessité de rééquilibrer les ambitions sur la base de la mise à disposition d'information énergétique, cette information devant également contribuer à élaborer des cadres politiques et réglementaires souples. La mise en place d'un pôle intégré d'excellence énergétique doit permettre d'encourager les transferts de technologie et de capitaliser sur les leçons de l'expérience acquise en matière de déploiement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Enfin, l'appui aux opérateurs doit contribuer à améliorer les structures de gouvernance et les processus de prise de décision.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre du programme D1.2. (INFO/DD), les appuis de l'IFDD visent à mettre à disposition de l'information pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques énergétiques, notamment à travers la publication périodique du Bulletin Liaison Énergie et l'animation du portail énergie du site Médiaterre. Ceci s'aligne avec la nécessité de tirer les leçons du déploiement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques références faites à ces enjeux dans le document d' « Architecture de programmation et de résultats 2010-2013 de l'OIF »</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
				<p>Dans le cadre de l'appui à la participation des pays francophones en développement à participer aux négociations internationales sur le climat, les enjeux énergétiques occupent une place prépondérante, notamment en ce qui a trait à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Ces appuis sont donc pertinents avec cet enjeu de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur énergétique.</p> <p>Enfin, bien que les outils de gestion de l'environnement diffusés à travers le programme D1.3 (MOGED) ne ciblent pas explicitement le secteur de l'énergie, ces outils peuvent être adaptés et utilisés dans le secteur énergétique.</p>
	<p><u>Perception motivée</u> des gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, des partenaires internationaux et des membres du Conseil d'Orientation, sur le niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les grands enjeux et priorités énergétiques</p>	<p><u>Très bon alignement</u> : Évidences que plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux grands enjeux et priorités énergétiques</p> <hr/> <p><u>Bon alignement</u> : Évidences qu'entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux grands enjeux énergétiques</p> <hr/> <p><u>Alignement moyen</u> : Évidences qu'entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <hr/> <p><u>Faible alignement</u> : Évidences que moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	<p>La majorité des acteurs rencontrés estiment que l'IFDD est un partenaire stratégique dans le domaine de l'énergie, disposant d'une grande expérience dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, et de l'efficacité énergétique en particulier.</p> <p>Selon certaines personnes rencontrées, les interventions de l'IFDD s'alignent sur les lignes directrices de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) et sur des thèmes d'actualité, à la pointe des priorités.</p> <p>La grande majorité de ces acteurs (plus de 75%) estiment que les orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 étaient <u>bien alignées</u> avec les grands enjeux et priorités énergétiques, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place de système d'information énergétique;</li> <li>• La mise à disposition d'information sur l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable en français;</li> <li>• Le renforcement des capacités sur les aspects d'efficacité énergétiques (formation continue</li> </ul>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
			<p>sur l'énergie à 2IE) et de transition énergétique (formation transition énergétique pour les professionnels du bâtiment à l'EAMAU);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise à disposition d'outil de maîtrise de l'énergie.</li> </ul>		
	<p>Références explicites dans la programmation 2010-2013 de l'IFDD aux grands enjeux et priorités énergétiques tels que définis dans les évaluations 2010, 2011 et 2012 des politiques énergétiques et climatiques nationales du Conseil Mondial de l'Énergie</p>	<p><u>N/A</u></p>	<p>Références dans la définition de la programmation de la mission D de l'OIF dans le document d'« Architecture de programmation et de résultats 2010-2013 de l'OIF » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Des défis similaires apparaissent tout aussi, au niveau du renforcement des capacités dans le domaine de la formulation des politiques nationales de gestion durable des écosystèmes et des ressources naturelles dont notamment l'eau et <u>l'énergie</u> ».</li> <li>• « Aussi le développement des connaissances technologiques sur les énergies pour le DD, le renforcement de capacités des PED en la matière, sont des acquis à consolider par la Francophonie du fait des besoins réels qu'ont les acteurs concernés en terme de conception, d'élaboration et de mise en œuvre de politiques énergétiques sobres en carbone. Le futur régime international climat et développement en cours de négociation réserve à ce secteur des énergies pour le DD, une part importante de ressources technologiques et financières à mettre à profit par les PED. De telles opportunités ne pourront être saisies que par des acteurs outillés dans la formulation et le montage de projets énergétiques, qui sont identifiés à partir des systèmes d'informations énergétiques développés par l'IEPF. »</li> </ul>		
	<p><b>La grande majorité (+ de 75%) des orientations stratégiques des</b></p>	<p>Niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa</p>	<p><u>Très bon alignement</u> : Plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles</p>	<p>Les missions et les objectifs assignés à l'IEPF tels que définis dans les statuts de l'IEPF tels que</p>	<p><b>La grande majorité des orientations stratégiques des programmes de l'IFDD étaient</b></p>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
	programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient alignées avec les statuts de l'IEPF	programmation 2010-2013 avec les statuts de l'IEPF	que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux statuts de l'IEPF	modifiés par la 26ème conférence ministérielle de la Francophonie à Montreux le 21 octobre 2010 sont les suivants : a) la formation et le renforcement des capacités des acteurs du développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable; b) le développement de partenariats dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement ainsi que celui de la responsabilité sociétale pour le développement durable.	<b>alignées avec les statuts de l'IEPF, bien qu'il faille souligner que certaines de ces orientations ont couvert un champ légèrement plus large que ses statuts.</b>
		<u>Bon alignement</u> : entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux statuts de l'IEPF			
		<u>Alignement moyen</u> : entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent			
		<u>Faible alignement</u> : moins de 25% des orientations stratégiques correspondent			
			Les 2 EMT et les 5 ECT correspondant <u>s'alignent bien</u> avec ces 2 missions assignées à l'IEPF. Les orientations stratégiques et les ECT visés par les 5 programmes de l'IFDD doivent concourir à renforcer les capacités des acteurs du développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable. Le développement de partenariats est plutôt intégré d'une façon transversale au sein de ces 5 programmes, notamment à travers l'organisation d'ateliers régionaux, le processus de revue par les pairs des SNDD, le portail Médiaterre et la publication Liaison-Énergie, l'appui aux négociateurs francophones et la préparation des négociations. Cependant, sous un certain angle, les programmes de l'IFDD ont été plus larges que ses statuts, par exemple l'appui aux processus d'élaboration des SNDD dans plusieurs pays, la mise en place des SIE, la réalisation de forages et latrines dans le cadre de l'Initiative Eau (bien que cette Initiative ne relève plus de l'Institut depuis 2013), etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les orientations stratégiques et les ECT visés par les 5 programmes de l'IFDD doivent concourir à renforcer les capacités des acteurs du développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable. Le développement de partenariats est plutôt intégré d'une façon transversale au sein de ces 5 programmes</li> <li>Selon la majorité des acteurs rencontrés, les orientations stratégiques de l'IFDD sont alignées avec les statuts adoptés pour l'IEPF en 2010.</li> </ul>	
		<u>Perception motivée</u> des gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, et des membres du	<u>Très bon alignement</u> : Évidences que plus de 75% des orientations stratégiques de	La majorité des acteurs rencontrés jugent que les orientations stratégiques de l'IFDD sont alignées	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	Conseil d'Orientation, sur le niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les statuts de l'IEPF	<p>l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux statuts de l'IEPF</p> <hr/> <p><u>Bon alignement</u> : Évidences qu'entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux statuts de l'IEPF</p> <hr/> <p><u>Alignement moyen</u> : Évidences qu'entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <hr/> <p><u>Faible alignement</u> : Évidences que moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	avec les statuts adoptés pour l'IEPF en 2010. Selon les acteurs rencontrés, les interventions et les appuis correspondent à son statut. L'institut accompagne les pays, élabore de la documentation et des publications en français, assure une veille et se focalise sur le développement/renforcement des capacités.	
	Références explicites dans la programmation 2010-2013 de l'IFDD aux statuts de l'IEPF	<u>N/A</u>		

## ANALYSE

L'équipe d'évaluation estime que les constats présentés ci-dessus reflètent effectivement le bon niveau d'alignement des orientations stratégiques des programmes de l'IFDD sur la période 2010-2013 avec les grands enjeux de DD, d'environnement et énergétiques.

L'équipe juge que ses orientations stratégiques étaient bien alignées avec les missions et les objectifs assignés à l'IFDD tels que définis dans les « statuts de l'IEPF modifiés » par la 26ème conférence ministérielle de la Francophonie à Montreux le 21 octobre 2010. Les évaluateurs saluent par ailleurs le léger élargissement des programmes de l'IFDD par rapport à ses statuts, qui dans une certaine mesure, répond à une demande croissante des pays membres de bénéficier d'appuis plus concrets.

## CONCLUSION 1

Les orientations stratégiques des activités et des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient très bien alignées et par conséquent pertinentes avec les grands enjeux et priorités environnementaux et énergétiques dans une optique de développement durable (tels que définis dans l'Agenda 21 et le plan d'action du Sommet Mondial pour le Développement durable tenu à Johannesburg en 2002).

Par ailleurs, ses orientations stratégiques étaient conformes au mandat, au rôle et aux missions qui lui

## PROPOSITION RECOMMANDATION 1

- Considérer l'évolution des grands enjeux et priorités environnementaux et énergétiques dans une optique de DD (Agenda post 2015 ; transition vers les ODD ; intégration transversale des principes du DD, de la transition énergétique, et de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement tant au niveau des pays membres que de la Francophonie) dans le cadre de la définition de la future programmation quadriennale.

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser les statuts actuels pour tenir compte des évolutions opérées depuis 2010 et inclure la possibilité pour l'IFDD de s'adapter aux évolutions futures.</li> </ul>	
<p>ont été assignés à travers ses statuts modifiés en 2010 et ont même couvert un champ légèrement plus large (appui à des processus d'élaboration des SNDD dans plusieurs pays, mise en place des SIE, réalisation de forages et latrines dans le cadre de l'I-Eau, etc. alors que ses missions se limitaient à la formation et au renforcement des capacités, et au développement de partenariats), ce qui dénote une certaine capacité d'adaptation et de flexibilité qui tient compte à la fois des évolutions du contexte international et des demandes émanant de ses pays membres.</p>					
<p>1.2 Dans quelle mesure les activités et les programmes de l'Institut au cours de sa programmation 2010-2013 étaient-ils alignés avec les besoins, les priorités et les exigences en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable ? (Pertinence)</p>	<p>La grande majorité (+ de 75%) des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient alignés avec les <u>besoins et les priorités</u> des parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable</p>	<p><u>Perception motivée</u> par les différents acteurs sur le niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les besoins et les priorités des parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable</p>	<p><u>Très bon alignement</u> : Évidences que plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux besoins et priorités des parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable</p> <hr/> <p><u>Bon alignement</u> : Évidences qu'entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux besoins et priorités des parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable</p> <hr/> <p><u>Alignement moyen</u> : Évidences qu'entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <hr/> <p><u>Faible alignement</u> : Évidences que moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p>	<p>Environ 70% des personnes rencontrées jugent que les orientations stratégiques des programmes de l'IFDD sont très bien alignées avec les besoins et priorités des parties prenantes francophones, 18% jugent qu'elles sont bien alignées, 10% qu'elles sont moyennement alignées et moins de 2% qu'elles sont faiblement alignées.</p> <p>Pour la majorité des personnes rencontrées (entre 50 et 75%), les interventions répondent bien aux demandes des pays et sont assez « <i>country-driven</i> ». L'IFDD est perçu comme l'unique portail francophone sur les questions DD. Ces interventions sont généralement bien alignées avec les besoins et les priorités nationales, que ce soit dans les domaines énergétiques, la gestion durable des ressources naturelles, la promotion du DD et de l'environnement dans les processus stratégiques nationaux, l'évaluation environnementale, le renforcement des capacités institutionnelles et la mise à disposition d'information sur le DD en français.</p> <p>Bien entendu, ce niveau d'alignement varie en fonction des pays, de leur niveau de développement et de la place accordée aux questions de DD, d'environnement et d'énergie dans les stratégies de développement nationales. Cependant, l'IFDD manque de ressources et moyens financiers pour répondre à tous les besoins et toutes les demandes exprimées par les pays membres. Les demandes dans les domaines couverts par l'IFDD dépassent considérablement</p>	<p>La majorité des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient <u>bien alignés avec les besoins et les priorités</u> des parties prenantes francophones en matière de promotion du DD, bien que certains bénéficiaires estiment que ces programmes n'aient permis de répondre qu'à certaines des priorités exprimées et que les interventions appuyées par l'IFDD manque de continuité et dans certains cas d'un ancrage institutionnel à un haut niveau pour répondre pleinement aux besoins des pays membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 70% des personnes rencontrées jugent que les orientations stratégiques des programmes de l'IFDD sont très bien alignées avec les besoins et priorités des parties prenantes francophones;</li> <li>• Pour la majorité des personnes rencontrées (entre 50 et 75%), les interventions</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>les moyens d'action mis à disposition de l'IFDD. Par ailleurs, une minorité de personnes ont mentionné des priorités plus importantes pour les parties prenantes francophones que celles appuyées par l'IFDD (<i>notons ici que ces priorités dépassent généralement les missions assignées à l'IFDD dans le cadre de ces statuts</i>), notamment concernant des appuis plus concrets pour appuyer par exemple des initiatives de reforestation, ou encore des alternatives à l'utilisation de biomasse en tant que source d'énergie. Selon ces acteurs rencontrés, il manque au sein des programmes de l'IFDD des appuis plus concrets au niveau local et communautaire pour donner notamment plus de visibilité à des initiatives locales réussies.</p> <p>La faible implication de la société civile au sein des interventions et des appuis de l'IFDD est par ailleurs mentionnée par plusieurs acteurs rencontrés. Pour ces acteurs, les orientations stratégiques des programmes de l'IFDD ne prennent pas suffisamment en compte les préoccupations et les considérations de la société civile nationale et locale.</p> <p>Une minorité d'acteurs rencontrés (entre 25 et 50%) estime également que les orientations stratégiques des programmes de l'IFDD manquent d'accompagnement continu dans le temps. Les interventions ont tendance à être perçues comme ponctuelles. Selon eux, les interventions de l'IFDD sont plus basées sur une approche d'offre et de planification interne de l'IFDD sur la base de la programmation validée et adoptée lors des sommets de la Francophonie, et ne répondent pas par exemple au besoin évolutif d'accompagnement des pays en marge de ces Sommets. Selon eux, l'IFDD ne dispose pas d'un mécanisme clair et précis d'identification des besoins en cours de mise en œuvre de la</p>	<p>répondent bien aux demandes des pays;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mais l'IFDD manque de ressources et moyens financiers pour répondre à une majorité des besoins et des demandes exprimées;</li> <li>• Les interventions de l'IFDD ont tendance à être perçues comme ponctuelle et manque de continuité dans le temps;</li> <li>• Certaines priorités ne sont actuellement pas couvertes dont des appuis plus concrets au niveau local et communautaire, une plus grande implication de la société civile, un accompagnement continu dans le temps pour le développement des capacités et un accompagnement des processus décisionnels de haut niveau à travers une démarche/approche DD (bien que cette dernière priorité soit déjà couverte dans certains pays).</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>programmation quadriennale.</p> <p>Par ailleurs, certaines interventions, plus particulièrement concernant les appuis aux processus institutionnels, manquent d'un ancrage institutionnel à des niveaux décisionnels élevés et ne s'inscrivent donc pas dans les grandes priorités gouvernementales. Ceci est en particulier vrai pour certains appuis à des processus d'élaboration des SNDD, qui, bien que des documents stratégiques aient été élaborés et validés lors d'ateliers nationaux, apparaissent comme des documents annexes, peu ou pas alignés avec les stratégies et politiques cadres au niveau national et pas adoptés par les instances décisionnelles de haut niveau (Conseil des Ministres notamment).</p>	
	Exemples d'appuis apportés par l'IFDD correspondant ou divergeant des besoins et priorités exprimés par les parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable	N/A	<p>Les exemples d'appuis correspondants aux besoins et priorités exprimés par les parties prenantes francophones incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise à disposition d'informations en français sur les questions d'énergie, d'environnement et de développement durable, d'une manière centralisée sur un ou plusieurs sites web, ou distribuées, soit en version papier soit en version électronique via des listes de diffusion;</li> <li>• La mise à disposition des pays d'outils nécessaires pour l'élaboration de leur SNDD d'une part (guide méthodologique, grille d'analyse DD) et pour l'intégration des aspects liés au DD dans les politiques sectorielles;</li> <li>• Préparation des délégations des pays francophones en vue/en marge des réunions sur les négociations internationales relatives aux conventions environnementales (information sur les enjeux et concertation pour la recherche de positions communes);</li> </ul>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification dans le domaine de l'énergie;</li> <li>• Renforcement des capacités notamment sur les aspects d'évaluation environnementale, d'économie et de politique de gestion des ressources naturelles, de transition énergétique, d'efficacité énergétique, de droit de l'environnement, d'éducation environnementale.</li> </ul> <p>Des exemples d'appui de l'IFDD ne correspondant pas aux besoins exprimés n'ont pas été identifiés. En revanche, des exemples de besoins divergeant des appuis apportés par l'IFDD incluent:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnement à travers une vision DD des processus décisionnels de haut niveau de développement et de réduction de la pauvreté (pour certains pays seulement);</li> <li>• Des appuis continus dans le temps pour le développement des capacités (à travers par exemple l'identification et l'accompagnement d'un plan de formations ministériel annuel) et l'accompagnement des pays en marge des négociations internationales;</li> <li>• Le renforcement de la collaboration avec les pays anglophones, la promotion d'une vision du DD portée par la francophonie auprès de ces pays mais sans l'isoler des opportunités de collaboration;</li> <li>• Des appuis plus concrets au niveau local et communautaire, sous la forme de mise en œuvre d'activités concrètes et</li> <li>• Le renforcement de l'implication de la société civile nationale et locale dans les processus DD au niveau national et local.</li> </ul>	
	Exemples d'appuis apportés par l'IFDD correspondants ou divergeant aux besoins et priorités exprimés par les	N/A	<p>Selon les interlocuteurs rencontrés, l'IFDD n'a mis en œuvre que peu d'actions concrètes en matière de genre, sa prise en compte se limitant le plus souvent à veiller à ce que les femmes soient</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	parties prenantes francophones en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la place accordée à la jeunesse et de la coopération avec la société civile		représentées ou participent à ses activités (formations notamment). Cependant, des actions conjointes ont existé avec le programme GENRE de l'OIF sur des sujets spécifiques tels que Femmes et Changements climatiques (Projet Négociations internationales), la prise en compte du genre dans l'évaluation environnementale (Projet MOGED) et un portail Genre a été créé dans Médiaterre (Projet Information).  Quelques actions avec les jeunes, parmi les plus citées, le Forum International Jeunesse et Emplois verts organisé à Niamey par l'OIF, l'association CONFJES et le gouvernement nigérien, dans le cadre des activités préparatoires à Rio+20 et qui a réuni 100 jeunes internationaux et 250 nigériens. 2 recommandations sur l'eau et l'assainissement ont été portées par le Président du Niger à Rio+20. Appui à la conférence nationale de la jeunesse pour l'eau au Togo en août 2013 (200 jeunes issus de 46 ONG). Accompagnement d'associations de jeunes dans la mise en œuvre de 7 micro-projets liés à l'eau et assainissement (1000€/projet) au Togo, Niger, Ghana, associations identifiées lors de la conférence TUNZAFRICA 2013 en sep 2013. L'Initiative Eau repose sur les ONG locales. De plus, des jeunes participent régulièrement aux CDP des conventions dans le cadre du programme D2.5 de l'IFDD.	
<b>La grande majorité (+ de 75%) des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient alignés avec les <u>types</u> d'appui recherchés par les différentes parties prenantes francophones en matière de promotion</b>	<u>Perception motivée</u> par les différents acteurs sur le niveau d'alignement des orientations stratégiques de l'IFDD lors de sa programmation 2010-2013 avec les <u>types d'appui recherchés</u> par les parties prenantes francophones en matière de promotion du	<u>Très bon alignement</u> : Évidences que plus de 75% des orientations stratégiques de l'IFDD, telles que stipulées dans les EMT de la mission D et les ECT de ses programmes, correspondent aux <u>types d'appui recherchés</u> par les parties prenantes francophones en matière de	45% des acteurs rencontrés ( <i>et en mesure de répondre à cette question – 35% de taux de réponse</i> ) estiment que les orientations stratégiques de l'IFDD sont <u>très bien alignées avec les types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones</u> , alors que 45% estiment qu'elles sont <u>bien alignées</u> , 7% qu'elles sont moyennement alignées et 3% qu'elles sont faiblement alignées. Les types d'appuis apportés qui correspondent aux	<b>La grande majorité des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient <u>très bien alignés</u> ou <u>bien alignés</u> avec les <u>types d'appui</u> recherchés par les différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD, bien qu'un nombre important</b>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
du développement durable	développement durable	<p>promotion du développement durable</p> <hr/> <p><u>Bon alignement</u> : Évidences qu'entre 50 et 74% des orientations stratégiques de l'IFDD correspondent aux <u>types d'appui recherchés par les parties prenantes</u> francophones en matière de promotion du développement durable</p> <hr/> <p><u>Alignement moyen</u> : Évidences qu'entre 25 et 49% des orientations stratégiques correspondent</p> <hr/> <p><u>Faible alignement</u> : Évidences que moins de 25% des orientations stratégiques correspondent</p> <hr/> <p>Exemples d'appuis apportés par l'IFDD correspondants aux types d'appui attendus</p>	<p>N/A</p>	<p>attentes des parties prenantes francophones incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mobilisation efficiente d'expertise technique francophone de haut niveau et de pointe sur des thématiques variées;</li> <li>• La diffusion d'information pertinente, bien que ne touchant pas tous les publics clés, sur des supports papiers ou numériques;</li> <li>• Le renforcement des capacités, que ce soit à travers des ateliers/formations ponctuelles, à travers des formations continues (Université Senghor, ZIE, EAMAU) ou à travers la mise à disposition de notes de décryptage et de résumé à l'intention des décideurs (dans le cadre des négociations internationales);</li> <li>• La mise à disposition d'outils et de guides méthodologiques;</li> <li>• L'appui à la concertation.</li> </ul> <p>Cependant, un peu moins de 50% des personnes ayant répondu à cette question (35% des personnes interrogées) estiment que certains types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones ne sont pas couverts, dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des appuis à la mise en œuvre d'actions plus concrètes au niveau local et communautaire, mais également à la mise en œuvre des stratégies et documents dont l'élaboration a été appuyée mais qui sont demeurés sans mise en œuvre concrète faute d'un ancrage institutionnel au plus haut niveau et de manque de moyens financiers;</li> <li>• Des appuis plus robustes pour le renforcement des capacités tels que des plans de formation en marge des négociations qui soient intégrés dans les programmes des ministères et permettent une mobilisation plus conséquente, ou encore une meilleure</li> </ul>	<p><b>d'acteurs rencontrés (un peu moins de 50%) estiment que certains types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones ne sont pas couverts.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 45% des acteurs rencontrés estiment que les orientations stratégiques de l'IFDD sont très bien alignées avec les types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones, alors que 45% estiment qu'elles sont bien alignées;</li> <li>• Certains types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones ne sont pas couverts, dont des appuis à la mise en œuvre d'actions plus concrètes, des appuis plus robustes et continus pour le renforcement des capacités, une meilleure valorisation des connaissances acquises, la mise en place de cadres réglementaires pour la promotion de l'EE et des ER et la mise à disposition de plus d'outils d'aide à la décision dans le domaine du DD et de l'environnement.</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>valorisation des connaissances acquises lors des formations à travers des appuis plus continus et moins ponctuels en termes de renforcement des capacités;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des appuis pour la mise en place de cadre réglementaire approprié pour promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables;</li> <li>• La mise à disposition de plus d'outils d'aide à la décision dans le domaine du DD et de l'environnement, tels que la grille d'analyse du DD.</li> </ul>	

## ANALYSE

L'équipe d'évaluation juge que les constats présentés ci-dessus reflètent effectivement le bon niveau d'alignement des activités et des programmes de l'Institut sur la période 2010-2013 avec les besoins et les priorités des parties prenantes francophones en matière de promotion du DD et les types d'appui recherchés par ces parties prenantes.

L'équipe d'évaluation estime cependant que ces besoins sont très nombreux et que l'IFDD n'est pas en mesure, avec les moyens et le mandat dont il dispose, de répondre effectivement à tous les besoins en termes d'appui identifiés, au risque de s'éparpiller et de perdre en efficacité. L'Institut a tout intérêt à bien centrer ces interventions et à en garantir la chaîne logique vers un résultat attendu commun. Cela dit, les visites pays ont fait ressortir la nécessité pour l'IFDD de demeurer à l'écoute de ses bénéficiaires et à démontrer une certaine flexibilité pour répondre à de nouvelles priorités identifiées par les pays en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale.

## CONCLUSION 2

Les activités et les programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient en général bien alignés avec les besoins, les priorités et les types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable. Les demandes d'appuis additionnels qui n'ont pas été ou ont été insuffisamment satisfaites concernent notamment des projets plus concrets au niveau local et communautaire, une plus grande implication de la société civile, un accompagnement continu dans le temps pour le développement des capacités et une meilleure valorisation des connaissances acquises.

Ces besoins sont cependant nombreux, et l'IFDD ne peut les satisfaire tous, compte tenu de ses moyens limités et du mandat dont il dispose. Les futures interventions de l'Institut doivent s'inscrire dans une chaîne logique de résultats, afin d'éviter tout risque de saupoudrage et garantir l'efficacité dans la mise en œuvre, tout en maintenant une certaine flexibilité pour répondre à de nouvelles priorités identifiées par les pays en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale.

## PROPOSITION RECOMMANDATION 2

- Développer une programmation quadriennale bâtie autour d'une chaîne logique de résultats, avec des interventions centrées vers un objectif commun, afin d'éviter le risque de dispersion et de saupoudrage.
- Lancer une réflexion au sein de l'OIF sur la mise en place d'un processus de réception, de revue et d'analyse critique des besoins et types d'appui émanant des pays membres en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale, et réfléchir en parallèle à l'IFDD sur les canaux et systèmes de gestion internes possibles pour faciliter la mise en place d'un tel processus (critères d'éligibilité des pays, critères d'éligibilité thématiques, types d'innovation, opportunités stratégique et institutionnel, valeur ajoutée).
- Identifier une procédure de soumission des requêtes reçues (ne pouvant pas être satisfaites par l'IFDD) auprès d'autres PTF.

**Question évaluative 2: Quel a été l'apport de l'IFDD à l'atteinte des objectifs fixés, et des résultats attendus par l'OIF, et quelle est la valeur ajoutée et l'avantage comparatif de l'Institut par rapport à d'autres acteurs clés du développement durable ? (efficacité, impacts et durabilité)**

2.1 Quelle est la	L'IFDD a atteint la	Niveau d'atteinte des effets	Très bonne efficacité :	Rappel: ECT D1.1: accroître les capacités	L'IFDD a atteint la majorité
-------------------	---------------------	------------------------------	-------------------------	---	------------------------------

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
contribution de l'Institut et quel est le niveau d'atteinte de ses objectifs et résultats ? ( <i>efficacité, durabilité, impact</i> )	grande majorité (au moins 2 sur 3) des effets de court terme définis pour ses programmes à l'horizon 2013	de court terme de son programme D1.1, à savoir : (i) des cadres institutionnels nationaux mis en place dans 7 nouveaux pays dont 3 PIED et renforcés dans 2 autres pays disposants de leur SNDD fin 2013; (ii) la dynamique de revue par les pairs et la diffusion de bonnes pratiques sont mises en place dans 4 pays disposant de leur SNDD; et (iii) renforcement des compétences nationales sur les MPCD, les APD et la RSE à fin 2013	<p>l'ensemble des 3 effets de court terme attendus pour ce programme D1.1 ont été atteints</p> <p><u>Bonne efficacité</u> : la majorité, 2 sur 3, des effets de court terme attendus pour ce programme D1.1 ont été atteints</p> <p><u>Faible efficacité</u> : une minorité, 1 sur 3, des effets de court terme attendus pour ce programme D1.1 ont été atteints</p> <p><u>Efficacité nulle</u> : aucun des 3 effets de court terme attendus pour ce programme D1.1 n'a été atteint</p>	<p>institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre des Stratégies nationales de développement durable (SNDD)</p> <p>Le programme D1.1 a démontré une "<u>bonne efficacité</u>". En ce qui concerne les deux premiers ECT du programme D1.1, ils peuvent être considérés comme atteints sur la base des cibles définies. En effet, d'après le bilan de la programmation 2010-2013, effectué à la fin 2013, 9 CNDD ont été formées et 6 autres mises en place, 4 SNDD validées et 4 autres sont en cours de validation ainsi que 7 revues par les pairs ont été organisées. Les compétences des acteurs concernés ont été renforcées grâce à la diffusion, dès 2007, du guide pratique pour l'élaboration d'une SNDD ainsi que du manuel d'orientations pour la mise en œuvre d'une revue par les pairs qui capitalisent notamment les expériences des pays membres, contribuant ainsi à la diffusion des bonnes pratiques. En ce qui concerne le renforcement des compétences nationales sur les MPCD, les APD et la RSE, il est difficile de mesurer le niveau d'atteinte de cet ECT, car aucune cible quantitative n'a été définie. Le bilan de l'OIF fait état de l'appui à 5 plans nationaux et à un projet régional MPCD, à 3 plans nationaux APD et à une stratégie régionale pour 8 pays de l'UEMOA.</p>	<p><b>des effets de court terme de ses programmes. Deux d'entre eux l'ont été de manière très satisfaisante (D1.2 et D2.5), trois de manière satisfaisante (D1.1, D1.3, I-Eau) et un (D1.4) l'a été de manière modérément satisfaisante.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En ce qui concerne le programme D1.1, l'IFDD ayant atteint la grande majorité des ECT tels que définis lors de la programmation, ce dernier peut être considéré comme ayant eu <u>une bonne efficacité</u>. Il est à signaler cependant, que le programme D1.1 mentionnait également un appui à la mise en œuvre des SNDD qui ne se retrouve pas dans la formulation des ECT et qui n'a pas non plus été constaté ni dans la documentation revue ni sur le terrain: les SNDD du Gabon et du Togo ne sont pas encore opérationnelles en raison d'un blocage institutionnel pour le Gabon, par manque d'appropriation et de durabilité pour le Togo. En raison de contraintes budgétaires au Burkina</li> </ul>
	Exemples concrets de réalisations, publications, productions, et performances diverses à l'actif de l'IFDD pour le programme D1	N/A	<p><i>Programmation IFDD 2010-2013: Bilan et perspective</i>: 9 CNDD formées et 6 mises en place. 4 SNDD validées, 4 engagées, 4 acceptées et 4 mises à jour demandées. 7 revues par les pairs. 14 rapports nationaux de contexte produits et validés. 5 plans nationaux MPCD et 1 programme régional. 3 plans nationaux APD (Liban, Maurice, Tunisie) et 1 stratégie régionale APD pour 8 pays de l'UEMOA.</p> <p><i>Publications</i>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Guide pratique d'orientation pour</li> </ul>		

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>l'élaboration d'une SNDD (<i>Point de repère n°8, 2007</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manuel d'orientation pour la mise en œuvre d'une revue par les pairs (<i>Point de repère n°9, 2007</i>)</li> <li>Responsabilité sociétale, inventaire d'outils, législation, conventions, référentiels, codes de conduite, labels, méthodes et indices boursiers (<i>Point de repère n°10, 2007</i>)</li> <li>Terminologie en français de la responsabilité sociétale pour le DD (<i>Point de repère n°11, 2007</i>)</li> <li>Évaluation participative des cadres institutionnels pour une gouvernance optimale du DD dans l'espace francophone (<i>Point de repère n°17, 2011</i>)</li> <li>Comprendre la RSE et agir sur les bases de la norme ISO 26000 (<i>Point de repère n°18, 2011</i>)</li> <li>4 fiches techniques sur la RSE et ISO 26000 (<i>n°1 à 4, 2012</i>)</li> <li>Argumentaire d'aide à la formulation d'ODD relatifs aux modes de consommation et de production durables (MCPD) (<i>Étude prospective n°6, juillet 2013</i>)</li> </ul> <p><i>Dépêche Méditerranée, portail international</i>: 1ère formation francophone sur les APD: 8-10 décembre 2009 à Tunis</p> <p><i>Dépêche Méditerranée, portail Afrique de l'ouest</i>: Atelier régional PNUE-OIF sur MCPD en Afrique de l'Ouest: janvier 2013 regroupant 9 pays d'Afrique de l'Ouest (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Togo et Sénégal) et Haïti. L'Atelier avait pour objectif de 1) faire l'état des lieux des expériences et initiatives sur cette thématique dans les pays d'Afrique de l'Ouest, 2) Identifier, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques à travers une publication conjointe OIF-PNUE, 3) Identifier les</p>	<p>Faso, la SNDD appelée SCADD (2011-2015) issue d'une adaptation et d'une révision du CSLP (2000-2010) inclut la question des MPCD mais, nécessite la mobilisation extérieure d'un peu plus du tiers de ses besoins financiers (conférence internationale organisée en février 2012 à Paris pour son financement).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme D1.2 est d'une <u>très bonne efficacité</u>, tous ses ECT attendus ayant été atteints. Le site Méditerranée s'est étoffé et suscite la satisfaction de 93% des visiteurs. L'intérêt croissant du public spécialisé francophone pour ces outils de diffusion d'information se traduit par l'augmentation régulière du nombre d'abonnés, leur satisfaction notamment sur la qualité technique des articles traités exprimée au niveau des enquêtes réalisées et lors des visites de terrain. Ces outils ont permis d'assurer la visibilité de l'expertise francophone et des thématiques émergentes mais il est difficile de</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			besoins en vue du développement et de la mise en œuvre d'un programme régional de renforcement des capacités des États participants sur les MPCD.	mesurer l'impact réel de ces outils en termes d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies et de politiques de DD. Bien qu'accessibles gratuitement à partir du site de l'IFDD, ces publications mériteraient d'être accessibles à un public plus large dont l'accès à internet n'est pas toujours garanti y compris la société civile et les étudiants.
	Niveau d'atteinte des effets de court terme de son programme D1.2, à savoir : (i) le positionnement de Médiaterre renforcé sur internet; (ii) les pays membres francophones disposent d'information pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques énergétiques, de leurs politiques environnementales et de leurs stratégies DD; et (iii) les pays membres francophones disposent d'infos sur les négos internationales (3 conventions de Rio, CDD et négos sur l'eau et les forêts)	<p><u>Très bonne efficacité</u> : l'ensemble des 3 effets de court terme attendus pour ce programme D1.2 ont été atteints</p> <p><u>Bonne efficacité</u> : la majorité, 2 sur 3, des effets de court terme attendus pour ce programme D1.2 ont été atteints</p> <p><u>Faible efficacité</u> : une minorité, 1 sur 3, des effets de court terme attendus pour ce programme D1.2 ont été atteints</p> <p><u>Efficacité nulle</u> : aucun des 3 effets de court terme attendus pour ce programme D1.2 n'a été atteint</p>	<p>Rappel: <u>ECT D1.2</u>: améliorer la diffusion en français des informations et données sur le développement durable (INFO/DD)</p> <p>Le programme D1.2 a démontré une "<u>très bonne efficacité</u>".</p> <p>Le positionnement sur internet de Médiaterre a été renforcé par une série de mesures mises en œuvre par l'IFDD qui comprend l'augmentation du nombre de portails thématiques, les améliorations apportées à la qualité technique du système, la mise en ligne de nouveaux outils et services, le support technique aux animateurs de portail, la recherche de financements pour sa pérennisation. Par ailleurs, un suivi technique continu est assuré par son partenaire, le CIRIDD mandaté pour exécuter les projets décidés et faire leur bilan régulier.</p> <p>La mise à disposition régulière d'informations en français sur l'énergie et le DD des pays membres francophones s'est faite grâce aux deux autres outils de diffusion d'information proposés par l'IFDD: la revue Liaison Énergie Francophonie (LEF) publiée trimestriellement depuis 1996 et le bulletin de liaison Objectif Terre, édité 3 ou 4 fois par an depuis fin 1998 et qui traite d'informations en français sur les développements internationaux liés à l'évolution et à la mise en œuvre des 3 conventions de Rio, auxquelles s'ajoutent les questions liées à l'eau, aux forêts et à la gouvernance mondiale du développement durable. A noter ici que selon la majorité des acteurs rencontrés, le niveau d'accès à ces publications est limité et seules les personnes impliquées dans les interventions de l'IFDD ou</p>	<p>Le programme D1.3 est d'une <u>bonne efficacité</u> sur le plan qualitatif car il a été en mesure de renforcer les capacités individuelles des personnes ciblées, grâce aux formations dispensées par les partenaires de l'IFDD (notamment le SIFEE et l'Université Senghor) et qui ont été unanimement reconnues comme étant de grande utilité et de qualité par les personnes interviewées. L'IFDD a favorisé la constitution d'un noyau d'experts africains sur les thématiques environnementales, contribuant ainsi au renforcement des capacités individuelles de</p>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			avec un accès facile à internet y ont effectivement accès. Ces publications gagneraient à être accessibles à un public plus large dont l'accès à internet n'est pas toujours garanti y compris la société civile, les étudiants, etc.	manière indéniable. Cependant, le suivi de la valorisation dans le temps de ces formations n'a pas été suffisamment assuré par l'IFDD. Par ailleurs, compte tenu du nombre relativement limité de personnes formées, il n'y a aucun élément à ce jour permettant d'affirmer l'existence d'impacts directs engendrés sur la gestion durable de l'environnement et des RN. En revanche, cette dernière nécessitant la connaissance et l'application notamment des textes juridiques qui régissent l'environnement et les RN, le programme D1.3 a initié depuis 2011, une dynamique en matière de droit de l'environnement en Afrique francophone qui devrait aboutir à sa mise en œuvre effective. Par ailleurs, les ressources financières limitées ont entravé la continuité et l'accompagnement continu au développement des capacités et menacent la pérennité des acquis.
	Exemples concrets de réalisations, publications, productions, et performances diverses à l'actif de l'IFDD pour le programme D1.2	N/A	<p><i>Suivi-GAR Info 2010-2012</i>: Nombre de portails thématiques de Médiaterre est passé de 12 en 2010 à 18 en 2012 (Il s'élève à 28 en 2014, cf. site). Son serveur a fait l'objet d'une mise à niveau informatique continue. Présence qui se développe dans les réseaux sociaux (5000 abonnés au compte Twitter en 2012, 6011 en 2014). Nouvelle version avec une nouvelle interface graphique, afin de faciliter les interactions avec les utilisateurs et les interrelations entre les membres. 10% d'accroissement annuel en moyenne du nombre de visiteurs sur le site, entre 2009 et 2012 (4,56 millions de visites de 2010 à 2012 de 147 pays).</p> <p><i>Compte-rendu de l'exécution de la programmation quadriennale (2010-2013), janvier 2010- décembre 2012</i>:</p> <p>9 numéros de la revue Liaison Énergie-Francophonie (LEF) tirés entre 2.000 et 5.000 exemplaires chacun ont été publiés et diffusés. La revue compte environ 4.600 abonnés.</p> <p>11 numéros du bulletin trimestriel Objectif Terre sont parus et diffusés chacun à plus de 5.300 abonnés (versions papier et électronique confondues).</p> <p><i>Enquête d'évaluation de Liaison Énergie Francophonie (LEF), 2008</i>: Information proposée considérée comme utile car en relation avec le champs d'activités du lecteur; souhait de voir plus d'études de cas et d'expériences concrètes dans leur sous- région en plus des articles plus théoriques; inclure des références bibliographiques en anglais; versions papier</p>	<p>manière indéniable. Cependant, le suivi de la valorisation dans le temps de ces formations n'a pas été suffisamment assuré par l'IFDD. Par ailleurs, compte tenu du nombre relativement limité de personnes formées, il n'y a aucun élément à ce jour permettant d'affirmer l'existence d'impacts directs engendrés sur la gestion durable de l'environnement et des RN. En revanche, cette dernière nécessitant la connaissance et l'application notamment des textes juridiques qui régissent l'environnement et les RN, le programme D1.3 a initié depuis 2011, une dynamique en matière de droit de l'environnement en Afrique francophone qui devrait aboutir à sa mise en œuvre effective. Par ailleurs, les ressources financières limitées ont entravé la continuité et l'accompagnement continu au développement des capacités et menacent la pérennité des acquis.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme D1.4 est modérément <u>efficace</u></li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>préférées; lectorat à majorité d'ingénieurs/techniciens/économistes: administrateurs du gouvernement, résidant en Afrique de l'ouest ou en Europe.</p> <p><i>Enquête d'évaluation du bulletin Objectif Terre, 2009:</i> Bon niveau de satisfaction des lecteurs qui le trouvent utile pour leur culture générale, leur recherche d'information spécifique sur le DD ou les CC essentiellement ou le suivi des négociations (accords multilatéraux); rôle important du milieu universitaire dans la diffusion et l'utilisation comme support pédagogique; intérêt en raison de la présentation d'études de cas, d'actions réalisées en Afrique et par des auteurs du sud; versions papier préférées par les 2/3; diffusion se fait par le bouche à oreille.</p>	<p>dans la mesure où les ECT attendus et tels que définis dans les documents de programmation n'ont pas été pleinement atteints. Cependant un certain nombre de résultats probants intermédiaires ont été atteints tels quelques SIE fonctionnels, le PIE-E conçu et prêt à fonctionner, des documents techniques de qualité telles les fiches PRISME dont la publication-papier a été arrêtée, des formations utiles, etc.). Le programme comprend, notamment pour l'atteinte de l'ECT (iii), un grand nombre d'activités, peu intégrées les unes avec les autres, et pour la plupart fortement dépendantes de financements externes non encore mobilisés. Les thématiques des formations régionales sont considérées par les interlocuteurs rencontrés comme extrêmement pertinentes, souvent innovantes (l'IFDD a été le premier à proposer des formations sur la planification et les politiques énergétiques</p>
	<p>Niveau d'atteinte des effets de court terme de son programme D1.3, à savoir :</p> <p>(i) les compétences techniques pour la gestion des RN et de l'environnement sont créées et/ou renforcées; (ii) le public, les acteurs du développement et les décideurs sont informés et sensibilisés sur les outils existants en gestion des RN et de l'environnement; et (iii) des initiatives locales de formulation et de mise en œuvre de projets environnementaux sont renforcées</p>	<p><u>Très bonne efficacité</u> : l'ensemble des 3 effets de court terme attendus pour ce programme D1.3 ont été atteints</p> <p><u>Bonne efficacité</u> : la majorité, 2 sur 3, des effets de court terme attendus pour ce programme D1.3 ont été atteints</p> <p><u>Faible efficacité</u> : une minorité, 1 sur 3, des effets de court terme attendus pour ce programme D1.3 ont été atteints</p> <p><u>Efficacité nulle</u> : aucun des 3 effets de court terme attendus pour ce programme D1.3 n'a été atteint</p>	<p>Rappel <u>ECT D1.3</u>: accroître la maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement (MOGED)</p> <p>Le programme D1.3 a démontré eu une "<u>bonne efficacité</u>".</p> <p>Les ECT (i) et (ii) ont été quasiment atteints en ce sens que 104 personnes par an, en moyenne, ont bénéficié des formations et colloques sur la période 2010-2012 sur les 120 prévues dans 3 des 4 domaines souhaités (Évaluation environnementale, Économie de l'environnement et Droit de l'environnement), 148 élus de pays membres des régions d'Asie Pacifique, Afrique centrale et Océan indien ont été sensibilisés sur les enjeux environnementaux internationaux, les outils d'aide à la décision en matière de gestion environnementale et ont pu échanger leurs expériences de parlementaires. Cependant, la majorité des acteurs rencontrés déplorent le manque de suivi et de valorisation des formations dispensées et des connaissances transmises par</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>l'IFDD qui doivent être démultipliées notamment par l'APF au niveau des parlements nationaux. Deux publications ont été réalisées en complément de 20 fiches techniques produites en 2006 et 2007 sur des études de cas dans les domaines de l'évaluation environnementale et de l'économie de l'environnement. Mais en ce qui concerne cet ECT, aucune cible quantitative n'a été définie. Il s'agissait d'accroître la mise à disposition d'information spécialisée à divers publics ciblés. Le 3ème ECT qui ciblait l'appui aux municipalités pour leur Agenda 21 local n'a pas eu de cible définie. Il a de plus été réorienté vers un appui à Haïti lors de la revue de la programmation en 2011. Une activité a cependant été réalisée en 2012 dans le cadre du projet Ville Énergie Environnement et qui a consisté en un appui à la mise en œuvre de l'Agenda 21 local de Douala. La seconde opération initiée en 2012 a porté sur une mission exploratoire en Haïti pour l'implantation d'un projet de gestion durable des forêts dans le cadre du mécanisme REDD+ de la Convention sur le changement climatique et pour le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire relatif à l'évaluation environnementale.</p>	<p>dans la sous-région) mais le nombre restreint des bénéficiaires par pays en raison de budgets limités font que leur impact reste limité en matière d'application. Les acteurs rencontrés estiment qu'il serait plus judicieux de dispenser plus de formations au niveau national qui permettraient d'atteindre une masse critique plus importante et toucher des personnes à même d'influencer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Le suivi des actions du programme D1.4 n'est pas aisé et les informations disponibles ne rendent pas aisée l'évaluation des effets susceptibles d'être atteints.</p>
	Exemples concrets de réalisations, publications, productions, et performances diverses à l'actif de l'IFDD pour le programme D1.3	N/A	<p><i>Suivi-GAR Moged (2010-2012):</i> 312 personnes (administrations publiques, bureaux d'études et société civile) ont bénéficié de 9 formations continues en <u>évaluation environnementale et économie de l'environnement</u>. 371 experts pris en charge pour leur participation à 5 colloques internationaux sur l'eau, les déchets et le DD. 148 élus d'Asie pacifique, Afrique centrale et Océan indien informés et sensibilisés sur les questions d'environnement et de CC dans le cadre de 4 séminaires. Lancement de la 1ère revue africaine du droit de l'environnement (RADE) en février 2013 suite à l'atelier d'échanges sur la mise en</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme D2.5 a été d'une <u>très bonne efficacité</u> dans la mesure où il a permis, aux dires de l'ensemble des interlocuteurs rencontrés, de mieux préparer les délégations des pays francophones lors des réunions internationales et d'améliorer leur compréhension des enjeux à négocier. De même, les</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>œuvre du droit de l'environnement en Afrique à Ouagadougou en novembre 2011. Le numéro de lancement de la RADE a été présenté au Colloque internationale organisé sur ce même thème à Abidjan en octobre 2013. Création en 2013, en partenariat avec l'Université Senghor, du Master 2 "Droit et Politiques de l'Environnement". Publication du manuel de l'économie de l'environnement et d'une étude sur la participation citoyenne en environnement, en complément des 20 fiches thématiques MOGED produites en 2006 et 2007 sur études de cas dans les domaines de l'évaluation environnementale y compris les EIE et l'économie de l'environnement.</p> <p><i>Entretien avec le Recteur de l'Université Senghor:</i> " ... la majorité des cadres du ministère ivoirien en charge de l'environnement ont bénéficié de bourse pour suivre les formations dispensées dans le cadre du projet MOGED et certains ont même été promus suite aux compétences renforcées".</p>	<p>actions menées par l'IFDD ont contribué significativement à l'adoption de positions communes telles la création d'un organisme mondial dédié à l'environnement dans le cadre des négociations post-climat. Cependant, davantage d'efforts devront être fournis afin de faire de la Francophonie une force de propositions suffisamment puissante pour s'imposer. La qualité et l'utilité des publications et documents produits est à souligner et a même fait l'objet de traductions dans d'autres langues à la demande de négociateurs non francophones.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'I-Eau a fait preuve d'une <u>bonne efficacité</u> dans son dispositif d'accompagnement du processus de la GIRE, au niveau communautaire puisque 5 des 7 objectifs spécifiques ont été atteints. Les projets d'infrastructures mis en œuvre ont eu un impact positif en termes d'accès à l'eau et à l'assainissement des populations ciblées. Les actions d'information et de sensibilisation sur les</li> </ul>
	<p>Niveau d'atteinte des effets de court terme de son programme D1.4, à savoir : (i) SIE (étude/évaluation de l'ensemble des SIE réalisée, 4 pays membres de la CEMAC disposent d'un SIE fonctionnel, un dossier de projet SIE-COI disponible pour les pays de l'Océan indien, 2 pays disposant d'un SIE conçoivent et mettent en œuvre une politique nationale de l'énergie); (ii) un pôle intégré d'excellence énergétique (PIE) est fonctionnel; et (iii) appuis</p>	<p><u>Très bonne efficacité</u> : l'ensemble des effets de court terme attendus pour ce programme D1.4 ont été atteints</p> <p><u>Bonne efficacité</u> : la majorité, 2 sur 3, des effets de court terme attendus pour ce programme D1.4 ont été atteints</p> <p><u>Faible efficacité</u> : une minorité, 1 sur 3, des effets de court terme attendus pour ce programme D1.4 ont été atteints</p> <p><u>Efficacité nulle</u> : aucun des effets de court terme attendus</p>	<p>Rappel <u>ECT D1.4</u>: développer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques énergétiques (POLEN)</p> <p>Le programme D1.4 a démontré une " efficacité moyenne" au regard des indicateurs (i) à (iii) tels que définis dans les documents de programmation même si l'on note des résultats intermédiaires probants.</p> <p>L'ECT (i) a été partiellement atteint dans la mesure où, à fin 2012, 3 SIE étaient fonctionnels (en RCA, RDC et Cameroun) mais le projet SIE-COI a été arrêté faute de financement; le Togo et le Cameroun ont bénéficié du projet TIPEE afin de définir une politique énergétique en cohérence avec les résultats de leur SIE, des experts (8) ont été formés sur la méthodologie TIPEE et 193 planificateurs et décideurs ont assisté à la</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
		aux opérateurs (les capacités de 18 agences de maîtrise de l'énergie sont renforcées, les capacités de 7 municipalités en gestion énergétique et environnementale sont renforcées, et 4 administrations publiques sont formées en gestion des factures.	pour ce programme D1.4 n'a été atteint	restitution des résultats. Au Cameroun, les responsables du ministère de l'Eau et de l'Énergie et du projet TIPEE ainsi que les universitaires ont été sensibilisés sur les manières de "climatiser" leur politique énergétique dans le cadre de l'éco-développement (avril 2012). Au Togo le projet TIPEE a permis d'influencer le débat national sur la politique énergétique et les responsables d'ONG impliqués dans le processus ont appelé à la planification d' investissements respectueux du climat dans la politique énergétique du pays.(janvier 2013), la politique énergétique initiale n'ayant pas pris en compte les résultats du projet TIPEE, elle n'a par conséquent pas été validée et sa version révisée n'est toujours pas disponible car en cours de re-définition. L'ECT (ii) n'a pas été atteint à ce jour. Les études préliminaires de faisabilité du PIE-Énergie ainsi que les actions de promotion du concept ont été réalisées mais le projet connaît un retard dans la mise en œuvre en raison de l'absence de financement.  L'ECT (iii) a partiellement été atteint: 5 ateliers thématiques ont permis de renforcer les capacités des 30 membres du Club-ER et de produire 5 ouvrages de référence. L'appui de l'IFDD a permis la mobilisation de deux financements de la Facilité Énergie de l'UE (1,5 M € x2) pour le renforcement institutionnel du Club-ER, des actions de renforcement des capacités et la création d'un réseau africain d'expertise et d'échange. Le programme de réduction, suivi et optimisation des factures d'énergie de l'État a concerné le Togo et le Sénégal mais il est toujours au stade de la collecte des informations. Enfin, 4 villes sur 6 prévues disposent d'un plan d'action concerté et ont bénéficié de formations dans le cadre du programme Ville, Énergie Environnement. Leur	questions d'hygiène et d'assainissement ont suscité l'adhésion et l'appropriation des populations (témoignages dans le reportage vidéo, nombre élevé de participants aux activités d'information, de formation et de sensibilisation, nombreux supports). Le renforcement des capacités des ONG locales a été effectif puisqu'elles ont été en mesure de mettre en œuvre les projets, la diffusion et le partage des expériences vécues et des résultats obtenus ont conforté leur crédibilité d'une part leur permettant ainsi d'élargir leur réseau de partenaires (Véolia, Agences de l'eau françaises...), et de mobiliser à leur profit direct des financements additionnels d'autre part (de la Communauté urbaine du Grand Lyon et de la Région du Limousin). Cependant les résultats demeurent modestes, confinés à l'échelle locale (il n'y pas eu à ce stade de duplication ni à l'échelle régionale, ni au sein des

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
		Exemples concrets de réalisations, publications, productions, et performances diverses à l'actif de l'IFDD pour le programme D1.4	N/A	<p>mise en œuvre est laissée à l'initiative des villes.</p> <p><i>Suivi- GAR POLEN (2010-2012):</i> En marge de la construction des SIE en RCA, RDC et Congo, 16 personnes clés formées à ce sujet et 30 experts du secteur de l'énergie formés sur les bilans énergétiques. 350 personnes ont participé à des séminaires nationaux sur les SIE.</p> <p>Appui à la définition d'une politique énergétique au Togo et Cameroun: 8 experts formés sur la méthodologie TIPEE et 193 planificateurs et décideurs ont assisté à des ateliers de restitution des résultats. Au Togo, les résultats du projet TIPEE n'ont pas été pris en compte dans la formulation de la politique énergétique faute d'une coordination adéquate et d'un suivi par le projet, ce qui a abouti au rejet de cette dernière lors de l'atelier de validation (<i>source: entretien de la mission-terrain</i>). Production par le Club-ER qui regroupe 18 agences de maîtrise de l'énergie, de 5 ouvrages thématiques: 1) Renforcement de l'impact de l'électrification rurale sur la réduction de la pauvreté, 2) Schémas organisationnels de l'électrification rurale et émergence d'opérateurs privés nationaux, 3) Outils et technologies au service de l'électrification rurale, 4) Spécifications techniques allégées et réductions des coûts, 5) Aspects financiers et régulation de l'électrification rurale : mécanismes de financements nationaux et internationaux, tarification, fiscalité. Etudes préliminaires de faisabilité d'un PIE et actions de promotion du concept. 150 professionnels de l'énergie et de l'environnement de 15 pays, formés sur l'EE dans l'industrie, les ER, l'électrification rurale, la planification et la politique de l'énergie, la réglementation économique et financière. Production d'un manuel de politique énergétique et d'un guide pour les décideurs énergétiques. 3 programmes initiés: 1) Ville, Energie,</p>	<p>pays). On notera l'absence totale d'implication des autorités tant locales (jamais mentionnées, formation dédiée non réalisée) que nationales (constat corroboré par l'exemple du Burkina Faso pour lequel aucune des personnes rencontrées dans la capitale n'avait entendu parlé de l'I-Eau bien qu'elle ait été lancée à Ouagadougou sous la présidence du Ministre en charge de l'eau du Burkina et que l'agence d'exécution était l'ancien CREPA basé aussi à Ouagadougou). En revanche, la visibilité a bien été assurée au niveau international, lors du FME notamment au cours duquel des opportunités de partenariat semblent avoir vu le jour.</p>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>Environnement dans 5 villes qui vise le renforcement de capacités des municipalités et le 2) programme de réduction, suivi, optimisation des factures d'énergie de l'Etat dans deux pays (Togo, Sénégal): action limitée à la collecte des données à fin 2012. 3) programme de mise en place d'un marché viable de l'EE dans 3 pays (Mali, Sénégal, Mauritanie) qui est allé bien au-delà des objectifs initiaux. Ce programme a été étendu aussi bien en contenu qu'en nombre de pays. On est ainsi passé des trois pays initiaux à l'ensemble des huit pays de l'UEMOA. En termes de contenu, le programme porte maintenant sur : 1) le développement d'entreprises de services éco-énergétiques dans les pays de l'UEMOA; 2) l'étiquetage énergétique des appareils électroménagers dans la zone UEMOA et 3) l'élaboration d'un code régional d'efficacité énergétique des bâtiments neufs, dans la zone UEMOA.</p> <p>Édition de 12 fiches PRISME diffusées à 3000 exemplaires chaque</p> <p>Une 2ème concertation francophone des ministres de l'énergie sur l'approvisionnement aujourd'hui de l'énergie de demain s'est tenue en Corée en octobre ainsi que 3 formations régionales organisées en 2013, sur la régulation de l'industrie des réseaux: électricité et télécommunications à Abidjan en septembre, pour les professionnels du secteur de l'aménagement urbain de la construction et du bâtiment sur les défis de la transition énergétique à Lomé en octobre et pour les cadres du secteur de l'énergie en planification et politique énergétique à Dakar en décembre.</p>	
		<p>Niveau d'atteinte des effets de court terme de son programme D2.5, à savoir : (i) les négociateurs</p>	<p><u>Très bonne efficacité</u> : l'ensemble des 2 effets de court terme attendus pour ce programme D2.5 ont été</p>	<p>Rappel <u>ECT D2.5</u>: accroître les capacités des pays francophones en développement à participer aux négociations internationales sur l'environnement</p>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	francophones disposent de compétences améliorées et des informations pertinentes sur les conférences internationales; et (ii) les responsables nationaux disposent de compétences améliorées et se concertent pour une mise en œuvre effective des protocoles et autres mécanismes	<p>atteints</p> <hr/> <p><u>Bonne efficacité</u> : La moitié des effets attendus pour ce programme D2.5 ont été atteints</p> <hr/> <p><u>Efficacité nulle</u> : aucun des 2 effets de court terme attendus pour ce programme D2.5 n'a été atteint</p>	<p>et le DD.</p> <p>Le programme D2.5 a démontré une "<u>très bonne efficacité</u>".</p> <p>Le deux ECT attendus du programme D2.5 ont été atteints d'une manière hautement satisfaisante grâce à l'appui de l'IFDD qui a organisé, afin d'assurer aux délégations une meilleure compréhension des enjeux des conventions multilatérales de Rio, depuis 2010, plus de 25 rencontres internationales francophones, en marge de ces foras, dont 6 concertations ministérielles francophones, 6 ateliers préparatoires à la veille de chaque Conférence des Parties (CdP) et plus de 13 autres concertations, événements parallèles et kiosques d'information et d'échanges. L'IFDD a également co-financé la traduction d'informations pertinentes sur les conférences telles le Bulletin des Négociations de la Terre, qui informe quotidiennement les négociateurs de l'état des négociations, le bulletin de "PointCarbon " qui s'est arrêté de paraître en 2010 et les contenus des sites web du Secrétariat de la Convention sur la Biodiversité. Des documents, dont la qualité et l'utilité ont été saluées par l'ensemble des interlocuteurs rencontrés dans le cadre de cette évaluation externe, ont été produits tels le guide des négociations, les résumés à l'intention des décideurs, les notes de décryptage éditées à 1,5 million d'exemplaires et diffusées en 3 langues (français, anglais et arabe) (<i>source: entretiens</i>), le Bulletin Francophone bimensuel sur le marché du carbone et le MDP. Publication également de l'Atlas sur « la biodiversité en francophonie: richesses et vulnérabilités » en 2010 et de «l'Atlas sur l'empreinte écologique des pays francophones» en 2012 dans sa version préliminaire, et lancement de la version définitive</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
				de cet Atlas pour achèvement en 2013. Les capacités des négociateurs ont été renforcées via l'organisation de 3 Écoles d'Été sur les techniques de négociation internationale en environnement et DD. Les ateliers de concertation ont permis le rapprochement des points de vue et l'adoption de positions communes sur par exemple la prise en compte de la question des droits de l'homme et de la culture dans le texte final des négociations portant sur la norme ISO 26000 ou encore de la question de l'énergie dans la définition des ODD ( <i>source: entretiens de l'évaluation externe</i> ). Un autre résultat à mettre à la contribution de l'appui de l'IFDD est la participation plus importante de francophones dans les groupes de travail des Conventions (SBSTA, SBI....).
	Exemples concrets de réalisations, publications, productions, et performances diverses à l'actif de l'IFDD pour le programme D2.5	N/A	<i>Suivi - GAR NEGO (2010-2012 :</i> Depuis 2010, plus de 25 rencontres internationales francophones ont été organisées en marge des foras internationaux, dont 6 Concertations Ministérielles Francophones, 6 Ateliers préparatoires francophones à la veille de chaque Conférence des Parties (CdP) sur les 3 Conventions de Rio, et plus de 13 autres concertations francophones, événements parallèles et kiosques d'information et d'échanges. Plus récemment, appui à la participation des pays francophones aux Cdp 18 et 19 de la CCNUCC en 2012 et 2013, à la CDP 11 de la CLD avec une concertation sur la désertification à Bonn en avril 2013. 3 Écoles d'été de formation sur les négociations internationales ont été organisées (Rabat en 2009 pour les points focaux biodiversité et APA, Bamako en 2010 pour les élus locaux sur la relation entre les politiques de développement et les négociations internationales, Libreville en 2011 sur la transcription des accords multilatéraux dans les politiques et les législations nationales au profit	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>des juristes et des planificateurs et une formation intensive pour 22 participants de 6 pays dont les points focaux sur la mise en œuvre de l'APA, à Paris en novembre 2012).</p> <p>2 Ateliers organisés pour le renforcement des capacités en terme de montage de projets de lutte contre les changements climatiques, à Paris en 2010, pour mettre les porteurs de projets en relation avec les bailleurs potentiels, et en 2011, à Lomé, en coopération avec la BOAD, au profit des acteurs du secteur privé.</p> <p>Publication du Guide des Négociations, d'un Résumé à l'intention des décideurs à la veille de chaque CdP, pour informer les Ministres et les chefs de Délégation des enjeux des négociations et de Notes de décryptage;</p> <p>Études techniques réalisées dans le cadre du projet NECTAR pour démontrer les possibilités de lutte contre le changement climatique dans les secteurs économiques clés (énergie, agriculture, bâtiment,...).</p>	
	Niveau d'atteinte des effets de court terme de l'initiative eau de la Francophonie hors programmation, à savoir : (i) l'appui et l'accompagnement des pays francophones dans la GIRE dans la perspective de l'atteinte des OMD et le renforcement des compétences des acteurs locaux en la matière	<p><u>Très bonne efficacité</u> : l'ensemble des effets de court terme attendus pour l'initiative eau de la Francophonie hors programmation ont été atteints</p> <hr/> <p><u>Bonne efficacité</u> : la moitié des effets de court terme attendus pour l'initiative eau de la Francophonie hors programmation ont été atteints</p> <hr/> <p><u>Efficacité nulle</u> : aucun des effets de court terme attendus pour l'initiative eau de la</p>	<p>Rappel des 3 axes de la Phase 2 de l'I-Eau (2012-2013): 1) financement et mise en œuvre de projets terrain; 2) renforcement des capacités des acteurs locaux dans les domaines de l'eau et de l'assainissement; 3) Information, sensibilisation et plaidoyer</p> <p>Rappel des 7 objectifs spécifiques: 1) pérenniser les acquis et poursuite des projets de la phase pilote, 2) renforcer les capacités des décideurs et élus locaux à la gestion intégrée des ressources en eaux et enjeux connexes (formations en GIRE, assainissement, hygiène, adaptation à la variabilité climatique, gestion des ressources naturelles, etc.), 3) éduquer et sensibiliser les</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
		Francophonie hors programmation a été atteint	<p>populations locales à l'hygiène et l'assainissement, 4) soutenir financièrement des projets de démonstration (eau, assainissement, hygiène), 5) plaider auprès des États et gouvernements membres de la Francophonie les enjeux de l'eau et de l'assainissement dans les PED, particulièrement au Sahel et dans un contexte de changements climatiques, 6) valoriser les bonnes pratiques (ex. : Forum Mondial de l'Eau, 2012), et 7) rechercher de nouveaux partenariats pour assurer la mise en œuvre à long terme du programme.</p> <p>Rappel des résultats attendus : 1) Chacun des pays bénéficiaires dispose d'un ouvrage fonctionnel dans les domaines retenus; 2) L'accès à l'eau potable et l'assainissement est amélioré dans les zones ciblées; 3) Une équipe technique disposant des compétences idoines pour la gestion de l'installation et sa maintenance est mise en place et formée; 4) Un mécanisme de pérennisation est défini et mis en place avec les ressources techniques, humaines et financières nécessaires pour le faire fonctionner; 5) Les acteurs locaux sont formés à la gestion de projets eau/assainissement; 6) des emplois permanents sont créés.</p> <p>L'Initiative eau a démontré une bonne efficacité. Depuis son lancement en 2008, l'I-Eau a financé 16 projets d'infrastructures, directement mis en œuvre par les populations à la base (sur les 17 prévus à ce jour) dans 3 des 4 pays du Sahel initialement sélectionnés (Burkina Faso, Mali, Niger+ Sénégal qui n'a pas encore bénéficié de projets) et en Haïti. L'accompagnement des</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>communautés bénéficiaires et des ONG locales dans la réalisation des projets est assuré par l'Association Eau Vive, organisation décentralisée qui, depuis 2013, met à leur disposition son expertise technique. L'I-Eau a en outre mobilisé environ 100 000 € de financements additionnels auprès de la Communauté urbaine du Grand Lyon et de la Région Limousin directement en faveur des communautés bénéficiaires. L'atelier de formation sur la GIRE destiné aux décideurs et élus locaux n'a pas eu lieu tel que planifié en 2012 pour des raisons de contraintes budgétaires. De même, il n'y a pas eu de formation spécifique au-delà de l'accompagnement technique en 2013. Divers appuis ont été fournis à la préparation et participation des porteurs de projets à des manifestations internationales telles que le Forum Mondial de l'Eau (FME) et ses forums préparatoires nationaux ainsi que le Forum International, Jeunesse et Emplois Verts organisé à Niamey, en vue de Rio+20. Un appui a été également apporté à la jeunesse en particulier pour la participation de représentants du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau au FME et celle de jeunes à la conférence nationale de la jeunesse pour l'eau qui s'est tenue au Togo en août 2013. En outre, l'I-Eau accompagne des associations de jeunes pour la mise en œuvre de 7 microprojets liés à l'eau et l'assainissement au Togo, Niger et au Ghana (1000€ chacun) à l'issue de la conférence TUNZAFRICA organisée en septembre 2013. Les populations locales ont été éduquées et sensibilisées à l'hygiène et l'assainissement (200 actions de sensibilisation ont</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>touché 7000 personnes dont 2000 femmes, la réalisation et diffusion de magazines sur les radios communautaires, environ 10 sessions de formation sur l'hygiène et l'assainissement pour 200 personnes et la formation des artisans locaux sur la construction des latrines. De multiples activités de production et diffusion d'informations ont été réalisées afin de partager les bonnes pratiques et promouvoir la démarche de l'I-Eau, notamment à des fins de recherche de nouveaux partenariats (avec l'OI-E, le Secrétariat International de l'Eau...). Le portail Eau de Médiaterre a été revitalisé avec le recrutement de l'OI-E comme animateur. Plus de 80 dépêches ont été enregistrées avec la tenue du FME, ce qui correspond à une augmentation de 300% depuis son lancement. Un bulletin LEF sur la thématique de l'eau et de l'assainissement a spécialement été produit (n°92 " Eau et Assainissement, enjeux et partage de bonnes pratiques") dont 240 exemplaires papier et 100 CD ont été distribués au FME; 750 exemplaires d'une plaquette d'information (intitulée "les enjeux de l'eau: contribution de la Francophonie) ont été édités dont 500 distribués à la Conférence Rio+20. Un article sur le rôle de la Francophonie dans le domaine de l'eau et de l'assainissement a été rédigé et publié dans la lettre du RIOB n°21. Un guide pratique de gestion des systèmes d'eau potable basé sur les expériences du projet en Haïti a été produit. Un concours international d'illustration autour du thème de l'eau a été organisé de mai à octobre 2013. Un reportage-vidéo a été produit et diffusé qui témoigne de</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
				l'apport de l'I-Eau aux populations bénéficiaires ainsi que de la mobilisation et l'adhésion de celles-ci à l'initiative.
	Exemples concrets de réalisations, publications, productions, et performances diverses à l'actif de l'IFDD dans le cadre de l'initiative eau de la Francophonie hors programmation	N/A	<p><i>Site web de l'IFDD:</i></p> <p>Programme d'activités de la Francophonie au 6e Forum Mondial de l'Eau de Marseille, 12-17 mars 2012</p> <p>Table ronde sur les «Enjeux de l'eau dans les pays de l'espace francophone» le 21 mars 2012</p> <p>Reportage vidéo "Sur les sentiers de l'eau" <i>CRE (2010-2012) de la programmation quadriennale (20010-2013):</i></p> <p>9 projets de GIRE mis en œuvre en AO (Burkina Faso, Mali, Niger) et un projet d'adduction d'eau dans la région de Carice, à Haïti, cofinancé par le ministère de Relations Internationales du Québec, qui s'inscrit dans le cadre d'une action d'urgence à Haïti suivant le séisme de janvier 2010. A ce jour, plus de 200 000 personnes ont bénéficié des infrastructures d'eau ou d'assainissement, dont plus de 650 ont été formés à la gestion, l'utilisation ou l'entretien de ces équipements. Plus de 30 000 autres ont été sensibilisées aux enjeux de l'eau et de l'assainissement dans leur région.</p> <p>Animation du Portail Eau de Médiaterre; publication du LEF n°92 "Eau et Assainissement, enjeux et partage de bonnes pratiques"; Participation de la Francophonie au 6e Forum Mondial de l'Eau de Marseille (mars 2012); Appui au Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau <i>Rapport technique d'exécution Phase II (2012-2013)</i></p> <p>7 nouveaux projets sur les 8 prévus. Plus de 200 séances de sensibilisation touchant directement plus de 7 000 personnes, dont près de 2000 femmes. Une dizaine de formations au profit d'environ 200 personnes (élus locaux, enseignants,</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
			<p>élèves, infirmiers, etc.), sur l'hygiène et l'assainissement du milieu, ainsi que des ateliers de renforcement de capacités d'une trentaine d'artisans sur la construction de latrines ont aussi été réalisées.</p> <p>Mobilisation de contributions supplémentaires de 55 950€ et de 45000€ respectivement auprès de la Communauté urbaine du Grand Lyon et de la région Limousin. Edition d'une plaquette d'informations intitulée «Les enjeux de l'eau : contribution de la Francophonie» en prélude à la conférence Rio+20, ainsi que de nombreuses dépêches sur le portail Eau de Méditerranée. Appui à l'organisation du concours international d'illustrations, «Illustra Maxima», autour du thème de l'eau. Appui de la préparation et la participation du Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau (PMJE) au FME. Interventions auprès de la société civile à travers le Forum international jeunesse et emplois verts (FIJEV) à Niamey (Niger) en 2012, et la 4ème Conférence régionale de la jeunesse africaine sur l'environnement et le développement durable, TUNZAFRIKA 2013 à Lomé (Togo), organisée par le PNUE.</p> <p>Publication du Guide pratique de gestion des systèmes d'eau potable.</p>		
	<p><b>L'IFDD a contribué significativement à l'atteinte du 1<sup>er</sup> effet de moyen terme attendu pour la mission D de l'OIF, à savoir : les PED ciblés mettent en œuvre des politiques nationales de développement, de gestion durable de l'environnement et des ressources énergétiques</b></p>	<p><u>Perception motivée</u> par les différents acteurs sur le niveau de contribution de l'IFDD à l'atteinte du 1<sup>er</sup> effet de moyen terme attendu pour la mission D de l'OIF</p>	<p><u>Significatif</u> : l'efficacité de l'IFDD dans l'atteinte des effets de court terme de ses 4 premiers programmes et de l'initiative eau de l'OIF hors programmation (telle qu'analysé ci-dessus) a contribué à ce qu'une <u>majorité</u> des PED ciblés mettent en œuvre des politiques nationales de développement, de gestion durable de</p>	<p>Tous les interlocuteurs interviewés saluent l'apport positif des interventions de l'IFDD pour et dans les pays ciblés mais la plupart relève plutôt le rôle catalyseur qu'il joue dans les processus politiques (exemples: les actions de plaidoyer et de sensibilisation menées par l'IFDD aux Comores ont créé une dynamique propice à l'élaboration d'une SNDD ou encore les actions de l'IFDD au Togo ont permis de déclencher le processus d'élaboration de la loi cadre sur l'environnement, de la politique nationale environnementale et de la politique</p>	<p><b>La contribution de l'IFDD à l'EMT1 est marginale eu égard à l'indicateur retenu qui porte sur la mise en œuvre de politiques nationales de développement, de gestion durable de l'environnement et des ressources énergétiques. En outre, l'absence d'un suivi axé sur</b></p>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
		<p>l'environnement et des ressources énergétiques</p> <p><u>Marginal</u>: l'efficacité de l'IFDD dans l'atteinte des effets de court terme de ses 4 premiers programmes et de l'initiative eau de l'OIF hors programmation (telle qu'analysé ci-dessus) n'a contribué qu'à ce qu'une <u>minorité</u> seulement des PED ciblés mettent en œuvre des politiques nationales de développement, de gestion durable de l'environnement et des ressources énergétiques</p>	<p>forestière ainsi que la création de l'agence nationale de protection de l'environnement).</p> <p>La perception de tous est que l'IFDD intervient pour le renforcement des capacités essentiellement, à travers ses formations considérées comme étant de qualité et d'une grande utilité, contribuant ainsi à la création d'un réservoir d'expertise en Afrique francophone dans les thématiques du DD (648 experts nationaux formés sur les thèmes émergents et les outils de mise en œuvre du DD depuis 2010; la plupart des cadres en charge de l'environnement dans les pays francophones ont bénéficié des formations régionales ou nationales, de courte durée ou continues organisées par l'IFDD avec ses partenaires). Cependant, les personnes formées ne constituent pas une masse critique suffisante pour susciter des changements significatifs au niveau d'un pays (exemple du Togo dont la politique énergétique a été formulée sans prendre en compte les résultats du projet TIPEE). Quelques personnes sondées mentionnent: "un programme ambitieux...", "...un programme trop général, une aire géographique trop grande, un saupoudrage des actions..." "pas de résultat concret sur le terrain que l'on puisse mesurer à ce stade", "...l'IFDD ne fait que mettre des outils à disposition des pays...", "on ne peut pas parler de "mise en œuvre" qui requiert le long terme et plus de moyens...", "...Former c'est bien, appliquer et faire appliquer, c'est mieux..."</p> <p>Cependant, des progrès ont été notés dans les pays francophones tels que la nomination dans de nombreux pays d'un point focal DD, de plus en plus la création de ministères en charge du DD, avec implication des ministères du plan et/ou des ministères en charge de l'économie et des finances, de plus en plus un ancrage institutionnel</p>	<p>les résultats rend difficile sa mesure. Cependant, il est nécessaire de distinguer la phase d'élaboration des politiques de celle d'exécution. En effet, l'IFDD a contribué <u>significativement</u> à l'amont du processus et aux conditions préalables nécessaires (plaidoyer, sensibilisation, renforcement des capacités) mais n'a pas été en mesure, à ce jour, de jouer un rôle significatif au niveau de la mise en œuvre de ces politiques.</p>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
			élevé (Primature, Présidence) et de plus en plus d'expériences avec les assemblées nationales. La contribution de l'IFDD au renforcement institutionnel est bien réelle mais n'apparaît pas au stade opérationnel.		
		Facteurs ayant appuyé ou empêché l'Institut de contribuer à l'atteinte de ce premier effet	N/A	Les entretiens réalisés et les documents de programmation et de suivi consultés soulignent la multitude d'activités de l'IFDD (exemple du volet 2 du programme D1.4 qui comprend de nombreux projets ne visant pas le même objectif), des moyens financiers limités (exemple: ressources financières et humaines de Médiaterre insuffisantes pour animer efficacement les 28 portails et l'avenir incertain du principal partenaire) et la nécessité de rechercher des partenariats et des financements externes, en cours de mise en œuvre des projets qui engendrent des retards d'exécution, reports voire annulation d'opérations (exemple des activités de soutien aux initiatives locales qui devaient contribuer aux 3 <sup>ème</sup> ECT du programme D1.3). La volonté d'être présent sur l'ensemble de l'espace géographique francophone (l'IFDD est actif dans une vingtaine de pays pour le projet SNDD). D'autres facteurs externes tels la lenteur de réactivité des pays souvent dotés de lourdes procédures administratives, l'ampleur des besoins pour les phases de mise en œuvre.	
	<b>L'IFDD a contribué significativement à l'atteinte du 2<sup>ème</sup> effet de moyen terme attendu pour la mission D de l'OIF, à savoir : les PED francophones se concertent et participent activement, en faisant</b>	<u>Perception motivée</u> par les différents acteurs sur le niveau de contribution de l'IFDD à l'atteinte du 2 <sup>nd</sup> effet de moyen terme attendu pour la mission D de l'OIF	<u>Significatif</u> : l'efficacité de l'IFDD dans l'atteinte des effets de court terme de son programme D2.5 et de l'initiative eau de l'OIF hors programmation (telle qu'analysé ci-dessus) a contribué à ce qu'une <u>majorité</u> des PED francophones se	Tous les acteurs rencontrés ou interviewés saluent l'efficacité des interventions de l'IFDD dans le cadre du programme D2.5 qui ont permis, de l'avis de tous, d'améliorer significativement la compréhension des membres des délégations des pays francophones, sur les enjeux des négociations internationales grâce aux publications en français (guide des négociations,	<b>La contribution de l'IFDD à l'atteinte de l'EMT 2 est <u>significative</u>. Ce constat doit cependant être nuancé en raison de la difficulté de mesurer le degré d'amélioration réelle des capacités des négociateurs</b>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	valoir leur position et leurs intérêts, aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, le commerce et l'économie	concertent et participent activement, en faisant valeur leur position et leurs intérêts, aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, le commerce et l'économie  <u>Marginal</u> : l'efficacité de l'IFDD dans l'atteinte des effets de court terme de son programme D2.5 et de l'initiative eau de l'OIF hors programmation (telle qu'analysé ci-dessus) n'a contribué qu'à ce qu'une <u>minorité</u> seulement des PED francophones se concertent et participent activement, en faisant valeur leur position et leurs intérêts, aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, le commerce et l'économie	résumés à l'intention des décideurs, notes de décryptage), aux traductions de documents publiés en anglais ( Bulletin des négociations de la Terre, Point Carbon, site web du Secrétariat de la CBD), aux ateliers de préparation et réunions de concertation à la veille des grandes conférences (plus de 25 rencontres internationales francophones depuis 2010). Les réunions de concertation (13) ont permis aux négociateurs africains d'adopter des positions communes et de "parler d'une voix" en ce qui concerne par exemple, la création d'une organisation mondiale pour l'environnement pour la période Post-2012. La Francophonie a pu faire valoir ses positions à deux reprises au moins, en faisant prendre en compte le secteur de l'énergie dans les débats sur les ODD et les questions de droits de l'Homme et de culture dans le texte final ISO 26000. Elle a également pu promouvoir sa démarche innovante, basée sur le multi-partenariat, de la GIRE locale (Initiative Eau) lors du Forum Mondial sur l'Eau en 2012.  De même, le guide des négociations et les notes de décryptage ont été traduits dans d'autres langues à la demande des négociateurs non francophones.  Cependant, de l'avis de certains interlocuteurs, le poids de la Francophonie, certes en évolution, demeure encore trop limité au sein des débats internationaux et la non maîtrise de la langue anglaise leur semble un handicap pour une participation active. D'autres en revanche ont noté une participation récente plus importante des Francophones dans les groupes de travail créés en marge des Conférences des Parties tels SBSTA, SBI....	francophones à faire valoir leurs positions et leurs intérêts, de manière systématique (en dehors de quelques cas notables).
	Facteurs ayant appuyé ou empêché l'Institut de	N/A	Les facteurs ayant appuyé la contribution de l'IFDD à l'atteinte de l'EMT 2 incluent la pertinence	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
		contribuer à l'atteinte de ce deuxième effet	et la qualité des outils mis à disposition des négociateurs en vue de leur préparation, sensibilisation, information et concertation avant chaque conférence internationale.  Les facteurs ayant empêché l'atteinte de ce 2ème effet ont trait à la difficulté de mesurer le degré d'amélioration des capacités des négociateurs francophones.		
	<b>L'IFDD a contribué significativement à l'atteinte des objectifs fixés à la mission D de l'OIF, à savoir de susciter la mise en marche d'actions de coopération concrètes dans le domaine de l'énergie et de l'environnement et in fine d'apporter une contribution concrète à l'émergence du DD</b>	<u>Perception motivée</u> par les différents acteurs sur le niveau de contribution de l'IFDD aux 2 objectifs fixés pour la mission D de l'OIF	<u>Significatif</u> : le niveau de contribution de l'IFDD à l'atteinte des 2 effets de moyen terme fixés pour la mission D de l'OIF (voir analyse ci-dessus) lui permet de contribuer significativement à l'atteinte des 2 objectifs fixés pour la mission D de l'OIF  <u>Marginal</u> : le niveau de contribution de l'IFDD à l'atteinte des 2 effets de moyen terme fixés pour la mission D de l'OIF (voir analyse ci-dessus) lui permet de contribuer seulement à la marge à l'atteinte des 2 objectifs fixés pour la mission D de l'OIF	Le rôle catalyseur des interventions de l'IFDD revient souvent dans les entretiens réalisés. L'IFDD est souvent présenté comme étant le premier ou le seul intervenant dans l'espace francophone, pour certaines thématiques émergentes liées au DD.  Les contraintes budgétaires et la nécessité de nouer des partenariats en cours de route, ont entravé ou retardé la phase de mise en œuvre, qui requiert plus d'appropriation de la part des bénéficiaires, plus de capital et plus de temps.  De l'avis de tous les interlocuteurs, le renforcement des capacités via l'information, la sensibilisation et la formation est le point fort de l'IFDD, au détriment peut-être des projets plus concrets. La Francophonie s'est "focalisée sur l'aspect théorique du DD mais dans la pratique, n'a pas été en mesure de bien opérationnaliser le DD..." bien que cela ne figurait pas dans ses missions.	<b>La contribution de l'IFDD à l'atteinte des objectifs fixés à la mission D de l'OIF est <u>significative</u> dans le sens où l'institut a pu <u>initier</u> la mise en marche d'actions concrètes dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, par des appuis à la mise en place des conditions nécessaires préalables (environnement institutionnel approprié, décideurs sensibilisés, acteurs informés et formés) et in fine d'apporter une contribution concrète mais théorique, avec d'autres acteurs, à l'émergence du DD.</b>

## ANALYSE

L'équipe d'évaluation estime que les constats présentés ci-dessus reflètent le niveau de contribution considéré comme significatif de l'IFDD à l'atteinte des objectifs fixés à la mission D de l'OIF, à travers une contribution satisfaisante à l'EMT 2 et une contribution marginale à l'EMT 1 notamment en raison de la formulation de l'EMT qui portait sur la mise en œuvre de politiques nationales de développement, de gestion durable de l'environnement et des ressources énergétiques. En effet, l'IFDD a bien été en mesure d'appuyer la mise en place des conditions préalables nécessaires à l'élaboration de politiques nationales dans ces secteurs mais n'a pas été en mesure, à ce jour, de jouer un rôle significatif catalyseur ou précurseur au niveau de leur mise en œuvre. L'équipe d'évaluation estime que l'IFDD a effectivement été très efficace concernant la mise en œuvre des programmes D1.2 et D2.5, efficace concernant la mise en œuvre des programmes D1.1, D1.3 et l'Initiative Eau (bien que la responsabilité de la mise en œuvre de cette dernière ait été transférée au BRAO en 2013) et modérément efficace concernant le programme D1.4.

## CONCLUSION 3

## PROPOSITION DE RECOMMANDATION 3

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
	<p>L'IFDD a contribué à l'atteinte de la majorité des effets de court terme (ECT) tels que formulés dans son document de programmation sur la période (2010-2013) sauf partiellement en ce qui concerne le programme D1.1 qui stipulait notamment un appui à la mise en œuvre des SNDD qui ne s'est pas matérialisé et le programme D1.4 qui malgré ou en raison de la multitude d'initiatives engagées n'a eu que quelques résultats probants.</p> <p>L'IFDD a contribué notamment, sur la période considérée, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accroître les capacités institutionnelles d'une vingtaine de pays pour l'élaboration des SNDD</li> <li>• diffuser des informations techniques de qualité en français dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et du DD, notamment sur des thématiques émergentes</li> <li>• renforcer les capacités individuelles des personnes ciblées sur les outils de gestion de l'énergie et de l'environnement</li> <li>• accroître les capacités des délégations des pays francophones à mieux comprendre les enjeux des négociations internationales, à davantage participer aux réunions et à parler d'une seule voix</li> <li>• renforcer les capacités d'acteurs locaux dans le cadre de projets concrets (liés à l'eau, l'assainissement, la maîtrise des consommations énergétiques)</li> </ul> <p>L'institut a été en mesure d'initier la mise en marche d'actions concrètes dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, par des appuis à la mise en place des conditions nécessaires préalables et in fine d'apporter une contribution concrète mais théorique, avec d'autres acteurs, à l'émergence du DD. Cependant les impacts ont été limités en raison du trop grand nombre d'activités mises en œuvre, de manière ponctuelle le plus souvent, des moyens financiers limités qui empêchent un effet d'échelle conséquent pour les projets de démonstration et qui impliquent de rechercher des partenariats et des financements externes en cours de mise en œuvre des projets engendrant ainsi des retards d'exécution, des reports voire des annulations d'opérations, et la volonté louable d'être présent sur l'ensemble de l'espace géographique francophone.</p> <p>L'IFDD a surtout contribué à l'amont du processus et aux conditions préalables nécessaires (plaidoyer, sensibilisation, renforcement des capacités) à la mise en place de politiques nationales de développement, de gestion durable des RN et des ressources énergétique mais il n'a pas été en mesure de jouer un rôle significatif au niveau de la mise en œuvre de ces politiques. Le renforcement des capacités individuelles est indéniable mais du fait de l'absence d'une masse critique de participants dans le cadre des formations organisées, ses répercussions sur le plan institutionnel ont été limitées. Par ailleurs, les impacts en terme de capacité de la Francophonie à être une force de propositions lors des négociations internationales restent encore limités et difficilement mesurables.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout en formulant des objectifs moins ambitieux et plus en rapport avec ses moyens, centrer les interventions de l'IFDD sur la promotion du développement durable en bâtissant entre autres sur les domaines où l'institut dispose d'un avantage comparatif, notamment : (i) la capacité à produire et diffuser de l'information de qualité en langue française sur les questions du DD, de l'énergie et de l'environnement ; (ii) l'appui fourni aux pays francophones dans le cadre des négociations internationales et la mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations ; (iii) l'accompagnement et le renforcement des capacités et la mobilisation d'une expertise technique de qualité ; et (iv) l'accompagnement des pays francophones sur les questions énergétiques.</li> </ul>		
2.2 En prenant en considération son évolution et sa	La majorité (plus de la moitié) des interventions de l'IFDD présentent des	Perception motivée par les gestionnaires de l'IFDD, les bénéficiaires directs, les	<u>Synergie et complémentarité élevées</u> : Une majorité des interventions appuyées par	Le développement de synergies et de complémentarités s'intègrent dans les objectifs	Bien que seulement 50% des personnes rencontrées <u>estiment qu'une majorité</u>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
programmation 2010-2013, quels sont la spécificité, la valeur ajoutée, l'avantage comparatif et la complémentarité de l'IFDD et de ses interventions en comparaison des autres acteurs clés du développement durable ? ( <i>Efficience et efficacité</i> )	synergies et s'inscrivent dans la complémentarité et non la duplication des interventions de type projets/programme financées par d'autres partenaires internationaux et régionaux	partenaires internationaux et les membres du CO, sur le niveau de synergie et de complémentarité entre les interventions financées par l'IFDD et celles financées par d'autres partenaires internationaux	<p>l'IFDD présentent des synergies et des complémentarités avec celles financées par d'autres partenaires internationaux</p> <p><u>Synergie et complémentarité faibles</u> : Une minorité seulement des interventions appuyées par l'IFDD présentent des synergies et des complémentarités avec celles financées par d'autres partenaires internationaux</p>	<p>statutaires de l'IFDD à travers la 2<sup>ème</sup> mission qui lui a été fixée de développer des partenariats dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement ainsi que celui de la responsabilité sociétale pour le DD. L'avis des acteurs rencontrés est assez mitigé concernant les synergies et la complémentarité des interventions de l'IFDD vis-à-vis de celles financées par d'autres partenaires. En effet, <u>environ 50% des personnes interrogées estiment qu'une majorité des interventions appuyées par l'IFDD présentent des synergies et des complémentarités</u> avec celles financées par d'autres partenaires internationaux, tandis qu'environ 50% estiment qu'une minorité seulement des interventions appuyées par l'IFDD présentent des synergies et des complémentarités avec celles financées par d'autres partenaires internationaux. Certains acteurs rencontrés estiment même que la synergie des programmes de l'IFDD avec des initiatives financées par d'autres partenaires techniques et financiers est pratiquement inexistante.</p> <p>Un grand nombre des interventions appuyées/financées par l'IFDD impliquent plusieurs partenaires, et démontrent par conséquent une bonne synergie dans ce sens. Ces partenaires incluent notamment le PNUD, le PNUE, la BOAD, l'UEMOA, la CEMAC, le Gouvernement du Québec, l'ADEME, l'APF, l'Université Senghor, ENDA, 2IE, l'EAMAU, et diverses universités.</p> <p>Cependant, au-delà des quelques partenaires impliqués directement dans les interventions de l'IFDD, ces interventions souffrent d'un manque de visibilité et de lisibilité au niveau national et international par les autres PTFs qui en limite la portée et le potentiel de synergie et de complémentarité. Ce manque de visibilité est lié à</p>	<p><u>des interventions appuyées par l'IFDD présentent des synergies et des complémentarités et que 60% estiment que ses programmes ont un effet levier, les interventions de l'IFDD sont généralement mises en œuvre en partenariat avec d'autres organisations internationales et régionales, assurant une bonne synergie avec les interventions de ces partenaires.</u> L'IFDD est considéré par les différents acteurs comme le premier organisme au sein de la francophonie à « lever » des financements complémentaires. Cependant, au-delà des quelques partenaires impliqués directement dans les interventions de l'IFDD, ces interventions <u>souffrent d'un manque de visibilité et de lisibilité au niveau national et international</u> par les autres PTF qui en limite la portée et le potentiel de synergie et de complémentarité.</p>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>un défi de communication qui présente plusieurs dimensions.</p> <p>L'information circule peu au niveau national sur les actions de l'IFDD. L'IFDD ne participe pas aux réunions des Comités sectoriels nationaux concernés et généralement mis en place pour assurer une planification et une coordination sectorielle des appuis des bailleurs de fonds. Les bureaux régionaux communiquent peu auprès des autres PTF sur les activités de l'IFDD. Par ailleurs, les responsables des Commissions Nationales de la Francophonie et/ou les Correspondants Nationaux de la Francophonie ne sont pas systématiquement informés, ni associés, aux interventions/activités de l'OIF et/ou de l'IFDD.</p> <p>Ce constat d'un manque de communication a été fait à différentes reprises par les membres du CO de l'IFDD. Il portait notamment sur la nécessité de communiquer plus sur les actions réalisées par l'IFDD pour mieux valoriser ce qui a été fait. Ce constat avait fait l'objet d'une décision de renforcement de la cellule communication de l'IFDD par le recrutement d'un spécialiste acté par l'OIF mais en attente d'une meilleure situation financière (Compte rendu CO 2013). Le renforcement de la cellule coordination de l'IFDD a par ailleurs été l'objet d'une nouvelle recommandation du CO lors de sa dernière rencontre de juillet 2013.</p> <p>Compte tenu de ses moyens limités, l'IFDD gagnerait à davantage développer des synergies avec d'autres organisations régionales/internationales et à mieux communiquer autour de ces actions auprès de ces organisations internationales. Le potentiel de synergies et de collaboration sur tout ce qui a trait à l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la gestion des ressources naturelles</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>et l'environnement, et le DD est élevé, mais est dépendant d'une bonne visibilité et lisibilité des actions de l'IFDD.</p> <p>Bien que de nombreuses activités communes soient organisées avec l'Université Senghor, la collaboration et la complémentarité des actions n'est pas optimale entre l'IFDD et les autres opérateurs de la francophonie.</p>	
	Évidence de synergies et complémentarités relevées dans les rapports de suivi de programmes de l'IFDD et dans ceux des autres partenaires internationaux	N/A	<p>A titre d'exemples de synergies, de complémentarités et d'interventions conjointes, il est possible de citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le partenariat mis en place autour de Médiaterre qui implique : l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne, la Fondation 2IE, le Réseau d'information pour le développement durable en Afrique Centrale (RIDDAC), la Faculté de foresterie de l'Université de Moncton (UMCE), l'Association Québécoise pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement (AQPERE), le Centre International Unisféra, Gaïa Presse, une consultante indépendante, l'Institut de Formation à la Haute Expertise et de Recherche (IFHER/BNEDT), l'Association pour la Promotion du Droit International (APDI), le Groupe Médialternatif, et ENDA Sénégal;</li> <li>• Médiaterre apporte une complémentarité des autres réseaux d'info tels que celui de la BM sur l'énergie, le réseau IAIA;</li> <li>• La conceptualisation du PIEE en collaboration avec ENDA, 2IE, IFHER/BNEDT, CIRIDD et l'École des mines de saint Etienne, mais pas opérationnalisé faute de financement;</li> <li>• La collaboration indirecte avec le PNUD et la CE dans plusieurs pays dans le cadre du processus d'élaboration des SNDD (Comores, Togo, Côte d'Ivoire);</li> </ul>	
	Exemples d'interventions conjointes ou de divergences entre l'IFDD et d'autres partenaires internationaux	N/A		

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La collaboration avec le PNUD et le Ministère de l'environnement à Haïti pour la préparation de textes législatifs sur l'environnement;</li> <li>• La collaboration avec le PNUE pour la traduction du Guide des négociations en anglais;</li> <li>• Les partenariats autour de la mise en place des SIE, par exemple avec la CEMAC et la CE en RCA et au Congo Brazzaville;</li> <li>• Le travail conjoint avec l'ADEME sur le Plan Climat intégré de la région de Dakar</li> <li>• La future collaboration avec la CEDEAO pour la mise en place d'un programme régional sur l'efficacité énergétique du bâtiment;</li> <li>• Le partenariat avec CDKN, la Région Wallonie, l'UE, Helio et Econotec sur le projet TIPEE;</li> <li>• La collaboration avec l'UEMOA sur les SIE;</li> <li>• L'organisation d'ateliers conjoints avec la BOAD sur l'accès aux financements internationaux;</li> <li>• L'atelier régional PNUE-OIF sur MPCD en Afrique de l'Ouest: janvier 2013;</li> <li>• L'organisation de séminaires annuels sur l'environnement avec l'APF à destination des parlementaires (5 séminaires organisés au total, un par région, environ 35 parlementaires par séminaire, 2-3 jours par séminaire);</li> <li>• L'organisation de deux 2 tables rondes préparatoires pour Paris 2015 en mai 2014 avec l'APF;</li> <li>• La collaboration avec Commonwealth pour la production de certains numéros de la LEF, tel que ne numéro spécial sur Rio + 20 : (Mars 2012) - « Rio, new deal »? (Numéro bilingue)</li> <li>• Le partenariat avec la Fondation Prince Albert II de Monaco, le Ministère des relations internationales du Québec et la Principauté d'Andorre dans le cadre de l'Initiative Eau.</li> </ul>	
		Perception motivée par les	Effet levier important : Une	Environ 60% des acteurs rencontrés estiment que

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	gestionnaires de l'IFDD, les bénéficiaires directs, les partenaires internationaux et les membres du CO, sur l'effet levier apportés par les interventions financées par l'IFDD	<p>majorité des interventions appuyées par l'IFDD ont permis de mobiliser des financements complémentaires</p> <p><u>Effet levier marginal</u> : Une minorité seulement des interventions appuyées par l'IFDD ont permis de mobiliser des financements complémentaires</p>	<p>les interventions financées par l'IFDD ont eu un effet levier important et ont permis de mobiliser des financements complémentaires. 40% des acteurs rencontrés estiment donc que l'effet levier des interventions appuyées par l'IFDD est marginal voire inexistant.</p> <p>L'IFDD est considéré comme le premier organisme au sein de la francophonie à « lever » des financements complémentaires. Selon les informations fournies à l'équipe d'évaluation, 30 à 35% du budget annuel de l'IFDD, proviendrait de partenariats établis par l'IFDD (sous forme d'apports techniques et/ou financiers versés ou non dans les budgets de l'IFDD). Ces financements mis à disposition de l'IFDD sont généralement de l'ordre de 20 à 150 000 EUR maximums. L'IFDD est actuellement en cours de négociation d'un cofinancement de l'UEMOA pour un montant de plusieurs millions d'EUR destiné à la réalisation de 3 projets : SIE, Étiquetage des appareils électroménagers et efficacité énergétique dans les bâtiments.</p> <p>Certains acteurs s'accordent pour déclarer que l'IFDD prépare le terrain pour des initiatives de plus grandes ampleurs portées par de plus gros bailleurs tels que la BOAD, l'UEMOA, la CEDEAO, le PNUE, etc.</p> <p>Cependant, il convient de souligner que la mobilisation de financements complémentaires pour assurer la mise en œuvre de produits dont l'élaboration a été appuyée par l'IFDD n'est pas systématique, en témoigne les SNDD au Togo et au Gabon.</p>	
	Évidence de financements complémentaires mobilisés à travers les interventions appuyées par l'IFDD	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SIE Afrique Centrale : financement assuré à hauteur de 65% par la facilité de l'UE, 24% par la CEMAC et 11% par l'IFDD.</li> <li>• Soutien financier de Médiaterre du Gouvernement du Québec et du Gouvernement</li> </ul>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>du Nouveau Brunswick.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-financement de la traduction du Bulletin de négociations de la terre par le Québec, la France et la Wallonie</li> <li>• Co-financement CDKN du projet TIPEE au Togo et au Cameroun</li> <li>• Co-financement de l'1-Eau à hauteur de : 50 000 EUR FPAll; 23 000 EUR Andorre; 74 753 EUR MRI; 55 950.00€ Communauté Urbaine du Grand Lyon; 45 000€ Région Limousin; et 371 800 EUR OIF</li> <li>• mobilisation de deux financements de la Facilité Énergie de l'UE (1,5 M € x2) pour le renforcement institutionnel du Club-ER</li> <li>• Cofinancement du PNUD pour plusieurs processus de développement des SNDD</li> <li>• Cofinancement de la BOAD pour l'organisation de l'atelier sur l'accès aux financements organisé à Cotonou en décembre 2013</li> <li>• Cofinancement du 1<sup>er</sup> colloque africain sur le droit de l'environnement par l'UICN et le PNUE</li> <li>• Cofinancement du colloque annuel et école d'été du SIFEE, par exemple en 2013 à hauteur de 80% par la BOAD entre autres.</li> <li>• Mobilisation de partenaires additionnels par la Mairie de Ouagadougou suite à l'appui de l'IFDD pour la maîtrise de la consommation énergétique de la ville de Ouaga: <ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement Canadien pour l'installation de panneaux solaires dans certains bâtiments de la ville ; financement de Taïwan d'une expérience pilote d'éclairage public solaire dans 4 rues de Ouaga.</li> </ul> </li> <li>• Co-financement du projet NECTAR par l'AFD (50 000 EUR) ; l'ADEME (55 000 EUR) ; et le SCAC Québec (25 475 EUR).</li> <li>• Financement de 15 000 EUR octroyé par WBI pour l'élaboration d'un atlas sur l'empreinte</li> </ul>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			écologique des pays francophones	
	<p><b>L'IFDD et ses modes d'intervention présentent une valeur ajoutée et un avantage comparatif <u>significatifs</u> en appui aux initiatives de développement durable, d'environnement et d'énergie dans les pays francophones</b></p>	<p><u>Perception motivée</u> par les différents acteurs sur la valeur ajoutée et l'avantage comparatifs des initiatives appuyées par l'IFDD</p> <hr/> <p><u>Valeur ajoutée et avantage comparatifs significatifs</u> : Une majorité des interventions appuyées par l'IFDD ont effectivement porté sur des aspects non-couverts ou partiellement couverts par d'autres partenaires et ont permis d'atteindre des résultats complémentaires</p> <hr/> <p><u>Valeur ajoutée et avantage comparatifs marginaux</u> : Une minorité seulement des interventions appuyées par l'IFDD ont effectivement porté sur des aspects non-couverts ou partiellement couverts par d'autres partenaires et ont permis d'atteindre des résultats complémentaires</p> <hr/> <p>Exemples de valeur ajoutée et d'avantages comparatifs apportés par les initiatives appuyées par l'IFDD</p>	<p>Environ 90% des acteurs rencontrés estiment que les initiatives appuyées par l'IFDD ont une valeur ajoutée et un avantage comparatif significatifs. Selon ces acteurs, l'avantage comparatif porte sur (du plus fréquemment cité au moins cité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• capacité à générer et faire circuler de l'information et des connaissances de qualité en langue française sur des thématiques internationales d'intérêt national</li> <li>• appui aux pays francophones dans le cadre des négociations et mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations</li> <li>• accompagnement et renforcement des capacités institutionnelles et mobilisation d'une expertise technique de qualité</li> <li>• aspects énergétiques : SIE, information de qualité en français sur la thématique de l'énergie, maîtrise consommation énergétique</li> <li>• unique portail francophone sur le DD, accompagnement des pays francophones dans le changement de paradigme et mise à disposition d'outils; précurseur dans l'espace francophone sur les thèmes émergents tels les ODD</li> <li>• évaluation environnementale à travers le SIFEE notamment</li> <li>• droit de l'environnement</li> </ul>	<p><b>Les acteurs rencontrés estiment que l'IFDD et ses modes d'interventions présentent une valeur ajoutée et un avantage comparatif <u>significatifs</u>, principalement sur les 4 aspects suivants :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la capacité à générer et diffuser de l'information de qualité en langue française sur les aspects DD, environnement et énergie</li> <li>2. l'appui aux pays francophones dans le cadre des négociations et la mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations</li> <li>3. l'accompagnement et le renforcement des capacités individuelles et dans une moindre mesure institutionnelles, et la mobilisation d'une expertise technique de qualité</li> <li>4. l'accompagnement des pays francophones sur la thématique énergétique: SIE, transition énergétique, maîtrise consommation énergétique</li> </ol>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
<b>ANALYSE</b>				
<p>L'équipe d'évaluation estime que l'Institut dispose effectivement d'une spécificité, d'une valeur ajoutée et d'un bon avantage comparatif sur la génération et la diffusion d'information de qualité, l'accompagnement lors des processus de négociations internationales, le renforcement des capacités individuelles sur les thématiques du DD, de la gestion de l'environnement et de l'énergie et l'accompagnement des processus de transition énergétique.</p> <p>La majorité des activités de l'IFDD sont mises en œuvre conjointement avec d'autres partenaires. Cependant, au-delà de ces quelques partenaires associés à la mise en œuvre de ces initiatives, la complémentarité avec d'autres projets/programmes est limitée. Compte tenu de ses moyens limités, l'IFDD gagnerait à davantage communiquer autour de ces actions auprès des organisations internationales afin de maximiser le haut potentiel de synergie et de complémentarité que présentent les interventions centrées sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la gestion des ressources naturelles et l'environnement, et le DD.</p>				
<b>CONCLUSION 4</b>		<b>PROPOSITION RECOMMANDATION 4</b>		
<p>L'IFDD dispose d'avantages comparatifs certains dans (i) la capacité à produire et diffuser de l'information de qualité en langue française sur les questions du DD, de l'énergie et de l'environnement, (ii) l'appui fourni aux pays francophones dans le cadre des négociations internationales et la mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations, (iii) l'accompagnement et le renforcement des capacités et la mobilisation d'une expertise technique de qualité, et (iv) l'accompagnement des pays francophones sur les questions énergétiques.</p> <p>L'Institut assure une bonne synergie avec les interventions des partenaires directement associés à ces actions mais ses interventions souffrent d'un déficit de visibilité auprès des autres PTF qui en limite la portée et les opportunités de partenariat et de synergie.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre des réflexions en cours au sein de l'OIF et de la DCRT, contribuer à la réflexion pour accroître la visibilité des interventions, des actions et des résultats de l'IFDD, à travers notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) la définition et la mise en œuvre d'un plan/stratégie de communication effective de l'IFDD auprès des pays membres, des bénéficiaires, de la société civile et des PTF (identification des cibles de communication, définition des outils et des canaux de communication à mettre en place et identification des moyens à mobiliser) qui s'insère dans la démarche globale de l'OIF en terme de communication</li> <li>(ii) la diffusion d'une lettre d'information trimestrielle sur les réalisations, les principaux événements et/ou initiatives programmées de l'IFDD auprès de tous les partenaires dans les pays membres y compris les PTF et au sein de l'OIF</li> <li>(iii) la mise en place d'une structure multi-acteurs nationale de la Francophonie dans les pays membres pour coordonner et prioriser les actions de l'IFDD et autres direction de l'OIF en ce qui a trait au soutien aux futurs ODD et au développement durable (Commission ou Comité), présidé par le correspondant national, et au sein de laquelle le rôle des Correspondants nationaux serait donc repensé notamment en ce qui a trait à la représentation de l'IFDD et la participation aux groupes sectoriels nationaux</li> <li>(iv) la consultation et l'association des PTF principaux de l'IFDD dans le cadre de la définition de la programmation quadriennale afin de développer davantage de partenariats institutionnels et contribuer à renforcer l'effet d'échelle (obtention de cofinancements) d'une part, et maximiser le potentiel de complémentarité et de synergie des interventions de l'Institut d'autre part</li> </ul> </li> </ul>		

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
<b>Question évaluative 3: La structure organisationnelle de l'IFDD, son positionnement au sein de l'OIF et ses moyens de fonctionnement (financements, budgets programmes et structures administratives) sont-ils efficaces pour s'assurer de la mise en œuvre des programmes de l'IFDD? (Efficacité)</b>				
3.1. Les moyens de l'IFDD et son dispositif institutionnel et organisationnel ont-ils permis la mise en œuvre efficace de ses programmes ? (Efficacité)	La structure organisationnelle et institutionnelle de l'IFDD lui a permis d'être <u>significativement</u> efficace dans la mise en œuvre de ses programmes	Perception motivée par les gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, sur l'efficacité de la structure organisationnelle de l'IFDD	Délais de prise de décision (très rapide, adéquat, lent, très lent) – pour quelles raisons? Exemples	<p>Les acteurs rencontrés estiment que la structure organisationnelle et institutionnelle de l'IFDD lui a permis d'être <u>généralement efficace</u> dans la mise en œuvre de ses programmes, bien que des améliorations peuvent être apportées au plan du positionnement institutionnel et stratégique de l'IFDD au sein de l'OIF, de son rôle catalytique sur le DD, et au plan des procédures de rapportage technique et de communication extérieure.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité de la structure organisationnelle de l'IFDD jugée généralement bonne : délais de prise de décision <u>adéquats</u>; mécanismes de communication au sein de l'IFDD <u>fonctionnels</u>; procédures de gestion et de rapportage technique <u>partiellement fonctionnelles</u>; et procédures de gestion et de rapportage financier <u>fonctionnelles</u>.</li> <li>• Positionnement jugé comme <u>moyen</u> de l'IFDD vis-à-vis des Directions de l'OIF : rôles et missions</li> </ul>
		Mécanismes de communication entre les différents services de l'IFDD (très fonctionnel, fonctionnel, partiellement fonctionnel, non-fonctionnel) – pour quelles raisons? Exemples	La grande majorité des personnes rencontrées estime que les délais de prise de décision sont adéquats (environ 70 à 75% des personnes rencontrées) voire très rapide (environ 20% des personnes rencontrées). Seuls quelques acteurs rencontrés jugent que ces délais de prise de décisions présentent des lenteurs. Quelques lourdeurs administratives ont été mentionnées, notamment pour la mise à disposition des fonds, mais en règle générale les relations entre l'IFDD et ses partenaires sont plutôt perçues comme fluides et réactives.	
		Procédures de gestion et de rapportage technique (très fonctionnel, fonctionnel, partiellement fonctionnel, non-fonctionnel) – pour quelles raisons? Exemples	Les mécanismes de communication entre les différents services de l'IFDD sont jugés comme <u>fonctionnels</u> . L'information circule bien au sein de l'équipe et entre les différents programmes. La taille assez limitée de l'équipe facilite cette circulation de l'information. Des réunions de coordination au niveau de l'équipe de Direction sont pas ailleurs organisées sur une base mensuelle. Aucune contrainte de communication majeure interne identifiée au sein de l'IFDD.	
			Les procédures de gestion et de rapportage technique sont jugées comme <u>partiellement fonctionnelles</u> . Selon les interlocuteurs rencontrés, l'IFDD manque d'un outil spécifique de planification/programmation en son sein. Ce constat peut être associé à celui identifier pour la pertinence aux interventions de l'IFDD vis-à-vis des besoins et priorités des parties prenantes francophones selon lequel l'IFDD ne dispose pas d'un mécanisme clair et précis d'identification des besoins évolutifs, besoins émergents en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale.	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>En termes de rapportage, l'IFDD rapporte plus sur des activités mises en œuvre que sur des résultats atteints. L'information est assez dispersée et difficilement compilable. Le système de rapportage en ligne actuel est par ailleurs assez lourd et peu adapté. Les remontées d'information depuis les partenaires nationaux et les bureaux régionaux sont par ailleurs soumises à des délais assez serrés.</p>	<p>assignés à l'IFDD clairs vis-à-vis de ceux assignés aux Directions de l'OIF; pertinence moyenne du positionnement institutionnel de l'IFDD au sein de l'OIF; valeur ajoutée stratégique du positionnement actuel de l'IFDD moyenne.</p>
		<p>Procédures de gestion et de rapportage financier (très fonctionnel, fonctionnel, partiellement fonctionnel, non-fonctionnel) – pour quelles raisons? Exemples</p>	<p>Les procédures de gestion et de rapportage financier sont jugées comme <u>fonctionnelles</u>. Le suivi budgétaire et comptable est jugé comme bon. Le taux d'exécution budgétaire a été de 95% en 2013, de 88% en 2012, et de 92% en 2011 (Source : données IFDD).</p> <p>Cependant, la remontée d'information depuis les partenaires nationaux et les bureaux régionaux pose parfois quelques défis. Le rapportage financier manque quant à lui de détails (source : sur la base des données comptables et financières qui ont été remises à l'équipe d'évaluation).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet catalytique de l'IFDD quant au concept de DD jugé limité : insuffisance des mécanismes et moyens institutionnels pour permettre la transversalité et l'effet catalytique; DD pas considéré au sein de l'OIF comme une priorité transversale; rôle catalytique pas inscrit dans les missions de l'IFDD; outils de suivi-évaluation de l'OIF n'intègrent pas le DD</li> </ul>
	Exemples de caractères positifs et négatifs liés au dispositif organisationnel de l'IFDD	N/A	<p><u>Caractères positifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe très dynamique, très réactive, pas de délais administratifs majeurs</li> <li>• Bonne communication interne à l'IFDD</li> <li>• Collaboration entre IFDD et ses partenaires directs jugée fluide, même si communication externe de l'IFDD jugée insuffisante.</li> </ul> <p><u>Caractères négatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque outil de planification interne</li> <li>• Rapportage plus sur activités que sur résultats</li> <li>• Information dispersée et difficulté d'agrégation pour permettre un suivi et un rapportage axés sur les résultats</li> <li>• Système de rapportage en ligne lourd et peu adapté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les rôles et les objectifs du CO sont <u>clairs</u> et apportent une bonne valeur ajoutée institutionnelle et stratégique à l'IFDD. Cependant, les interlocuteurs estiment que les avis et recommandations du CO ne sont pas suffisamment valorisés au plan stratégique au sein de l'OIF.</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de visibilité des interventions appuyées par l'IFDD auprès des partenaires extérieurs nationaux et internationaux : (i) diffusion de l'information incomplète au niveau national; (ii) participation inexistante aux Groupes et comités de coordination sectoriels; (iii) communication insuffisante des bureaux régionaux auprès des autres PTF sur les activités de l'IFDD; et (iv) implication insuffisante des responsables des Commissions Nationales de la Francophonie et/ou des Correspondants Nationaux de aux interventions/activités de l'OIF et/ou de l'IFDD</li> </ul>	
	<p><u>Perception motivée</u> des gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, sur le positionnement de l'IFDD vis-à-vis des autres directions de programmes de l'OIF</p>	<p>Niveau de clarté des rôles et de la mission de l'IFDD vis-à-vis des autres directions de programmes de l'OIF (très clair, assez clair, pas très clair, nébuleux) – pour quelles raisons? Exemples</p>	<p>Les rôles et les missions assignés à l'IFDD tels que définis au sein des statuts de l'IEPF modifiés lors de la 26<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la Francophonie à Montreux en octobre 2010 et dans la programmation quadriennale de l'OIF, sont clairs vis-à-vis de ceux assignés aux Directions de l'OIF.</p> <p>L'Institut est perçu par les Directions de l'OIF comme l'organe en charge des aspects DD au sein de l'OIF et de l'accompagnement des pays membres sur ces thématiques, perception renforcée suite au changement de dénomination de l'Institut en 2013. Selon les gestionnaires de l'OIF rencontrés, le changement de dénomination tend à faire penser que l'IFDD est aujourd'hui l'Institut DD de l'OIF.</p> <p>Cependant, la connaissance des interventions de l'IFDD par les Directions de l'OIF demeure limitée. Les interventions de l'IFDD ne sont pas bien connues au sein de l'OIF, ce qui semble également vrai entre les Directions de l'OIF.</p> <p>L'IFDD est perçu comme une entité technique, possédant une expertise reconnue et appréciée dans son domaine. Mais l'Institut est également perçu comme une structure isolée au sein de l'OIF.</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
		<p>Pertinence du positionnement actuel de l'IFDD au sein de l'OIF d'un point de vue institutionnel (très significative, moyenne, limitée, nulle) – pour quelles raisons? Exemples</p>	<p>La majorité des acteurs rencontrés, y compris les gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, les membres du CO et quelques partenaires directs de l'IFDD, juge que la pertinence du positionnement actuel de l'IFDD au sein de l'OIF d'un point de vue institutionnel est moyenne.</p> <p>Le changement de dénomination de l'Institut en 2013, avec celui de la Direction du Développement durable et de la Solidarité (aujourd'hui devenue Direction de la Francophonie économique (DFE)) a permis de renforcer/centrer le positionnement de l'Institut sur la dimension Développement Durable.</p> <p>Sur le plan de porter des initiatives et interventions DD auprès des parties prenantes francophones et des partenaires de l'OIF, la pertinence du positionnement institutionnel actuel de l'IFDD est bonne.</p> <p>En revanche, sur le plan d'assurer une transversalité du DD au sein des interventions de l'OIF, la pertinence du positionnement institutionnel actuel est limitée. Bien que l'Institut soit aujourd'hui perçu en interne à l'OIF comme la structure en charge du DD au sein de l'OIF, elle est peu en mesure de porter cette thématique, qui se veut transversale, dans les différents programmes de l'OIF. Les programmes des Directions de l'OIF sont cloisonnés et souffrent d'un manque de collaboration. Ce manque de collaboration et d'échange se fait également ressentir entre l'IFDD et les Directions de l'OIF.</p> <p>La collaboration avec les unités hors-siège de l'OIF (bureaux régionaux notamment) est mitigée et varie en fonction des Unités concernées. A titre d'exemple, la collaboration entre l'IFDD et le BRAO est jugée comme bonne, alors qu'elle semble limitée avec le BRAC. Les moyens humains du BRAO, plus élevés que ceux du BRAC,</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>contribuent probablement à cette bonne collaboration.</p> <p>Bien que la localisation géographique de l'IFDD au Québec soit perçue par certains acteurs comme une contrainte à cette collaboration et cette transversalité, la majorité des acteurs rencontrés juge cependant cette localisation géographique comme pertinente d'un point de vue : (i) de la représentation et de la proximité avec les instances des NU; (ii) de la collaboration avec le Gouvernement et les différentes organisations implantées au Québec (SIFEE, Universités, Conseil patronal de l'environnement); (iii) de l'autonomie de gestion et financière dont jouit l'Institut; et (iv) de l'efficacité dont fait preuve l'Institut dans la gestion de ses programmes.</p>	
		<p>Valeur ajoutée du positionnement actuel de l'IFDD au sein de l'OIF d'un point de vue stratégique (très significative, moyenne, limitée, nulle) – pour quelles raisons? Exemples</p>	<p>D'un point de vue stratégique, la valeur ajoutée du positionnement actuel de l'IFDD est moyenne également.</p> <p>La perception de l'IFDD en tant qu'Institut avec une expertise reconnue sur les différents aspects du DD, de l'environnement et de l'énergie, lui permet d'être positionné sur ces aspects par les gestionnaires de l'OIF auprès de leurs partenaires. Cependant, tel que présenté plus haut, la communication sur les interventions de l'IFDD auprès des partenaires de l'OIF ou autres partenaires extérieurs par les Directions de l'OIF ou les Unités hors siège est assez limitée.</p> <p>En ce qui a trait à insuffler une dynamique DD au sein de l'OIF et des décisions de l'OIF, la valeur ajoutée du positionnement stratégique de l'IFDD est assez limitée pour les mêmes raisons que mentionner ci-dessus pour le positionnement institutionnel : manque de mécanisme de collaboration/coordination entre les différentes Directions; prise en considération insuffisante des</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			recommandations des membres du CO dans les décisions de l'OIF; connaissance insuffisante des programmes et interventions de l'IFDD par les autres Directions de l'OIF.	
	Évidence de l'effet catalytique de l'IFDD quant au concept de DD au sein des autres directions de programmes de l'OIF	N/A	<p>L'effet catalytique de l'IFDD quant au concept de DD au sein des Directions et des autres programmes de l'OIF est limité. Quelques collaborations ponctuelles peuvent être mentionnées telles que les interactions entre l'IFDD et la Direction de la culture récemment sur la grille d'analyse du DD et la prise en compte de la culture en tant que vecteur de diffusion du DD, mais ces collaborations sont limitées.</p> <p>Hormis la grille d'analyse du DD, il n'existe pas de mécanisme ou d'outil d'intégration de la transversalité du DD au sein de l'ensemble des interventions de l'OIF. L'IFDD ne dispose pas à ce jour d'un mécanisme et des moyens institutionnels qui lui permettent d'assurer cette transversalité et cet effet catalytique.</p> <p>Le DD n'est pas considéré au sein de l'OIF comme une priorité transversale comme la jeunesse, l'égalité homme/femme et le numérique.</p> <p>Le rôle catalytique de l'IFDD n'est par ailleurs pas inscrit dans les missions ou le rôle de l'IFDD. Il devrait être spécifiquement précisé/mentionné dans les missions de l'IFDD, afin que les Directeurs soient sensibilisés à cette démarche.</p> <p>Les outils de suivi-évaluation n'intègrent pas le DD jusqu'à présent. Des indicateurs DD pourraient être intégrés dans les mécanismes GAR de l'OIF pour contribuer à assurer la transversalité recherchée.</p>	
	<u>Perception motivée</u> des gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, et des membres du CO, sur le rôle et les	Niveau de clarté des rôles (très clair, assez clair, pas très clair, nébuleux) – pour quelles raisons? Exemples	<p>Selon les statuts de l'IPEF adopté en 2010, « le CO est un organe consultatif chargé d'une mission d'orientation de la politique d'actions de l'IPEF. Il</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	objectifs du Conseil d'orientation		<p>est le garant de la qualité des actions mises en œuvre par l'Institut. Le CO est composé d'un représentant de l'Administrateur de l'OIF et de neuf (9) personnalités choisies pour leurs compétences dans le domaine de l'énergie et de l'environnement pour le DD, par le Conseil permanent de la Francophonie, sur proposition du Secrétaire général. »</p> <p>Selon les acteurs rencontrés, les rôles du CO sont clairs. Les membres du CO assurent un rôle consultatif, de veille et de conseil technique sur les thématiques couvertes par l'IFDD. Il s'agit notamment d'une fonction d'accompagnement, d'identification et de remontée des besoins des pays pour la programmation future de l'IFDD.</p>	
		<p>Niveau de clarté des objectifs (très clair, assez clair, pas très clair, nébuleux) – pour quelles raisons? Exemples</p>	<p>Les fonctions du CO telles que définies dans les statuts de l'IEPF adoptés en 2010 sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>identifier les enjeux émergents, les tendances et les priorités en fonction de la mission de l'Institut ;</li> <li>examiner les rapports d'activités et dégager des orientations dans le respect des décisions des Sommets et dans les limites des budgets disponibles ;</li> <li>proposer des stratégies et des outils de mise en œuvre de la programmation ;</li> <li>contribuer au suivi et à l'évaluation de l'exécution des programmes ;</li> <li>proposer toutes modifications que peuvent requérir le mandat et la structure de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie.</li> </ol> <p>Les acteurs rencontrés jugent que ces fonctions et ces objectifs sont clairs. Les membres du CO représentent les différentes régions des pays membres de la Francophonie (Afrique du Nord et</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>Moyen Orient, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Amérique, Europe de l'Ouest, Europe de l'Est, Océan Indien, Asie Pacifique, et Caraïbes) et contribuent à identifier les enjeux émergents et priorités propres à ces régions. Ils examinent, sur une base annuelle dans le cadre de la session annuelle du CO, les rapports d'activités et proposent des orientations stratégiques et des recommandations à l'IFDD pour renforcer et/ou améliorer l'effectivité et l'efficacité de ses interventions.</p>	
		<p>Pertinence/valeur ajoutée de ces rôles au plan institutionnel (très significative, moyenne, limitée, nulle) – pour quelles raisons? Exemples</p>	<p>L'ensemble des acteurs rencontrés juge la pertinence et la valeur ajoutée du CO au plan institutionnel comme significative. Les membres du CO contribuent à remonter les besoins, les priorités et les enjeux nationaux jusqu'à l'Institut. Ils contribuent à ce que les interventions de l'IFDD s'alignent au mieux avec les besoins des pays membres tout en s'inscrivant dans les statuts de l'IFDD. Ils assurent par ailleurs une représentation régionale au sein de l'architecture organisationnelle de l'IFDD.</p> <p>Les membres du CO contribuent également à représenter les actions de l'IFDD dans leurs régions respectives, bien que leurs moyens soient limités (bénévoles) et que leur statut vis-à-vis de l'IFDD ne soit pas bien vulgarisé auprès des pays membres. Si des moyens plus substantifs étaient confiés aux membres du CO, ces derniers pourraient également contribuer à renforcer la visibilité des interventions de l'IFDD au niveau national et régional. Tel que mentionné dans le compte rendu de la Session de 2010 du CO, l'IFDD pourrait »Recourir davantage aux membres pour faire la promotion de l'IEPF, le représenter à certaines activités dans leur région respective ou porter des plaidoyers auprès des gouvernements «.</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
		Pertinence/valeur ajoutée de ces objectifs au plan stratégique (très significative, moyenne, limitée, nulle) – pour quelles raisons? Exemples	Au plan stratégique, la structure est également pertinente et apporte une bonne valeur ajoutée. Les membres apportent une vision externe et stratégique importante à l'IFDD et à l'OIF. Les membres du CO permettent d'apporter une vision stratégique régionale à la programmation et au fonctionnement de l'IFDD.  Cependant, le rôle premier du CO demeure consultatif et les avis et recommandations issus de ses membres sont, de l'avis de la grande majorité des acteurs rencontrés, peu valorisés d'un point de vue stratégique au sein de l'OIF. Ces avis pourraient être mieux pris en compte au sein de l'OIF, notamment en ce qui a trait aux décisions stratégiques. A titre d'exemple, les membres du CO pourraient jouer un rôle plus fort en ce qui a trait à l'intégration du DD dans l'ensemble des programmes de l'OIF.	
	<b>Les moyens mis à disposition de l'IFDD lui a permis d'être <u>significativement</u> <u>efficace</u> dans la mise en œuvre de ses programmes</b>	Évolution dans le temps du niveau des moyens mis à disposition (ressources humaines et financières) 2010 : 2011 : 2012 : 2013 :	Baisse de 24% des budgets annuels des programmes l'IFDD entre 2011 et 2012. Budgets 2012 et 2013 de l'ordre de 1,6 MEUR. Budget annuel 2014 remonté à 3 MEUR.  Moyens humains stables sur la période 2010-2013. Le poste de Directeur Adjoint à la Programmation a été supprimé. Création du poste de Représentation aux Nations Unies à New York et du poste de Chargé de communication externe, ce dernier prévu pour être ouvert en 2014.	<b>A la lumière du niveau d'atteinte des ECT et des EMT et des moyens limités mis à disposition, la majorité des acteurs rencontrés estiment que <u>l'IFDD a été relativement efficace dans la mise en œuvre de ces programmes</u>. Ils estiment par ailleurs que les <u>moyens mis à disposition de l'IFDD ont été limités</u>, que ce soit en termes de ressources financières que de ressources humaines (personnel propre de l'IFDD et honoraires des contrats d'experts). Selon eux, cette limitation peut mener à un risque de saupoudrage et de</b>
		<u>Perception motivée</u> sur le niveau d'alignement des moyens mis à disposition de l'IFDD avec les effets court terme fixés pour ses programmes et les effets moyen terme fixés pour la mission D de l'OIF	<u>Moyens alloués satisfaisants</u> : Les moyens alloués à l'IFDD sont bien proportionnés avec les effets de court terme fixés pour ses programmes et les effets de moyen terme fixés pour la mission D de l'OIF  <u>Moyens alloués limités</u> : Les	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
		<p>moyens alloués à l'IFDD ne sont pas suffisants au regard des effets de court terme fixés pour ses programmes et les effets de moyen terme fixés pour la mission D de l'OIF</p>	<p>il est possible de conclure que l'IFDD a été relativement efficient dans la mise en œuvre de ces programmes. Ce budget limité aux vues des ECT et des EMT assignés peut avoir un effet de saupoudrage et de dispersement des interventions. Ce risque a été globalement maîtrisé par l'IFDD, bien que plusieurs acteurs rencontrés estiment que les activités de l'IFDD devraient être moins dispersées et plus recentrées. Par ailleurs, l'équipe de l'IFDD basée à Québec est relativement petite et l'ensemble des acteurs rencontrés estiment que cette équipe est très réactive, très motivée et avec une bonne expertise technique. Les moyens humains semblent limités aux vues des ambitions affichées pour ces programmes. Les chargés de programme sont soumis à une charge de travail relativement élevée (et qui a augmenté avec l'augmentation du budget en 2014, sans que les moyens humains ne soient revus) et il existe un risque que cette charge de travail augmente dans le temps avec le changement de dénomination de l'Institut et le rôle qu'il est appelé à jouer en tant que catalyseur du DD au sein des interventions de l'OIF.</p>	<p>dispersement des actions de l'IFDD dans le temps.</p>
	<p><u>Perception motivée</u> sur le nombre, la qualité, et les moyens alloués aux contrats d'experts mis en place</p>	<p>Nombre (très satisfaisant, satisfaisant, moyen, faible) – pour quelles raisons? Exemples</p>	<p>Le nombre de contrats d'experts mis en place est jugé comme satisfaisant par l'ensemble des acteurs rencontrés. Le seul bémol concerne la mise en place de ces contrats qui est jugée comme contraignante dans certains cas.</p>	
		<p>Qualité de l'expertise fournie (très bonne, bonne, moyenne, faible) – pour quelles raisons? Exemples</p>	<p>La capacité de l'IFDD à mobiliser une expertise technique extérieure de qualité a été saluée par une grande majorité des acteurs rencontrés. Ce réseau d'experts mobilisable par l'IFDD correspond à l'un de ces avantages comparatifs. La qualité de l'expertise fournie est jugée comme bonne à très bonne par les acteurs rencontrés. Les experts sont de haut niveau et dans la majorité des</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
				cas reconnus sur la scène internationale dans leur domaine d'expertise.
		Moyens alloués aux contrats d'experts (satisfaisants, limités) – pour quelles raisons? Exemples		Les moyens alloués à ces contrats sont limités. Les honoraires sont plafonnés à 350 EUR/jour pour les formations et 630 EUR jour pour les autres prestations de services d'experts, ce qui en dessous des taux pratiqués à l'international pour les formations sur les mêmes thématiques que celles couvertes par l'IFDD.

## ANALYSE

L'équipe d'évaluation estime que ces constats reflètent bien le niveau d'efficacité de l'Institut dans la mise en œuvre de ses programmes. Malgré des moyens relativement limités, son dispositif institutionnel et organisationnel est adapté et lui a permis d'être relativement efficace. L'Institut est effectivement perçu comme l'organe en charge des aspects du DD au sein de l'OIF et de l'accompagnement des pays membres sur ces thématiques.

En revanche, le niveau d'intégration actuelle du DD au sein des interventions des autres Directions de l'OIF est limité et le rôle catalytique joué par l'IFDD quant à la transversalité du DD à l'OIF est jusqu'à maintenant également limité. Les mécanismes pour permettre cette transversalité ne sont pas en place et l'IFDD souffre d'un manque de visibilité de ses actions, ainsi que de son expertise, en interne à l'OIF.

## CONCLUSION 5

A la lumière du niveau d'atteinte des ECT et des EMT et des moyens mis à sa disposition (que ce soit en termes de ressources financières que de ressources humaines), la structure organisationnelle et institutionnelle de l'IFDD lui a permis d'être généralement efficace dans la mise en œuvre de ses programmes.

Cependant, des améliorations peuvent être apportées au plan du positionnement institutionnel et stratégique de l'IFDD au sein de l'OIF, de son rôle catalytique sur le DD, et au plan des procédures de reporting technique et de communication extérieure.

## PROPOSITION RECOMMANDATION 5

- S'assurer, à travers la coordination de la DPE à court terme puis de la DCRT et de la DPE à moyen terme, de la prise en compte et de l'intégration de la dimension DD dans le CSMT et la future programmation quadriennale, et entamer une réflexion entre les différentes directions de l'OIF quant au positionnement institutionnel et stratégique de l'IFDD au sein de l'OIF, le rôle catalytique qu'il doit avoir sur le DD et les mécanismes institutionnels à mettre en place pour garantir ce rôle.
- Revoir à la hausse au sein de l'OIF les moyens alloués aux contrats d'experts extérieurs

3.2 L'IFDD est-il doté d'un système de veille et de suivi et d'une flexibilité organisationnelle suffisants pour rester innovant sur les	Un système de suivi et de veille opérationnel permet à l'IFDD de demeurer innovant sur les thématiques qui touchent au développement durable	Niveau d'opérationnalité du système de suivi, veille & évaluation de l'Institut	Niveau de suivi de la mise en œuvre de ses programmes y compris une situation de référence disponible, un Cadre de mesure du rendement par programme, un système de collecte de données et de reporting clair et précis (Très bon, bon, moyen, faible) –	Le suivi opérationnel effectué par l'IFDD est d'un niveau moyen. L'IFDD utilise le système de suivi en ligne de l'OIF, difficile d'utilisation et incomplet aux dires de certains usagers (il sera bientôt remplacé par un nouveau logiciel, plus simple). Les Spécialistes de programme saisissent directement les informations qui servent à préparer les rapports annuels d'exécution. Le suivi et le renseignement	Le système de suivi est de <u>qualité moyenne</u> et <u>largement perfectible</u> . Le système de veille est quant à lui <u>satisfaisant</u> bien qu'il ne garantisse pas une rétroaction adaptée dans les programmes de l'IFDD au cours de la mise en œuvre de
--	--	---	--	---	---

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
thématiques – en constantes mutations – qui touchent au développement durable ? (Efficiency)		pour quelles raisons? Exemples	<p>des indicateurs sont de qualité inégale dans le temps et selon les programmes. Les procédures de gestion des programmes sont en général peu lourdes et le niveau d'exigence du rapportage technique peu élevé, ce qui satisfait les bénéficiaires. Les rapports se limitent souvent à un listing de réalisations et peu axés sur les effets/impacts en dépit de la mise en place d'une programmation axée sur les résultats entre 2006 et 2009. Les informations sur la participation Hommes/Femmes et des jeunes sont quasi-systématiquement rapportées. Il n'y a cependant pas d'évaluation de l'impact des différentes formations dispensées (qui représentent une grande part des activités de l'IFDD). Le niveau de rétention et de mise en pratique des connaissances acquises n'est pas connu. Les indicateurs utilisés se limitent au taux de participation, niveau de satisfaction des bénéficiaires et qualité des prestations des formateurs.</p> <p><u>Le cadre de planification et de suivi des résultats (2010-2013)</u> de l'OIF, élaboré en 2010 sert de référentiel. Il comprend un cadre logique et un cadre de suivi des résultats pour chacun des programmes de chaque mission.</p> <p>Toute une batterie de rapports est élaborée:</p> <p>1) le <u>compte-rendu de l'exécution de la programmation quadriennale</u> couvre la période allant du 1er janvier de l'année n au 31 décembre de l'année n+3. Il comprend pour chaque projet sous chaque mission, des tableaux contenant l'évolution des données budgétaires et financières dont le taux d'exécution, un résumé narratif du projet, les principaux résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les inflexions prévues.</p> <p>2) <u>les comptes-rendus annuels de la revue des</u></p>	<p><b>la programmation quadriennale. Cela dit, selon la majorité des acteurs rencontrés, l'IFDD a su demeurer innovant sur les thématiques qui touchent au DD.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le suivi reste traditionnel, basé sur les relations humaines et sur de nombreux rapports qui rendent compte essentiellement des activités réalisées. Le système utilisé n'est pas optimal (un système informatisé, peu convivial et mal adapté aux besoins de l'IFDD). Les principes de la GAR ne semblent pas encore maîtrisés ni appliqués de manière adéquate et systématique. Les données désagrégées qui permettraient d'informer des indicateurs d'effet/impact ne sont pas disponibles, à l'exception de celles relatives à la participation H/F et celle des jeunes.</li> <li>La veille sur les thématiques émergentes liées aux grands enjeux internationaux dans le domaine du DD est assurée mais par tout un chacun, en fonction de son champ</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p><u>programmes</u> (le dernier a été réalisé en septembre 2013), se présentent également sous forme de tableaux résumant de manière agrégée (il n'y a pas de rapport par pays) les résultats significatifs atteints, les principaux enseignements en terme de gestion, les recommandations et les décisions pour l'année suivante.</p> <p>3) <u>l'analyse de la programmation par la DPE</u> (effectué en août 2013) pour chaque Direction y compris l'IFDD, présente une analyse détaillée par ECT, sur la base d'une grille d'appréciation, en fonction de 5 critères (ciblage, cohérence, orientation résultat, utilisation des ressources, transversalité).</p> <p>4) <u>le Bilan et analyses de l'IFDD par la Directrice</u>, sur la base d'un questionnaire (juillet 2013),</p> <p>5) <u>les rapports de mission</u> de la Directrice et des Spécialistes de programme (sans format particulier),</p> <p>6) <u>les comptes-rendus des sessions du Conseil d'orientation</u> qui comprennent le suivi des activités dans les régions et les recommandations émises par les membres du CO.</p> <p>Il existe également des <u>rapports des ateliers</u> et <u>écoles d'été</u> organisés, des <u>enquêtes</u> effectuées en ligne auprès des lecteurs des publications LEF et OB et usagers de Médiaterre ainsi que des <u>évaluations externes</u> de programmes.</p> <p>Sur le plan de la gestion des programmes avec les bénéficiaires, un suivi continu et direct est assuré par les Spécialistes de programme et leurs vis-à-vis nationaux.</p> <p>Les Correspondants nationaux de l'OIF ne sont, en général, pas utilisés comme relais en dehors de questions logistiques et de prises de contact lors</p>	d'activité et de ses responsabilités.

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>de missions des décideurs de l'OIF dans le pays.</p> <p>Sur le plan comptable et financier, le suivi est assuré par deux personnes, de manière très rapprochée avec les Spécialistes de programme. Les informations financières ne semblent pas être partagées de manière systématique, bien que les données financières de base figurent dans les rapports techniques (budgets alloués, taux d'exécution...).</p> <p>La DPE est chargée de la prospective, de la veille stratégique et de l'évaluation. Elle reçoit les rapports annuels d'exécution de toutes les directions de l'OIF.</p>	
		<p>Niveau de suivi et de prise en compte de l'évolution du contexte international sur le DD et les résultats et décisions prises lors des différents sommets et négociations (Très bon, bon, moyen, faible) – pour quelles raisons? Exemples</p>	<p>L'IFDD assure un <u>très bon suivi</u> et <u>une bonne prise en compte</u> de l'évolution du contexte international sur le DD et les résultats et décisions prises lors des différents sommets et négociations (cf. la partie sur l'alignement). En effet, ce type de suivi est inhérent à sa mission. L'institut est systématiquement présent à toutes les rencontres internationales à ce sujet, et veille au fur et à mesure à accompagner, en fonction de ses moyens, les pays francophones sur les thèmes émergents. C'est également le cas de Médiaterre dont l'élargissement thématique et géographique s'est fait en fonction de l'actualité du DD.</p>	
		<p>Niveau de suivi et de prise en compte de l'évolution des contextes et des besoins nationaux des pays membres (Très bon, bon, moyen, faible) – pour quelles raisons? Exemples</p>	<p>Le niveau de suivi de prise en compte de l'évolution des contextes et des besoins nationaux est moyen.</p> <p>L'IFDD n'a pas de mécanisme formel d'identification des besoins ni de traitement des demandes émanant des pays membres. Les demandes des pays sont envoyées directement à sa Direction ou remises au Correspondant national de l'OIF sur place qui fait suivre. L'IFDD réagit à ces demandes dans la mesure de ses possibilités. Il fait</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>souvent preuve de flexibilité pour s'adapter et répondre favorablement, ce qui est apprécié par les bénéficiaires concernés, mais suscite parfois des incompréhensions pour les demandeurs non satisfaits qui reprochent ne pas toujours comprendre le mode de sélection des demandes approuvées. Les besoins sont également remontés sur une base annuelle et régionale par les membres du CO.</p> <p>Par ailleurs, les interventions ont souvent la forme d'actions ponctuelles à petit budget qui ne peuvent pas prendre en compte l'évolution des besoins.</p>	
	Évidence d'analyses et de notes de décryptage réalisées sur les thématiques touchant au développement durable	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Note de décryptage sur les négociations climat, CdP 16 - CRP6, Cancún (29 novembre - 10 décembre 2010) (fr, ang, esp)</li> <li>• Note de décryptage sur les négociations climat, CdP17-CRP7, Durban (28 novembre-9 décembre 2011) (fr, ar)</li> <li>• Note de décryptage CdP18-CRP8, Doha 2012 (26 novembre-7 décembre 2012) ( fr, ang)</li> <li>• Note de décryptage sur les enjeux de la conférence Rio+20</li> <li>• Note de décryptage sur Post-Durban</li> <li>• Note de décryptage sur le CRIC 11 Convention de lutte contre la désertification (15-19 avril 2013)</li> <li>• Note de décryptage sur le bilan de la CdP- 18</li> <li>• Note de décryptage CdP19-CRP9, Varsovie (11-22 novembre 2013) (fr, ang)</li> </ul>	
	Niveau de rétroaction des analyses réalisées par les experts de l'IFDD dans sa programmation et ses interventions	<p><u>Forte rétroaction</u> : les analyses réalisées par les experts de l'IFDD sont systématiquement intégrées dans la programmation et les interventions</p> <p><u>Rétroaction marginale</u> : les</p>	<p>La rétroaction des analyses faites par les experts de l'IFDD est marginale</p> <p>L'équipe d'évaluation ne dispose pas suffisamment d'éléments à ce sujet pour étayer son constat</p> <p>La plupart des interlocuteurs n'ont pas proposé de</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
		analyses réalisées par les experts de l'IFDD ne sont pas systématiquement intégrées dans la programmation et les interventions – évidence que certaines analyses ne sont pas prises en compte	réponse. Seule une personne interviewée a précisé que la programmation de l'IFDD émanait des instances et que ce dernier n'avait pas trop de marge de manœuvre sur ce plan, sous-entendant ainsi que la rétroaction était marginale, en cours de mise en œuvre du programme. Rio+ 20 semble avoir été une exception.		
	<b>Les bonnes pratiques et expériences, ainsi que les leçons apprises sont systématiquement collectées durant la mise en œuvre des programmes et sont utilisées</b>	Présence ou non de modalités de procédures et d'outils à jour de capitalisation des expériences	N/A	L'IFDD publie et diffuse régulièrement les bonnes pratiques et expériences au cours des rencontres internationales et lors des ateliers/rencontres avec les pays où l'institut encourage les échanges d'expériences. Il ne semble cependant pas avoir de mécanisme de capitalisation des expériences qui lui permettrait une rétroaction et prise en compte immédiate dans ses programmes.	<b>Bien qu'il n'existe pas de mécanisme spécifique de capitalisation des expériences, des bonnes pratiques et des leçons apprises, l'IFDD publie et diffuse régulièrement les bonnes pratiques et expériences identifiées à travers ses programmes (et donc ses spécialistes de programme) et les intègre partiellement lors de l'exercice d'élaboration de la nouvelle programmation quadriennale.</b>
		Niveau d'intégration des bonnes pratiques et des leçons apprises dans la mise en œuvre des programmes	<u>Intégration systématique</u> : les bonnes pratiques et les leçons apprises sont systématiquement prises en compte dans la mise en œuvre des programmes <u>Intégration partielle</u> : les bonnes pratiques et les leçons apprises sont partiellement prises en compte dans la mise en œuvre des programmes	Les bonnes pratiques et les leçons apprises sont <u>partiellement prises en compte</u> dans la mise en œuvre des programmes. En effet, la capitalisation se fait à la fin de chaque programmation quadriennale lors de la revue d'exécution du programme passé. Rio+20 a constitué une exception.	

## ANALYSE

L'équipe d'évaluation juge que les systèmes de veille et de suivi actuellement en place présentent des potentialités d'amélioration considérable, et ne permettent pas un suivi axé sur les résultats effectifs, ni une capitalisation optimale des bonnes pratiques et des leçons apprises.

## CONCLUSION 6

**Le système de suivi est de qualité moyenne, rendant compte essentiellement des activités réalisées et largement perfectible. Le système de veille est quant à lui satisfaisant bien qu'il ne garantisse pas une rétroaction adaptée dans les programmes de l'IFDD au cours de la mise en œuvre de la programmation**

## RECOMMANDATION 6

- Assurer, avec l'appui de la DPE, la mise en œuvre d'un système de suivi-évaluation complet et axé sur les résultats dans le cadre de la future programmation quadriennale, qui comprenne notamment (i) une chaîne de résultats logique ; (ii) un cadre logique assorti d'indicateurs SMART ; (iii) un

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
quadriennale. Cela dit, l'IFDD a su demeurer innovant sur les thématiques qui touchent au DD.				cadre de mesure du rendement assorti de cibles pour chaque indicateur, ainsi que des moyens de collecte des données, de sources d'information et de responsabilités déterminées pour la collecte des infos ; et (iv) des outils standardisés de rapportage	
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place, avec l'appui de la DPE, un mécanisme de capitalisation des expériences, bonnes pratiques et leçons apprises en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale et organiser et coordonner le système de veille sur les thématiques émergentes</li> </ul>	
<b>Question évaluative 4: Comment l'IFDD doit-il évoluer (mandat, champ d'intervention, positionnement au sein de l'OIF, dispositif organisationnel, moyens, expertise et modes d'action) au regard de l'évolution des enjeux de développement durable en constante mutation ? (Pertinence, efficience et efficacité)</b>					
4.1 À la lumière de la spécificité, de la valeur ajoutée et de l'avantage comparatif identifié pour l'Institut, et de l'évolution des enjeux de développement durable, quelle pourrait être l'évolution du mandat et du champ d'intervention de l'IFDD dans l'après Rio+20 ? (Pertinence)	Le mandat de l'IFDD évolue avec les résultats et la dynamique de Rio+20	<u>Appréciation motivée et évidences</u> sur les évolutions à apporter au mandat de l'IFDD suite aux résultats et conclusions de Rio+20 et en fonction de la valeur ajoutée et avantage comparatif de l'IFDD	N/A	<p>Les deux missions de l'Institut sur la période 2010-2013 étaient les suivantes :</p> <p>a) la formation et le renforcement des capacités des acteurs du développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable;</p> <p>b) le développement de partenariats dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement ainsi que celui de la responsabilité sociétale pour le DD.</p> <p>Telle que présentée précédemment, la valeur ajoutée de l'IFDD porte sur les 4 aspects suivants :</p> <p>i. la capacité à générer et diffuser de l'information de qualité en langue française sur les aspects DD, environnement et énergie</p> <p>ii. l'appui aux pays francophones dans le cadre des négociations et la mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations</p> <p>iii. l'accompagnement et le renforcement des capacités individuelles, et dans une moindre mesure institutionnelles, et la mobilisation d'une expertise technique de qualité</p> <p>iv. l'accompagnement des pays francophones sur la thématique énergétique: SIE, transition énergétique, maîtrise consommation</p>	La grande majorité des interlocuteurs rencontrés estime que le mandat de l'IFDD devrait évoluer à la lumière de son avantage comparatif et des résultats et de la dynamique de Rio+20 pour accompagner techniquement, renforcer les capacités et mettre à disposition une information continue aux États et aux Gouvernements membres de la Francophonie en ce qui a trait à l'application transversale des principes du DD, à la transition vers les ODD, aux processus de négociations internationaux et en marge de ces processus, à la transition énergétique et à la gestion durable de l'environnement. Selon ces acteurs, cet accompagnement doit par ailleurs faciliter l'implication de la société civile, du

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>énergétique</p> <p>A la lumière de cette valeur ajoutée, la majorité des personnes rencontrées, que ce soit au sein des bénéficiaires directs des interventions appuyées, des gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, des membres du CO et des partenaires de la société civile et du secteur privé, estime que la nouvelle dénomination de l'Institut implique une redéfinition, voir un élargissement, de son mandat à la lumière des résultats et conclusions de Rio+20, de l'évolution vers les ODD et de la transversalité propre au DD. Par ailleurs, les personnes rencontrées estiment que le mandat de l'IFDD doit continuer à englober l'appui technique, le renforcement des capacités et la mise à disposition d'information en français aux États et aux Gouvernements tout en facilitant l'implication des autres parties prenantes, à savoir entre autres la société civile, le secteur privé, l'académique et les groupes marginalisés, dans son champ d'intervention.</p>	<p>secteur privé, de l'académique et des groupes marginalisés dans ces démarches de DD, de transition énergétiques et de gestion durable de l'environnement. Par ailleurs, selon les acteurs rencontrés, l'IFDD est en mesure de porter une vision DD de la francophonie.</p>
	<p>Appréciation motivée sur le futur positionnement de l'IFDD vis-à-vis des processus en cours liés aux Objectifs du Développement Durable (ODD)</p>	N/A	<p>Selon les bénéficiaires directs, les membres du CO, les partenaires de la société civile et du secteur privé, ainsi que certains PTFs, l'IFDD doit poursuivre son positionnement vis-à-vis des processus de transition vers les ODD. Selon ces acteurs, ce positionnement doit porter sur l'accompagnement de la préparation et de la concertation des membres de la Francophonie au cours du cycle des négociations relatifs à ces ODD, leur adoption au niveau national et leur intégration dans les mécanismes de développement national de haut niveau à partir de 2015.</p> <p>Selon ces interlocuteurs, l'IFDD est en mesure de porter une vision DD de la Francophonie dans le cadre de ces négociations sur les ODD et de contribuer à porter les besoins et les priorités des</p>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			États et Gouvernements membres de la francophonie au sein de ces débats et négociations.	
	Appréciation motivée sur le futur positionnement de l'IFDD vis-à-vis du contexte actuel des négociations internationales dans le cadre des 3 conventions de Rio	N/A	<p>Dans la lignée de son avantage comparatif sur l'appui aux pays francophones dans le cadre des négociations et la mise à disposition de l'information en français sur l'état des lieux, les enjeux et les défis des négociations, la grande majorité des acteurs rencontrés estime que l'IFDD devrait dans le cadre des 3 conventions de Rio :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'appui aux délégations de négociateurs des Gouvernements et États membres pour la préparation des réunions des Conférences des Parties aux 3 Conventions de Rio</li> <li>• Fournir un accompagnement plus continu dans le temps sur ces processus de négociation mais également de mise en application de ces 3 Conventions à travers un programme continu en développement des capacités qui pourrait viser différents Ministères sectoriels ainsi que les autres parties prenantes et catégories d'acteurs impliqués dans ces négociations</li> <li>• Mettre à disposition une information continue sur les enjeux liés aux 3 Conventions de Rio</li> <li>• Faciliter des échanges et des interactions entre ces 3 conventions de Rio</li> <li>• Appuyer les réseaux francophones d'information et de partage des savoirs pour l'internalisation des conventions dans les pays</li> </ul>	
	Appréciation motivée sur le futur positionnement de l'IFDD dans le domaine énergétique au regard des analyses et évaluation réalisées par le Conseil mondial de l'énergie	N/A	Les interlocuteurs rencontrés, que ce soit des bénéficiaires directs des interventions de l'IFDD dans le secteur énergétique, que des partenaires de la société civile, certains membres du CO et certains PTFs, estiment que l'IFDD devraient poursuivre ces interventions actuelles dans le domaine énergétique en mettant l'emphase sur :	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<ul style="list-style-type: none"> <li>la transition énergétique et la valorisation et la capitalisation des expériences sur le déploiement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique</li> <li>l'accompagnement de la mise en place de cadres réglementaires sur l'EE et les ER.</li> </ul>	
	<u>Appréciation motivée et évidences</u> des bénéficiaires de l'évolution à apporter au mandat de l'IFDD au regard de leurs priorités et besoins d'appui	N/A	<p>Selon les bénéficiaires rencontrés, les évolutions à apporter au mandat de l'IFDD portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'accompagnement des pays membres dans la transition des OMD vers les ODD et l'appui à une meilleure compréhension et à la mise en œuvre de l'Agenda post-2015 des NU.</li> <li>La provision d'appuis aux pays francophones pour les aider à faire le lien, à articuler leur besoin, et à accéder plus facilement aux autres sources de financement internationales pour lesquelles l'absence ou le pauvre usage de l'anglais constitue pour le moment une barrière qui handicape fortement la francophonie dans la poursuite de ses ambitions de DD.</li> <li>La veille stratégique et le plaidoyer pour le compte et auprès des pays membres.</li> <li>La mise à disposition d'outils nécessaires pour permettre l'intégration et la transversalité du DD, mais également le développement énergétique et la gestion de l'environnement.</li> </ul>	
<b>Le champ d'intervention de l'IFDD évolue avec les résultats et la dynamique de Rio+20</b>	<u>Appréciation motivée et évidences</u> sur les évolutions à apporter au champ d'intervention de l'IFDD suite aux résultats et conclusions de Rio+20 et en fonction de la valeur ajoutée et avantage comparatif de l'IFDD	N/A	<p>A la lumière de la valeur ajoutée de l'Institut et des résultats de Rio+20, les acteurs rencontrés, y compris les bénéficiaires directs des interventions, les partenaires académiques et de la société civile, les membres du CO, les gestionnaires de l'OIF et certains PTFs, estiment que le champ d'intervention de l'IFDD devrait évoluer pour englober :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Des interventions centrées sur les questions liées à la gouvernance du DD</li> <li>La génération et la diffusion de l'information de qualité en langue française sur les négociations</li> </ul>	<b>A la suite de la dynamique de Rio+20, le champ d'intervention de l'IFDD doit évoluer selon les acteurs rencontrés pour couvrir l'accompagnement et l'information des Gouvernements et des pays membres de la Francophonie, ainsi que des autres acteurs parties prenantes, sur la</b>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>en cours sur les ODD, sur les enjeux de la transition des OMD vers les ODD et sur la future application de l'agenda post-2015</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnement des pays francophones dans le cadre des négociations sur les ODD et la mise en avant d'une vision DD de la Francophonie dans le cadre de ces négociations</li> <li>• L'accompagnement et le renforcement des capacités sur la compréhension de cette transition vers les ODD et de leur intégration dans les stratégies et politiques nationales et pour l'application de l'agenda post 2015</li> <li>• L'orientation vers les 4 axes de la vision de la Francophonie en matière d'ODD: Culture et DD, Jeunesse et Femmes, MPCD, Énergie et transition énergétique</li> </ul>	<p><b>gouvernance du DD, les négociations relatives à la transition vers les ODD, mais également les négociations relatives aux 3 Conventions de Rio, l'application de l'agenda post-2015, et l'intégration des ODD dans les stratégies et politiques nationales.</b></p>
	<p><u>Appréciation motivée</u> sur le futur champ d'intervention potentiel de l'IFDD au sein des processus de négociations internationales dans le cadre des conventions de Rio, au sein des processus de mise en place des ODD, et dans le cadre des priorités de l'après Rio+20</p>	N/A	<p>Les bénéficiaires directs des interventions de l'IFDD sur ces questions, les partenaires académiques et de la société civile et les membres du CO estiment que l'IFDD sur ces questions devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre son rôle de facilitateur lors des négociations dans le cadre des conventions de Rio</li> <li>• Développer ses actions de concertation tant à l'international qu'au sein des pays membres</li> <li>• Produire davantage des notes de décryptage sur la CBD et la CLD</li> </ul>	

## ANALYSE

L'équipe d'évaluation juge qu'à la lumière des 4 avantages comparatifs identifiés pour l'IFDD précédemment et des résultats de Rio+20, son mandat et son champ d'intervention devraient évoluer selon ces 4 avantages comparatifs tout en facilitant davantage d'implication de la société civile, du secteur privé, des universités et instituts de recherche et des groupes marginalisés dans ses interventions et en portant une vision DD de la Francophonie, que ce soit dans le cadre des négociations sur les ODD et l'agenda post 2015 ou en interne, au sein de l'OIF.

Par ailleurs, dans le cadre des résultats de Rio+20 et en réponse aux besoins des bénéficiaires, l'IFDD devrait poursuivre l'accompagnement qu'il fait de manière très satisfaisante, de la préparation et de la concertation de ses membres aux cours du cycle des négociations relatifs aux ODD, leur adoption au niveau national et leur intégration dans les mécanismes de développement national de haut niveau à partir de 2015.

## CONCLUSION 7

## PROPOSITION RECOMMANDATION 7



Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	parties prenantes et des gestionnaires sur le futur positionnement de l'IFDD au sein de l'OIF		<p>l'IFDD doit demeurer au Québec afin de conserver sa liaison avec les organismes des NU, l'influence nord-américaine dans la gestion et la mise en œuvre de ses programmes et son autonomie de gestion et financière.</p> <p>Selon une grande majorité des acteurs rencontrés, y compris une majorité des bénéficiaires directs des interventions de l'IFDD, les gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, les membres du CO et certains PTFs, la nouvelle dénomination de l'Institut et les outils dont il dispose impliquent un élargissement de son champ d'actions au sein même de l'OIF. Selon ces acteurs, cet élargissement englobe la facilitation de l'intégration du DD dans les programmes et les activités de l'OIF. Cependant, de l'avis de l'ensemble des acteurs rencontrés, y compris les gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, les mécanismes et les moyens institutionnels sont insuffisants au sein de l'OIF et de l'IFDD pour garantir l'évolution de ce positionnement. Selon ces acteurs, l'OIF doit se donner les moyens et mettre en place les mécanismes institutionnels qui permettront effectivement à l'IFDD d'assurer cette pleine intégration transversale du DD dans les programmes et initiatives de l'OIF. Selon eux, les moyens et mécanismes potentiels pourraient intégrer notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un message politique, stratégique et institutionnel sur la transversalité du DD fort de la haute direction de l'OIF. Cette transversalité devrait être portée au plus haut niveau, jusqu'à une intégration dans les objectifs stratégiques de la Francophonie. Les concepts associés au DD devraient être intégrés et mentionnés dans l'ensemble des missions qui seront définies et approuvées pour le futur Cadre Stratégique à Moyen Terme de la Francophonie et dans la programmation quadriennale de l'OIF qui en</li> </ul>	<p>généralement efficient dans la mise en œuvre de ses programmes, les constats et conclusions des questions rétrospectives ont montré que des améliorations peuvent être apportées au plan du positionnement institutionnel et stratégique de l'IFDD au sein de l'OIF et de son rôle catalytique sur le DD. Son effet catalytique quant au concept du DD est jugé comme limité par la grande majorité des acteurs concernés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon ces acteurs, les mécanismes et les moyens institutionnels actuels sont insuffisants au sein de l'OIF et de l'IFDD pour garantir l'évolution de ce positionnement. Des moyens et mécanismes renforcés potentiels pourraient notamment comprendre (i) un message politique, stratégique et institutionnel sur la transversalité du DD fort de la haute direction de l'OIF; (ii) l'intégration dans les statuts de l'IFDD d'un rôle catalyseur du DD au sein de l'ensemble des interventions de l'OIF; (iii) la définition d'une politique</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
			<p>découlera.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une modification des statuts de l'IFDD et l'intégration dans les nouveaux statuts d'un rôle catalyseur du DD au sein de l'ensemble des interventions de l'OIF.</li> <li>• La définition d'une politique DD spécifique à l'OIF et la définition claire du rôle que devrait jouer l'IFDD, et les Directions de l'OIF, dans la mise en œuvre de cette politique.</li> <li>• La mise en place d'un Comité intersectoriel et inter-directionnel chargé de coordonner l'intégration du DD dans les interventions de l'OIF et qui réunirait sur une base bimensuelle par exemple les différentes Directions de l'OIF et la Direction de l'IFDD qui en assurerait la coordination. Selon certains gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, ces réunions permettraient d'identifier, puis d'assurer le suivi, d'actions intégratrices du DD et permettraient d'assurer une meilleure collaboration entre les Directions de l'OIF et avec l'Institut sur ces questions du DD. Elles permettraient également à l'Institut de présenter les services qu'il peut offrir aux autres Directions de l'OIF.</li> <li>• Selon certains gestionnaires, ce Comité inter-directionnel pourrait également être renforcé par la nomination d'un point focal DD, soit au niveau de chaque direction de l'OIF, soit à la DPE, de manière à assurer une cohérence de leurs activités avec le DD et une transversalité du DD dans les différentes initiatives.</li> </ul>	<p>DD spécifique à l'OIF; (iv) la mise en place d'un Comité intersectoriel et inter-directionnel chargé de coordonner l'intégration du DD dans les interventions de l'OIF; et (v) la nomination d'un point focal DD, soit au niveau de chaque direction de l'OIF, soit à la DPE, de manière à assurer une cohérence de leurs activités avec le DD et une transversalité du DD dans les différentes initiatives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les avis des différents acteurs rencontrés et à la lumière des constats émis pour les questions rétrospectives, la structure organisationnelle de l'IFDD devrait évoluer selon les directions suivantes : (i) l'animation d'un Comité Inter-directionnel et intersectoriel sur la transversalité du DD au sein de l'OIF; (ii) Le renforcement de la présence de l'Institut à Paris à travers la nomination d'un Délégué permanent de l'IFDD à l'OIF à Paris ou la nomination de points focaux du DD dans les différentes Directions de l'OIF; (iii) Le renforcement de la prise en compte des</li> </ul>
	Évidence de modifications à apporter à la structure organisationnelle de l'IFDD	N/A	<p>Les constats issus des questions évaluatives rétrospectives et les entretiens réalisés lors de cette évaluation ont mis l'exergue sur les modifications suivantes à apporter à la structure organisationnelle de l'IFDD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'animation d'un Comité Inter-directionnel et intersectoriel sur la transversalité du DD au sein</li> </ul>	

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
			<p>de l'OIF, Comité mis en place par la Haute Direction de l'OIF.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le renforcement de la présence de l'IFDD à Paris à travers la nomination d'un Délégué permanent de l'IFDD à l'OIF à Paris selon certains gestionnaires ou la nomination de points focaux du DD dans les différentes Directions de l'OIF selon d'autres gestionnaires.</li> <li>Le renforcement de la prise en compte des avis et des recommandations des membres du CO dans les décisions stratégiques de l'OIF selon certains gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, certains membres du CO et certains partenaires de la société civile.</li> <li>Le renforcement de l'équipe de communication de l'IFDD selon certains gestionnaires de l'OIF et de l'IFDD, certains membres du CO et certains partenaires de la société civile, pour notamment améliorer la visibilité de ses actions/interventions sur le terrain, en renforcer la complémentarité et la synergie avec celles des autres PTF et améliorer son effet levier sur des financements additionnels.</li> <li>Le renforcement du mécanisme d'identification des besoins et des priorités qui émanent des États et des parties prenantes francophones en cours de mise en œuvre du programme quadriennal, à travers notamment la création d'un poste de coordinateur de la programmation et d'animation d'une plateforme consultative au sein de l'IFDD</li> </ul>	<p>avis et des recommandations des membres du CO; (iv) le renforcement de l'équipe de communication de l'IFDD; et (v) Le renforcement du mécanisme d'identification des besoins et des priorités qui émanent des États et des parties prenantes francophones en cours de mise en œuvre du programme quadriennal.</p>	
	L'articulation et le partage des rôles entre l'Institut et les autres directions de programmes de l'OIF évoluent pour renforcer le rôle catalyseur de	<p>Conclusions des questions évaluatives rétrospectives</p> <p><u>Perception motivée</u> des gestionnaires de l'IFDD et de l'OIF sur les évolutions à apporter à l'articulation, le partage des rôles, la</p>	N/A	Voir ci-dessus.	L'ensemble des acteurs rencontrés estiment qu'il existe un fort potentiel inexploité au sein de l'OIF pour une plus grande collaboration, articulation et communication entre les

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	l'IFDD sur les aspects transversaux de DD	communication et la collaboration entre l'Institut et les autres directions de programmes de l'OIF	<p>entre les Directions et l'Institut. Selon les acteurs rencontrés, ce potentiel pourrait être mieux valorisé à travers notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une meilleure connaissance interne à l'OIF des interventions et des services proposés par l'IFDD.</li> <li>• La définition claire du rôle de l'IFDD et des autres Directions dans la mise en œuvre d'une stratégie ou politique DD de l'OIF.</li> <li>• L'intégration de la dimension et des concepts du DD dans les outils de suivi et de gestion afin de renforcer la sensibilisation des Directeurs de l'OIF sur ces questions</li> <li>• La mise en place de programmes conjoints entre les différentes Directions de l'OIF et l'IFDD afin de décloisonner le travail de ces Directions.</li> <li>• Le renforcement des capacités des spécialistes de programmes de l'OIF sur le DD pour une animation transversale effective qui assure la mise en œuvre cohérente des programmes stratégiques de l'organisation.</li> </ul>	différentes Directions et entre les Directions et l'Institut. Ceci est également démontré par les conclusions des questions évaluatives rétrospectives. Par ailleurs, la majorité des acteurs estiment que ce partage des rôles devrait évoluer pour permettre à l'IFDD de jouer un rôle catalyseur sur les aspects transversaux de DD.

## ANALYSE

L'équipe d'évaluation est de l'avis de la majorité des acteurs rencontrés qu'il existe un potentiel inexploité au sein de l'OIF pour une plus grande collaboration, articulation et communication entre les différentes Directions de l'OIF et entre les autres Directions et l'IFDD. Cette meilleure collaboration, articulation et communication passerait par la mise en place au sein de l'OIF de nouveaux mécanismes et moyens institutionnels.

L'IFDD dispose par ailleurs des outils lui permettant d'assurer une meilleure transversalité du DD au sein de l'ensemble des activités de l'OIF. L'équipe d'évaluation juge que l'Institut est en mesure d'assurer un rôle catalytique du DD plus important, moyennant de légers ajustements à sa structure organisationnelle et aux mécanismes institutionnels propres à l'OIF

## CONCLUSION 8

Le positionnement de l'IFDD au sein de l'OIF devrait évoluer pour permettre d'une part une meilleure collaboration, articulation et communication entre les différentes Directions de l'OIF et l'Institut, et d'autre part pour permettre à l'Institut de jouer un rôle catalyseur du DD au sein des interventions de l'OIF pour lequel il dispose des outils et de l'expertise mais dont la mise en œuvre nécessitera la mise en place de nouveaux mécanismes institutionnels au sein de l'OIF et de légers ajustements à la structure organisationnelle de l'IFDD.

## PROPOSITION RECOMMANDATION 8

- Assurer une meilleure collaboration, articulation et communication entre les différentes Directions de l'OIF et l'IFDD, et une meilleure intégration transversale du DD dans les interventions et activités de l'OIF à travers :
  - i. La mise en place de programmes conjoints avec un chef de file pour chacun d'eux, une imputation budgétaire et des rôles et responsabilités bien définis dès la mise en place desdits programmes.
  - ii. Dans un premier temps et à court terme, la définition et l'application de lignes directrices du DD, à travers la coordination de la DPE et en

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks		Indicateurs renseignés	Constat
				<p>collaboration avec la DCRT, pour s'assurer que le DD est intégré dans la prochaine programmation.</p> <p>iii. La définition d'une politique DD spécifique à l'OIF et la définition claire du rôle de l'IFDD et des autres Directions de l'OIF dans la mise en œuvre de cette politique.</p> <p>iv. La mise à disposition d'un siège permanent pour l'IFDD au Comité interne de programmation de l'OIF.</p> <p>v. l'intégration dans les statuts de l'IFDD d'un rôle catalyseur du DD au sein de l'ensemble des interventions de l'OIF.</p> <p>vi. l'intégration de la dimension et des concepts du DD dans les outils de suivi et de gestion, à travers notamment : (i) l'intégration d'indicateurs DD dans l'ensemble du système de suivi-évaluation de l'OIF et dans les indicateurs de suivi de chacun des programmes; (ii) la mise en place d'un système de formations permanentes sur le DD pour les SP de l'OIF ; (iii) l'élaboration d'un rapport bisannuel de l'OIF sur le DD; et (iv) l'adaptation de la grille DD élaborée par l'IFDD à une utilisation interne de l'OIF.</p>	
4.3 Quelles sont les évolutions à apporter au dispositif organisationnel, aux moyens, à l'expertise et aux modes d'action pour permettre à l'Institut de répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable	Le dispositif organisationnel de l'Institut évolue pour répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable	Conclusions des questions évaluatives rétrospectives	N/A	<p><u>Conclusion 2 :</u></p> <p>« Les activités et les programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 étaient en général bien alignés avec les besoins, les priorités et les types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable. Les demandes d'appuis additionnels qui n'ont pas été ou ont été insuffisamment satisfaites concernent notamment des projets plus concrets au niveau local et communautaire, une plus grande implication de la société civile, un accompagnement continu dans le temps pour le développement des capacités et une meilleure valorisation des connaissances acquises.</p> <p>Ces besoins sont cependant nombreux, et l'IFDD ne peut les satisfaire tous, compte tenu de ses moyens limités et du mandat dont il dispose. Les futures interventions de l'Institut doivent s'inscrire dans une chaîne logique de résultats, afin d'éviter tout risque de saupoudrage et garantir l'efficacité</p>	<p>La grande majorité des acteurs rencontrés estiment que le dispositif organisationnel de l'Institut doit évoluer pour répondre plus efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bien que la majorité des programmes de l'IFDD au cours de sa programmation 2010-2013 était bien alignée avec les besoins et les priorités et bien alignée avec les types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones en matière de promotion du</li> </ul>
		Besoins et priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable (évolution)	N/A		

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
<p>durable ? (<i>Efficience, efficacité et durabilité</i>)</p>			<p>dans la mise en œuvre, tout en maintenant une certaine flexibilité pour répondre à de nouvelles priorités identifiées par les pays en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale. »</p>	<p>DD, ces programmes n'ont permis de répondre qu'à certaines des priorités exprimées, certains types d'appui recherchés par les parties prenantes francophones ne sont pas couverts et les interventions appuyées par l'IFDD manquent de continuité et dans certains cas d'un ancrage institutionnel à un haut niveau pour répondre pleinement aux besoins des pays membres.</p>
	<p><u>Appréciation motivée</u> des parties prenantes sur les évolutions à apporter au dispositif organisationnel de l'Institut</p>	N/A	<p>Les acteurs rencontrés estiment que les évolutions suivantes pourraient être apportées au dispositif organisationnel de l'IFDD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les appuis de l'IFDD devraient tout d'abord s'intégrer dans les processus de développement de haut niveau et être ancrés à un niveau décisionnel pour en garantir le succès, tel que l'ont démontré les initiatives SNDD au Burkina Faso ou aux Comores.</li> <li>• L'implication de la société civile doit être renforcée dans les interventions appuyées, et le réseau d'associations et d'ONG partenaires de l'IFDD doit être élargi.</li> <li>• Un accompagnement continu dans le temps doit être apporté pour le développement des capacités</li> <li>• La visibilité des actions sur le terrain doit être renforcée à travers plus d'actions de communications, une participation plus importante au Groupe technique ou Comités de coordination nationaux, une meilleure association des Commissions nationales DD ou Correspondant national DD, un relais plus important des Unités hors siège de l'OIF et une plus grande implication des membres du CO dans la communication des interventions de l'IFDD. Cette visibilité permettra de renforcer les partenariats avec d'autres PTF, mais également les opportunités de collaboration au niveau national.</li> <li>• Le renforcement du mécanisme d'identification et de remontée des besoins et des priorités des parties prenantes francophones en cours de mise en œuvre de la programmation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs évolutions pourraient être apportées au dispositif organisationnel de l'Institut pour lui permettre répondre plus efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD</li> </ul>

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat	
			quadriennale.		
	<b>Les moyens et l'expertise de l'Institut évoluent pour répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable</b>	Conclusions des questions évaluatives rétrospectives	N/A	Conclusion 5 : « A la lumière du niveau d'atteinte des ECT et des EMT et des moyens mis à sa disposition (que ce soit en termes de ressources financières que de ressources humaines), la structure organisationnelle et institutionnelle de l'IFDD lui a permis d'être généralement efficace dans la mise en œuvre de ses programmes. Cependant, des améliorations peuvent être apportées au plan du positionnement institutionnel et stratégique de l'IFDD au sein de l'OIF, de son rôle catalytique sur le DD, et au plan des procédures de rapportage technique et de communication extérieure. »	<b>Bien que l'IFDD ait été relativement efficace dans la mise en œuvre de ces programmes, les moyens mis à disposition de l'IFDD ont été limités. Selon les acteurs rencontrés, les moyens humains et financiers de l'IFDD doivent être réévalués à la hausse pour lui permettre de répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD ou les ambitions doivent être revues à la baisse en ciblant mieux les actions.</b>
		<u>Appréciation motivée</u> sur les évolutions à apporter aux moyens et à l'expertise de l'Institut	N/A	<p>Selon l'ensemble des personnes rencontrées, les moyens et l'expertise de l'IFDD doivent être renforcées pour lui permettre de pleinement jouer son rôle et d'atteindre les résultats qui lui sont assignés. Dans le cas contraire, selon une majorité des personnes rencontrées, les ambitions et les missions/rôle assigné à l'IFDD doivent être revus à la baisse.</p> <p>Selon ces interlocuteurs, le renforcement doit passer par une augmentation des ressources financières disponibles, une augmentation du personnel et une révision à la hausse du niveau des honoraires des experts extérieurs mobilisés pour les formations.</p>	
<b>ANALYSE</b>					
L'équipe d'évaluation juge que certains ajustements au dispositif organisationnel, aux moyens, à l'expertise et aux modes d'action de l'IFDD doivent être apportés pour répondre aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du DD					
<b>CONCLUSION 9</b>			<b>RECOMMANDATION 9</b>		
Le dispositif organisationnel, les moyens, l'expertise et les modes d'action de l'IFDD doivent évoluer pour lui permettre de répondre efficacement aux besoins et aux priorités en termes d'appui des différentes parties prenantes francophones en matière de promotion du développement durable, et ce notamment à travers : (i) un ancrage institutionnel et décisionnel à un plus haut niveau dans le cadre des appuis aux			<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Œuvrer en faveur d'un ancrage institutionnel et décisionnel de haut niveau au niveau national dans le cadre des appuis aux processus institutionnels et d'un alignement avec les processus institutionnels existants</b></li> <li>• <b>Définir un ratio minimum de cofinancement pour un appui de l'IFDD afin de</b></li> </ul>		

Sous-question	Éléments d'appréciation	Indicateurs – Benchmarks	Indicateurs renseignés	Constat
	<p>processus institutionnels; (ii) une plus forte implication de la société civile locale et nationale; (iii) un accompagnement plus continu dans le temps pour le développement des capacités; (iv) une meilleure visibilité des interventions de l'IFDD sur le terrain; (v) l'identification de nouveaux partenariats et la création de nouvelles synergies; et (vi) l'identification et la remontée plus effective des besoins et des priorités des parties prenantes francophones en cours de mise en œuvre de la programmation quadriennale.</p> <p>Les missions assignées à l'IFDD, le rôle catalyseur qu'il est appelé à jouer au sein de l'OIF et l'étendue de ses actions actuelles nécessitent une <u>réévaluation à la hausse de ses moyens humains et financiers</u> ou à <u>la baisse de ses ambitions avec un meilleur ciblage de ses actions</u>. Dans le cas contraire, un risque de saupoudrage et de dispersion peut se poser, ainsi qu'une surcharge de travail pour l'équipe de l'IFDD</p>		<p>faciliter les synergies et la mise en place de nouveaux partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les moyens humains de l'IFDD à travers: <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Le recrutement d'un coordinateur de la programmation</li> <li>ii. Le recrutement d'un chargé de communication extérieure et d'animation des partenariats</li> <li>iii. Le recrutement de nouveaux SP en fonction des besoins à couvrir et dont le profil dépendra des besoins identifiés dans le cadre de l'évolution du contexte international et notamment des ODD et de l'Agenda post-2015</li> <li>iv. La poursuite de faire appel à des volontaires de la francophonie</li> <li>v. L'accompagnement continu pour le maintien et le renforcement des compétences des SP de l'IFDD sur des thématiques émergentes</li> <li>vi. La mise en place d'un mécanisme de contractuels plus flexible permettant de mobiliser des équipes dans le cadre de projets multi-années afin de s'adapter aux demandes de programmation additionnelle qui pourraient émerger en lien avec le mandat de l'IFDD</li> </ul> </li> </ul>	

## ANNEXE III – LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

	Nom	Prénom	Fonction	Organisme	Ville	Pays
<b>Catégorie 1 – Gestionnaires OIF et IFDD</b>						
1	Duhaime	Clément	Administrateur OIF	OIF	Paris	France
2	Simard	Nicolas	Directeur	Direction Planification et Evaluation OIF	Paris	France
3	Tor	Imma	Directrice	Direction Langue Française et Diversité Linguistique	Paris	France
4	Fall	Youma	Directrice	Direction Diversité et développement culturel	Paris	France
5	Alingué	Etienne	Directeur	Direction Francophonie économique	Paris	France
6	Guilhou	Christophe	Directeur	Direction Paix, démocratie et droit de l'homme	Paris	France
7	Andriamboavonjy	Hary	Directrice	Direction de la coordination régionale et de la transversalité	Paris	France
8	Finkelstein	Isabelle	Directrice communication et partenariats	Direction Communication et Partenariat	Paris	France
9	Arrault	Matthieu	Chargé du suivi et de l'évaluation	Direction Planification et Evaluation OIF	Paris	France
10	Lory	Marion	Chargée de l'évaluation	Direction Planification et Evaluation OIF	Paris	France
11	Urayeneza	Tharcisse	Directeur	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO)	Lomé	Togo
12	Biron	Nicolas	Répondant de l'IFDD au Togo	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO)	Lomé	Togo
13	Dia Touré	Fatimata	Directrice	IFDD	Québec	Canada
14	Lacharité	Marcel	Directeur adjoint Administration, Finances et Information	IFDD	Québec	Canada
15	Kiri	Tounao	Responsable projet	IFDD	Québec	Canada
16	Dabo	Ibrahima	Responsable projet	IFDD	Québec	Canada
17	Ndoutoum	Jean-Pierre	Responsable projet	IFDD	Québec	Canada
18	Abdoulhalik	Faouzia	Responsable projet	IFDD	Québec	Canada
19	Jail	Louis-Noël	Responsable projet	IFDD	Québec	Canada
20	Chafil	Rajae	Responsable projet	IFDD	Québec	Canada
21	Dieye	Bachir	Conseiller à la commission de la coopération et du développement	Assemblée parlementaire de la Francophonie	Paris	France

22	Le Bot	Didier	Secrétaire général	Assemblée parlementaire de la Francophonie	Paris	France
23	Guillaume	Julie		Association internationale des maires francophones	Paris	France
24	Yelkouni	Martin	Directeur du département Environnement	Université Senghor d'Alexandrie	Alexandrie	EGYPTE
25	Lourde	Albert	Recteur	Université Senghor d'Alexandrie	Alexandrie	EGYPTE
<b>Catégorie 2 – Points focaux et bénéficiaires directs des interventions appuyées par l'IFDD</b>						
26	Toure	Alassane	Point Focal UNCCD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Ouagadougou	BURKINA FASO
27	Nana	Somanegré	Point Focal CBD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Ouagadougou	BURKINA FASO
28	Ouedraogo	Rasmané	Directeur de la Division des Politiques Environnementales	SP/CONEDD	Ouagadougou	BURKINA FASO
29	Toé	Denis	Environnementaliste	Maîtrise d'ouvrage de l'Aéroport de Donsin / Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Ouagadougou	BURKINA FASO
30	Sawadogo	Narcisse	Directeur général de l'Énergie	Ministère des mines, des carrières et de l'énergie	Ouagadougou	BURKINA FASO
31	Zerbo	Adama	Directeur des Relations Internationales	Ville de Ouagadougou	Ouagadougou	BURKINA FASO
32	Kambiré	Jean-Baptiste	Secrétaire général de la Commission nationale pour la francophonie, Correspondant national de l'OIF	Commission Nationale de la Francophonie	Ouagadougou	BURKINA FASO
33	Sima-Obame	Clément	Conseiller Technique du Premier Ministre, Secrétaire Permanent de la CNDD	Ministère de l'économie, de l'emploi et du Développement Durable	Libreville	GABON
34	Abouro Otogo	Rodrigue	Directeur des Etudes, du Contentieux et du Droit de l'Environnement	Ministère de l'économie, de l'emploi et du Développement Durable	Libreville	GABON
35	EBOBOLA TSIBAH	Louis Leandre	Point Focal UNFCCC Directeur Général	Direction générale de l'environnement et de la protection de la nature	Libreville	GABON
36	Bayani Ngoyi	Emmanuel	Point focal CBD Chargé d'études du Directeur Général de	Ministère de l'Environnement et de la protection de la nature	Libreville	GABON

			l'Environnement et de la Protection de la Nature			
37	Ngare	Aristide	Directeur général Adjoint Énergie	Ministère du pétrole, de l'Énergie et des ressources Hydrauliques	Libreville	GABON
38	Okouala	Nicaise	Directeur de la maîtrise de l'Énergie	Ministère du pétrole, de l'Énergie et des ressources Hydrauliques	Libreville	GABON
39	Okouma	Alexis-Léandre	Chargé d'étude	Ministère du pétrole, de l'Énergie et des ressources Hydrauliques	Libreville	GABON
40	Nang-Ngomo	Bonjean	Directeur développement technologique	Ministère du pétrole, de l'Énergie et des ressources Hydrauliques	Libreville	GABON
41	MINSO	Louis Bertrand	Programme des Économies d'Eau et d'Électricité de l'État (P3E)	Ministère du budget et des comptes Publics	Libreville	GABON
42	DIPAGA	Serge	Directeur du programme P3E	Ministère du budget et des comptes Publics	Libreville	GABON
43	GAHOUMA	Tanguy				GABON
44	TSOUMBOU NGOULOU	Judicæel	Chargé d'études, expert en Ecologie et DD, Cabinet du Ministre Délégué chargé de l'Habitat	Ministère de l'habitat, de l'urbanisme, de l'écologie et du développement durable	Libreville	GABON
45	MOUITY	Guy Alfred	Chef de service des espaces protégées – Directeur général de l'environnement et de la protection de la nature	Ministère de l'habitat, de l'urbanisme, de l'écologie et du développement durable	Libreville	GABON
46	MILENDJI KOUMBA	Chimène Michelle	Chef de Service de l'environnement Rural et Urbain	Ministère de l'habitat, de l'urbanisme, de l'écologie et du développement durable	Libreville	GABON
47	BONDO	Martine	Sénatrice	Sénat du Gabon	Libreville	GABON
48	ESSONO	Steve	Chargé d'étude du Ministre		Libreville	GABON
49	SOUNDAT- BOUTAMBA	Hugues	Directeur de Cabinet du Ministre		Libreville	GABON
50	LEMOUMA	Charles	Ambassadeur, Correspondant national du Gabon auprès de l'OIF	Commission Nationale de la Francophonie	Libreville	GABON
51	AKUE OVONO	Théophile	Directeur des Relations avec les Institutions Francophones	Commission Nationale de la Francophonie	Libreville	GABON

52	MIEMBET GHANGON	Sylvestre	Ambassadeur et DG adjoint de la Francophonie	Commission Nationale de la Francophonie	Libreville	GABON
53	MAGOUALAMAN GOYE	Maximin	Ambassadeur Directeur du DD et de la formation	Commission Nationale de la Francophonie	Libreville	GABON
54	Johnson	André	Ministre de l'environnement		Libreville	GABON
55	Abiyou	Tcharabalo	Directeur général de l'Énergie	MINISTÈRE DES MINES, DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU	Lomé	TOGO
56	MEATCHI	Gervais	Conseiller Technique Ministre de la Planification et Point focal DD	Ministère de la Planification	Lomé	TOGO
57	GUIDI	Ayawa Meduwodzi		Ministère auprès du PR, chargé de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire	Lomé	TOGO
58	Mery	Yaou	chef division planification; dir par interim de l'environnement	Direction de l'Environnement	Lomé	TOGO
59	Tchinguilou	Paul	co-auteur de la SNDD; coordinateur 3eme com nationale CC	Direction de l'Environnement	Lomé	TOGO
60	FOLLY	Yao	Point focal opérationnel FEM	Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières	Lomé	TOGO
61	Essodina	Konzahou		Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières	Lomé	TOGO
62	TENGUE	Kokou Trévé		Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières	Lomé	TOGO
63	Boumouda	Félicien	point focal DD	Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières	Lomé	TOGO
64	ADADJI	Koffi	Directeur	Agence nationale de la gestion de l'environnement	Lomé	TOGO
65	Agoro	Sebabe		Agence nationale de la gestion de l'environnement	Lomé	TOGO
66	DJANGUENANE	Nayondjoua	Président de la Commission nationale de la Francophonie (CNF-Togo)	Commission Nationale de la Francophonie	Lomé	TOGO
67	Adjrankou	Mawunea	Correspondant national francophonie	Ministère des affaires étrangères	Lomé	TOGO
68	VEZINA	Luc	Directeur du bureau de coordination	Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs	Québec	CANADA
69	VIGNA	Christina	Directrice	Ministère des Relations Internationales, de la Francophonie et du Commerce Extérieur	Montréal	CANADA
70	Corriveau-Hébert	Etienne	Conseiller en affaires internationales	Ministère des Relations Internationales, de la Francophonie et du Commerce Extérieur	Montréal	CANADA
71	BOUTIN	François	Coordonnateur ministériel aux affaires internationales et intergouvernementales	Ministère des Ressources Naturelles	Québec	CANADA
72	BERNAUDON	Stéphane	Chargé de mission international	Ministère français de l'écologie, du Développement Durable	Paris	France

et de l'Énergie

**Catégorie 3 - Organisations internationales et régionales et partenaires internationaux**

73	SABATHIÉ-AKONOR	Hélène	Chargé de mission international	ADEME	Paris	France
74	VASSEUR	Denis	Chargé de projets climat /énergie	FFEM	Paris	France
75	GRANDCHAMP	Séline	Gestionnaire Programme de la francophonie	Ministère des affaires étrangères, commerce et développement	Ottawa	Canada
76	SOKOLOWSKI	Sophie	Présidente a.i	Service Public fédéral de Programmation – Développement Durable	Bruxelles	Belgique
77	LAMBERT	Nicolas		IGN	Paris	France
78	SAVADOGO	Yacouba	Responsable de programme	Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO) IUCN	Ouagadougou	BURKINA FASO
79	Soumare	Jimé	Chargés des ressources en eau au Département de la Sécurité alimentaire, de l'agriculture, des mines et de l'environnement	UEMOA	Ouagadougou	BURKINA FASO
80	Assao	Abdoulkarim		UEMOA	Ouagadougou	BURKINA FASO
81	Kina	Saïdou	Coordonnateur général de la Biosécurité	UEMOA	Ouagadougou	BURKINA FASO
82	OUEDRAOGO	Lassane	Chargé de l'énergie	UEMOA	Ouagadougou	BURKINA FASO
83	DIOP	Maleye	Directeur pays adjoint	PNUD Burkina Faso	Ouagadougou	BURKINA FASO
84	Coulibaly	Clarisse	Responsable du Programme Environnement	PNUD Burkina Faso	Ouagadougou	BURKINA FASO
85	NONDAH	Tristan		PNUD Gabon	Libreville	GABON
86	Tenou	Jonky	Team leader Pauvreté et environnement; spécialiste changements climatiques	PNUD Togo	Lomé	TOGO
87	NÉBIÉ	Boureima	Chef de la cellule Environnementale	Office Nationale de l'Eau-ONEA	Ouagadougou	BURKINA FASO
88	NDOYE	Saliou gaye	Assistant technique principal	BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)	Lomé	TOGO
89	YETE	Pierre	Responsable du projet Énergie	CEMAC	Bangui	RÉPUBLIQUE CENTRAFRIC AINE
90	NORMAND	Gabriel		PNUD	New-York	ÉTATS-UNIS
91	LAPERRIERE	André	Directeur Général adjoint	FEM	Washington	ÉTATS-UNIS
92	VIGIER	Lucie	Chargée de Projets Secteurs Santé / Energie	AFD Togo	Lomé	TOGO
93	Picard	Yves	Directeur	AFD Gabon	Libreville	GABON
94	Leroy	Alice	Chargée de projets	AFD Gabon	Libreville	GABON
95	Cazin	Etienne	Conseiller de coopération et d'actions culturelles	SCAC Togo	Libreville	GABON

96	Castéran	Marc	Chargé de programmes Développement Rural	Délégation Commission Européenne Togo	Lomé	TOGO
97	YAKER	Farid	Administrateur de programme	PNUÉ	Paris	FRANCE
98	REUTER	Luc	Administrateur de programme / Division Technologie-Industrie et Economie	PNUÉ	Paris	FRANCE
<b>Catégorie 4 - Experts et membres du Conseil d'Orientation</b>						
99	KHALFALLAH	Ezzedine	Consultant		Tunis	TUNISIE
101	NJOMGANG	Claude	Agrégé des facultés des Sciences Économiques – Professeur titulaire à l'Université de Yaoundé	Université de Yaoundé	Yaoundé	CAMEROUN
102	VILLENEUVE	Claude	Directeur, chaire en Éco-Conseil – Département des sciences fondamentales	Université du Québec à Chicoutimi	Sanegouay	CANADA
103	POPESCU	Florin	Professeur	Université Dunarea de Jos de Galati	Galati	ROUMANIE
104	BEN ALLAOUI	Aboubacar	Directeur national de l'environnement et des forêts	Ministère de la production, de l'Environnement, de l'Énergie, de l'industrie et de l'Artisanat	Moroni	COMORES
105	WAINRIGHT	Yves-André	Consultant		Port-au-Prince	HAITI
106	SOK	Siphana	Conseiller du gouvernement royal du Cambodge	Gouvernement Royal du Cambodge	Phnom Penh	CAMBODGE
<b>Catégorie 5 - Organismes de recherche, universités partenaires et opérateurs</b>						
107	SEMPORÉ	Francis	Conseiller du Directeur Général – Chargé du Numérique et de la Prospective	2iE - INSTITUT INTERNATIONAL D'INGÉNIERIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	Ouagadougou	BURKINA FASO
108	MAIGA	Amadou Hama	Directeur Général adjoint	2iE - INSTITUT INTERNATIONAL D'INGÉNIERIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	Ouagadougou	BURKINA FASO
109	Mounganga	Magloir-Désiré	Géomorphologie et aménagement, chargé de recherche (CAMES)	Centre nationale de la recherche scientifique et technologique	Libreville	GABON
110	TCHINI	Kodjo	Directeur général	Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU)	Lomé	TOGO
111	CÔTÉ	Gilles	Directeur général	SECRETARIAT INTERNATIONAL FRANCOPHONE POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (SIFÉE)	Montréal	CANADA
112	COCCONCELLI	Denis	Directeur	CIRIDD – Centre International de Ressources et d'innovation pour le développement durable	Saint-Etienne	FRANCE

113	Jay	Vincent	chef du projet Médiaterre	CIRIDD – Centre International de Ressources et d’innovation pour le développement durable	Saint-Etienne	FRANCE
114	GBOSSOU	Christophe	Consultant (Docteur de l’École des Mines de St-Étienne)	École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne	Saint-Étienne	FRANCE
115	BRODHAG	Christian	Directeur de recherche	École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne	Saint-Étienne	FRANCE
<b>Catégorie 6 – Société civile</b>						
116	Traore	Soumana	Coordonnateur	Fondation Nature Vie	Ouagadougou	BURKINA FASO
117	Ouedraogo		Membre fondateur	Fondation Nature Vie	Ouagadougou	BURKINA FASO
118	KOGBE	Yaovi Lowanou	Chargé de coordination et d’animation	Réseau Climat Développement	Lomé	TOGO
119	ALOUKA	Sena	Directeur exécutif	Association JVE-TOGO	Lomé	TOGO
120	POUFFARY	Stephane	Directeur	ONG Energies 2050	Biot	FRANCE
121	MAZOUNIE	Alix	Responsable des politiques internationales	Réseau Action-Climat France (RAC France)	Montreuil	FRANCE
122	LAUZON	Helene	Présidente	Conseil patronal de l’environnement du Québec	Montréal	CANADA
123	AGBEMELO-TSMAFO	Joël	Directeur général	JAT Consulting SARL	Lomé	TOGO
124	RADANNE	Pierre	Président	Futur Facteur 4	Paris	FRANCE

## **ANNEXE IV – LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS**

### **Documents de référence**

- Agenda 21
- Rapport sur les OMD (2013)
- OMD 7
- ONU. "Rapport du Sommet mondial pour le développement durable Johannesburg" (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002. New York.
- UNEP GEO4 (résumé pour les décideurs, 2007)
- UNEP GEO5 (résumé à l'intention des décideurs, 2012)
- GEF OPS4 : 4ème Bilan global du FEM, mars 2010
- WEC, ODD, Evaluation 2010 des politiques énergétiques et climatiques nationales, résumé
- WEC Policies for the future, Executive summary, 2011
- Rapport de la 18ème session de la CDD (2010)
- Rapport de la 19ème session de la CDD (2011)

### **Documents cadre OIF/IEPF**

- OIF "Cadre stratégique décennal", novembre 2004
- OIF "Energie pour le développement durable et le changement climatique" contribution de la Francophonie à la CDD 14, mai 2006
- Actes colloque IEPF/AUF "Défis énergétiques et environnementaux, solutions pour un développement durable", juin 2008
- IEPF "Synthèse de 20 années d'activités de l'IEPF", 1988
- OIF/IFDD, "la Francophonie au service du développement durable"
- OIF, "Architecture de programmation et de résultats 2010-2013", 2009
- Statuts de l'IEPF tels que modifiés par la 26ème conférence ministérielle de la Francophonie à Montreux le 21 octobre 2010
- OIF, IEPF. "Axes de réflexion sur la prochaine programmation de l'IEPF, avril 2011
- OIF, IEPF. "Atelier de réflexion et d'échanges pour la préparation du prochain Cadre stratégique à moyen terme de la Francophonie Thématique «développement durable» Synthèse des échanges", décembre 2012
- Bilan de la contribution de l'OIF dans la mise en œuvre du Cadre stratégique décennal de la Francophonie 2005-2014., Jean Devlin, avril 2012,
- OIF/IEPF "Appel des participants au forum de Lyon " février 2012
- OIF/IFDD, Présentation powerpoint "Programmation 2010-2013 de l'IFDD: bilan et perspectives", 123ème réunion de la Commission de coopération et de programmation, Paris, 15-16 octobre 2013
- XIIème Sommet de la francophonie: Déclaration de Québec, octobre 2008
- XIIIème Sommet de la Francophonie: Déclaration de Montreux 23-24 octobre 2010
- XIVème Sommet de la Francophonie "Déclaration de Kinshasa", octobre 2012
- OIF, "Atelier d'échange et de réflexion sur le cadre stratégique à moyen terme de la Francophonie, rapport de synthèse, décembre 2012
- OIF, "Intervention de monsieur Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF, janvier 2014

### **Documents d'appui au programme**

- Guides méthodologiques et manuels
- La gouvernance dans le DD de la Francophonie

- Forêts et humains, une communauté de destin
- OIF, "Appel des participants du Forum de Lyon", février 2012

### **Documents de suivi général**

- Rapports de mission, Fatimata Dia Touré
- Rapports de mission, Rajae Chafil
- Rapports de mission Tounao Kiri
- Suivi GAR projet MOGED, 2010-2013 (Faouzia ABDOULHALIK) + Liste des pays SNDD
- Suivi GAR projet POLEN, 2010-2013 (Nicolas BIRON, Ibrahima DABO, Jean-Pierre NDOUTOUM)
- Suivi GAR projet INFO/DD 2010-2013 (Louis-Noël JAIL)
- Suivi GAR projet SNDD 2010-2013 (Louis-Noël JAIL, Tounao KIRI)
- Suivi GAR projet NEGO 2010-2013 (Rajae CHAFIL)

### **Documents de suivi par projet**

- IEPF & Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD) : Médiaterre. Décembre 2011. Rapport technique final d'exécution du Programme Médiaterre

#### **POLEN**

- "Evaluation de 3 formations résidentes du projet PRISME soutenues par l'IEPF auprès des partenaires en Afrique", août 2006
- OIF/IEPF "Enquête d'appréciation des fiches techniques du projet PRISME auprès des lecteurs, septembre 2006
- AUF, IEPF, OIF. Septembre 2010. Rapport d'évaluation du programme des bourses de perfectionnement en évaluation environnementale et économie de l'environnement
- Évaluation du programme VEE phase pilote.
- Evaluation du programme VEE phase d'extension
- OIF, IEPF. Rapport d'évaluation du programme de renforcement des capacités des municipalités francophones pour la gestion énergétique et environnementale (ville, énergie et environnement), janvier 2012

#### **MOGED**

- IEPF "Evaluation du programme AUF/IEPF de bourses de perfectionnement en évaluation environnementale et économie de l'environnement, septembre 2010

#### **INFO/DD**

- OIF/IEPF, "Mise à jour de l'enquête d'évaluation de 2005 de la revue Liaison Energie Francophonie", mai 2008
- OIF/IEPF "Enquête d'évaluation de la pertinence et de la lisibilité des thématiques de Médiaterre", mars 2009
- OIF/IEPF, "Résultats de l'enquête d'appréciation du Bulletin Objectif Terre", novembre 2009
- IEPF, OIF. "3ème réunion du Comité scientifique de Liaison Énergie-Francophonie (LEF)".mars 2011
- OIF "Enquête lecteurs Mediaterrre 2011, note de synthèse finale", Octobre 2012

- Médiaterre. Novembre 2012. COMPTE – RENDU DE LA 1ère RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE MEDIATERRE (COPIL-1) PAR VISIO ET TÉLÉCONFÉRENCE
- Tous les rapports Mediaterra.

### **INITIATIVE EAU**

- OIF, Initiative-eau de la Francophonie: rapport technique d'exécution phase II (2012\_2013), mars 2014

### **Compte-rendu du Conseil d'orientation**

- XIVe session du Conseil d'orientation: compte-rendu, avril 2010
- XVe session du Conseil d'orientation: compte-rendu, avril 2011
- XVIIe session du Conseil d'orientation: compte-rendu, avril 2012

### **Ressources humaines**

- CV Formateurs
- Protocoles d'accord
- Avenants

### **Documents pour la communication**

- Brochures
- Bannières
- Plaquettes
- Signets
- Communiqués et dossiers de presse OIF et IFDD
- Reportages: vidéo "Sur les sentiers de l'eau" (Initiative -Eau)
- Articles de journaux

### **Documents comptables**

- Accords de convention 2010 à 2013

### **Publications**

- Point de repère n°8, OIF 2007: guide d'élaboration d'une SNDD, OIF 2007
- Point de repère n°9, OIF 2007: SNDD, orientations pour la mise en œuvre d'une revue par les pairs.
- Point de repère n°10, OIF 2007
- Points de repère n°17, IEPF " Évaluation participative des cadres institutionnels pour une gouvernance optimale du développement durable dans l'espace francophone
- Point de repère n°18, OIF 2011: Comprendre la responsabilité sociétale des entreprises et agir sur les bases de la norme ISO 26000
- Point de repère n°19: manuel à l'intention des planificateurs sur la politique énergétique et l'écodéveloppement.
- Point de repère n°22, IEPF "Bilan de la Francophonie, 20 ans après le Sommet de la Terre (Rio+20), 2012
- Revue Liaison Énergie-Francophonie, en ligne:  
<http://www.ifdd.francophonie.org/ressources/ressources-pub.php?id=1>

- OI/IFDDF, "Note de décryptage des enjeux de la conférence Rio+20", juin 2012
- OIF/IFDD, "Note de décryptage sur le bilan de la 18ème session des négociations climatiques" Doha 2012, décembre 2012
- OIF/IFDD/UICN, Objectif Terre, Volume 15 n°2, décembre 2013
- Dépêche Médiaterre, portail international: 1ère formation francophone sur les APD: 8-10 décembre 2009 à Tunis
- Dépêche Médiaterre, portail Afrique de l'ouest: Atelier régional PNUE-OIF sur MPCD en Afrique de l'Ouest: janvier 2013
- Etude prospective n°6, "Argumentaire d'aide à la formulation d'ODD relatifs aux modes de consommation et de production durables (MCPD)", 2013
- 

## **Autres**

### **TOGO**

- Ministère de l'environnement et des Ressources forestières du Togo, PNUD, " Mission d'audit stratégique et organisationnelle de 3 ministères: rapport final", janvier 2011
- Ministère de l'environnement et des Ressources forestières du Togo, PNUD, UNDESA "préparation nationale de la conférence des nations unies sur le développement durable (Rio+20): rapport de synthèse, décembre 2011
- OIF/ Helio International, "Rapport national du Togo sur le projet TIPEE", 2011
- Gouvernement du Togo, Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE): version définitive, août 2013
- UE, "Evaluation finale du projet national d'actions décentralisées de gestion de l'environnement: rapport final", février 2014
- Profil environnemental du Togo

### **BURKINA FASO**

- "Comment organiser une revue de la SNDD par les pairs: le cas du Burkina Faso", présentation à la CDD16, mai 2008
- SP/CONEDD "Plan d'action décennal pour la promotion des modes de consommation et de production durables au Burkina Faso", 2010
- Rapport général de la conférence internationale pour le financement de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) du Burkina Faso, février 2012
- OIF/IUCN "Atelier d'échanges sur la mise en œuvre du droit de l'environnement en Afrique francophone: rapport de synthèse, 2012
- OIF/IUCN Revue Africaine de Droit de l'Environnement (RADE), 2013
- OIF/UICN, "Plan d'action pour la mise en œuvre du droit de l'environnement en Afrique", proposition à soumettre au PNUE, mars 2012
- Plaquette de 2iE (Institut international d'ingénierie) "Former, innover et entreprendre pour construire le monde de demain", 2008